
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00262462 5





ŒUVRES POSTHUMES

DE

B. FRANKLIN.

CORRESPONDANCE INÉDITE.



I.

ADRIEN EGRON, IMPRIMEUR
DE SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DUC D'ANGOULÊME,
rue des Noyers, n° 37.





BENJAMIN FRANKLIN,

Ministre plénipotentiaire des États Unis de l'Amérique près S. M. le Roi de france.

Né à Boston le 17 Janvier 1706.
Mort à Philadelphie en Avril 1790.

Fr Janet sc

CORRESPONDANCE

INÉDITE ET SECRÈTE

DU

DOCTEUR B. FRANKLIN,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE PRÈS LA COUR DE FRANCE,

DEPUIS L'ANNÉE 1753 JUSQU'EN 1790;

offrant, en trois parties *complètes* et bien distinctes,

1° LES MÉMOIRES DE SA VIE PRIVÉE;
2° LES CAUSES PREMIÈRES DE LA RÉVOLUTION D'AMÉRIQUE;
3° L'HISTOIRE DES DIVERSES NÉGOCIATIONS ENTRE L'ANGLETERRE, LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS.

PUBLIÉE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, EN FRANCE, AVEC DES NOTES, ADDITIONS, etc.

TOME PREMIER.



PARIS,
JANET PERE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE SAINT-JACQUES, N° 59.

M. DCCC. XVII.

Avis de l'Éditeur.

En publiant en France une *Correspondance complète du docteur Franklin*, j'ai eu la prétention de faire jouir le public de la seule partie des OEuvres de cet homme célèbre qui nous fût restée inconnue jusqu'ici. Cette *Correspondance* a l'inappréciable avantage de n'être ni altérée ni morcelée; la France, l'Angleterre, l'Amérique y jouent un rôle si important, que je me serais reproché d'en supprimer le moindre passage. On trouvera donc Franklin, dans cette *Correspondance complète*, mais Franklin tout entier, avec son cachet original, avec ce franc-parler si piquant et si noble qu'il se donnait sur toutes les Cours de l'Europe.

Deux ou trois journaux ont annoncé la publication d'une *Correspondance choisie de Franklin*. Il m'importe d'éclairer

le public sur la fausse spéculation de M. Temple. Désireux de nuire aux intérêts de la librairie française, mais en même temps désespéré d'avoir été si malheureusement prévenu par la mise en vente d'une *Correspondance complète*, ce monsieur n'a plus eu d'autre ressource que celle d'un *Choix de Correspondance*; mais il n'a pas prévu qu'en réduisant de moitié ce même ouvrage que je publie aujourd'hui en deux volumes in-8.°, il n'en donnerait véritablement qu'*un abrégé*, qu'*un extrait*; que son *choix* si vanté deviendrait une insignifiante marquetterie, un amas de pièces rapportées, de lambeaux. Où peut s'arrêter en effet le ciseau redoutable d'un étranger que des considérations d'amour-propre dirigeront, que des *passions locales* feront agir? En achetant l'*abrégé de Correspondance* de M. Temple, on n'aura donc pas Franklin. Mais soyons juste; si M. Temple morcèle et lacère, sans pitié, une *Correspondance* entièrement *inédite* pour nous, et qui manquait absolument en

France, en revanche, et par un esprit de calcul aussi raisonnable, il va reproduire pour la quatrième fois, c'est-à-dire jusqu'à satiété, des *Mémoires de la Vie de Franklin*, imprimés à Paris pour la première fois en 1791 (1), pour la deuxième en l'an 2 (2), pour la troisième enfin, en 1800 (3) (d'après l'édition anglaise de Dundee). Je devais cette confidence à mes lecteurs, sur-tout à ce public qu'invoque M. Temple, pour *l'éclairer* davantage sur le mérite des éditions dont ce monsieur *veut bien faire jouir la France*.

Menacé, dès le mois de janvier, et par plusieurs libraires français, d'une concurrence bien plus redoutable que celle de l'*extrait de Correspondance* que M. Temple annonce aujourd'hui; pour satisfaire, d'ailleurs, aux impatiens désirs des souscripteurs de cette *Correspondance complète*, l'homme de lettres chargé de sa publication a jugé néces-

---

(1) 1 vol. in-8.°, chez Buisson.

(2) 1 vol. in-12, rue Thérèse.

(3) 2 vol. in-8.°, chez Buisson.

saire de confier à deux littérateurs également estimables et connus, MM. *Cohen* et *Breton*, la traduction d'un certain nombre de feuilles du second volume.

Le style de Franklin devient, à mesure qu'il avance en âge, et moins clair et moins énergique; celui de ses correspondans est aussi fréquemment diffus et entortillé. En s'imposant la loi de n'altérer en rien l'original, le traducteur a nécessairement rencontré des difficultés sans nombre; il s'est vu forcé de reproduire mille idées abstraites. A l'aide d'un *choix* commode, il aurait pu éluder assez facilement les unes, substituer ses propres idées aux autres; mais cet honneur de rapetisser un grand homme, d'*abréger* Franklin, était réservé à l'un de ses descendans.... *Doit-on hériter de ceux qu'on assassine!!*

PRÉFACE.

On a de tout temps considéré la Correspondance d'un grand personnage comme l'un des véritables cachets de l'esprit humain. Cette présomption favorable n'est peut-être pas toujours bien fondée, surtout quand cette Correspondance traite de matières qui sont, ou d'un intérêt particulier, ou qui se rattachent à des questions de haute politique; cependant il est vrai de dire que de semblables lettres offrent souvent des matériaux bien précieux pour l'histoire du siècle; qu'elles dévoilent les causes secrètes des plus grands événemens. De quel prix n'est donc pas la Correspondance de Franklin? Nous verrons tour-à-tour paraître sous nos yeux, et avec un égal avantage, le philosophe et l'homme d'affaires, le moraliste et le négociateur, le législateur profond et le tendre ami qui nous ouvre son cœur, donne ses opinions en matière de science ou de politique, raisonne dans l'hypothèse de la vie privée, discute les intérêts des Nations; partout son

génie l'éclaire. La Correspondance que nous offrons au public, source inépuisable de faits importans ou de leçons d'une sage expérience, servira en quelque sorte de fanal aux politiques, de guide à l'historien qui tenterait de retracer les périodes progressives de l'indépendance américaine. Bien mieux que ces vains débats des Sénats, ces intrigues de Cabinets, ces récits de batailles, elle découvrira les rouages sur lesquels repose la destinée des Nations; elle jettera un grand jour sur les premières années du règne de Georges III, sur le caractère des hommes d'Etat dont la conduite ou les conseils ont le plus contribué à démembrer l'Empire britannique, à élever une puissance qui, de dépendante et d'esclave qu'elle était, est devenue la rivale la plus redoutable de l'Angleterre.

CORRESPONDANCE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE
BENJAMIN FRANKLIN.

PREMIÈRE PARTIE.

VARIÉTÉS,
OU
LETTRES PARTICULIÈRES.

LETTRE PREMIÈRE.
BONNES ŒUVRES.
A Georges Whitefield (1).

Philadelphie, 17 juin 1753.

Monsieur,

J'ai reçu votre aimable lettre du 2 de ce mois; je suis charmé d'apprendre que vous repreniez quelques forces. Je fais des vœux bien sincères pour le

(1) L'un des chefs de la secte connue, en Angleterre, sous le nom de Méthodistes, et dont le révérend John Wesley est fondateur. Les *Méthodistes*, grands amateurs de sermons, professaient les doctrines de l'Eglise anglicane dans toute

parfait rétablissement de votre santé : si vous continuez l'usage des bains froids, instruisez-moi de l'effet qu'ils produisent sur vous.

Vous parlez beaucoup trop de mes bontés : je voudrais pouvoir vous être d'une grande utilité, et même alors je me croirais bien payé de tous mes bons offices, pourvu que vous m'assurassiez être, à votre tour, toujours prêt à secourir le premier homme qui se trouverait avoir besoin de votre assistance : c'est ainsi qu'on devrait s'entr'aider à la ronde; habitans de la terre, nous sommes tous d'une même famille.

Quant à moi, lorsque j'ai le bonheur de pouvoir rendre quelques services à mes semblables, je ne crois point du tout dispenser des faveurs, mais je pense acquitter une dette. Dans le cours de mes voyages, et même depuis mon retour en Amérique,

---

leur pureté : ils prêchaient le repentir, la foi et l'humilité. On les appela d'abord les *Sacramentaires*, ensuite le *Saint-Club*, et insensiblement les *Méthodistes :* ce dernier nom leur fut donné par allusion à certain vieux collége de médecins établis à Rome, qui avaient la réputation de mettre toujours leurs malades au régime, et qu'on appelait, en conséquence, Méthodistes. Le révérend Georges Whitefield, dérogeant enfin à la rigide austérité des *Méthodistes*, fonda une nouvelle secte qui porte son nom, et prêcha la renaissance du calvinisme dans les maisons, dans les champs, et jusque sur les places publiques. Né à Glocester, en 1714, il est mort, en 1770, à la Nouvelle-Angleterre. On compte, dans le Royaume-Uni, près de 174,000 Méthodistes. (*Note du traducteur.*)

je me suis vu comblé de témoignages d'intérêt par des personnes que je n'aurai peut-être jamais occasion de payer du moindre retour; j'ai mille fois éprouvé la miséricorde d'un Dieu qui est infiniment au-dessus et de nos bonnes œuvres et de notre reconnaissance. Ces bienfaits, que j'ai reçus des hommes, je ne les puis ainsi reporter, par compensation que sur les malheureux qui m'entourent; je ne saurais également témoigner ma gratitude pour toutes les grâces que Dieu a daigné m'accorder, que par mon empressement à secourir ses autres enfans, qui sont mes frères. Je ne crois pas que de simples souhaits, de purs complimens, (fussent-ils obligeamment répétés chaque semaine) puissent tenir lieu des obligations réelles que nous contractons les uns envers les autres, et encore moins nous dispenser de nos devoirs envers le Créateur. Voici ma manière à moi de définir les bonnes œuvres : je suis loin d'espérer qu'elles doivent me mériter le Ciel. Par ce mot de Ciel, nous entendons un état de félicité, infini dans son essence, éternel dans sa durée. Eh! que puis-je faire qui me rende jamais digne d'une semblable récompense? L'être intéressé qui, pour prix d'un verre d'eau qu'il aurait donné à une personne altérée, prétendrait exiger en paiement plusieurs arpens de terre, serait encore moins indiscret dans sa demande insensée, que tel autre qui croira mériter le Ciel pour avoir fait un peu de bien sur la terre. Ces instans de bonheur, quoiqu'imparfaits, ces plaisirs passagers dont nous jouissons dans ce bas monde, nous

les devons plutôt à la bonté de Dieu qu'à notre propre mérite; à combien plus forte raison la félicité du ciel ne nous appartient-elle pas!!! Quant à moi, je n'ai ni la vanité de croire que je la mérite, ni la folie de l'espérer, ni même l'ambition de la désirer; mais je bénis mon sort en me soumettant d'avance aux éternelles volontés de celui qui m'a donné l'être, qui a daigné, jusqu'à ce jour, conserver mon existence : je me plais à espérer de sa bonté paternelle qu'il ne me rendra jamais malheureux, que les maux même dont il pourrait m'affliger à certaines époques de ma vie, ne tendront qu'à mon bien-être.

La foi que vous professez est assurément fort accréditée dans ce monde; mon désir n'est pas de la voir diminuer, et je ne cherche à la détruire dans l'esprit d'aucun individu; mais je voudrais qu'elle fût plus féconde en bonnes œuvres; et j'entends par bonnes œuvres, des actes de charité, de reconnaissance, d'esprit public. Ainsi vous ne faites point de bonnes œuvres en vous contentant de sanctifier les jours de fête, de lire ou d'écouter des sermons, de pratiquer rigoureusement les cérémonies de l'Eglise, de faire de longues prières, amas pompeux de vaines flatteries, ou de promesses mensongères. Quand des hommes judicieux trouvent de semblables moyens méprisables, on se flattera qu'ils puissent plaire à la Divinité!!! Le culte de Dieu est certainement un devoir; il peut être fort utile d'assister à des sermons, ou d'en entendre la lecture; mais si les hommes se contentent d'écouter ou de prier, comme font la

plupart d'entr'eux, je les comparerai à un arbre qui voudrait qu'on le jugeât d'après le soin que nous avons pris de le cultiver, ou sur les feuilles qu'il porte, quoiqu'il n'ait jamais produit de fruits.

Votre grand Maître faisait bien moins de cas des vaines apparences et des fausses grimaces, que beaucoup de ses modernes disciples. Il préférait l'homme qui fait le bien à celui qui se borne à l'entendre; le fils qui refuse en apparence d'obéir à son père, et cependant exécute ses ordres, à celui qui affecte d'abord beaucoup d'empressement, pour accomplir ensuite ses devoirs avec tiédeur; le Samaritain hérétique, mais charitable, au lévite sanctifié, au prêtre orthodoxe, mais inhumain. Il déclare que les êtres compatissans qui donnent à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, des vêtemens à l'homme nu, un asile à l'étranger, des secours au malade, sans s'être même informés de son nom, seront élus au jour du jugement dernier; tandis que ces hypocrites, qui ne cessent d'invoquer à tout propos le nom du Seigneur, seront ignominieusement rejetés, non pour s'être fait un mérite de leur foi, quoique assez efficace sans doute pour produire des miracles, mais pour avoir négligé de pratiquer de bonnes œuvres. Il a dit qu'il venait, non pour exciter le repentir dans l'âme du juste, mais pour opérer la conversion des pécheurs. Que conclure d'une pensée aussi modeste? C'est que, de son temps, quelques impies se croyaient assez parfaits pour n'avoir pas même besoin d'entendre sa parole. Eh bien! aujourd'hui,

vous trouverez à peine un seul petit curé qui ne soit bien persuadé qu'il est du devoir de tout homme, placé dans sa paroisse, de se plier à ses caprices, de s'assujettir rigoureusement aux formules les plus minutieuses de son ministère : ne s'y point soumettre, c'est offenser Dieu. Je souhaite à de pareilles gens un peu plus d'humilité, et à vous bonheur et santé.

Votre ami et serviteur,

B. FRANKLIN.

LETTRE II.

MANIÈRE D'ÉTUDIER.

A miss Stevenson, à Wanstead (1).

Craven street, 16 mai 1760.

JE vous envoie, ma bonne demoiselle, les livres dont je vous parlais hier au soir : je vous prie de les accepter comme une faible marque de mon estime et de mon amitié. Ils sont écrits avec cette clarté et cette élégance qui caractérisent les écrivains français ; ils renferment d'ailleurs bon nombre de vérités philosophiques et morales : vous n'y trouverez point

---

(1) Depuis épouse de M. Hewson. Cette lettre est la seule de cette *Correspondance inédite de Franklin*, qui ait été publiée dans l'édition *in*-4° de 1773.

cette sécheresse mathématique que semblent affectionner certains logiciens fort exacts, mais qui ne peut que décourager de jeunes commençans.

Je vous conseille de lire la plume à la main, et d'inscrire sur un petit livre les idées qui vous paraîtront curieuses ou sinon même utiles. C'est la meilleure manière de les graver dans votre mémoire; vous les trouverez toujours là fort à propos, soit pour vous guider dans votre conduite, si ce sont des vérités utiles, soit pour servir d'ornement à votre conversation, si ce sont des objets de pure curiosité. Comme il existe plusieurs termes de science que vous n'avez sans doute point encore rencontrés dans vos lectures habituelles, et qui parconséquent sont nouveaux pour vous, je pense qu'il vous conviendrait d'avoir toujours sous la main un bon dictionnaire que vous consulteriez tout aussitôt que vous rencontreriez un mot dont le sens vous serait inconnu. Cette petite recherche vous paraîtra d'abord ennuyeuse et fatigante, mais c'est une peine que vous verrez diminuer chaque jour, parce que chaque jour aussi vous aurez insensiblement moins besoin de votre dictionnaire, à mesure que les termes vous deviendront plus familiers; et en même temps vos lectures vous offriront plus d'agrément, parce que vous les entendrez mieux. S'il se présente quelques difficultés sur lesquelles vous désiriez de plus amples éclaircissemens que ceux que vous fournissent vos livres, je vous engage à ne point différer de m'en instruire; ne craignez pas de m'importuner en me

soumettant vos doutes, car ce sera pour moi un vrai plaisir de venir alors à votre secours. Quoiqu'il puisse arriver que mon peu de connaissances ne suffise pas toujours pour vous donner les solutions que vous voudrez bien me demander, je vous indiquerai du moins les livres où vous pourrez très-aisément les trouver. Adieu, croyez-moi pour toujours, ma chère amie, votre affectionné

B. Franklin.

LETTRE III.

A Jean Baskerville (1), *l'imprimeur.*

Craven street, Londres, 1760.

Je vais vous donner un exemple bien plaisant du préjugé que se forment quelques personnes contre

---

(1) Jean Baskerville, célèbre imprimeur et fondeur en caractères, naquit, en 1706, à Wolverley, dans le comté de Worcester. Il ne possédait qu'un mince revenu de 60 livres sterlings, et il n'avait appris aucun état. Toutefois, en 1726, il se fit maître d'école à Birmingham, et professa ainsi pendant plusieurs années; bientôt après il entreprit le commerce de la porcelaine, et assez heureusement pour amasser de quoi faire l'achat d'une maison de campagne, et se donner un carrosse. En 1750, il établit une fonderie de caractères, dans laquelle il dépensa beaucoup d'argent, avant d'avoir fait une seule lettre qui lui plût : sa persévérance

vos ouvrages. J'eus, il y a quelques jours, occasion de causer avec un gentilhomme des artistes de Birmingham : on parla tout naturellement de vous. Ce monsieur ne manqua pas d'assurer que vous finiriez par rendre aveugle tout le peuple lecteur d'Angleterre, parce qu'en effet vos caractères d'impression étaient si minces, si imperceptibles, qu'ils fatiguaient horriblement la vue. Il ajouta même qu'il ne pouvait, quant à lui, lire une seule de ces lignes sans de très-grandes difficultés. — Je pensais, lui répliquai-je, que vous alliez vous plaindre du satinage du papier ou de quelque autre chose semblable. — Non, non, reprit-il; ce n'est pas cela dont je me plains, mais bien de la forme et de la coupe des lettres en elles-mêmes : je ne leur trouve ni cette longueur ni cet œil plein qui rendent l'impression ordinaire infiniment préférable pour la vue. Ce monsieur était, comme vous le voyez, un fin connaisseur ! En vain

---

triompha de tous les obstacles, et, en 1756, il publia une édition de *Virgile*, in-4°, qui fut bientôt suivie du *Paradis perdu*, de la *Bible*, et de plusieurs autres ouvrages. En 1765 il s'adressa à Franklin, qui était alors à Paris, pour l'engager à proposer à quelques littérateurs l'achat de ses caractères : à cette époque on rejeta sa proposition; et, ce fut quelques années après que Beaumarchais les acheta pour les faire servir à l'impression de son édition des *Œuvres de Voltaire*. Baskerville mourut à Birmingham en 1775; et, comme il avait une grande aversion pour les cimetières, sa famille, en exécution de ses dernières volontés, le fit inhumer dans un mausolée qu'elle lui avait élevé.

je m'efforçai de mettre votre réputation à l'abri d'une inculpation aussi grave.... Le monsieur savait très-bien ce qu'il voulait dire; il pouvait au besoin m'administrer des preuves; d'ailleurs plusieurs gentilshommes de ses amis avaient déjà fait la même remarque. Hier, il vint me rendre une visite : je m'avisai malicieusement, pour mettre son jugement à l'épreuve, de passer dans mon cabinet. Je déchirai le frontispice de quelques feuilles d'impression sortant des ateliers de M. Caslon, et les lui présentai comme des feuilles de votre imprimerie, que je venais d'apporter de Birmingham. Je lui dis alors que je les avais, depuis notre entrevue, examinées très-attentivement sans avoir pu découvrir ces mêmes défauts qu'il m'avait signalés : j'ajoutai que je désirais fort qu'il me les fît apercevoir. Il se mit promptement en devoir de me satisfaire; et, promenant avidement ses regards sur le papier, il me montra tous les endroits qu'il regardait comme des exemples de ces défectuosités : il m'assura qu'il ne pouvait, en ce moment même, lire cette feuille d'impression sans éprouver cette fatigue excessive dont il m'avait parlé. Charitablement je lui épargnai cette peine, ainsi que la confusion de s'entendre dire que ces caractères si détestables étaient cependant les mêmes que ceux qu'il avait lus toute sa vie avec tant de facilité, les mêmes caractères avec lesquels son adorable Newton avait été imprimé, les seuls caractères enfin qui avaient servi à l'impression de son propre ouvrage (car vous saurez que ce monsieur était lui-même au-

teur). Eh bien ! il n'avait jamais remarqué en eux ces défauts si grands et si visibles, jusqu'à ce qu'il eût enfin appris qu'ils vous appartenaient.

Je suis, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE IV.

MARIAGES PRÉCOCES.

A John Alleyne, esq.

Craven street, 9 août, 1768.

MON CHER,

Vous voulez que je vous dise bien franchement ce que je pense des mariages précoces, pour répondre d'ailleurs aux critiques sans nombre qu'on a faites du vôtre. Vous pouvez vous rappeler qu'à l'époque où vous me consultâtes sur cette même matière, je vous laissai entrevoir que je ne regardais pas la jeunesse des deux côtés même comme un empêchement de mariage; mais au contraire, si j'en dois juger par les différens ménages que j'ai été depuis à même d'observer, je serais aujourd'hui porté à croire que cette trop grande jeunesse n'offre aux époux que des chances plus réelles de félicité. Les jeunes gens ont généralement le caractère plus flexible, ils tiennent beaucoup moins à leurs habitudes

que des personnes avancées en âge; ils s'accoutument donc plus aisément l'un à l'autre : de là, des sujets de querelles moins réitérés, des occasions de dégoûts plus rares. De jeunes époux n'ont pas, il est vrai, toute cette prudence qu'exige l'administration d'un ménage, mais ils ne manqueront pas communément de parens ou d'amis d'un âge mûr, toujours disposés à les aider de leurs conseils, prêts à suppléer à leur défaut d'expérience. Un mariage précoce habitue de bonne heure des jeunes gens à une vie fructueuse et régulière; il est possible même qu'on prévienne fort heureusement, en se mariant sitôt, quelques-uns de ces accidens, plusieurs de ces liaisons qui nuisent soit à la santé, soit à la réputation, quelquefois même à toutes deux. Il est des personnes qui se trouvent dans telles circonstances qui les forcent quelquefois à différer de se marier ; mais en général, dès que la nature nous a rendus physiquement propres au mariage, nous devons présumer raisonnablement qu'elle ne s'est pas trompée en nous en inspirant le désir. Entr'autres inconvéniens que présentent les mariages tardifs, je ne ferai remarquer que le peu de probabilités qu'ils offrent aux parens de pouvoir vivre assez pour veiller à l'éducation de leur famille : « Les enfans qui naissent « tard sont de bonne heure orphelins, dit un proverbe « espagnol ». Triste sujet de réflexions pour les gens qui peuvent se trouver dans ce cas. Chez nous, en Amérique, on se marie communément dans le matin de la vie : nos enfans sont, dès le milieu de notre car-

rière, élevés et produits dans le monde; quand vient le moment de nous retirer des affaires d'ici bas, nous nous trouvons encore avoir à jouir d'une après-midi charmante et enfin d'une soirée qui nous offre un repos délicieux. En nous mariant bien jeunes, nous avons le bonheur d'avoir une famille plus nombreuse; et comme il est d'usage chez nous, suivant le vœu de la nature, qu'une mère allaite et nourrisse elle-même ses enfans, nous avons la satisfaction d'en pouvoir élever davantage : aussi les progrès de la population sont-ils infiniment plus rapides dans nos contrées qu'en Europe. Au total, je suis très-satisfait que vous soyez marié, et je vous en fais mon bien sincère compliment. Vous vous êtes placé dans une position à devenir un citoyen utile; vous vous êtes soustrait à cet état d'éternel célibat, si contraire à la nature. C'est pourtant ainsi qu'une multitude de personnes, qui ne s'étaient pas d'abord condamnées à un état d'isolement perpétuel, finissent, pour avoir trop tardé à prendre une résolution, par passer toute leur vie dans une condition qui fait perdre à l'homme une partie de sa dignité. Un volume dépareillé n'a pas la même valeur que lorsqu'il fait partie d'une collection complète. Quel cas ferez-vous d'une moitié de paire de ciseaux ? A quoi peut-elle servir? A faire à peine un mauvais racloir.

Je vous prie de présenter mes complimens à votre jeune épouse, et de lui faire agréer les vœux que je forme pour son bonheur. Je suis vieux, je me traîne difficilement; autrement, je me fusse acquitté en

personne de cette douce commission. J'userai très-sobrement du privilége qu'ont les vieillards de donner des conseils à leurs jeunes amis. Traitez toujours votre femme avec respect, et vous en serez respecté ainsi que de tous ceux qui vous entourent. N'employez jamais à son égard d'expression dédaigneuse, pas même en badinant; car des plaisanteries de cette nature, pour peu qu'elles se renouvellent, dégénèrent souvent en disputes fort sérieuses. Soyez studieux dans votre état, et vous acquerrez des connaissances; soyez laborieux, économe, et vous deviendrez riche; soyez sobre, ayez de la tempérance, et vous jouirez d'une bonne santé; enfin soyez vertueux, et vous serez heureux ou du moins vous aurez fait tout ce qu'il convenait de faire pour le devenir. Je prie Dieu qu'il vous bénisse vous et votre épouse.

Votre affectionné

B. FRANKLIN.

LETTRE V.

A Michel Collinson, esq.

Sans date. (On la suppose écrite en 1768 ou 1769.)

MON CHER MONSIEUR,

J'apprends qu'on se propose de publier une notice biographique sur feu notre bon ami Pierre Collinson (1); je ne puis qu'approuver fortement une

---

(1) Pierre Collinson, botaniste très-célèbre, né en 1693, dans *Clement's lane, Lombard street,* à Londres, descendait d'une ancienne famille du Westmoréland. Ses parens avaient amassé dans le commerce une fortune considérable, dont il hérita, par la suite, en grande partie. Ces biens le mirent à même de suivre son penchant favori, c'est-à-dire de se livrer à l'étude de l'histoire naturelle. Il possédait, à *Peckham,* en Surrey, les plus beaux jardins de l'Angleterre. Il quitta cependant cette charmante habitation, pour venir se fixer, en 1749, à *Mill Hill,* dans le Middlesex, où il mourut en 1768. Pierre Collinson entretenait une correspondance avec les savans de toutes les quatre parties du monde. Il envoya à la Société philosophique de Philadelphie la première machine électrique que l'on ait vue en Amérique; il contribua, par sa libéralité, à enrichir la Bibliothèque publique de cette ville; enfin, il fut l'intime ami de Franklin, à qui il envoya un grand nombre d'essais et d'observations sur l'électricité.

semblable résolution. Le tableau de la vie des gens de bien offre de grands exemples à suivre; souvent il excite une noble émulation chez des êtres bien organisés qui, la prenant pour modèle, s'honorent d'abord eux-mêmes et travaillent pour l'humanité. Quoique l'obligeance infinie de Collinson et son amour pour les sciences vous aient été parfaitement connus, cependant il est possible que vous ignoriez les deux particularités suivantes dont je suis fort bien instruit.

En 1730, on avait ouvert à Philadelphie une souscription pour la fondation d'une bibliothèque dans cette ville : notre cher Collinson encouragea cette entreprise en faisant d'abord, de ses propres deniers, plusieurs beaux présens, et en mettant d'ailleurs la bourse de ses amis à contribution pour le même objet. Notre compagnie de librairie américaine réalisait annuellement une somme considérable destinée à faire toujours de nouveaux achats; mais il lui fallait trouver à Londres un ami éclairé qui voulût bien se charger de ce soin. Pierre Collinson s'offrit volontairement et remplit cette tâche pendant plus de trente années consécutives, avec la meilleure grâce du monde, présidant au choix des livres, prenant sur lui de les rassembler, de les emballer même, sans avoir jamais fait la plus petite répétition, accepté la moindre indemnité pour prix de tant de peines. Le succès de cette belle entreprise, due en grande partie à ses avis et à sa bienveillante protection, donna l'idée d'établir plusieurs autres bibliothèques

sur le même plan que celle de Philadelphie ; et, dans les différentes colonies, on en compte aujourd'hui plus d'une trentaine qui n'ont pas peu contribué à porter le flambeau des lumières dans cette partie du monde, car les livres, que ce savant avait originairement choisis, tendaient tous à ce but; et le catalogue de la bibliothèque de Philadelphie, devenu en quelque sorte un objet de vénération, servit par la suite de guide à toutes les autres librairies qui s'établirent successivement en Amérique.

C'est à cette même époque, que Pierre Collinson transmettait aux directeurs de la bibliothèque américaine une analise des progrès que faisaient de jour en jour, en Europe, l'agriculture et les arts, comme aussi, de toutes les découvertes en physique : il lui envoya, notamment en 1745, un exposé des dernières expériences tentées, en Allemagne, sur l'électricité (1) ; il y joignit un tube de verre, et quelques instructions sur la manière d'en faire usage, dans le cas où l'on essaierait de répéter ces expériences. C'était la première communication que je recevais sur cette matière curieuse, à l'étude de laquelle je me livrai avec assez de zèle, encouragé par l'accueil amical que le docteur voulait bien faire aux lettres que je lui écrivais. Veuillez agréer ce faible témoignage de mon profond respect pour la mémoire vé-

(1) Il est ici question de la fameuse expérience de Leyde.

nérable de feu P. Collinson, et, en votre particulier, l'assurance de mon estime sincère.

Votre très-humble serviteur,

B. Franklin.

LETTRE VI.

COUVERTURE DE MAISONS EN CUIVRE.

A Michel Hillegras, esq., à Philadelphie.

Londres, 17 mars 1770.

Mon cher Monsieur,

J'ai été favorisé de votre lettre du 25 novembre; j'ai pris les informations que vous désiriez au sujet du cuivre à couvrir les maisons : on ne s'en est servi ici qu'en fort peu de circonstances, et son usage ne paraît pas devoir se répandre. Le cuivre est environ de l'épaisseur d'une carte à jouer : ce métal est assurément plus cher que le plomb; cependant on assure qu'une couverture en cuivre ne coûterait pas plus qu'une couverture de plomb; voici pourquoi : comme cette feuille de cuivre est bien plus mince que la feuille de plomb, on emploie d'abord beaucoup moins de matière : par cette même raison, on n'a besoin, pour la soutenir, que de charpentes plus légères. Certaines gens prétendent que la grêle et la pluie produisent, en tombant sur le cuivre, un cli-

quetis désagréable : je crois que c'est une idée qu'ils se font, car les voliges, sur lesquelles posent les feuilles de cuivre, doivent amortir presque entièrement ce son naturel. La valeur de la dépense primitive, quelle qu'elle soit, se retrouvera toujours en entier : car un cuivre, employé de la sorte, doit nécessairement durer une éternité. Que la maison tombe en ruines, les feuilles de cuivre conservent encore une valeur intrinsèque. En Russie, un grand nombre de maisons sont, m'a-t-on dit, couvertes avec des plaques de fer-blanc, placées les unes sur les autres, comme nos tuiles; l'on ajoute que cette espèce de couverture dure fort long-temps : en effet, l'étain préserve le fer de la rouille qui le détruirait. En France et dans les Pays-Bas, j'ai vu quantité de gouttières pratiquées pour l'écoulement des eaux qui tombent sur le toit des maisons; elles se composaient de semblables plaques de fer blanc, soudées ensemble, qui paraissaient aussi solides qu'en bon état.

Je suis votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE VII.

PROCÉDÉ POUR COUVRIR LES MAISONS EN CUIVRE.

A Samuel Rhoads, esq.

Londres, 26 juin 1770.

MON CHER AMI,

Il y a bien long-temps que je n'ai reçu directement de vos nouvelles. Madame Franklin m'a toutefois constamment informé de l'état de votre santé qui m'est bien chère. C'est un peu, pour ne pas dire entièrement de ma faute, si notre correspondance s'est trouvée ainsi interrompue. Ce dont je suis sûr du moins, c'est que notre silence n'a point eu pour cause un manque de considération de part ou d'autre, mais une multiplicité trop accablante d'affaires ou des obstacles insurmontables; et puis je vous avoue que, de mon côté, je n'ai rien trouvé d'assez important pour vous être communiqué.

L'un de nos concitoyens les plus estimables, M. Hillegras, plein de sollicitude pour tout ce qui intéresse la sûreté de notre bonne ville, m'écrivit, il y a quelque temps, en me priant de lui procurer plusieurs instructions sur l'usage de couvrir ici les maisons avec du cuivre. Je lui fis passer les meilleurs

renseignemens que je pus alors obtenir; mais depuis j'ai reçu l'incluse (1) qui m'est adressée par un archi-

---

(1) « La charpente du toit, établie en pente, est d'abord doublée ou couverte de planches clouées horizontalement sur des chevrons, de la même manière que lorsqu'on veut couvrir le toit en plomb. Les feuilles de cuivre qu'on emploie pour cette couverture, ont deux pieds sur quatre; celles qui servent aux pentes du toit sont fondues et laminées assez minces pour ne peser que huit à neuf livres; celles qui couvrent les chaîneaux ou les gouttières, pèsent dix à onze livres chaque : ce qui donne une livre ou une livre un quart par pied superficiel. Une bande de fort papier à cartouche, qu'on replie un peu à sa jointure, est exactement fixée, avec des pointes, sur les feuilles ou voliges de bois, dans la direction de l'égoût du toit, jusqu'à son faîtage, car la couverture s'exécute généralement de bas en haut : on prévient par là le cliquetis que peut faire la grêle ou la pluie en tombant sur le toit. Les bords de ce papier doivent être imbibés d'huile ou de thérébentine, avant d'être mis en place : ils deviennent, de la sorte, un corps imperméable. Pour procéder à la pose de notre toiture, nous commencerons par appliquer l'une sur l'autre, et dans leur longueur, deux feuilles de cuivre; ensuite nous ferons un ourlet de recouvrement de trois pouces de large, formé de droite à gauche et de gauche à droite, de manière à ce que les bouts de chaque feuille se trouvent alternativement par-dessus et par-dessous. Cet ourlet sera fixé par quatre petits clous oblongs, en cuivre, rivés et à tête plate, au moyen desquels les feuilles auront la faculté de se déployer ou de se resserrer un peu, selon la chaleur ou le froid, sans se détacher des feuilles, se déchirer elles-mêmes, ou bien enlever le clouage. L'ouvrage se continuera de la sorte pour les feuilles suivantes, tant verticalement qu'horizonta-

tecte de mes amis. Je désirerais bien que vous voulussiez vous donner la peine de la parcourir, de réfléchir sur son contenu et de m'en dire votre sentiment. Dès que vous n'aurez plus besoin du papier, obligez-moi de le remettre à M. Hillegras. Le lord Despencer, qui a fait couvrir en cuivre une longue galerie de sa maison, m'a protesté que les dépenses étaient portées sur cette note à un taux beaucoup trop élevé, puisqu'il avait payé le pied, tous frais compris, un schelling et dix pences (2 liv. 4 sous). Je suppose que son cuivre était plus mince, et en effet, ce métal ayant beaucoup de consistance, on peut l'employer très-mince.

Il me paraît très-important de chercher à bâtir, s'il est possible, nos maisons de manière à les mettre plus à l'abri du feu. Les incendies sont fort rares à Paris. Lors du séjour que je fis dans cette ville, j'étudiai d'une manière toute particulière le mode de construction des maisons, et je ne vis d'honneur pas comment le feu pouvait prendre à une seule d'entre elles. Les toits sont couverts en tuiles ou en ardoises, les murs sont en pierres, les appartemens s'enduisent de plâtre ou se décorent de

---

lement, jusqu'à ce que le toit soit entièrement couvert. Le prix du cuivre, des clous, et de la main d'œuvre, est à peu près de huit livres sterlings et dix schellings les cent livres, ou de deux schellings trois pences le pied superficiel (non compris les autres petites fournitures); ou avec le tout, de deux schellings huit pences : ce qui revient à un peu plus de la moitié du prix de la couverture en plomb. »

stuc (1), et c'est ce qui remplace nos boiseries. Quant aux planchers, ils sont formés ou de stuc, ou de carreaux sexangulaires et bruns, ou de pierres de dalle, ou bien ils sont de marbre (2). S'il arrive qu'on les fasse en parquets, c'est toujours du bois de chêne qu'on emploie; et, de toutes les espèces de bois, le chêne est le plus difficile à s'enflammer. On se garantit l'hiver, avec des tapis de pied, de la fraîcheur de la pierre et des carreaux; et le bruit qu'on fait en marchant sur des planchers semblables, est beaucoup moins incommode et désagréable pour les locataires d'un étage inférieur, que celui que nous faisons sur nos planchers de bois. A Paris, les degrés d'escaliers sont en brique (3) ou en pierre, avec

(1) Cette décoration, aussi précieuse que chère, ne s'emploie que dans de grands hôtels ou chez des gens fort riches.

(2) Il nous importe de rectifier l'ordre peu naturel que Franklin adopte ici pour le carrelage de nos planchers bas. Le carrelage le plus ordinaire est celui de nos carreaux de terre cuite, hexagones et rosés; ensuite viennent la pierre de liais, les carreaux de marbre noir, les parquets de chêne ou de bois étrangers, soit à compartimens, à points de Hongrie, à frise; enfin le carrelage en stuc par incrustation, décoré d'arabesques et de différens tons. Le dernier se fait à l'imitation des Italiens, et il est le plus dispendieux.

(3) *En brique.* Franklin a-t-il entendu parler du limon placé au fond de la marche? Il est certain que la brique n'entre dans la composition d'aucune des parties d'un escalier. Nos palliers sont carrelés avec des carreaux à six pans, de la pierre de liais, ou du marbre : quant à l'escalier en lui-

une saillie en bois ou marche sur laquelle le pied pose. En général, quoique les Parisiens ne brûlent que du bois dans leurs cheminées, que cette espèce de chauffage soit plus dangereux que le nôtre, cependant il est rare que le feu prenne à leurs maisons; car, à l'exception des meubles, je ne vois rien dans leurs appartemens qui soit susceptible de s'enflammer; au contraire, il ne se passe peut-être pas une année à Londres, où le feu ne consume une valeur d'un demi-million au moins, et ne fasse en même temps périr un nombre infini de personnes. Au reste, on y commence à perdre depuis peu l'habitude de boiser les chambres; on décore tout simplement les murailles de stuc; on figure des panneaux de boiseries, que l'on peint ensuite (1). Cette innovation offre le double mérite de la chaleur et de la solidité. Les escaliers en pierre avec des rampes de fer deviennent de jour en jour plus à la mode. Ou ne peut pas toujours faire usage de pierre pour les marches, je crois alors qu'il convient d'employer le chêne de préférence à tout autre bois. J'ai vu dans une quantité de jolies maisons nouvellement ou même anciennement bâties, des escaliers et des planchers en chêne,

---

même, il n'entre jamais dans sa construction autre chose que du chêne et de la pierre; les marches sont ordinairement décorées de moulures saillantes.

(1) Le stuc, imitation de marbre, n'est pas susceptible d'être peint, mais bien poli : il y a évidemment erreur ici.

et je vous assure qu'ils faisaient un fort bel effet. Peut-être que le chêne offre encore plus de solidité, et conséquemment plus de sûreté qu'aucun autre bois ; il serait possible d'en faire deux marches avec un seul morceau, en le coupant diagonalement.

Pardon, si je vous entretiens d'une matière dans laquelle vous avez beaucoup plus de connaissances que moi : c'est en partie pour avoir quelque chose à vous dire, et en partie, dans l'espoir qu'en dirigeant votre attention vers ce point, vous pourriez bien imaginer et publier quelques moyens de mettre à l'avenir nos bâtimens plus à l'abri du feu, car votre opinion est d'un si grand poids parmi nos concitoyens! Quoique notre ville n'ait pas encore, il est vrai, beaucoup souffert des incendies, néanmoins je crains que tôt ou tard, par un concours de fâcheuses circonstances, comme par un temps de sécheresse, par de fortes gelées, ou par de grands vents, un incendie, venant à se déclarer, ne porte subitement au loin ses ravages, en parcourant successivement tous les toits de bois de nos maisons, et ne nous occasione ainsi des malheurs irréparables.

Je suis votre etc.,

B. Franklin.

LETTRE VIII.

EXERCICE DU CORPS.

Au gouverneur Franklin, à New-Jersey.

Londres, 19 août, 1772.

Mon cher Fils,

Votre lettre du 14 mai m'annonce votre indisposition : j'en suis fort affligé. La résolution que vous avez prise de vous livrer à un exercice plus vif est très-bonne : j'espère que vous vous y tiendrez. Il est de la dernière importance pour vous de prévenir l'atteinte des maladies ; leur guérison avec le secours de la médecine est si incertaine. En réfléchissant sur les différentes espèces d'exercice, j'ai trouvé qu'on devait juger du mérite de chacun d'eux, non par le temps qui s'écoule, non par la distance qu'on parcourt, mais bien par les degrés de chaleur qu'ils produisent sur le corps; voici les remarques que j'ai faites. Quand j'ai froid en entrant, le matin, dans ma voiture, j'y puis demeurer jusqu'au soir sans m'être échauffé. Lorsque je monte à cheval, s'il m'arrive d'avoir froid aux pieds, je m'y promenerai souvent plusieurs heures de suite sans avoir réussi à les échauffer ; mais, tel froid que j'aie aux pieds, je n'aurai pas marché seulement une heure, et d'un bon pas, sans être sûr de

m'échauffer depuis la tête jusqu'aux pieds; la circulation du sang est alors beaucoup plus animée; en un mot, je dirais presque (en me servant de chiffres sans égard à la stricte exactitude, mais seulement pour établir un point de comparaison) qu'on s'exerce, en parcourant un mille à cheval, plus qu'en en faisant cinq dans une voiture, et plus en faisant un mille à pied, que cinq à cheval; j'ajouterai que la valeur d'un mille qu'on ferait en montant ou en descendant des escaliers produirait plus d'effet que cinq milles qu'on parcourerait sur un terrain plat. On peut prendre les deux derniers exercices sans sortir de chez soi et quand la saison est mauvaise; le dernier surtout est excellent, lorsqu'on est pressé par le temps: car, dans l'espace de fort peu de minutes, on se donne infiniment de mouvement. Au moyen de ces exercices, j'ai senti, montre à la main, les battemens de mon pouls varier depuis soixante jusqu'à cent par minute, et je suppose que la chaleur du sang augmente d'ordinaire en proportion de la vitesse du pouls.

B. Franklin.

LETTRE IX.

COMMERCE DES ESCLAVES.

A M. Anthony Benezet (1), *à Philadelphie.*

Londres, 22 août 1772.

Mon cher Ami,

J'ai pris note, sur votre lettre du 27 avril, du nombre d'esclaves qu'on vient d'amener et qui meurent; j'ai fait quelques remarques sur l'hypocrisie de cette nation qui encourage par des lois un commerce aussi détestable que celui de la Guinée, alors même qu'elle fait parade de sa vertu, de son amour pour la liberté, de l'équité de ses tribunaux.... Et pourquoi? Pour avoir mis un seul nègre en liberté.

(1) Américain philantrope. En 1767, il fit un appel à la Grande-Bretagne et à ses colonies, en leur représentant succinctement l'état fâcheux des nègres esclaves dans les possessions britanniques. En 1772, il publia un *Précis historique sur la Guiane*, avec des Recherches sur l'origine et les progrès du commerce des esclaves, sur sa nature, et ses effets déplorables. Ce digne homme ne paraissait avoir rien de plus à cœur que de soulager les malheureux. Au lit de la mort, son dernier geste même fut un acte de bienfaisance, car il tira six dollars de son secrétaire, pour les donner à une pauvre veuve.

Ce fait a été consigné dans le *London-Chronicle* du 20 juin dernier. Je vous remercie de l'adresse de la Virginie que je publierai à mon tour avec quelques notes. Je suis fort aise d'apprendre que l'opposition contre l'esclavage des nègres devient de plus en plus générale dans l'Amérique septentrionale. On vient d'imprimer tout récemment ici plusieurs pièces contre cette pratique odieuse : j'espère qu'avec le temps, la législature voudra bien prendre nos plaintes en considération, en l'abolissant entièrement. Vos travaux ont été couronnés déjà de quelques résultats heureux ; ainsi j'ose croire que vous serez, ainsi que vos amis, encouragé à poursuivre votre glorieuse entreprise. Je fais des vœux pour votre succès, et je suis votre affectionné,

B. FRANKLIN.

LETTRE X.

ALGÈBRE MORALE.

Au docteur Priestley.

Londres, 19 septembre, 1772.

MON CHER MONSIEUR,

Je ne puis, dans l'affaire importante sur laquelle vous demandez mon avis, me permettre, faute de données suffisantes, d'influencer votre détermina-

tion ; mais, si cela vous est agréable, je vous apprendrai comment vous parviendrez à prendre vous-même à l'avenir une décision. Dans le cas de ces hypothèses embarrassantes., d'où provient surtout la difficulté? De ce qu'alors même que nous les méditons le plus, toutes les raisons qu'on pourrait alléguer pour ou contre elles ne se présentent pas d'abord à notre esprit; une de ces raisons nous frappera dans un temps, bientôt nous la perdons de vue, et c'est alors qu'une autre lui succède : de là toutes ces incertitudes, ces alternatives, ces irrésolutions auxquelles nous sommes en proie; de là cette perplexité qui nous tourmente. Voici quelle est ma méthode pour parer à cet inconvénient : je divise en deux colonnes, par un trait, une feuille de papier ; j'écris en tête de l'une de ces colonnes le mot *pour*, et en tête de l'autre, le mot *contre*. Après deux ou trois jours de réflexions, j'inscris au-dessous de chacune de ces têtes de petites notes sur les différentes raisons qui se présentent de temps à autre à mon imagination *pour* et *contre* la mesure que je dois adopter. Lorsqu'enfin j'ai réuni sur ce petit mémorial une masse suffisante de raisons contradictoires, je me mets en devoir de peser leurs valeurs respectives; si je trouve que *deux* raisons (*une* de chaque côté) soient d'un même poids, je les élimine toutes les *deux*; qu'*une* raison *pour* égale deux raisons *contre*, je supprime le *tout ;* que *deux* raisons *contre* égalent *trois* raisons *pour*, j'efface les *cinq*, et ainsi de suite, jusqu'à ce que je trouve enfin de quel côté demeure la *balance*. Après deux nouveaux jours de réflexions, si

quelque arrière-pensée importante n'est venue apporter de changement à ma *balance*, j'en fais l'arbitre de ma décision. Quoiqu'on ne puisse à la rigueur supputer et peser des raisons ensemble avec autant d'exactitude qu'on établit des quantités algébriques, cependant, quand, après avoir discuté séparément et comparativement chacune de ces raisons, j'en ai reproduit sous mes yeux toute la masse contradictoire, je pense qu'il me devient plus facile d'asseoir un jugement et de prendre une détermination : je me crois en même temps moins exposé à commettre des erreurs. Il est de fait que je n'ai retiré que de très-grands avantages de cette espèce d'équation dans ce qu'on peut appeler une *algèbre morale*.

Désirant sincèrement que vous adoptiez le meilleur parti, je suis à jamais votre affectionné,

B. FRANKLIN.

LETTRE XI.

PÉTITION DES DISSENTERS (1). — DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE AVANT COLOMB.

A M. Mather.

Londres, 7 juillet 1773.

MONSIEUR,

En vous accusant, par mon billet du 4 de ce mois, la réception de votre lettre du 18 mars, je vous ai envoyé deux petites brochures; je vous en fais aujourd'hui passer une troisième: c'est une adresse courageuse aux évêques qui se sont opposés à la pétition des *Dissenters*; elle est faite par un prêtre dissenter d'York. J'ai rattaché à la fin de ce morceau une petite pièce fugitive de moi sur le même sujet.

---

(1) On comprenait sous ce titre, en Angleterre, tout le le corps des Calvinistes, des Ariens, des Sociniens, des Méthodistes, en un mot (à l'exception des Catholiques) toutes les sectes dont les principes, le culte et le cérémonial différaient de ceux de l'Eglise anglicane. Comme elles n'étaient pas plus d'accord entre elles, quant aux doctrines, on les distingua par leurs noms respectifs de Dissenters calvinistes, Dissenters ariens, sociniens, etc. Les premiers Dissenters qu'on vit en Angleterre, furent ceux qui, du temps de la reine Elisabeth, prétendaient établir un culte beaucoup plus rigoureux: on les appelait, pour ce motif, *Puritains*.

J'ai lu vos ouvrages avec plaisir : vous avez hérité du mérite de vos fameux ancêtres, des Cotton, des Increase Mather. Je me rappelle bien avoir entendu le père Increase prêcher une fois à l'assemblée du Vieux-Sud, à la place de M. Pemberton; il parla, entr'autres choses, de la mort de Louis XIV qu'on venait d'apprendre, mort qu'on sait être prématurée. Quelques années après j'eus occasion de me présenter chez lui pour quelque affaire; je me souviens de l'avoir trouvé assis dans un grand fauteuil : il paraissait alors très-faible et très-vieux. Il n'en est pas de même du père Cotton; je me rappelle l'avoir vu dans toute la force de l'âge et du talent.

Vous avez parfaitement réussi à prouver que l'Amérique pouvait bien avoir été connue des Anciens; les Norwégiens en réclament aussi de leur côté la découverte : c'est ce dont vous n'avez pas fait mention. Il y a vingt-cinq ans que le professeur Kalm, savant Suédois, était chez nous en Pensylvanie; il prétendit que l'Amérique avait été découverte par les peuples du nord, bien long-temps avant Christophe Colomb. Je lui témoignai des doutes à cet égard; il me remit quelque temps après un précis de ces découvertes, que je vous transmets sous ce pli. Cette note est écrite de sa propre main et en anglais de sa façon, fort intelligible pour le peu de temps qu'il est resté parmi nous. Plusieurs circonstances tendent à prêter à cette assertion un véritable caractère d'authenticité; si l'on en peut juger par la description qu'ils font de l'hiver, la contrée que visitaient ces Sué-

dois devait être au sud de la Nouvelle-Angleterre, en supposant du moins que le climat n'ait pas changé depuis cette époque; mais, s'il est vrai (comme Krantz, si je ne me trompe, et quelques autres historiens nous l'apprennent) que les glaces rendent aujourd'hui inhabitable et même inaccessible cet ancien Groënland, jadis si peuplé, il paraîtrait que les hivers presque perpétuels du nord ont gagné vers le sud : s'il en est ainsi, les contrées du nord produisaient peut-être anciennement plus de vins qu'elles n'en pouvaient consommer.

B. Franklin.

LETTRE XII.

A Samuel Danforth, esq.

Londres, 25 juillet 1773.

Mon cher Monsieur,

C'est pour mon cœur un plaisir inexprimable de recevoir une lettre d'un ami de près de cinquante ans, de le voir renaître à la vie dans un fils intéressant. J'espère que la *patente* du jeune homme lui sera aussi avantageuse que son invention doit être agréable au public.

Je vois par les papiers-nouvelles que vous n'avez pas renoncé à l'idée de vous rendre utile à vos concitoyens : c'est me faire honte en quelque sorte,

d'après mes projets de me retirer du monde. Mon exil (1), quelque honorable qu'il soit, m'est devenu de jour en jour plus à charge : je suis depuis si long-temps séparé de ma famille, de mes amis, de ma patrie; et vous, vous jouissez de tous ces biens : vous en jouirez peut-être long-temps encore. Quel plaisir j'aurais à vous revoir, à causer avec vous : il est bien doux assurément de pouvoir, comme nous, revivre mutuellement dans ses enfans, mais je ne saurais me dissimuler qu'il serait préférable de continuer à vivre tout ce même temps par nous-mêmes. Je fonde aussi mes plus chères espérances sur la promesse bienveillante que vous m'avez faite de m'initier aux merveilleux effets de cette *pierre* sans pareille qui guérit de tous les maux, de la vieillesse même; il me sera donc permis de voir en perspective notre Amérique parvenue à un degré glorieux d'élévation, jouir en paix de sa propre liberté, en partager les douceurs avec les nations opprimées qui viendraient chercher un refuge dans son sein : je me fais d'avance une fête de la conversation tout-à-fait gaie que nous aurons à ce sujet avec vingt et plus de nos bons amis dans une centaine d'années d'ici.

Je suis, mon cher Monsieur, pour un âge à venir et pour toujours, avec estime et respect, votre serviteur,

B. Franklin.

---

(1) Franklin était, à cette époque, agent de plusieurs colonies américaines auprès de la Grande-Bretagne.

LETTRE XIII.

A S. A. S. don Gabriel de Bourbon, sur la réception de sa traduction de Salluste.

Philadelphie, 12 decembre 1775.

ILLUSTRE PRINCE,

Je viens de recevoir, par les mains de l'ambassadeur d'Espagne, l'envoi infiniment précieux que Votre Altesse a bien voulu me faire de son excellente traduction de *Salluste* : je la prie d'en agréer mes humbles remercîmens. Je désirerais bien lui pouvoir envoyer quelque production littéraire digne de fixer un moment son attention, mais à peine les Muses ont-elles daigné visiter ces régions lointaines. Présumant que les opérations de notre congrès américain pourraient bien n'être pas sans quelque intérêt pour votre Cour, je prends la liberté d'en adresser une copie à Votre Altesse, et d'y joindre quelques pièces qui seront autant de témoignages des succès dont la Providence vient de nous favoriser. C'est là que vos sages politiques pourront contempler ces premiers pas d'un État qui, naissant à peine, joue déjà sur le grand théâtre du monde un rôle de quelque importance, et prépare de loin de précieux matériaux au génie d'un nouveau Salluste. Je me fais

très-vieux : je ne puis donc espérer de vivre assez long-temps pour voir la fin de tout ceci; mais en portant mes regards vers l'avenir, je crois découvrir en nous-mêmes l'essence d'une grande puissance dont l'intérêt sera de former une alliance solide et durable avec les territoires de l'Espagne qui l'environnent. Unies de la sorte, l'Espagne et l'Amérique pourront non-seulement assurer la paix de leurs peuples, mais aussi repousser les atteintes de toutes les autres nations de l'Europe. Il me paraît donc prudent d'entretenir dès ce moment de part et d'autre une correspondance amicale; elle ne peut que nous devenir par la suite mutuellement avantageuse. Les Américains sont déjà portés de cœur à cet ordre de choses, à cause de l'opinion bien fondée qu'ils ont de l'honneur et de la bonne foi des Espagnols. Je désire que Votre Altesse veuille me pardonner d'avoir osé même concevoir le vœu que je viens d'émettre : si je puis lui devenir, dans cette partie du monde, utile ou agréable en quelque chose, je serai heureux de recevoir ses ordres. J'ai l'honneur d'être, avec vénération, de Votre Altesse Sérénissime le très-humble et très-obéissant serviteur,

B. Franklin.

LETTRE XIV.

PIERRE PHILOSOPHALE. — AFFAIRES D'AMÉRIQUE.

Au docteur Priestley.

Paris, 27 janvier 1777.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu votre excellente lettre de février dernier, mais dans le cours du mois de septembre seulement. Le major Carleton, qui avait bien voulu se charger de me l'acheminer, n'a pu trouver l'occasion de le faire plus tôt. Je suis fort aise d'apprendre que vous poursuiviez le cours de vos intéressantes découvertes. Je m'aperçois que votre ouvrage sur la *fixation de l'air* a beaucoup occupé tous les philosophes de l'Europe, et je remarque avec un plaisir infini que vous jouissez auprès d'eux d'une très-grande considération : je m'intéresse autant à la réputation de mes amis qu'à la mienne.

Vous m'avez dit, en badinant, que vous ne désespériez toujours pas de trouver la *pierre philosophale*. Ah! je vous en prie, dès que vous la tiendrez enfin, ayez bien soin de la perdre encore; car, sur mon honneur, je crois que les hommes sont assez méchans pour ne pas cesser de s'entr'égorger tant qu'il y aura de l'argent *pour payer les bouchers*.

Mais, de toutes les guerres dont j'ai connaissance, celle que nous fait en ce moment l'Angleterre me paraît offrir un caractère encore plus inouï de perversité. Pourquoi nous attaque-t-elle? Parce qu'elle est envieuse de notre liberté, jalouse de notre commerce. S'il m'est permis de penser que le crime doive trouver en lui-même son propre châtiment, le résultat de cette guerre, pour l'Angleterre, sera la perte totale de sa propre liberté, la destruction de son commerce.

Je présume qu'il vous ferait plaisir de savoir quelque chose des affaires de l'Amérique. Selon toute apparence, nous serons beaucoup plus redoutables cette campagne-ci que la précédente; nous serons mieux armés, mieux disciplinés et beaucoup plus fournis de munitions. Lorsque j'étais au camp devant Boston, chacun de nos soldats n'avait pas même de quoi brûler cinq malheureuses amorces; nous faisions même un secret de notre pénurie au peuple. Tout le monde était étonné que notre artillerie jouât un aussi triste rôle: nous ne pouvions l'alimenter alors; mais aujourd'hui nous fabriquons de la poudre en quantité.

J'ai bon espoir que cette guerre se terminera, comme de coutume, à notre avantage, qu'elle entraînera peut-être même la ruine de la Grande-Bretagne, si cette nation ne s'empresse d'y mettre un terme. Un gentilhomme anglais se trouvant ici dernièrement en société avec quelques Français, disait hautement que c'était une vraie folie de la part de la France de ne

point déclarer de suite la guerre. — C'en est une plus grande de la part de l'Angleterre, répliqua l'un d'eux, de ne point faire la paix.

N'ajoutez point foi aux bruits qu'on fait courir de dissensions intérieures chez nous. Jamais peuple n'a été, je vous assure, plus d'accord et plus fortement uni que nous ne le sommes.

B. FRANKLIN.

LETTRE XV.

A mistriss Thompson, à Lille.

Paris, 8 février 1777.

MADAME,

Vous vous empressez beaucoup trop de me donner l'impertinente épithète de *rebelle ;* vous auriez dû attendre au moins l'événement : c'est lui qui nous apprendra si c'est une *rébellion* ou une *révolution.* Ici les dames sont plus polies; elles nous appellent les *insurgens :* c'est le titre qu'elles affectionnent surtout. Je crois, au surplus, que toutes les femmes qui gémissent ou qui ont gémi sous la tyrannie d'un mauvais mari, doivent se connaître en principes révolutionnaires, et se conduire en conséquence.

En me rendant au Canada, ce printemps dernier, je vis la chère mistriss Barrow à New-Yorck. M. Barrow l'avait délaissée depuis deux ou trois mois pour

tenir compagnie au gouverneur Tryon et à d'autres *Torys*, à bord de l'*Asie*, l'un des vaisseaux du Roi, alors en rade; et, pendant tout ce temps, ce vilain homme ne s'était pas rendu une seule fois à terre pour voir sa femme. Sur ces entrefaites, nos troupes se répandaient dans la ville; cette dame se prépara donc à la quitter : en effet, comme sa maison était très-vaste, elle craignait qu'on ne la forçât à loger des officiers chez elle. Au reste, elle paraissait infiniment chagrine et embarrassée, ne sachant trop où diriger ses pas. Je lui conseillai de demeurer tranquille dans sa maison; j'allai trouver les officiers supérieurs qui commandaient alors dans la place, et je les priai de prendre cette dame sous leur protection : ce qu'ils me promirent, et ils ont tenu parole. J'avais déjà rempli pendant quinze jours, au Canada, les fonctions de gouverneur (et assez bien, par parenthèse) : j'y serais peut-être encore aujourd'hui en cette qualité, si vos maudits compatriotes, ennemis de tous les gouvernemens, n'étaient venus m'en chasser les armes à la main. En m'en revenant donc, je trouvai Mme Barrow en tranquille possession de sa maison. Je lui demandai de quelle manière les gens de ma nation s'étaient conduits envers elle : elle me parla dans les termes les plus positifs des attentions délicates qu'on avait eues pour elle, et de la tranquillité dont elle avait joui. En lui exprimant toute la satisfaction que cette nouvelle me faisait éprouver, je lui dis que si les Américains l'avaient maltraitée, je me serais fait *Tory*. Elle me répondit aussitôt,

avec cette gaîté que vous lui connaissez : « En ce cas, j'aurais voulu qu'ils m'eussent maltraitée. » Il faut vous avouer qu'elle est tout aussi folle des *Torys* que vous, et qu'elle peut, avec autant d'inconséquence au moins, m'appeler un *rebelle*. Nous prîmes le thé ensemble, et causâmes amicalement de vous et de nos autres amis les Wilkes, dont elle n'avait point reçu de nouvelles. Mais depuis lors qu'est devenue mistriss Barrow? Je l'ignore : la rue où elle demeurait a été, quelques mois après, presque entièrement livrée aux flammes; mais comme la ville était à cette époque, ainsi qu'elle l'a toujours été depuis, au pouvoir des troupes du Roi, je n'ai pu trouver l'occasion de m'informer si elle avait ou non souffert de l'incendie. Je désire qu'il n'en ait point été ainsi, car, autrement, j'aurais à regretter de l'avoir engagée à rester chez elle.

Je suis fort aise d'apprendre que cette malheureuse, mais digne famille des Wilkes ait entrepris un petit commerce pour chercher à subsister. Dieu la bénisse et la rende plus heureuse!!! Je suis enchanté des bonnes fortunes de M. Cheap et du docteur H**. — Apprenez, je vous prie, si vous ne le savez pas encore, à vous réjouir des plaisirs de votre prochain, à vous rendre heureuse de son bonheur, quand même personne ne prendrait part au vôtre. Peut-être alors ne vous fatiguerez-vous plus si vite des différentes positions où le sort pourra vous placer, ne serez-vous plus si empressée d'aller et venir sans cesse pour vous affranchir de l'ennui qui vous dé-

vore. Je crois que vous avez deviné la véritable cause de l'ennui que vous éprouvez à Saint-Omer : c'est que vous êtes un peu trop dissipée ; voilà l'effet de l'oisiveté, de votre existence du grand monde. Un petit séjour à Bridewell, un seul mois de travaux forcés au pain et à l'eau, vous rendraient l'appétit et la santé ; j'ajoute qu'il n'y aurait point ensuite d'autre situation de la vie dont vous ne fussiez parfaitement contente. Je vous prescris ce régime, ma chère, de bien bon cœur, et ne vous demande rien pour l'ordonnance; mais permettez-moi de vous dire qui si vous n'êtes pas plus rangée, ni Lille ni Bruxelles ne vous plairont. Je ne connais le prix de l'existence dans aucune de ces deux villes; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'une femme, seule comme vous êtes, pourrait, en économisant, vivre très-bien partout avec 200 liv. sterlings (4,800 fr.) de rente, et moi par-dessus le marché. Cependant gardez-vous de prendre la chose au sérieux, et de m'inviter à aller vivre avec vous : car mon poste est ici ; votre proposition ne pourrait me convenir, et je ne sais si j'aurais le courage de vous refuser. Présentez mes respects à Mmes Payne et Heathcoat, quoique je n'aie pas l'honneur de les connaître; cependant, puisque vous me dites qu'elles sont dévouées à la cause américaine, il faut que ce soient des femmes d'esprit. Je sais que vous désireriez me voir; mais, comme cela ne se peut pas, je vais vous donner une juste idée de ma personne. Figurez-vous d'abord que je suis aussi gai, aussi robuste, aussi bien portant qu'autrefois, seu-

lement un peu vieilli ; je me mets le plus simplement du monde ; mes cheveux sont gris, longs, clair-semés ; ils se dérobent presque entièrement sous un beau bonnet fourré qui compose toute ma coiffure, et descend, sur mon front, presque jusqu'à mes lunettes. Concevez-vous quelle figure je dois faire parmi ces belles têtes poudrées de Paris ? Je voudrais, pour beaucoup, que toutes les dames et tous les hommes, en France, eussent seulement la bonté d'adopter ma mode, de se coiffer comme je le fais, de congédier leurs *friseurs*, et de me compter, à moi, la moitié des sommes qu'ils paient à ces messieurs : vous voyez que ce ne serait pas trop exiger du beau monde ; je tiendrais alors un registre de tous ces *friseurs*, qui sont au nombre de cent mille au moins ; avec mon argent, je les emmenerais avec moi en Angleterre. Mais, pourquoi faire ? direz-vous. Pour prendre soin des têtes de vos ministres, de vos conseillers privés qui, si je ne me trompe, sont en ce moment *un peu dérangées*. Adieu, petite folle ; croyez-moi toujours votre affectionné serviteur,

B. FRANKLIN.

P. S. Ne soyez pas fière de la longueur de ma lettre. Un accès de goutte, qui me retient chez moi depuis cinq jours, et me fait refuser ma porte à tout le monde, me laisse le loisir de vous écrire ces bagatelles : autrement ma lettre eût été plus courte.

LETTRE XVI.

Au docteur Cooper, à Boston.

Paris, 1er mai 1777.

Je vous remercie de vos obligeantes félicitations sur mon heureuse arrivée en cette ville, et des bons souhaits que vous m'adressez. Je suis, ainsi que vous le supposez, traité ici avec beaucoup de civilité et de respect par toutes les classes de la société ; mais je suis plus satisfait encore de m'apercevoir que ma présence à Paris est de quelque utilité pour notre pays : je ne saurais, pour le moment, vous en dire davantage.

Je me réjouis avec vous de l'heureux changement qu'ont éprouvé cet hiver les affaires de l'Amérique : j'espère que nous obtiendrons le même succès pendant tout l'été. Nos ennemis se trouvent en mécompte sur le nombre de forces additionnelles qu'ils se proposaient de faire passer à leurs troupes : tout ce qu'ils ont pu rassembler sera suffisant à peine pour porter leur armée à l'état même où elle se trouvait dès l'ouverture de la campagne, et j'espère que la nôtre sera pour le moins aussi nombreuse, mieux équipée, mieux habillée qu'elle ne l'a été jusqu'a présent.

Toute l'Europe se déclare en faveur de notre cause; je veux dire qu'elle applaudit à nos efforts,

que ses vœux nous accompagnent. Les hommes qui vivent sous le joug du pouvoir arbitraire, n'en approuvent et n'en désirent pas moins la liberté : ils désespèrent presque de la voir jamais rétablie en Europe; ils lisent avec avidité les extraits de la constitution de chacune de nos colonies; partout on rencontre tant de personnes qui parlent de se rendre en Amérique, avec leurs familles et leurs fortunes, dès que la paix et notre indépendance seront assurées, que l'on croit généralement que nous serons redevables aux émigrations de l'Europe d'un accroissement considérable de forces, de richesses, de puissance et d'industrie. Pour diminuer le nombre de ces émigrations ou même les prévenir, il faudra que les différentes tyrannies qui asservissent l'Europe rabattent de leurs prétentions, qu'elles accordent plus de liberté aux peuples : il suit de là qu'on remarque assez généralement que notre cause est la cause de tout le genre humain, et, qu'en défendant notre liberté, nous combattons pour la sienne. C'est une tâche glorieuse que nous a assignée la Providence, en nous donnant probablement aussi la force et le courage nécessaires pour la remplir, et en se proposant sans doute de la couronner enfin du plus heureux succès.

Je suis toujours, mon cher ami, votre très-affectionné,

B. Franklin.

LETTRE XVII.

A M. Winthrop, à Boston.

Paris, 1er mai 1777.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu votre obligeante lettre du 28 février : elle m'a fait grand plaisir. J'ai envoyé au Dr Price la lettre qui lui était destinée; il se portait encore bien il y a quelque temps, mais ses amis craignaient pour lui quelque acte arbitraire de la part du Gouvernement, en raison des excellens écrits qu'il a publiés en faveur de la liberté. Je voudrais que tous les amis de la liberté et de l'humanité sortissent de ce séjour de corruption, et l'abandonnassent à son malheureux sort.

Les habitans de ce pays-ci sont presque tous disposés en notre faveur. Le Gouvernement a ses raisons pour chercher à éviter une guerre; mais, en même temps, il s'y prépare secrètement, et, de jour en jour, avec plus d'activité, et l'Espagne agit de concert avec la France. En attendant, l'Amérique jouit du produit de toutes les prises qu'elle a faites sur le commerce britannique : cette spéculation ne laisse pas que d'avoir ses avantages; car, en encourageant la course, elle accroît le nombre de ses marins, et, par ce moyen, augmente ses forces navales.

La conduite de ceux d'entre les princes d'Allemagne qui ont vendu le sang de leurs sujets, leur a mérité le mépris et la haine de toute l'Europe. Par exemple, les recrues du prince d'Anspach se sont révoltées : elles ont refusé de marcher. Ce prince a donc été forcé de les faire désarmer et enchaîner, et de les conduire lui-même de la sorte, jusqu'au bord de la mer, à la tête de ses gardes. A son retour, la populace de toutes les villes de la Hollande, par lesquelles il a passé, l'a hué publiquement, en lui prodiguant les épithètes les plus outrageantes. Le roi de Prusse a trouvé plaisant d'obliger ces princes à lui tenir compte, par chaque tête d'homme qu'ils conduisent ainsi à travers ses États, du même droit qu'ils ont coutume de lui payer pour leurs bestiaux, puisqu'ils les avaient en effet vendus sur le même pied. Cette mesure bizarre a été généralement approuvée; elle attache le sceau de la réprobation à la conduite de ces tyrans. Je vous envoie ci-inclus une des nombreuses satires qu'on a publiées à cette occasion.

Je vous souhaite toutes sortes de prospérités, ainsi qu'à mon cher pays, où j'espère bien passer mes dernières années et laisser mes cendres.

Je suis toujours votre très-affectionné,

B. Franklin.

LETTRE XVIII.

A M. Cushing, à Boston.

Paris, 1er mai 1777.

MONSIEUR,

Je vous remercie de vos obligeantes félicitations sur mon arrivée en cette ville : je serai charmé d'apprendre que nos négociations en deçà des mers sont d'une utilité réelle pour notre patrie.

La nouvelle générale est ici que toute l'Europe s'arme et se prépare à la guerre, comme si elle devait avoir bientôt lieu : cependant la plupart des Cabinets ont des raisons pour chercher à l'éviter, au moins encore pendant quelques mois.

Nos ennemis ne seront pas en état d'envoyer contre nous des forces aussi considérables qu'ils se l'étaient d'abord imaginé; ils n'ont pu se procurer que fort peu d'Allemands, et, dans leur propre pays, le recrutement et la presse ne marchent que très-lentement. Ils nous menacent cependant; ils annoncent que lord Howe bombardera Boston cet été, que Burgoyne détruira la Providence et ravagera le Connecticut avec les troupes du Canada, tandis que Howe marchera sur Philadelphie. Très-certainement ils nous feront autant de mal qu'ils le pourront; mais le courage et la bravoure de nos compatriotes sau-

ront, avec l'aide de Dieu, faire échouer une partie de leurs sinistres desseins. Les Anglais ouvriront la campagne, animés par la rage et le désespoir : car c'est sur une réussite que se fonde absolument leur projet de nous anéantir. Mais que son attente soit trompée; les personnes les plus éclairées de la nation se persuadent que le Gouvernement anglais ne sera plus en état d'entreprendre une nouvelle guerre.

B. Franklin.

LETTRE XIX.

A M. Thomas Viny, Tenterden, Kent.

Passy, 4 mai 1779.

Votre obligeante lettre m'a fait le plus grand plaisir : elle m'apprend que je possède encore un ami bienfaisant, hospitalier, et que le temps n'a point altéré son amitié pour moi.

Nous avons eu une terrible lutte à soutenir, mais le Tout-Puissant a fait triompher la cause de la justice. Qu'il daigne achever aujourd'hui son ouvrage, consolider la liberté du Nouveau-Monde, comme le futur asile de ceux des peuples de l'Ancien, qui mériteront d'y être admis! Un grand nombre de familles respectables et opulentes de ce continent se disposent à s'y retirer tout aussitôt que la paix aura rendu les passages plus sûrs : je joins de tout mon

cœur mes prières aux vôtres, pour que cette paix nous soit accordée le plus tôt possible. Je regarde en effet la guerre comme une invention détestable, et je souffre infiniment des maux et des malheurs qu'elle occasione à beaucoup de personnes : ma seule consolation est d'avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour l'empêcher.

Lorsque tous nos troubles seront terminés, si le peu d'existence qui me reste me permet de retourner dans ma patrie, quel plaisir j'aurai d'y revoir mon vieil ami entouré de ses enfans! J'espère que nous trouverons alors, pour nous tous, un assez grand nombre de figuiers, sous lesquels nous pourrons aller nous asseoir et converser ensemble, au sein de la paix et de l'abondance, jouissant d'un bon gouvernement, de bonnes lois, et d'une liberté sans laquelle les hommes perdent la moitié de leur valeur.

Je suis, mon cher ami, votre, etc.

B. Franklin.



LETTRE XX.

A mistriss Wright (1), *à Londres.*

Passy, 4 mai 1779.

MA CHÈRE DAME,

J'ai reçu votre aimable lettre du 14 mars dernier. Si vous persistez daus votre intention de retourner en Amérique en passant par la France, je vous ren-

(1) Mistriss Mehetabel Wright, nièce du célèbre John Wesley, naquit à Philadelphie, où ses parens s'étaient fixés de bonne heure Elle possédait l'art de modeler en cire. Pendant la guerre de l'Amérique, elle sut tirer un très-grand parti de son talent en faveur de son pays. Elle se rendit en Angleterre, sous le prétexte de faire voir ses ouvrages. Son art la mettait en relation avec un grand nombre de personnes; elle se procurait ainsi beaucoup de renseignemens importans qu'elle communiquait, soit à Franklin, soit à d'autres Américains, avec lesquels elle entretenait une correspondance suivie. Qu'on nommât un général, qu'on conçût l'idée d'équiper une escadre, la bonne dame trouvait toujours le moyen de s'introduire dans les sociétés où elle savait obtenir des informations. Ainsi donc, sans éveiller le moindre soupçon, elle parvenait à instruire ses correspondans du dehors du nombre exact des troupes anglaises, du lieu de leur destination. Il fut même un temps où elle était reçue fréquemment à *Buckingham House.* On assure qu'elle avait coutume de dire très-franchement sa façon de penser à Leurs Majestés,

drai très-certainement tous les petits services qui seront en mon pouvoir; mais on éprouve aujourd'hui, dans ce pays-ci, tant de difficultés pour se procurer des passages sûrs, principalement pour une femme, que je crois devoir vous conseiller de différer votre voyage jusqu'à ce que les temps soient devenus plus calmes, les communications plus fréquentes.

Quant au projet que vous avez d'exercer votre art en cette ville, je ne sais pas trop si son issue répondrait à votre attente. On compte déjà deux ou trois personnes ici qui professent le même art, et qui font voir leurs ouvrages sur les boulevarts ; mais ce n'est pas l'usage, pour les personnes de qualité, de se faire représenter par ces artistes; et, à Paris, les loyers et la nourriture sont fort chers.

J'ai pensé que l'amitié exigeait que je vous fisse connaître ces diverses particularités; après quoi vous en agirez comme vous le jugerez à propos.

Je suis, etc.

B. Franklin.

P. S. écrit dans l'enveloppe de la précédente.

Mon petit-fils qui était, si vous vous en souvenez, un

---

qui s'amusaient beaucoup de son originalité. L'illustre lord Chatam l'honora quelquefois de ses visites : elle fit son buste en cire, que l'on voit encore à l'abbaye de *Westminster*. Mistriss Wright mourut en février 1786, dans un âge fort avancé.

petit garçon assez pétulant, lorsqu'il allait à l'école, et dont je me suis servi pour vous écrire la lettre incluse, m'a beaucoup amusé par ses réflexions. Il dit que vos figures ne sauraient s'emballer sans courir le risque d'être endommagées par tout ce qu'on mettrait dans les caisses pour les empêcher de remuer; il pense donc qu'il vous conviendrait mieux de les placer deux à deux dans des chaises de poste : à la vérité, cela ferait un assez long cortége sur la route, et semblable transport deviendrait fort coûteux : oui ; mais comme vos figures ne feront aucune consommation dans les auberges, vous pourrez aisément supporter cette première dépense ; ainsi elles arrivent à Douvres. Mais, dit mon petit-fils, ces figures sont d'un naturel à s'y méprendre; le maître du paquebot ne voudra donc pas les recevoir sans passeports. En conséquence, il croit que vous feriez fort bien, avant de quitter Londres, d'aller leur en prendre dans les bureaux du ministre : ils ne vous coûteront chacun que le modique prix de deux guinées et six pences, que vous paierez sans murmurer, bien convaincue que cet argent ne sera jamais employé contre votre pays. Il faudra en outre, ajoute-t-il, cinq ou six grandes diligences françaises, en osier, pour les conduire de Calais à Paris, et enfin un bâtiment bien équipé pour les transporter en Amérique, où tout le monde admirera votre clémence envers le lord N—(1), à qui vous avez eu la générosité

(1) Il est très-probable que Franklin a voulu parler ici du

d'accorder un sursis pour le faire déporter, lorsqu'il était en votre pouvoir de le faire pendre ou de l'envoyer aux bateaux de décharge.

LETTRE XXI.

MONNAIE DE CUIVRE POUR LES ÉTATS-UNIS.

A M. Bridgen, à Londres.

Passy, 2 octobre 1779.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 17 septembre dernier; et, depuis lors, vos deux échantillons de cuivre me sont parvenus. Le métal paraît être fort bon, et le prix assez raisonnable; mais je n'ai pas encore reçu les ordres nécessaires pour m'autoriser à en faire l'achat. Il est vrai cependant que nous avons eu l'intention de fabriquer une monnaie de cuivre, qui pût être non seulement utile comme petite monnaie, mais servir encore à d'autres fins. Au lieu de répéter sans cesse, et fort sottement, sur chaque demi-sou, que Georges III est roi d'Angleterre, de France, et d'Irlande, ce que personne n'ignore, nous voulions ins-

lord North, qui était alors à la tête des affaires, et qui avait été le principal moteur de la guerre d'Amérique.

crire d'un côté quelque intéressant proverbe de Salomon, quelque sentence morale, ou quelque précepte de prudence et d'économie dont le souvenir fréquent, puisqu'on les verrait chaque fois qu'on reçoit une pièce de monnaie, pût faire impression sur l'esprit des jeunes gens surtout, et devenir une règle de conduite. Ainsi nous aurions gravé sur les unes : *La crainte de Dieu conduit à la sagesse ;* sur d'autres : *Un sou épargné est un sou gagné ;* sur celles-ci : *Celui qui veut s'enrichir par le travail, doit mettre lui-même la main à l'œuvre ;* sur celles-là : *Aye soin de ta boutique, et ta boutique aura soin de toi ;* sur d'autres enfin : *Celui qui achète des choses dont il n'a pas besoin, sera bientôt forcé de vendre celles qui lui sont nécessaires ;* ou bien : *Se lever et se coucher de bonne heure amène force, sagesse et santé;* et ainsi de suite, jusqu'à ce que nous en eussions recueilli une très-grande quantité. Nous nous étions proposés de faire dessiner et graver sur l'autre face, par les meilleurs artistes de France, une esquisse exacte des différens traits de barbarie que les Anglais ont commis dans la dernière guerre d'Amérique; nous eussions retracé, avec autant de fidélité que des dessins peuvent permettre de le faire, toutes les circonstances abominables de ces cruautés, afin qu'elles laissassent dans l'esprit de la postérité une impression aussi forte, aussi durable que l'empreinte du cuivre. Cette résolution a été toutefois long-temps combattue; mais comme, en dernier lieu, les Anglais ont brûlé plusieurs villes sans dé-

fense dans la province du Connecticut, sous le vain prétexte que le peuple avait tiré sur eux de derrière les maisons, tandis que nous savons pertinemment que la préméditation et les ordres de ces mesures abominables sont venus directement d'Angleterre : il est probable que les têtes américaines n'en seront que plus exaspérées, et que cela pourra vous procurer un grand débit de votre cuivre.

Je vous remercie des souhaits obligeans que vous faites pour ma santé, je vous les retourne de bien bon cœur.

B. Franklin.

LETTRE XXII.

A M. B. Vaughan.

Passy, 9 novembre 1779.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu de vous plusieurs lettres obligeantes, auxquelles je n'ai point exactement répondu; elles m'ont cependant fait grand plaisir, puisque c'est par elles que j'ai su que vous vous portiez bien, ainsi que votre famille, et nos autres amis. J'espère que vous continuerez à m'écrire aussi fréquemment que vous pourrez le faire sans vous gêner.

Je vous remercie des soins infinis que vous avez apportés à l'arrangement de mes papiers, et de la

peine que vous vous êtes donnée pour en surveiller l'édition. Votre amitié pour moi se dévoile à chaque page : si le public veut bien trouver quelque utilité à ces écrits, c'est à vous seul qu'il en aura l'obligation; toutefois, en les relisant, j'ai pris note de quelques fautes d'impression qui en altèrent le sens, et de plusieurs autres petites erreurs, que vous trouverez toutes inscrites sur un carré de papier, avec le titre d'*errata*. Vous êtes plus que personne en état de décider s'il convient mieux de les ajouter aux *errata* déjà imprimés, ou sinon de les réserver pour les rectifier en masse dans une seconde édition, si jamais il en paraît une. Je vous envoie, par cette occasion, une copie plus soignée de mon allégorie contre la persécution.

Si je pouvais rentrer en possession des pièces qui se trouvent entre les mains de mon fils, et de celles qui sont restées parmi mes papiers, en Amérique, je pense que j'aurais de quoi former trois autres volumes semblables, dont une grande partie serait fort intéressante.

Quant au moment favorable pour les publier, sur lequel vous me demandez mon avis, je ne vois aucun motif, aucune donnée même raisonnable, qui puisse m'aider à fonder mon opinion. Il est assez naturel, en raison de son expérience, qu'un libraire sache cela mieux que personne; et je serais d'avis de le laisser entièrement maître d'agir, à cet égard, comme bon lui semblerait.

Je ne suis point l'auteur de la brochure dont vous

parlez : je ne la connais même pas. Je suppose qu'elle est la même que celle qui m'a déjà valu semblables complimens de la part du docteur Priestley; elle était intitulée : *Dissertation sur le libre arbitre et sur la fatalité, sur le plaisir et sur la peine ;* elle portait pour épigraphe les vers suivans :

> Whatever is, is right. But purblind man,
> Sees but a part o'the chain, the nearest link :
> His eye not carrying to that equal beam
> That poises all above (1).
>
> DRYDEN.

Londres : Imprimé MDCCXXV.

Je vous renvoie les manuscrits que vous avez eu la bonté de me faire passer : je suis fâché que vous n'en ayez pas d'autres copies, et j'espère que celles-ci vous parviendront heureusement. Je ne me rappelle pas que le duc de Chartres m'ait montré la lettre dont vous faites mention. J'ai bien reçu la lettre du docteur *Crawfurd,* mais non pas encore votre extrait, que j'attends toujours, ainsi que vous le désirez.

Je vous envoie aussi la *Table économique* de M. Dupont, que je regarde comme une excellente chose, en ce qu'elle contient, d'une manière métho-

---

(1) « Tout ce qui est, est bien; mais la faible vue de l'homme ne voit qu'une partie de la grande chaîne, le premier anneau ; ses yeux ne pénètrent pas jusqu'au point d'où pend la balance impartiale qui, là-haut, pèse toutes choses. »

dique et précise, tous les principes de la nouvelle secte que l'on appelle ici les *Economistes*.

Il m'est impossible de comprendre comment ce pauvre Henley est mort de cette manière : donne-t-on, pour expliquer ce malheur étrange, quelque autre motif que l'égarement de son esprit?

Rappelez-moi au souvenir de toute votre aimable famille, et croyez-moi, avec la plus parfaite estime, mon cher ami, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XXIII.

Au Père Beccaria (1).

Passy, 19 novembre 1779.

J'AVAIS entendu parler, il y a quelque temps, de votre maladie, qui m'affligeait sensiblement; j'ai le

---

(1) Jean-Baptiste Beccaria, religieux, était né à Mondovi. La célébrité qu'il acquit, comme professeur de mathématiques et de physique, d'abord à Palerme, ensuite à Rome, le fit appeler à Turin, où il occupa la chaire de physique expérimentale, et fut employé à la surveillance de quelques jeunes princes de la famille royale. Sa correspondance était recherchée par des hommes de lettres de plusieurs pays ; et il communiqua surtout à Franklin, beaucoup d'observations curieuses sur la physique. Le père Beccaria mourut à Turin, dans un âge avancé, en 1731. Ses Dissertations sur

plaisir infini d'apprendre aujourd'hui par M. Chantel (qui m'a fait l'honneur de me rendre visite) que vous êtes assez bien rétabli pour pouvoir tenter quelques petites excursions à cheval : je prie Dieu que votre convalescence soit aussi prompte que parfaite, et surtout que votre santé se rétablisse de nouveau d'une manière solide. Les sciences perdraient beaucoup trop, si la mort leur ravissait l'un de leurs soutiens les plus zélés, les plus actifs, un savant enfin, si bien en état d'accélérer leurs progrès, d'étendre leurs domaines.

Je me vois ici plongé dans des affaires qui absorbent toute mon attention, et qui m'empêchent de me livrer à ces études qui firent toujours mes plus chères délices ; maintenant, je suis si vieux que j'ose à peine espérer de retrouver encore ce loisir et cette tranquillité si nécessaires pour les recherches philosophiques. J'ai cependant jeté tout récemment sur le papier quelques idées touchant l'aurore boréale : je vous les adresserais, si je ne craignais que vous ne les eussiez déjà lues dans le journal de l'abbé Rozier; s'il en était autrement, je m'en procurerais un exemplaire que je vous enverrais peut-être avec quelques corrections.

Tout ce qui sort de votre plume me fait toujours

---

l'Électricité ont été publiées; mais la plus curieuse de ses productions est un « Essai sur la cause des Orages et des Tempêtes. »

le plus grand plaisir; ainsi donc, si vous avez, depuis peu, fait quelques nouvelles expériences, ou publié des observations sur la physique, je serai très-charmé de les connaître, dès que vous trouverez quelque occasion de me les envoyer.

Je suis, avec la plus haute estime et avec affection, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XXIV.

Au Dr Price, à Londres.

Passy, 6 février 1780.

Je n'ai reçu que fort tard votre agréable lettre du 14 octobre. Le docteur Ingenhousz, chargé de me la remettre, a fait une assez longue pause en Hollande. J'ai envoyé votre incluse à son adresse. Je suis enchanté d'apprendre que vous continuez de jouir d'une bonne santé. Après tous les sarcasmes dont votre personne fut l'objet, toutes les critiques que vos écrits ont essuyées ici, on commence à revenir sur votre compte, à goûter vos conseils qu'on avait d'abord rejetés : vos opinions acquerront de jour en jour plus de poids, jouiront de plus d'estime à mesure qu'on oubliera le passé. Présentez, s'il vous plaît, mes respects bien empressés à cette Société

honnête, sensible et recommandable (1) qui m'a fait si long-temps l'honneur de m'admettre à ses séances intéressantes. Je ne songe jamais aux heures fortunées que j'ai passées avec elles, sans regretter vivement de ne les plus voir revenir. Le docteur Priestley continue, dites-vous, ses expériences avec succès. Nous faisons chaque jour de plus grands progrès dans les sciences naturelles; mais il est, en philosophie, une découverte que je serais bien curieux de voir : c'est celle d'un plan qui obligerait les nations à s'entendre, à vider leurs differens, sans commencer par s'entre-égorger, comme elles font, les unes les autres. Quand les hommes auront-ils assez de raison pour reconnaître les avantages d'une aussi précieuse innovation? Quand demeureront-ils convaincus que les guerres les plus heureuses finissent toujours par accabler de maux ceux qui les entreprirent injustement, et qui s'enorgueillirent d'abord follement de leurs succès, n'en prévoyant pas les suites malheureuses? Tout ce qui doit nous consoler l'un et l'autre, au milieu de cette guerre funeste, c'est d'avoir fait loyalement tout ce qui dépendait de nous pour la prévenir.

Adieu. Croyez-moi, mon cher ami, pour toujours, votre, etc.

B. Franklin.

---

(1) On suppose que Franklin veut parler ici de la société qui se rassemble au *London Coffee-House*.

LETTRE XXV.

PHYSIQUE.

Au docteur Priestley.

Passy, 8 février 1780.

Mon cher Monsieur,

Je ne reçois qu'à l'instant votre lettre du 27 septembre; la personne chargée de me la remettre s'est arrêtée fort long-temps en Hollande. Je me réjouis toujours d'apprendre que vous poursuiviez sans relâche et avec un égal succès vos recherches et vos expériences sur la physique. Les progrès rapides que fait aujourd'hui la science me mettent quelquefois dansle cas de regretter d'être né si tôt. Il est impossible de se faire une idée du point de perfection auquel elle sera portée dans mille ans d'ici, et alors de la supériorité de l'homme sur la matière. Nous aurons peut-être appris à dégager de leur poids des masses énormes, à leur donner une légèreté telle qu'on les puisse mouvoir et transporter avec la plus grande facilité; l'agriculteur verra peut-être diminuer ses peines, doubler ses produits; on sera parvenu à prévenir ou à guérir toutes sortes de maladies (sans excepter même la vieillesse) par des remèdes aussi prompts qu'efficaces; peut-être enfin pourrons-nous prolon-

ger à volonté notre existence jusque par delà même la fin du monde. Si la philosophie marchait d'un pas si rapide vers sa perfection, que les hommes cesseraient bien vite de se traiter réciproquement comme de vrais loups-garous, qu'ils se feraient une toute autre idée de ce qu'ils veulent bien appeler aujourd'hui assez improprement humanité !

Je suis fort aise que mes petites réflexions sur l'*aurore boréale* aient été goûtées; si elles peuvent donner lieu à de nouvelles recherches, et conduire ainsi à un système plus juste encore, je n'aurai pas tout-à-fait perdu mon temps.

Je suis, avec la plus parfaite estime, mon cher monsieur, votre, etc.

B. F.

Post-Scriptum inclus dans la précédente, mais servant de réponse à une autre lettre du docteur Priestley.

J'ai sérieusement réfléchi à la position de votre protégé. Je crois qu'à l'aide de mon *algèbre morale* il pourrait, mieux que personne, se constituer juge dans sa propre cause. Mais, puisqu'on paraît attacher un si grand prix à mon opinion, je la ferai connaître, pour en finir, quelque désagréable que soit pour moi cette tâche; au moins cessera-t-on de me tourmenter. Qu'on ne s'attende pas que je donnerai la moindre des raisons pour motiver *la séparation* (1);

(1) Le texte de cette lettre est, en cet endroit, tout aussi

en gardant le silence sur ce point, je suis bien sûr de n'offenser personne. Les intérêts de l'amitié n'en souffriront pas; on en pourra faire encore valoir les droits dans une autre circonstance.

Toutes les positions de la vie ont leurs inconvéniens; nous sentons toujours bien ceux du moment, mais nous ne prévoyons pas ceux de l'avenir. Qu'en résulte-t-il? Nous nous donnons quelquefois beaucoup de peine pour changer de position, nous n'y gagnons rien, et plus souvent nous y perdons. Je me rappelle que, dans ma jeunesse, je me trouvai un jour à bord d'un petit sloop qui descendait la Delaware. Le vent était si bas que nous fûmes obligés, lorsque la marée ne nous porta plus, de jeter l'ancre en attendant le frais. Les rayons brûlans du soleil dardaient sur le vaisseau; tous les passagers m'étaient étrangers, leur société ne me plaisait pas. Je crus en ce moment apercevoir, près du rivage, une prairie verdoyante, au milieu de laquelle s'élevait un bel arbre touffu. Soudain je conçus l'idée d'aller jouir de son ombrage, d'y passer à lire les momens les plus agréables, jusqu'au prochain retour de la marée : je priai donc le capitaine de me faire conduire à terre. A peine débarqué, je reconnus que la presque totalité de ma prairie verdoyante n'était qu'un marais fangeux : néanmoins j'essayai de le traverser, pour

---

énigmatique que ma traduction. — De quelle séparation Franklin prétend-il parler?

parvenir jusqu'à l'arbre tant désiré; hélas! j'enfonçai dans la boue jusqu'aux genoux. Néanmoins, plein de persévérance, je m'assis au pied de mon arbre. Cinq minutes ne s'étaient pas encore écoulées, que mille insectes malfaisans vinrent fondre sur moi, attaquant à la fois mes jambes, mes bras, ma figure, au point qu'il me fut impossible de continuer ma lecture, et de tenir même en place; de sorte que je regagnai précipitamment le rivage en appelant pour qu'on vînt me chercher, et qu'on me ramenât à bord du sloop. Ainsi je me vis forcé d'endurer cette chaleur à laquelle j'avais désiré me soustraire, et je fus, de plus, exposé aux ris moqueurs de toute la compagnie. J'ai remarqué depuis que, dans les affaires de la vie, on se trouve assez souvent dans des cas précisément semblables au mien.

J'avais bien jeté les yeux sur un collége en Amérique : cela lui conviendrait parfaitement; personne n'est, en effet, plus capable de se rendre utile à ses concitoyens, en faisant l'éducation de la jeunesse; mais une pareille carrière a peut-être aussi ses inconvéniens; et puis faudrait-il d'abord, pour se trouver à même de la parcourir, entreprendre un voyage trop dangereux pour une famille dans les circonstances où nous nous trouvons; enfin, perdre en premiers essais un temps qu'on utiliserait de toute autre manière.,

---

LETTRE XXVI.

LE MARQUIS DE LA FAYETTE. — INVITATION A VENIR EN EUROPE.

Au général Washington.

Je n'ai reçu que dernièrement la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, pour me recommander le marquis de La Fayette; sa modestie la lui avait fait garder jusqu'à ce jour entre ses mains. Nous avions cependant fait connaissance ensemble depuis l'époque de son arrivée à Paris. L'intérêt qu'il prend à la gloire de notre pays, l'activité qu'il met ici dans nos affaires, l'attachement inviolable qu'il témoigne pour notre cause et pour votre personne, m'ont naturellement inspiré pour lui la même estime, la même considération qu'aurait fait votre lettre, s'il me l'eût remise en arrivant à Paris.

Si nous pouvions, après une ou deux nouvelles campagnes, jouir enfin d'une paix qui nous laissât quelques instans de loisir, je serais heureux de voir Votre Excellence en Europe, de l'accompagner même, pour peu que l'âge et mes forces me le permissent, dans la visite qu'elle ferait de quelques-uns des royaumes les plus anciens et les plus célèbres de cette partie du monde: elle y jouirait de la noble réputation qu'elle s'est acquise dans sa patrie. Cette noire jalou-

sie des compatriotes, cette sombre envie des contemporains, qui toujours poursuit, de son vivant, le vrai mérite, pour l'écraser, n'oserait tenter d'obscurcir une gloire qui brille de tout son éclat. Vous sauriez ici ce que dira la postérité de Washington : car mille lieues font à peu près l'effet de mille années. La faible voix de toutes ces passions du moment ne saurait franchir l'immensité ni du temps ni de l'espace. Quant à présent, je jouis assez fréquemment, pour vous, du plaisir d'entendre de vieux généraux français, qui étudient les cartes d'Amérique, et suivent sur elles la marche de vos opérations, parler avec le plus grand enthousiasme de vos exploits, et s'accorder tous pour vous décerner le titre de l'un des plus grands capitaines du siècle.

Bientôt il me faudra quitter cette scène du monde; mais vous vivrez pour voir nos belles contrées florissantes; et elles le seront, tout aussitôt que les fléaux de la guerre cesseront de les désoler. Ainsi vous remarquez un champ de blés naissans qu'un soleil ardent décolorait, que détruisait une longue sécheresse; devenus soudain le jouet des vents, frappés tour-à-tour de la pluie, de la grêle, de la foudre, ces blés semblent menacés d'une destruction totale; mais la tempête a cessé, ils retrouvent leur fraîcheur avec la vie, ils croissent avec une double vigueur, et charment, non seulement l'œil du laboureur, mais aussi celui des voyageurs.

Je fais les vœux les plus sincères pour votre santé, votre gloire et votre prospérité; et je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE XXVII.

A Miss Georgiana Shipley (1).

Passy, 8 octobre 1780.

Il y a bien long-temps, ma chère amie, que je n'ai reçu de vos nouvelles : mais c'est ma faute ; je n'ai point été du tout exact à vous répondre. Les gens qui aiment à recevoir des lettres doivent écrire à leur tour. Je voudrais pouvoir vous promettre de me corriger ; mais indépendamment d'une certaine indolence qui s'accroît avec l'âge, je suis accablé d'une multitude d'affaires qui ne me forcent que trop réellement, sinon à oublier entièrement, du moins à négliger beaucoup mes propres plaisirs.

Votre traduction de différentes odes d'Horace me paraît excellente, autant que je puis me connaître en traduction et en poésie. L'ode *Quò, quò, scelesti, ruitis* (2) fait tellement allusion aux temps où nous sommes, qu'on pourrait en regarder la conclusion comme une véritable prophétie (3) ; et je crois, entre

(1) Fille du docteur Shipley, évêque de Saint-Asaph.

(2) Ode VII, *ad Populum romanum* (Epodon liber).

(3) . . . . *Acerba fata Romanos agunt,*
Scelusque fraternæ necis ;
Ut immerentis fluxit in terram Remi
Sacer nepotibus cruor.

nous, qu'il y a, pour le moins, à craindre qu'elle ne s'accomplisse un jour. Je suis malheureusement ennemi du peuple anglais, cependant je trouve qu'on n'a que trop répandu son sang; je désire que celui qui coule encore dans ses veines doive sa conservation aux bienfaits d'une paix éternelle.

Voilà bien long-temps que je n'ai entendu parler du *bon évêque*. (Il est étrange qu'une épithète aussi simple suffise pour distinguer un membre de cette sainte corporation.) Donnez-moi de ses nouvelles. Je me suis assez souvent flatté de l'espoir de posséder le portrait de l'ami le plus cher et le plus respectable, et de devoir cette jouissance à votre joli pinceau. Depuis une éternité l'on m'assure que ce portrait est en route; mais non seulement il ne m'est pas encore arrivé, mais je ne puis savoir même ce qu'il est devenu.

Après l'aveu naïf que je viens de vous faire de mon indolence, vous serez bien convaincue que je ne pouvais laisser échapper une aussi belle occasion de vous écrire quelques lignes, de vous renouveler les vœux bien tendres que je fais pour votre bonheur et pour celui de votre aimable et chère famille, dans la douce intimité de laquelle j'ai passé des heures si fortunées. M. *Jones* m'assure qu'il se fera un vrai plaisir de vous remettre ma lettre; c'est ce dont je ne doute nullement. Il m'apprend que vous venez d'ajouter à tous vos talens aimables, au dessin, à la musique, à la peinture, à la poésie, aux langues anciennes, la connaissance du *jeu d'échecs;* ainsi vous

voilà, comme disent les Français, *remplie de talens*. Puissent tant de trésors échoir, avec votre jolie personne, en partage à un homme qui les sache apprécier, et surtout qui vous aime autant que moi !

Adieu.

B. FRANKLIN.

LETTRE XXVIII.

PARLEMENT D'ANGLETERRE. — PERSÉCUTIONS RELIGIEUSES.

Au docteur Price.

Passy, 9 octobre 1780.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai eu la double satisfaction d'apprendre, par vos deux amis et par votre lettre, que vous jouissez d'une bonne santé; puisse le Ciel vous la conserver, tant pour votre intérêt que pour le bien de l'humanité! Je vous remercie de la seconde édition de votre excellente brochure. J'acheminerai à M. Dana l'exemplaire que vous lui envoyez : ce monsieur est en Hollande. Je désirerais bien voir le morceau que vous avez écrit sur la tolérance. Je n'espère pas que votre nouveau Parlement soit ou plus sage, ou plus délicat que le dernier. Toutes les tentatives que l'on fait pour s'en procurer un de cette espèce, par le

moyen des bills de place, me paraissent aussi impraticables qu'inutiles. Le seul remède, selon moi, serait de supprimer les honoraires de toutes les places, et de rendre le Roi assez pauvre pour ne pouvoir donner ni cadeaux ni pensions. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi (et ce ne peut être que le résultat d'une révolution), votre pays ne cessera d'être en proie au pillage, de se voir contraint à subvenir, par des taxes, aux déprédations mêmes de ses spoliateurs. La liberté et la vertu s'unissent donc pour vous crier : « Mon peuple, affranchis-toi de ces honteux liens. » Je suis entièrement de votre avis, quant aux persécutions religieuses. Mais, quoique les Massachusets ne les aient pas encore tout-à-fait abolies dans leur nouvelle constitution, cependant si nous nous rappelons ce qu'était ce peuple il y a cent ans, nous conviendrons qu'il a fait des pas plus rapides que nous vers l'indépendance d'opinions en matières religieuses. Nous ne pouvons douter qu'il ne tende encore davantage à se perfectionner, quand il aura, dans quelques années d'ici, fait un nouvel examen de sa constitution. Si les prêtres chrétiens avaient continué de prêcher l'Évangile comme firent jadis Jésus-Christ et ses Disciples, ou comme font encore les Quakers aujourd'hui, sans exiger de salaire, je suis persuadé que ces persécutions n'auraient pas eu lieu. On les imagina bien moins dans le véritable intérêt de la religion, que dans des vues sordides. Qu'une religion soit bonne, elle se soutiendra d'elle-même; qu'elle ne puisse se soutenir, ou que Dieu daigne si peu la pro-

téger, que les hommes qui la professent soient forcés de recourir à l'autorité civile, c'est une preuve, je crois, qu'elle ne vaut rien. Je pourrais bien divaguer tant soit peu, si je me plongeais davantage dans les profondeurs de la théologie; je ne vous parlerai point non plus politique; je vous ferai pareillement grâce de nouvelles qui sont presque douteuses. Je me contenterai de vous témoigner le désir de vous embrasser encore une fois, et de jouir en paix de votre société, au milieu de nos bons et vertueux amis de Londres. Adieu.

B. Franklin.

LETTRE XXIX.

VISITE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

A Mme Helvétius (1).

Passy, 1781.

Chagriné de votre résolution prononcée si positivement, hier au soir, de rester seule, pendant la vie, en l'honneur de votre cher mari, je me retirai chez moi; et, tombé sur mon lit, je me croyais mort, et me trouvais dans les Champs-Élysées.

On m'a demandé si j'avais envie de voir quelques

---

(1) Cette lettre a été écrite en français par Franklin.

personnages particuliers. — Menez-moi chez les philosophes. — Il y en a deux qui demeurent ici près, dans ce jardin : ils sont de très-bons voisins, et très-amis l'un de l'autre. — Qui sont-ils? — Socrate et Helvétius. — Je les estime prodigieusement tous deux : mais faites-moi voir premièrement Helvétius, parce que j'entends un peu le français, et pas un mot de grec. Il m'a reçu avec beaucoup de courtoisie; m'ayant connu, disait-il, de réputation, il y a quelque temps; et m'a demandé mille choses sur la guerre et sur l'état présent de la religion, de la liberté, et du Gouvernement en France.

Vous ne me demandez donc rien de votre chère amie, Mme Helvétius? et cependant elle vous aime encore excessivement, et il n'y a qu'une heure que j'étais chez elle. — Ah! dit-il, vous me faites souvenir de mon ancienne félicité; mais il faut l'oublier, pour être heureux ici. Pendant plusieurs années je n'ai pensé qu'à elle; enfin je suis consolé. J'ai pris une autre femme, la plus semblable à elle que j'aye pu trouver : elle n'est pas, il est vrai, tout-à-fait si belle; mais elle a autant de bon sens et d'esprit, et elle m'aime infiniment. Son étude continuelle est de me plaire; et elle est sortie actuellement pour chercher le meilleur nectar, la meilleure ambroisie, et me régaler ce soir. Restez chez moi, et vous la verrez. — J'aperçois, disais-je, que votre ancienne amie est plus fidèle que vous; car plusieurs bons partis lui ont été offerts, et elle les a refusés tous. Je vous confesse que je l'ai aimée, moi, à la folie; mais elle a

été dure à mon égard, et m'a rejeté absolument pour l'amour de vous. — Je plains, dit-il, votre malheur, car vraiment c'est une belle et bonne femme, et bien aimable. Mais l'abbé Lar... et l'abbé M... ne sont-ils pas encore quelquefois chez elle? — Oui, assurément, car elle n'a pas perdu un seul de vos amis. — Si vous aviez engagé l'abbé M..., avec du café à la crême, à parler pour vous, peut-être auriez-vous réussi; car c'est un raisonneur subtil comme Jean Scott ou saint Thomas. Il met ses argumens en si bon ordre, qu'ils deviennent presque irrésistibles; ou, si l'abbé Lar... avait été gagné par quelque belle édition d'un vieux classique, pour parler contre vous, cela aurait été mieux; car j'ai toujours observé que, quand il conseille quelque chose, elle a un penchant très-fort à faire le contraire.

A ces mots, entre la nouvelle Mme Helvétius avec le nectar. A l'instant je la reconnus pour être Mme Franklin, mon ancienne amie américaine. Je la réclamai; mais elle me dit froidement : « J'ai été « votre bonne femme quarante-neuf années et qua-« tre mois, presqu'un demi-siècle : soyez content « de cela. J'ai formé ici une nouvelle liaison qui du-« rera l'éternité. » Mécontent de ce refus de mon Eurydice, je pris sur-le-champ la résolution de quitter ces ombres ingrates, et de revenir en ce bon monde revoir le soleil et vous. Me voici : vengeons-nous.

B. Franklin.

LETTRE XXX.

LANGAGE INDIEN. — BOUSSOLE.

A M. Court de Gebelin (1), *à Paris.*

Passy, 7 mai 1781.

MON CHER MONSIEUR.

Je suis fort aise que mon petit livre vous ait fait plaisir (2). Il ne me paraît pas destiné à servir de grammaire, c'est plutôt ce que nous appelons en

(1) Antoine Court de Gebelin, né à Nismes, en 1725, d'une famille protestante, fut d'abord ministre protestant aux Cévennes, et plus récemment à Lausanne. Il quitta ses fonctions ecclésiastiques, et se rendit à Paris, où il s'établit, en qualité de professeur de littérature. Une renommée brillante, tant comme antiquaire que comme philologue, et lui valut la place d'administrateur de l'un des Musées de Paris. Cependant sa prédilection outrée pour le magnétisme animal lui fit beaucoup perdre de sa réputation. Il mourut à Paris le 13 mai 1784. L'ouvrage le plus important que nous ayons de lui, est son *Monde primitif.* Un seul trait suffira pour faire connaître la bonté de son cœur : en quittant la Suisse, il abandonna volontairement à sa sœur la majeure partie de son patrimoine, ne se réservant que fort peu de chose pour lui, et n'ayant que son talent pour vivre.

(2) Vocabulaire du langage de l'une des tribus indiennes du nord de l'Amérique.

anglais un livre à épeler (*spelling book*) dont toute la méthode consiste à disposer des mots conformément à leur nombre de syllabes, réunissant ceux d'une syllabe ensemble, ceux de deux et ainsi de suite. Il est bon de faire observer, par exemple, que *Sa-ki-ma* ne sont pas trois mots différens, mais bien un seul mot de trois syllabes. Si l'on n'a point mis de traits d'union entre les syllabes, c'est que l'imprimeur n'en avait point assez. Comme les Indiens n'avaient point de lettres, ils n'avaient pas non plus d'orthographe. La différence qui existe dans la manière d'orthographier des habitans de la Delaware et de la Virginie, ne provient pas toujours d'une diversité de langage; car, des étrangers qui apprennent la langue d'une nation de l'Inde, ne trouvant pas de règles fixes pour l'orthographier, ont la liberté de faire usage en écrivant de tels assemblages de lettres qui leur semblent le plus d'accord avec la prononciation. J'ai déjà observé que nos Européens de différentes nations, qui apprennent une même langue indienne, se font chacun une orthographe à eux, conformément aux sons naturels qu'on donne aux lettres dans leur propre langue. Ainsi les mêmes mots de la langue Mohock, écrits à la fois par trois interprètes, l'un Anglais, l'autre Français, et le troisième Allemand, différeront beaucoup par la manière dont ils seront orthographiés; et il n'est personne qui puisse, ignorant la valeur naturelle des lettres dans la langue de chacun de ces interprètes, parvenir à la prononciation des mots indiens. Le *spelling book* en

question, est probablement écrit par un Allemand.

Vous parlez d'une Bible de Virginie; ce n'est point sans doute la Bible en langue massachusette, traduite par Elliot, et imprimée à la Nouvelle-Angleterre vers le milieu du dernier siècle. Je connais cette Bible, mais je n'ai jamais entendu dire qu'il en existât une en langue virginienne. Au reste, les remarques que vous faites sur la ressemblance d'une grande partie de mots indiens avec ceux de l'ancien monde, sont vraiment très-curieuses. L'inscription que vous supposez phénicienne se trouve, je crois, près de Taunton (et non de Jannston, ainsi que vous l'écrivez.) Il en est question dans les vieilles *Transactions Philosophiques*. Je serais charmé d'avoir votre opinion à cet égard.

La boussole paraît avoir été en usage en Chine, long-temps avant d'être connue en Europe, à moins que nous ne supposions qu'Homère ne l'ait eu en vue quand il fait dire fièrement au prince qui confie ses flottes à Ulysse, qu'elles possédaient un génie, dont la puissance les pouvait diriger au milieu des jours ténébreux, des nuits les plus obscures. Si quelques Phéniciens parvinrent jamais jusqu'en Amérique, je me plais à croire que ce ne fut point à la suite d'une tempête, mais par le fait naturel des voyages longs et périlleux qu'ils entreprenaient. Ils ont dû côtoyer le Danemarck et la Norwege, passer le Groënland, descendre vers le Sud par le Banc de Terre-Neuve, pour arriver à la Nouvelle-Ecosse, et enfin à la Nouvelle-Angleterre; c'est aussi la route qu'ont

suivie sans aucune espèce de doute les Danois quelques siècles avant Colomb.

Notre nouvelle société américaine s'estimera fort heureuse d'entretenir une correspondance avec vous. De mon côté, dès que cela me sera possible, je serai charmé d'assister aux séances de votre société, qui sont, j'en suis sûr, fort intéressantes.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite estime, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XXXI.

A M. Edmond Burke, esq.

Passy, 6 octobre 1781.

MONSIEUR,

J'ai reçu ces jours derniers la lettre amicale du mois d'août que vous avez eu la bonté de m'écrire au sujet du général Burgoyne.

Tant qu'une folle moitié du genre humain continuera de guerroyer, n'ayant pas assez de bon sens pour arranger ses différens à l'amiable, il faudra bien que l'autre moitié plus sage, qui ne peut empêcher ces guerres, fasse tout son possible pour adoucir les calamités qu'elles traînent à leur suite. J'ai toujours eu pour M. Burke une estime infinie, mais le vif intérêt qu'il prend à son ami le rend encore plus res-

pectable à mes yeux. Il ne fait qu'ajouter un nouveau prix à l'honneur que je ressens d'être compté au nombre de ses amis.

Avant la réception de votre lettre, j'ignorais qu'on eût rappelé le général Burgoyne; si l'on a pris une semblable résolution, ce ne peut avoir été que conditionnellement pour le cas où l'offre qu'on a faite de l'échanger contre M. Laurens ne serait point acceptée, et encore dans le but unique de faire sentir plus vivement la nécessité d'un pareil échange.

Je viens de recevoir une copie authentique de l'arrêté qui contient cette offre, et qui m'autorise à la faire. Comme je n'ai point de rapports directs avec vos Ministres, je vous l'envoie incluse (1). Si vous trouvez les moyens de négocier cette affaire, je suis persuadé que vous n'éprouverez qu'une nouvelle satisfaction à rendre un galant homme à ses amis et à sa famille.

Je suis, avec le plus profond respect, monsieur, votre, etc.

B. FRANKLIN.

---

(1) Cette pièce manque.

LETTRE XXXII.

CAPITULATION DU LORD CORNWALLIS.—COMTE DE SÉGUR.

A Son Excellence le général Washington.

Passy, 2 avril 1782.

J'ai reçu l'honneur de votre lettre contenant la capitulation du général Cornwallis. Tout le monde s'accorde à dire que jamais expédition ne fut mieux combinée, mieux exécutée; elle ne fait qu'ajouter à la réputation militaire que vous vous êtes acquise, rendre plus éclatante la gloire dont brille votre nom, et qui l'accompagnera jusqu'à notre postérité la plus reculée. Je n'ai jamais reçu de nouvelle qui m'ait comblé d'une joie plus pure. Hercule enfant vient d'écraser les deux serpens qui l'attaquaient dans son berceau; les travaux de sa vie future répondront à ce premier prodige.

La présente vous sera remise par le comte de Ségur, fils du marquis de Ségur, ministre de la guerre, et votre meilleur ami. Ce n'est pas encore à ce titre que je réclame vos bontés pour ce jeune homme; ses qualités personnelles, son caractère aimable, en un mot, son zèle pour la liberté, lui mériteront votre estime, et lui deviendront, auprès de vous, une

bien meilleure recommandation que toutes celles que j'aurais pu lui donner.

Les Anglais paraissent ne pas savoir comment s'y prendre pour continuer la guerre ou faire la paix avec nous. Au lieu d'entrer directement en arrangement, de mettre fin, par un traité solennel, aux différens dont ils sont eux-mêmes fatigués, ils ont déclaré en plein Parlement qu'il devenait impossible de reconquérir l'Amérique par la voie des armes, injuste de continuer contre elle une guerre offensive; ils ont, en un mot, signalé comme traître à la patrie quiconque voudrait persister dans ce funeste dessein. Conséquemment, s'il reste encore des garnisons à New-York, à Charlestown, elles devront demeurer bien tranquilles; il ne leur est, en effet, permis que de se tenir sur la défensive. Les ministres actuels ne concevant pas ou n'approuvant pas cette manière de faire la paix à demi, ont donné leur démission; mais nous ne sommes pas mieux instruits ici de la composition nouvelle du ministère, que des mesures que va prendre le gouvernement anglais. Il est probable que nous en saurons quelque chose avant que M. de La Fayette ne parte. Nous avons tout à espérer : malgré cela, je crois prudent de n'en pas moins hâter vigoureusement les préparatifs que nous faisons pour une prochaine campagne. Cette nation est sujette à changer d'un jour à l'autre. Quelque humiliée qu'elle soit aujourd'hui, le moindre petit succès dans les Indes occidentales aurait le pouvoir de dissiper ses craintes, de réveiller son insolence natu-

relle, d'interrompre la négociation, et de rallumer la guerre. Nous avons fait ici les plus grands approvisionnemens pour le service de votre armée; nous saisirons la première occasion favorable de vous en faire l'expédition sous bonne escorte.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

B. Franklin.

LETTRE XXXIII.

CONDUITE DES HOMMES. — EXPÉRIENCE DE LAVOISIER EN PRÉSENCE GRAND-DUC DE RUSSIE.

Au docteur Priestley.

Passy, 7 juin 1782.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu votre aimable lettre du 7 avril. Je suis charmé d'apprendre que vous vous portiez bien, et que vous continuiez vos expériences; mais je serais plus heureux encore de pouvoir retrouver, comme jadis, le temps d'étudier avec vous les ouvrages de la nature : j'entends parler de ses créatures inanimées, non pas de ses êtres animés ou *moraux*: plus je fais de découvertes sur les uns, plus je les admire; plus j'acquiers la connaissance des autres et plus j'en suis dégoûté. Les hommes sont, suivant moi, des

espèces de créatures assez mal organisées ; vous les voyez d'ordinaire plus facilement provoqués que réconciliés, plus disposés à se faire mutuellement du tort que des réparations, plus aisément trompés que détrompés, plus enclins à se tuer qu'à se reproduire: ils assemblent, en plein midi et sans rougir, des armées nombreuses pour s'entr'égorger ; et, lorsque enfin ils sont las de carnage, on les entend exagérer le nombre de leurs victimes pour ajouter à leur vaine gloire. Mais cherchent-ils à se reproduire, ils se dérobent à tous les yeux : honteux, en quelque sorte, d'une action si louable, ils s'enveloppent des ténèbres de la nuit, des ombres du mystère. Ce serait un acte méritoire de donner l'existence à son semblable, un crime de la lui arracher, si l'espèce humaine valait en vérité la peine d'être engendrée et conservée; mais c'est ce dont je commence à douter. Je sais que vous n'avez pas de semblables idées, parce que, plein de zèle pour tout ce qui nous intéresse, vous travaillez au salut de nos âmes. Je vais vous apprendre, par un extrait des dernières nouvelles des Indes occidentales, qui ne vous sont peut-être pas encore parvenues, de quel œil nous regardent les Êtres célestes. Un jeune *ange* de distinction descendait, pour la première fois, sur terre; il était chargé de quelque commission. Il choisit donc pour guide un vieil *esprit aérien*. Déjà nos voyageurs planent au-dessus des mers de la Martinique : c'était le jour même du combat terrible entre les flottes de Rodney et de Grasse. Lorsqu'à travers des tourbillons de fumée l'ange eut aperçu

le feu des canons, les ponts couverts des membres déchirés, des cadavres sanglans des morts et des mourans; dès qu'il eut vu les vaisseaux couler bas, brûler ou sauter en l'air, en un mot, tout ce spectacle effrayant de misères, de douleur et de destruction, il se tourna, transporté de colère, vers son guide, et lui cria : « Maudit lourdaud! tu ne sais donc pas ce que tu fais; tu t'es chargé de me conduire sur terre, et tu m'amènes en enfer! — Non, monsieur l'ange, répliqua le guide, je ne me suis pas trompé; c'est ici la terre, et ce sont des hommes que vous voyez. Les diables ne se traitent pas de la sorte; ils ont plus de raison, et surtout plus de ce que ceux-ci appellent fièrement humanité. »

Mais cessons de badiner, mon cher et vieux ami; je vous aime autant et plus que jamais, ainsi que ces bonnes âmes qui se rassemblent au Café de Londres. Une seule chose m'étonne; c'est que tous mes amis d'Angleterre soient devenus d'aussi braves gens au milieu d'une génération si pervertie, si corrompue.

J'ai montré votre lettre à M. le duc de La Rochefoucault, qui pense, ainsi que moi, que les dernières expériences que vous avez faites sont extrêmement curieuses; il m'a transmis, à ce sujet, une note que je vous envoie, en vous priant de faire la réponse qu'il désire.

Hier, le comte du Nord (1) a été visiter l'Acadé-

(1) Grand-duc de Russie, depuis Empereur sous le nom de Paul Ier.

mie des Sciences. On a fait devant lui plusieurs expériences curieuses, et celle entr'autres d'une découverte de Lavoisier, qui tend à prouver qu'on obtient, en soufflant un charbon de bois avec du gaz oxigène, un degré de chaleur inconnu jusqu'ici : en effet, ce savant a fondu, en un instant, du platine sur ce foyer, dont l'effet est plus terrible que celui du miroir ardent.

Adieu. Croyez-moi toujours votre très-affectionné,

B. FRANKLIN.

LETTRE XXXIV.

Au docteur Shipley, évêque de Saint-Asaph (1).

Passy, 10 juin 1782.

MON CHER AMI,

J'ai lu votre lettre avec un plaisir infini. Après un silence si malheureusement prolongé, un seul mot de votre main est devenu pour moi comme l'avant-coureur de ce temps plus heureux où nous causerons li-

---

(1) Jonathan Shipley fut fait, en 1743, chanoine de Winchester; il voyagea, en 1745, avec le duc de Cumberland; il devint, en 1760, doyen de Winchester, et évêque de Saint-Asaph en 1769. Il est auteur de quelques jolis vers sur la mort de la reine Caroline. Il publiait de temps à autre des vers et des sermons. Il mourut en 1788.

brement et sans avoir rien à craindre de la malveillance des hommes.

Je désire bien vivement comme vous une paix fondée sur les principes sacrés de l'humanité. L'espoir de passer encore quelques-uns de mes vieux jours au sein de l'aimable société dont je jouissais à Twyford (1), est un motif particulier qui, joint au vœu de tous mes compatriotes, excite mon enthousiasme et me fait mettre en usage tous les moyens imaginables pour atteindre à cette félicité suprême. J'ai eu mille occasions de réfléchir aux malheurs inséparables d'un état de guerre, au peu d'avantage qui en résulte même pour les nations qui s'en sont tirées avec le plus de succès, et j'ai été à même de me convaincre qu'il n'y avait jamais eu et qu'il n'y aura jamais de bonne guerre, et de mauvaise paix.

Vous me demandez si j'ai conservé du goût pour mes anciennes études.... — oui sans doute; mais je ne puis m'y livrer: d'autres affaires absorbent tout mon temps. J'ai demandé, l'année dernière, au Congrès de me retirer les fonctions publiques que j'exerce ici, de me rappeler auprès de lui, pour qu'il me fût ainsi permis de jouir de quelque peu de repos sur le soir d'une vie consacrée depuis si long-temps aux affaires de ce monde; le Congrès m'a refusé, et je suis forcé de travailler encore.

Vous êtes heureux de vous trouver, en avançant

(1) Maison de campagne de l'évêque.

en âge, au sein d'une famille aimable et chérie. Quatre filles! Quelle richesse! Je n'en ai qu'une moi; et encore me faut-il vivre à mille lieues d'elle! Cruelle nécessité! Je ne ressens que trop la privation de tous ces petits soins qu'une fille aurait pour moi, et je donnerois le monde entier pour en avoir une à mes côtés. Tous vos portraits sont rangés au-dessus de ma cheminée; de cette manière votre image n'est pas seulement dans mon cœur, mais encore sans cesse devant mes yeux.

La cause de la liberté et celle de l'Amérique vous sont toutes deux infiniment redevables. J'aime à croire que vous vivrez assez long-temps pour voir notre pays florissant sous sa nouvelle constitution. Permettez-moi de vous faire part d'un autre espoir que j'ai, c'est que vos amis, puisqu'ils sont maintenant en place, saisiront la première occasion de vous témoigner les égards dus à vos vertus et à votre mérite. Veuillez présenter mes humbles respects à madame Shipley et embrasser pour moi tous nos chers enfans. Je suis avec la vénération la plus sincère, mon cher ami, votre très-affectionné,

B. Franklin.

LETTRE XXXV.

Au docteur Ingenhausz (1)

Passy, 21 juin 1782.

Je suis fâché qu'il se soit élevé quelque mésintelligence entre vous et le docteur; de semblables brouilles sont dues souvent aux indiscrétions que des amis commettent de part et d'autre. Lorsqu'elles en sont venues au point de produire des altercations publiques, la galerie s'amuse aux dépens des joueurs: j'espère donc que vous n'insérerez aucun écrit polémique dans votre édition française, que vous passerez sous silence la conduite imprudente de votre ami, pour continuer vos expériences, faire de précieuses découvertes, étendre le domaine de la science, et vous rendre enfin utile au genre humain. La gloire vous accompagnera; vous ferez oublier les petites injustices des grimauds de notre siècle. S'il m'est permis de vous offrir mon exemple pour vous encourager, je vous rappellerai que lorsque mes écrits parurent pour la première fois, l'abbé Nollet, qui jouissait alors d'une grande réputation, les attaqua dans un ouvrage en forme de lettres. On crut que je répli-

(1) Jean Ingenhausz, médecin et chimiste célèbre, né à Bréda en 1730, et mort en 1799.

querais, mais je ne fis pas plus de réponse à ce livre de M. Nollet qu'à tout autre. Aujourd'hui ces critiques sont mises de côté et l'on paraît savoir à quoi s'en tenir sur mon compte. Quoi que vous fassiez, vous utiliserez toujours beaucoup mieux votre temps qu'en discussions polémiques.

M. Lavoisier fit l'autre jour à l'Académie des Sciences, devant M. le comte du Nord, une expérience qu'on assure être fort curieuse : il alluma un charbon creux, y introduisit un courant de gaz oxigène, et fondit du platine en peu de minutes sur ce foyer qui, dit-on, surpasse les plus forts degrés de chaleur que l'art de l'homme ait encore pu produire.

Les affaires d'Amérique semblent aujourd'hui prendre une meilleure tournure que par le passé : notre Congrès est parfaitement d'accord ; tous nos citoyens sont bien armés, bien disciplinés; un service très-fréquent dans la milice a fait d'eux tout autant de soldats. Le nombre de nos ennemis est très-diminué; ils n'occupent plus que deux ou trois garnisons ; notre commerce prospère ; notre agriculture est florissante. L'Angleterre reconnaît enfin l'impossibilité de nous vaincre; elle n'exige plus de soumission de notre part; mais elle demande la paix. Elle s'estimerait aujourd'hui fort heureuse de former une alliance avec nous; elle fera tout pour l'obtenir; mais peut-être ne réussira-t-elle pas, car il est de l'intérêt de toute l'Europe d'y mettre obstacle. L'année dernière, j'ai demandé ma retraite au Congrès, pour pouvoir consacrer le peu de jours qui me restent aux

charmes de la philosophie. Le Congrès m'a refusé. S'il eût exaucé ma prière, mon intention était de faire le tour de l'Italie avec mon petit-fils, de passer ensuite en Allemagne pour demeurer quelque temps avec vous; car, depuis que je vous connais, je n'ai cessé de vous aimer toujours aussi tendrement. Nous avons perdu notre commun ami l'excellent M. Pringle (1). Combien d'heures agréables nous avons passées ensemble! Je vais le suivre bientôt : je suis déjà dans ma soixante-dix-septième année. Quant à vous, mon cher, vous avez l'espoir de vous rendre encore utile pendant bien des années; j'espère que vous profiterez du temps ; et je suis persuadé que vous vous souviendrez toujours de votre ami.

B. FRANKLIN.

LETTRE XXXVI.

A miss Alexander.

Passy, 24 juin 1782.

JE ne suis pas fâché du tout que la thèse et la dédicace, dont nous étions menacés, n'aient point eu

---

(1) Sir Jean Pringle Bart, né en Roxburg, en 1707, médecin de la reine, ensuite du roi, et président de la Société Royale, mort en 1782. Il est auteur d'observations sur les *Maladies des Armées*, etc.

lieu; car je déteste toute espèce de mascarade. Je ne sais pas ce que la république des lettres a gagné au commerce des dédicaces, mais ce n'est certainement pas de la réputation. Je n'ai jamais fait de dédicace de ma vie, je n'ai jamais désiré qu'on m'en fît; si j'ai consenti à accepter celle-ci, c'est parce que j'ai depuis long-temps la mauvaise habitude de faire tout ce que les dames désirent, et qu'il m'est impossible de vous rien refuser, non plus qu'à M[me] Lamarck. Je me suis présenté chez cette dame pour lui faire ma cour, non seulement parce que je lui dois cet hommage, mais parce que je l'aime; et c'est la raison pour laquelle je l'excuse de ne m'avoir point reçu : j'aurais cette même raison pour vous pardonner vos fautes, si vous en commettiez. Je n'ai pas vu votre père depuis la réception de votre charmante lettre; par conséquent je n'ai rien décidé avec lui au sujet de la voiture. Je serai très-occupé pendant sept à huit jours, après quoi vous recevrez de mes nouvelles, et la voiture sera à votre disposition. A quoi songez-vous donc de m'entretenir de feu, de cheminées, dans un temps comme celui-ci! C'est à présent que la dame économe dont vous parlez doit épargner son bois, faire provision de chaleur, et la mettre en réserve pour l'hiver, comme nous avons coutume de conserver la glace pour l'été. L'économie est une vertu qui enrichit, une vertu que je n'ai jamais possédée par moi-même; j'ai eu le bonheur de la rencontrer chez une femme qui dès lors est devenue un vrai trésor pour moi. Etes-vous économe? Je le sup-

pose. Pourquoi ne suis-je donc pas de vingt ans plus jeune? Je vous achèterais à votre père mille guinées. Je sais que vous vaudriez plus pour être ma ménagère, mais je suis intéressé et j'aime les bons marchés. Adieu, ma chère amie, croyez-moi toujours votre affectionné, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XXXVII.

ASSASSINAT DE QUELQUES INDIENS.

A M. Hutton (1).

Passy, 7 juillet 1782.

MON CHER ET VIEUX AMI,

La lettre que vous avez écrite à M. Bertin, ministre d'état, et qui contenait un récit des massacres

---

(1) Jacques Hutton, fils du docteur Hutton, qui avait été libraire dans sa jeunesse, fut, pendant plusieurs années, secrétaire de la Société Moravienne. Il mourut le 25 avril 1795, dans sa quatre-vingtième année, à la chaumière d'Oxtead en Surrey, et fut enterré dans le cimetière moravien, à Chelsea. Il était généralement estimé. Membre zélé de la fraternité moravienne, pendant cinquante-cinq ans, toute la dernière partie de sa vie fut consacrée à de bonnes œuvres : il ne bornait pas ses aumônes à telle ou telle secte. Il épousa une femme moravienne d'origine et de religion, mais il n'en

horribles que quelques habitans de la frontière ont faits de pauvres Indiens moraviens, m'a fait, je vous assure, beaucoup de peine. Quand je veux réfléchir sur la Providence de ce monde, ma pauvre raison s'égare; je ne comprends pas comment il peut être permis à des hommes d'égorger leurs semblables. On supposera bien que quelques Indiens aient commis des crimes; mais croira-t-on que de jeunes enfans aient pu se rendre coupables au point de mériter la mort? Comment cette Providence a-t-elle permis à un seul homme en Angleterre, parce qu'il est altéré de sang, parce qu'il abhorre les Américains, de satisfaire ses penchans sanguinaires, en salariant des meurtriers allemands pour massacrer, de concert avec les siens et pendant une longue suite d'années, environ cent mille créatures humaines qui, pour la plupart, se rendaient utiles par leurs talens, leurs

---

eut pas d'enfans, et devint veuf peu d'années avant de mourir. M. Hutton était un homme de beaucoup d'esprit, plein de sensibilité et d'imagination. Les traits de son visage conservaient encore, à l'âge de soixante-dix ans, une vivacité remarquable, quoiqu'il éprouvât alors une si grande difficulté pour entendre, qu'il ne pouvait plus entretenir de conversation qu'à l'aide d'un cornet. Il était très-aimé de Sa Majesté régnante, et jouissait d'une grande considération parmi la noblesse et les savans. On l'admit dans les sociétés les plus brillantes, même à *Buckingham-House*, quoique son extrême charité lui fît négliger le soin de sa toilette pour mieux pourvoir aux besoins des malheureux. (Je dirai plus bas un mot de la Société dite des *Moraviens* ou *Moraves*.)

vertus, leur industrie, sur lesquels cet homme féroce n'avait aucun droit? C'est lui qui arma les sauvages de haches et de poignards, lui qui les excita à fondre sur nos fermiers sans défense, à les égorger avec leurs femmes et leurs enfans, lui qui paya jusqu'aux instrumens destinés à déchirer le corps de ces infortunés. Le nombre des *scalps* qu'on a comptés en Amérique, s'élève déjà, m'a-t-on dit, à deux mille au moins. Les habitans des frontières, exaspérés par les cruautés des sauvages, ont peut-être enfin été excités à faire périr à leur tour sans distinction tous les Indiens qui leur tombaient sous la main; de sorte qu'on peut encore accuser cet homme cruel du meurtre horrible de nos pauvres Moraviens. Et cependant cet homme existe; il jouit de toutes les voluptés de ce monde; il est entouré de flatteurs, qui parviennent à rassurer, même sa conscience, en lui disant qu'il est le meilleur des princes. Cela m'étonne; mais je ne puis cependant me défendre de cette idée consolante qu'il existe une Providence divine; et plus je reconnais, en raison du nombre et de l'atrocité de ses crimes, l'impossibilité de punir, en cette vie, un scélérat d'une manière proportionnée à ses forfaits, et plus je demeure convaincu qu'il en est une autre où toutes les injustices de ce monde se réparent, où tous ses torts sont redressés. Heureux de cette croyance consolons-nous donc ensemble, mon cher ami, car nous n'avons pas d'autre satisfaction sur cette terre d'iniquités, où le destin nous jette!

Je ne manquerai pas d'écrire au Gouvernement américain pour lui recommander de tout mettre en usage pour protéger et sauver le reste de ce peuple malheureux.

Je reçois, au moment de clore ma lettre, un journal de Philadelphie, qui me donne quelques nouveaux détails sur ce noir forfait. Ils diffèrent un peu des renseignemens que j'ai reçus; on les accompagne bien de quelques circonstances atténuantes, mais beaucoup trop frivoles à mes yeux. Je vous envoie ce journal sous ce pli. Je suis toujours, mon cher ami, avec la plus grande estime et affection, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE XXXVIII.

A sir Joseph Banks, président de la Société Royale de Londres.

Passy, 9 septembre 1782.

Mon cher Monsieur,

Je viens de recevoir l'aimable lettre que vous avez eu la bonté de remettre au docteur Broussonnet. Soyez persuadé que je soupire après le retour de cet heureux temps où je reprendrais ma place au milieu de mes bons amis de la Société Royale, où nous pourrions nous communiquer mutuellement nos nouvelles découvertes, perfectionner les anciennes, tendant toutes à accroître le pouvoir de l'homme

sur la matière, à prévenir ou diminuer les maux auxquels il est exposé, enfin à multiplier ses plaisirs. Je m'estimerais beaucoup plus heureux au sein de votre Société, que dans celle de tous ces grands de la terre, occupés sans cesse de plans qui, pour être jugés par eux si nécessaires à leur gloire, si utiles à leurs intérêts, n'en sont pas moins des fléaux pour le genre humain.

Je suis charmé d'apprendre, par M. Broussonnet, que vous continuiez votre grand ouvrage; j'admire la persévérance avec laquelle vous poursuivez cette entreprise.

Je partage de tout mon cœur le noble désir que vous exprimez de voir adopter, par les deux partis, des mesures qui tendent plutôt à leur agrandissement mutuel qu'à la destruction de l'un ou de l'autre. Tout le mal qu'ils se sont réciproquement fait jusqu'ici, j'ai la consolation d'avoir cherché à le prévenir; j'ai donné des avis délicats, désintéressés: on ne les a point voulu suivre; cependant ils étaient bons, et même aujourd'hui, si l'on avisait aux véritables moyens de faire non seulement la paix, mais ce qui est bien plus intéressant encore, d'opérer une parfaite réconciliation, peu d'années suffiraient pour nous remettre des atteintes portées à notre bonheur, pour cicatriser tant de blessures, et nous élever à un degré de prospérité, dont nous pouvons en ce moment nous former à peine une idée.

Je suis, avec le plus profond respect, votre, etc.,

B. Franklin.

LETTRE XXXIX.

PLANTATION D'ARBRES A PHILADELPHIE. — ABUS DES JOURNAUX.

A M. F. Hopkinson, à Philadelphie.

Passy, 24 décembre 1782.

Je vous fais mon compliment de l'écrit que vous avez publié pour prouver l'avantage d'une plantation d'arbres à Philadelphie ; il est très-ingénieux. Il ne me reste plus qu'à désirer que nous en ayons deux avenues dans chacune de nos rues : l'abri délicieux qu'elles nous offriraient dans nos promenades contre les soleils brûlans de l'été, la fraîcheur salutaire qu'elles répandraient dans les rues et dans nos maisons, et d'ailleurs infiniment précieuse pour la santé des habitans, seraient, je pense, une compensation plus que suffisante pour la perte que nous ferions d'une maison qui pourrait brûler de temps à autre, en supposant même que pareil accident arrivât par le fait de nos plantations ; mais un arbre est bientôt abattu : on ne manquera ni de haches, ni de bras dans tout le voisinage pour le jeter à bas, avant même que les pompes n'arrivent.

Vous faites bien de ne pas vous compromettre dans ces discussions scandaleuses, ces personnalités dont nos journaux sont si communément infestés.

C'est au point que je me ferais un cas de conscience d'en prêter un seul, dans ce pays-ci, avant de l'avoir bien scrupuleusement examiné. Je mets de côté ceux qui pourraient nous avilir aux yeux des étrangers, et leur suggérer une réflexion semblable à celle que fit certain gentilhomme dans un café, en s'adressant à deux personnes qui se disputaient : ces individus, après s'être mutuellement salués des épithètes de fripon, coquin, scélérat, paraissaient vouloir le prendre pour arbitre de leur différent. — « Je ne sais qui vous êtes, reprit-il ; je n'entends rien à vos affaires ; je vois seulement que vous vous connaissez l'un et l'autre. » Le rédacteur d'un journal peut, ce me semble, se regarder comme le dépositaire de l'honneur de son pays ; il doit donc refuser d'insérer tout écrit qui ne tend qu'à le blesser : si certaines gens tiennent si fort à publier les grossièretés qu'ils s'adressent réciproquement, que ne leur donnent-ils la forme de pamphlets ! Que ne les impriment-ils sur des feuilles volantes pour les distribuer ensuite où bon leur semblera ! Il est souverainement ridicule d'occuper ainsi le monde entier de ses petits intérêts ; il est également injuste, de la part de quelques abonnés de province, de remplir leurs journaux de fadaises aussi dégoûtantes.

Je suis avec estime, etc.,

B. FRANKLIN.

LETTRE XL.

ACQUISITIONS DE TERRES. — ÉTABLISSEMENS EN AMÉRIQUE.

A l'honorable comte de Buchan.

Passy, 17 mars 1783.

MILORD,

J'ai reçu la lettre que votre seigneurie m'a fait l'honneur de m'écrire ; je la remercie des félicitations qu'elle m'adresse sur le retour de la paix; je désire qu'elle soit éternelle.

Quant aux conditions requises pour acheter des terres en Amérique, et à la manière d'y fonder de nouveaux établissemens, je ne saurais vous donner de meilleurs renseignemens que ceux qui se trouvent dans un livre intitulé : « Lettres d'un fermier de la « Pensylvanie, par Hector Saint-Jean. » Les seuls avantages que nous offrions aux étrangers sont un beau climat, des terres fertiles, un air pur, de l'eau saine, des vivres en abondance, beaucoup de bois, de bons salaires ; en un mot, bons voisins, bonnes lois, bon accueil et liberté. Le reste dépend ensuite de l'industrie et des qualités de chaque individu. Les terres sont à bon marché; mais encore faut-il les acheter. Tout établissement, quel qu'il soit, est entrepris aux frais des particuliers; le public ne contribue

qu'à sa défense et protection. Je n'espérerais pas une grande émigration d'un pays aussi épuisé d'hommes que doit être le vôtre (l'Ecosse), depuis la dernière guerre : en effet, plus un pays se trouve abandonné, et plus les individus qui sont demeurés fidèles au sol de leur patrie trouvent de places et de moyens d'encouragemens. Mais vous êtes encore le meilleur juge en cette affaire; et j'ai depuis long-temps observé que les Ecossais, grâce à leur sobriété, à leur industrie, à leur probité, ne manquaient presque jamais de réussir en Amérique, et d'y faire de bons établissemens.

Je cherche en vain à me rappeler la circonstance dont vous avez la bonté de m'entretenir : j'ignorais avoir sauvé la vie d'une personne à Saint-André, en donnant à sa maladie une autre direction (1). Je serais très-curieux de savoir quelle était cette maladie, et en même temps cet avis si salutaire que je donnai.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus grande considération,

B. Franklin.

---

(1) Il est ici question d'une fièvre dont le marquis de Buchan, lord Cadross alors, fut attaqué à Saint-André. L'avis était de ne pas lui poser de vésicatoires, suivant l'ancienne méthode et l'opinion du savant docteur Simson, frère du célèbre géomètre de Glascow.

LETTRE XLI.

A mistriss Hewson (1), *sur la mort de sa mère.*

Passy, 27 janvier 1783.

J'apprends, par votre dernière lettre, la mort de ma meilleure amie (2), et j'en suis profondément affecté. Le désir de la revoir encore une fois dans ce monde était le principal motif du voyage que je comptais faire en Angleterre, avant de retourner en Amérique. L'année dernière m'a enlevé quatre amis, le docteur Pringle, le docteur Fothergill, lord Kaimes et lord Despencer : celle-ci commence par m'enlever ce qui me restait de plus cher, et me porte le coup le plus sensible. C'est ainsi que les liens qui m'attachaient à mon pays et au monde en général, se brisent l'un après l'autre; bientôt je n'aurai plus d'attachement qui me rende la vie précieuse.

Je devais vous écrire en vous envoyant les onze volumes, mais j'ai différé de jour en jour, et j'espère que cette lettre vous parviendra à temps. Mon intention était de vous demander des conseils sur mon

(1) Veuve du fameux anatomiste de ce nom, et à laquelle le docteur Franklin a adressé plusieurs lettres philosophiques, sous le nom de miss Stevenson.

(2) Cette amie est la mère de mistriss Hewson.

voyage en Angleterre; connaissant votre prudence, j'ai prévu que vous pourriez, à cet égard, me dire qu'il ne serait pas convenable d'y venir trop tôt, de peur que ma présence ne fût regardée comme un outrage, une jactance par des personnes qu'il faut respecter. Je retarderai donc ce voyage jusqu'au moment de mon départ pour l'Amérique. Je ne resterai en Angleterre que le temps qu'il faudra pour prendre congé de mes amis, et passer quelques instans auprès de vous. J'emmènerai Ben (1), et peut-être le laisserai-je sous votre garde.

Enfin, Dieu merci, nous avons la paix; puisse-t-elle durer long-temps! Toutes les guerres sont des folies qui n'entraînent que des désastres et des dépenses ruineuses. Pourquoi les hommes ne sont-ils pas convaincus de cette vérité, et ne soumettent-ils pas à un arbitrage leurs querelles politiques? Il vaudrait encore mieux en décider par le sort, et jeter les dés, que de faire tant de carnage inutile.

Le printemps arrive, et dans cette saison les voyages sont délicieux. Ne pourriez-vous point, tandis que vos enfans sont en pension, faire une petite excursion sur le continent? Ma maison n'est pas grande, mais dans une situation charmante, et je puis vous y recevoir avec deux ou trois amis. Il ne faut qu'une demi-heure pour y venir de Paris.

(1) Benjamin Franklin Bache, né de la fille du docteur Franklin.

Vingt-cinq ans à parcourir semblent un terme bien long, mais c'est peu de chose, quand on porte ses regards en arrière; pourriez-vous croire qu'un quart de siècle se soit écoulé, depuis notre première connaissance, en 1757? J'ai passé une grande partie de ce temps sous le même toit que votre mère, cette amie que nous pleurons, et nous avons eu de bien fréquentes occasions de nous voir. Je dirai en l'honneur de l'un et de l'autre, que jamais le plus léger différent n'a altéré notre amitié; qu'elle est restée pure et radieuse, sans que le plus léger nuage l'ait jamais troublée. Permettez-moi de vous rappeler, en finissant, ce que je n'ai déjà dit que trop souvent, lorsque la mort me sépare de personnes qui m'étaient chères : *Moins on reste d'amis, plus il faut s'aimer.* Adieu.

B. FRANKLIN.

LETTRE XLII.

DE LA PAIX AVEC L'AMÉRIQUE.

Au docteur Shipley, évêque de Saint-Asaph.

Passy, 17 mars 1783.

J'AI reçu avec un extrême plaisir, mon cher et respectable ami, votre lettre du 5 courant, où vous me donnez des nouvelles d'une famille si digne de mon estime et de mon attachement.

Les clameurs qui se sont fait entendre contre la

paix dans votre parlement, me donneraient des alarmes sur sa durée, si je ne pensais comme vous que l'attaque est plutôt dirigée contre le ministère. Je ne crois pas qu'à sa place aucun membre de l'opposition eût obtenu des conditions meilleures; du moins je puis assurer que lord Stormont, qui a crié le plus fort n'est pas celui qui aurait fait changer le traité je vous en expliquerai les raisons lorsque j'aurai, comme je l'espère, le bonheur de vous revoir et de converser avec vous. On ne cesse de dire qu'il n'y a point de réciprocité stipulée dans le traité; on compte donc pour rien notre silence sur les atrocités commises par les troupes, et notre renonciation à toute indemnité pour l'incendie et la dévastation de nos plus belles villes et de nos campagnes. On avoue que la guerre a été injuste; il faut, par une conséquence nécessaire, avouer que les désastres d'une guerre semblable méritent quelques compensations. Les Anglais peuvent-ils être aveuglés par l'égoïsme au point d'imaginer qu'ils ont droit de piller et de tuer à leur gré, et de vouloir ensuite que les conditions de la paix soient égales, lorsqu'ils n'accordent aucune réparation pour tant de maux? Nous avons été bien éloignés de demander une entière justice; je ne doute pas que nos commettans ne nous en fassent le reproche, et je persiste à penser qu'il serait de l'intérêt de l'Angleterre de réparer volontairement ces dommages autant qu'il est en elle; mais c'est un intérêt qu'elle ne voudra pas reconnaître.

Pardonnons-nous des torts mutuels; que chaque

pays cherche son bonheur dans le progrès de ses arts et de son agriculture, sans nuire à la prospérité de l'autre. L'Amérique, Dieu aidant, sera une contrée vaste et heureuse; l'Angleterre, si le temps lui donne la sagesse, gagnera quelque chose de plus précieux, de plus essentiel à sa prospérité que tout ce qu'elle a perdu; elle continuera d'être une grande et respectable nation. Son embarras actuel provient du nombre excessif des emplois et de l'énormité des salaires. La cupidité et l'ambition sont des passions fortes qui agissent séparément avec énergie sur l'esprit humain; mais ces passions sont-elles réunies et dirigées vers le même objet, leur violence est irrésistible; elles précipitent les hommes au milieu des factions et des disputes subversives de tout bon gouvernement. Tant que ces grandes places subsisteront, votre parlement sera une mer orageuse, et l'intérêt particulier interviendra dans toutes les discussions publiques; mais il faut beaucoup d'esprit public et de vertu pour les abolir, c'est peut-être plus qu'on ne doit attendre d'une nation depuis si long-temps corrompue.

B. Franklin.

LETTRE XLIII.

A sir Joseph Banks.

Passy, 27 juillet 1783.

Monsieur,

J'ai reçu votre aimable lettre par le docteur Blagden, et je suis on ne peut plus honoré de votre bon souvenir. Depuis que je suis ici, les affaires publiques m'ont trop souvent et trop sérieusement occupé, pour jouir du mérite de la conversation du docteur; bientôt, je l'espère, j'aurai plus de loisir, et je pourrai en consacrer une partie à des études infiniment plus agréables pour moi, que toutes les opérations politiques.

Je me félicite cordialement avec vous du retour de la paix. J'espère qu'elle sera durable, et que les hommes, qui se donnent le titre de créatures raisonnables, auront enfin assez de raison et de bon sens pour terminer leurs différens sans se couper la gorge. Suivant moi, il n'y a jamais eu de *bonne guerre ni de mauvaise paix*. Combien le genre humain ajouterait à ses jouissances, s'il consacrait à des travaux d'utilité publique tous ces trésors que la guerre dissipe en pure perte! L'agriculture transporterait son domaine jusque sur le sommet des plus arides montagnes; il n'y aurait point de rivières qui

ne fussent navigables, ou jointes par des canaux. La construction d'une multitude de ponts, d'aquéducs, de nouvelles routes et d'édifices publics ferait de l'Angleterre un véritable paradis : avantage qu'elle ne retirera pas de tous ces millions prodigués par la dernière guerre pour ne faire que du mal, plonger dans la misère des milliers de familles, et priver de la vie tant de membres utiles de la société.

Je suis enchanté des dernières découvertes astronomiques qui sont dues à notre Société. L'Europe pourvue, comme elle l'est aujourd'hui, d'académies, d'excellens instrumens, et dirigée par une sage expérience, ne peut manquer de voir les connaissances humaines faire les progrès les plus rapides. Je regrette presque d'être né sitôt, et de ne pouvoir connaître ce qui sera découvert dans une centaine d'années.

Je souhaite que les travaux de la Société Royale continuent de jouir de quelques succès, et que cette compagnie vous voie long-temps à sa tête. Je suis avec la plus haute estime, etc.

B. Franklin.

P. S. Le docteur Blagden vous informera de l'ascension d'un vaste globe aérostatique dont on parle beaucoup en ce moment; l'expérience a réussi; elle amènera de nouvelles connaissances.

LETTRE XLIV.

ÉLOGE DE THOMAS HOLLIS.

A M. Brand Hollis, esq.

Passy, 5 octobre 1783.

Monsieur,

Je viens de recevoir (quoique vous les ayez envoyés au mois de Juin) le précieux don que vous me faites des Mémoires de Thomas Hollis. Vous avez bien raison de le qualifier d'excellent citoyen du monde et de fidèle ami de l'Amérique. Mon pays n'est pas moins sensible à son attachement, à ses services, et il ne cessera de révérer sa mémoire. Ces volumes sont la preuve de ce que j'ai souvent dit, en encourageant les entreprises les plus difficiles, qu'on ne saurait se faire une idée de ce que peut un seul homme, quand il se livre tout entier à sa besogne. On ne saurait non plus concevoir à combien peu se réduisent les travaux de plusieurs hommes réunis; car telle est en général la frivolité des occupations et des amusemens de ces individus privilégiés que nous appelons gentilshommes, que, dans l'espace d'un siècle, des milliers n'ont pas fait tout le bien que Hollis a opéré à lui seul. Non seulement son pays et ses contemporains, mais les contrées lointaines, et la

postérité la plus reculée pourront également en profiter : car tel est l'effet du soin qu'il a pris de multiplier les exemplaires des ouvrages de nos meilleurs écrivains anglais, sur les objets les plus essentiels au bien-être de la société.

Je l'ai personnellement peu connu ; quelquefois je l'ai rencontré à la Société Royale et à celle des Arts. Il paraissait peu rechercher mon intimité, quoique souvent il m'ait envoyé de jolis présens, tels que les Œuvres d'Hamilton, de Sydney, etc., qui figurent au nombre des plus beaux ornemens de ma bibliothèque. Si notre commerce eût été plus intime, nous aurions pu concerter des opérations utiles ; mais il aimait à faire le bien seul et en secret, et je crois voir dans ses Mémoires qu'il n'appréciait pas bien mon caractère. Son erreur ne m'empêche pas de lui rendre justice, et je remercie les éditeurs d'avoir pris fait et cause pour moi. Il existe une légère méprise à la page 400 : on y attribue à M. Adams une lettre insérée dans son Journal de Londres, le 7 janvier 1768. Cette lettre est de moi ; elle a été réimprimée par M. Vaughan, dans la collection de mes Œuvres politiques, page 231. Cet erratum est peu important, mais on fera bien d'y avoir égard dans une autre édition.

J'apprends que M. Hollis possédait une riche collection de médailles. S'il vivait encore je lui enverrais certainement une des médailles que j'ai fait frapper ici ; sans doute la figure de ma *Liberté* lui aurait plu. Je suppose que vous possédez sa collection et

que vous avez le même goût; je vous prie en conséquence d'accepter une de ces médailles comme une marque de mon respect, et de me croire avec une sincère estime, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XLV.

A Son Excellence John Jay, esq.

Passy, 6 janvier 1784.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre charmante lettre du 26 décembre, et l'ai fait passer immédiatement à Mme Jay, que j'ai vue il y a peu de jours. Elle se porte bien ainsi que ses enfans; il est fort heureux pour eux qu'ils se soient si bien tirés de la petite-vérole, et je vous en fais mon sincère compliment.

Il est vrai, comme on vous l'a dit, que je suis affligé de la pierre, mais je ne songe point à me faire opérer. Jusqu'à présent le mal est supportable; je ne souffre que lorsque je suis en voiture sur le pavé, ou lorsque je fais un mouvement subit et rapide. Si je parviens à arrêter les progrès de la pierre, par le régime et un exercice modéré, j'attendrai patiemment la fin de mon voyage, dont le terme ne peut maintenant être éloigné. Je suis gai, je reçois mes amis, je dors bien, j'ai bon appétit; et mon estomac surtout

fait bien ses fonctions, chose essentielle pour la conservation de la santé. De peur de la compromettre je fuis les drogues, et vous pouvez juger que mon état n'est pas très-alarmant, puisque je crains plus les médicamens que la maladie.

J'apprends avec plaisir que mes amis songent toujours à moi. Je brûle de les revoir, mais je doute que ce désir puisse s'accomplir. Si nos pouvoirs pour le traité de commerce arrivaient, et que nous eussions la liberté d'aller négocier en Angleterre, j'irais vous voir, pourvu toutefois que le ministère anglais fût disposé à un pareil traité.

J'ai, comme vous le faites observer, des ennemis en Angleterre, mais ils ne me détestent que comme *Américain*. J'ai en Amérique deux ou trois autres ennemis qui m'abhorrent comme *ministre*; mais, grâce à Dieu, je ne pense pas que dans le monde entier j'aie un seul ennemi comme *homme*. Telle a toujours été ma conduite pendant une longue carrière, qu'il n'existe personne qui puisse dire : « Benjamin Franklin m'a fait du tort. » Voilà, mon ami, une réflexion fort consolante dans la vieillesse; vous aussi, vous avez et vous pouvez avoir des ennemis, mais cela ne saurait vous rendre malheureux. Tirez-en bon parti, et ils vous feront plus de bien que de mal. Des ennemis servent à nous indiquer nos fautes, à nous tenir sur nos gardes, et à nous tracer un plan exact de conduite.

Mes petits-fils sont sensibles à l'honneur de votre souvenir; ils vous font leurs respectueux complimens,

et se joignent aux vœux de votre affectionné et très-humble serviteur,

B. Franklin.

LETTRE XLVI.

ORDRE DE CINCINNATUS. — NOBLESSE HÉRÉDITAIRE.

A mistris Bache (1).

Paris, 26 janvier 1784.

Ma chère Enfant,

Votre soin de m'envoyer les papiers-nouvelles m'est fort agréable. J'ai reçu par le capitaine Barney ceux qui font mention de l'ordre de Cincinnatus. Mon opinion sur ce sujet a peu de poids ; je suis seulement étonné d'une chose; lorsque la sagesse réunie de notre nation a, dans l'acte de confédération, manifesté de la répugnance pour établir une noblesse, comment se fait-il que, par l'autorité du Congrès ou d'un État particulier, un certain nombre d'individus aient la prétention de se distinguer ainsi que leur postérité, de leurs concitoyens, et de fonder un ordre de chevalerie héréditaire, en op-

---

(1) Fille unique de Franklin, mariée à un négociant de Philadelphie.

position directe avec le sentiment formellement déclaré de leur pays ? J'en dis autant de plusieurs dispositions qui ont été introduites dans les réglemens de cet Ordre par ses auteurs, qui auront sans doute été éblouis par cette profusion de rubans et de croix suspendus à la boutonnière des officiers étrangers. Très-probablement ceux qui désapprouvent l'institution, ne l'auront pas combattue avec assez d'énergie, d'après un principe semblable à celui de votre excellente mère au sujet des personnes pointilleuses qui exigent jusqu'aux plus légères marques de respect. *Si ces bagatelles leur plaisent*, disait-elle, *ce serait une cruauté de les leur refuser*. C'est dans ces mêmes vues que si l'on m'avait consulté, je ne me serais pas opposé à la création des rubans et des décorations, mais que j'aurais certainement repoussé l'idée de rendre ces distinctions héréditaires. L'honneur, celui par exemple que nos officiers ont si justement acquis, est personnel de sa nature, et ne peut se transmettre à d'autres. Chez les Chinois, le plus ancien et le plus sage des peuples, par sa longue expérience, l'honneur ne va pas en *descendant*, mais en *remontant*. Qu'un homme, pour prix de sa valeur ou de sa sagesse, soit promu au rang de Mandarin, ses père et mère auront droit, par cela seul, aux marques de respect qui sont conférées au mandarin lui-même; on suppose que la bonne éducation et les bons exemples donnés par les parens à leur fils, ont rendu celui-ci capable de devenir utile à l'Etat. Cet honneur *ascendant* est avantageux à la société; il encourage les pères et mères

à bien soigner l'éducation de leurs enfans. Mais l'honneur *descendant*, conféré à une postérité qui n'aura rien fait pour l'obtenir, est non seulement absurde et injuste, mais désavantageux pour les enfans mêmes du nouveau noble. Ils deviendront orgueilleux, dédaigneront les emplois utiles, tomberont dans la pauvreté, enfin dans l'asservissement et la bassesse qui l'accompagnent. Tel est l'état présent de ce que nous appelons *noblesse* en Europe. Ou bien, si, pour conserver la dignité des familles, toute la fortune est assurée à l'aîné des héritiers mâles, on verra éclore un nouveau fléau pour l'industrie et l'amélioration du pays, ce mélange odieux d'orgueil, de mendicité et de fainéantise qui a déjà dépeuplé une partie de l'Espagne, et rendu la moitié de ses terres incultes. Les familles ne cesseront de s'éteindre par le peu d'encouragemens accordés aux mariages, et par le peu de soins apportés à l'agriculture. Je désire donc que, dans l'ordre de Cincinnatus (si l'on y tient absolument), les marques distinctives soient accordées aux pères et mères des chevaliers, plutôt qu'à leurs descendans. J'ose dire qu'il en résulteroit de bons exemples et d'excellens effets. On mettrait ainsi en pratique le quatrième commandement de Dieu; « *tes père et mère honoreras* », tandis qu'aucun précepte divin ne nous commande d'honorer nos enfans. Certes, il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage aux auteurs de nos jours, que de faire des actions d'éclat dont la gloire réfléchisse sur eux; et rien de plus convenable que de manifester par un

acte public, que c'est à l'éducation ou aux bons exemples reçus d'eux, que nous en attribuons tout le mérite.

Quant à l'absurdité de l'*illustration descendante*, on peut en faire non une simple thèse de philosophie, mais la démontrer mathématiquement. Par exemple, le fils d'un homme n'appartient que pour moitié à sa famille; il appartient pour l'autre moitié à la famille de sa femme. Si ce même fils se marie, le petit-fils n'appartient plus au grand-père que pour un quart, et l'arrière-petit-fils ne descend de lui que pour un huitième. Encore quelques générations, et ce ne sera plus qu'un seizième, un trente-deuxième, un soixante-quatrième, un cent vingt-huitième, un deux cent cinquante-sixième. Ainsi dans neuf générations qu'auront vu naître trois cents années (et ce n'est pas là une noblesse fort ancienne), nos chevaliers actuels de Cincinnatus ne seront que pour un cinq cent douzième dans l'existence de leur postérité. En supposant même que la fidélité actuelle des épouses américaines se soit maintenue intacte pendant les neuf générations, ce résultat est si peu de chose, que je n'y vois pas un motif suffisant pour un homme raisonnable de braver les fâcheuses conséquences de la jalousie, de l'envie et du mécontentement de ses compatriotes.

Mais laissons là nos calculs sur ce jeune noble, qui ne doit être que la cinq cent douzième partie d'un chevalier actuel, et remontons à ses neuf degrés de noblesse. Il a eu nécessairement un père et une mère;

voilà deux personnes qui avaient eu aussi un père et une mère : ce qui fait quatre individus. En remontant ainsi, on trouvera huit, seize, trente-deux, cent vingt-huit, deux cent cinquante-six, cinq cent douze personnes qui auront successivement existé, et concouru, pour leur quote-part, à la création du futur chevalier. Cette progression s'établit ainsi en chiffres :

2
4
8
16
32
64
128
256
512

1,022

Il faut donc mille vingt-deux individus des deux sexes pour faire, d'ici à trois cents ans, un chevalier. Supposons mille chevaliers ; cela établit le concours nécessaire et successif d'un million vingt-deux mille pères et mères, à moins que quelques-uns d'entre eux ne se soient avisés de faire plus d'un chevalier. Réduisons donc vingt-deux mille individus pour ce double emploi, et considérons si, après une évaluation modérée des sots, des misérables et des prostituées qui feront partie de ce million d'ancêtres,

leur postérité pourra se vanter de tirer son origine des chevaliers actuels de Cincinnatus. Les généalogistes futurs de ces chevaliers, en dressant les preuves de leur descendance en ligne directe de tant de générations (si nous admettons que l'honneur soit de nature à se transmettre), ne feront autre chose que prouver le faible quotient de gloire qui appartiendra à chacun d'eux, puisque les calculs très-simples et très-clairs que je viens d'établir, démontrent qu'en proportion de l'antiquité des familles, le droit à l'illustration des ancêtres diminuera, et que plusieurs générations de plus réduiront cet honneur à peu près à rien.

J'espère donc que notre nouvel ordre renoncera à la transmission héréditaire, et qu'il se contentera, comme les chevaliers de la Jarretière, du Bain, du Chardon, de Saint-Louis et des autres ordres européens, du droit viager de porter une décoration, et que cette distinction cessera avec la vie de ceux qui l'ont méritée : il n'en résultera, j'espère, aucun mal. Quant à moi, lorsque j'entrerai dans une compagnie où se trouveront des visages nouveaux pour moi, je reconnaîtrai avec plaisir, à ce signe, les personnes dignes d'une considération particulière. Les hommes modestes se trouveront ainsi dispensés de chercher, pour se recommander à notre intérêt, l'occasion de rappeler leurs services dans la guerre du continent.

La personne qui a fait le voyage de France pour commander les rubans et les médailles, a bien rempli sa mission. Je trouve les décorations assez bien

faites; mais de pareilles choses échappent difficilement à la critique. Quelques gens trouvent que la devise latine manque d'élégance classique et de correction; et puisque nos neuf universités n'ont pu fournir une plus belle latinité, ils disent qu'il aurait mieux valu se servir de la langue anglaise; d'autres prétendent que le titre de Cincinnatus ne peut guère convenir qu'au général Washington, et à un petit nombre d'officiers qui ont servi sans paie; il en est qui ajoutent que l'aigle ressemble trop à un dindon. Pour moi, je n'aurais pas voulu que l'aigle éployé servît d'emblème à notre pays : c'est un oiseau d'un mauvais caractère; ses moyens de chercher sa subsistance ne sont rien moins qu'honnêtes. Regardez cet aigle perché sur le tronc d'un arbre mort; trop paresseux pour poursuivre lui-même le poisson, il épie le moment d'arracher la proie d'un oiseau pêcheur; dès que cet animal actif a fait une capture, et qu'il se hâte de la porter à son nid, pour alimenter sa femelle et ses petits, l'aigle ravisseur fond sur lui, et la lui enlève. Mais sa rapacité ne saurait lui porter bonheur : semblable aux hommes qui vivent de brigandage, l'aigle est ordinairement pauvre et souvent désœuvré; c'est d'ailleurs un franc poltron : l'émérillon, qui n'est guère plus gros qu'un oiseau de proie, l'attaque hardiment, et l'expulse de la contrée. Ce n'est donc pas un symbole convenable pour les braves et honnêtes Cincinnatus de l'Amérique, qui ont chassé tous les ennemis de leur pays; il conviendrait beaucoup mieux à ce que les Français

appellent des *chevaliers d'industrie*. Sous ce rapport, je ne suis pas fâché que la figure ressemble moins à un aigle qu'à un coq d'Inde. A dire le vrai, le coq d'Inde est en comparaison, un oiseau fort respectable, et d'ailleurs originaire de l'Amérique. On trouve des aigles partout, tandis que les coqs d'Inde ne sont indigènes que chez nous; les premiers qu'on ait vus en Europe, ont été apportés en France, du Canada, par des Jésuites, et on en a servi, pour la première fois, aux noces de Charles IX. J'ajoute que le dindon, quoiqu'un peu vain et sot de sa nature (ce qui ne l'empêche pas de servir d'emblème), est cependant fort courageux; il n'hésiterait pas à attaquer un grenadier de la garde royale d'Angleterre, qui pénétrerait dans sa basse-cour, avec un uniforme rouge.

Je n'entrerai pas dans les détails des critiques dont votre devise a été l'objet. Nos braves officiers américains peuvent n'être pas de très-forts latinistes, mais le sang qu'ils ont versé pour leur pays, mérite encore plus que cette vaine gloire, ce *virtutis præmium*, dont il est question dans la devise. La légende *esto perpetua* exprime un vœu très-noble, s'il s'agit de la patrie; mais très-déplacé, s'il s'agit de l'institution. Si nos guerriers ont tout abandonné pour servir la patrie (1), comme le porte l'inscription, il ne faut pas que les Etats les prennent au mot; on doit non seu-

(1) *Omnia reliquit servare rempublicam.*

lement leur rendre ce qu'ils ont perdu, mais les payer et les récompenser généreusement. Ne les laissons pas, avec leur nouvelle chevalerie, dans la position d'un pauvre personnage que ces mots *omnia reliquit* me rappellent. Vous savez que je raconte des histoires à tout propos : en voici une. Certain particulier avait bâti une très-belle maison, et se plaisait à étaler sa fortune à tous les regards. Un de ses amis fut frappé de l'inscription ŌĪA VANITAS, qu'il lut au-dessus de la porte. Que signifie, lui dit-il, ce mot ŌĪA? Je ne le connaissais pas encore. — Je vais vous l'expliquer, répondit le propriétaire. Je m'étais décidé à faire graver cette inscription sur une table de marbre; mais les inscriptions ne laisseraient pas assez de place pour donner aux caractères leur dimension convenable : qu'ai-je fait? J'ai eu recours à une contraction fort ordinaire dans les manuscrits latins où les lettres *M* et *N* sont souvent omises, et suppléées par un simple trait; cela veut dire par conséquent *omnia vanitas*. —Je comprends maintenant, répliqua le malicieux ami, le sens de votre devise ; vous avez abrégé l'*omnia*, mais la *vanité* se montre en gros caractères.

Je suis, pour la vie, votre affectionné père,

B. FRANKLIN.

LETTRE XLVII.

GOUVERNEMENT ANGLAIS.

A Son Excellence Henry Laurens, esq.

Passy, 12 février 1784.

MON CHER MONSIEUR,

Votre lettre du 3 courant m'a été remise par votre fils, aussi-bien que les journaux : je vous prie d'en agréer mes remercîmens. Les désordres du Gouvernement anglais, dont on a tant vanté la constitution, se sont accrus au point de faire craindre de sa part une convulsion violente, et peut-être même une dissolution. Cependant les médecins ne paraissent seulement pas connaître les véritables causes de la maladie, et conséquemment ils ordonnent des remèdes insuffisans, tels que des *bills de places*, une *représentation mieux répartie*, des *élections plus fréquentes*, etc., etc. Selon moi, la maladie provient des salaires, des émolumens énormes attachés aux plus grandes charges de l'État. L'ambition et la cupidité sont séparément des passions très-funestes; mais lorsqu'elles se réunissent pour atteindre le même but, elles deviennent alors trop puissantes pour se laisser maîtriser par la prudence, ou influencer par l'esprit public et l'amour de la patrie; elles entraînent ainsi les hom-

mes dans des factions, des cabales, des dissensions cruelles qui entravent la marche des affaires, détruisent la paix de la société, et en compromettent quelquefois même l'existence. Tant que les revenus immenses de ces charges subsisteront; les membres des Parlemens plus légalement convoqués et mieux choisis, signalant de semblables abus, en feront d'abord le sujet des plus vives récriminations, et les conséquences de tant de débats seront tout aussi désastreuses. Moi, je ne vois plus à tout ceci qu'un seul remède : il n'est pas vraisemblable qu'une nation aussi dépravée se décide jamais à l'appliquer; mais le voici : il consiste à abolir tous les bénéfices, à faire de toutes les places d'honneur des places pénibles. Qu'en résulterait-il? C'est qu'on parviendrait, d'une part, à éteindre la cupidité, et qu'on se procurerait de l'autre des armes contre l'ambition; le nombre des prétendans aux places les plus distinguées diminuerait; les individus mêmes qui les obtiendraient en définitif seraient guidés dans leurs projets, maîtrisés dans leurs prétentions. Dieu merci, nous avons en ce moment, moins que jamais, de rapports avec l'Angleterre, conséquemment plus de loisirs pour songer à nos propres affaires, que nous saurons, j'espère, un peu mieux conduire.

L'hiver est terrible ici cette année; personne ne se souvient d'en avoir vu un semblable en France. Depuis Noël la terre est couverte d'une neige épaisse, et il gèle constamment. Mon petit-fils et moi nous vous faisons nos complimens, ainsi qu'à Mlle Laurens.

J'ai l'honneur d'être, avec estime et affection, mon cher monsieur, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE XLVIII.

SITUATION DÉPLORABLE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS.

A M. W. Strahan, esq., imprimeur du Roi, à Londres.

Passy, 16 février 1784.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu et lu avec plaisir votre lettre obligeante du 1er courant, puisqu'elle me fait part de votre prospérité et de celle de vos parens. Je suis fort aise que vous ayez reçu de bonnes nouvelles de votre parente établie à Philadelphie. Je serai heureux que mes recommandations puissent être de quelque utilité au docteur Ross ou à quelque autre de vos amis qui partiraient pour l'Amérique. Les raisons que vous me donnez pour m'engager à me fixer encore une fois en Angleterre sont assurément du plus grand poids : j'avouerai qu'il me tarde de retrouver là des amis que j'aime tendrement; mais une foule d'obstacles viennent à l'envi détruire une si douce perspective, et pour le moment, je ne vois pas comment je pourrais les surmonter.

Les désordres politiques auxquels l'Angleterre est maintenant exposée, m'affligent autant que vous. Vos journaux retentissent de récits lamentables d'anarchie et de confusion en Amérique, dont nous n'avons aucune connaissance nous-mêmes, tandis que vos propres affaires sont vraiment dans un état très-déplorable. Ce n'est pas encore autant dans la trop longue durée ou dans le choix inconstitutionnel de vos parlemens qu'il faut chercher la source du mal, mais dans ces salaires monstrueux, ces émolumens excessifs, dans cette influence dangereuse des individus qui occupent chez vous les premières places de l'Etat. Vous ne serez jamais tranquilles tant que tous ces abus n'auront point été réformés, tant que chaque place éminente, cessant d'être lucrative, ne sera point devenue onéreuse et pénible à remplir. L'ambition et la cupidité sont isolément deux passions terribles, quand elles se trouvent réunies chez les mêmes personnes, qu'elles ont un même but, un intérêt commun, l'esprit public, l'amour de la patrie, ne sauraient plus les arrêter; elles enfantent les querelles les plus violentes, les factions les plus tumultueuses; il faut donc les isoler, les opposer même l'une à l'autre. Ces places (pour parler notre vieux langage d'imprimerie) peuvent être fort avantageuses pour *la chapelle*, mais elles nuisent aux intérêts du *maître-imprimeur*, elles font naître des contestations continuelles, et la besogne en souffre : par exemple, voilà deux mois entiers que votre Gouvernement se prépare à mettre *sa forme*

sous presse, et rien n'est prêt encore; en effet toute la *composition* est dérangée et menace de tomber en ruine. Il faut que vous manquiez aussi de *caractères*, ou qu'ils ne soient pas *de sorte*, puisque vos compositeurs ne peuvent trouver dans *leurs deux casses*, *supérieure et inférieure*, assez de lettres pour composer le mot *administration*. Cependant pour en revenir au langage familier (quoique peut-être un peu leste), ne vous désespérez pas; il vous reste encore une assez bonne ressource, puisqu'elle peut tout concilier. Nous avons quelque reste d'amitié pour vous; nous serons donc toujours prêts à vous offrir notre assistance, en cas de détresse. Si vous n'avez pas assez de sagesse et de vertu pour vous gouverner vous-mêmes, débarrassez-vous de votre constitution qui meurt aujourd'hui de langueur et de vieillesse, et envoyez-nous plusieurs de vos hommes d'état au Congrès. Vous me direz que mon conseil sent le Madère; il est vrai; cette lettre n'est, entre nous, qu'un petit bavardage assez fou, que je me suis permis en sortant de table: ne la montrez donc pas à d'autres personnes qu'à Dagge et lady Strahan.

Votre très-affectionné serviteur,

B. FRANKLIN.

LETTRE XLIX.

A Henri Laurens, esq.

Passy, ... mars 1784.

Mon cher Monsieur;

Je vous écris, souffrant horriblement de la goutte aux deux pieds; mais mon jeune ami, M. votre fils, m'ayant donné avis qu'il partait demain pour Londres, je n'ai point voulu laisser échapper cette occasion, attendu que c'est peut-être la seule qui pourra se présenter avant votre départ pour l'Amérique, et qui soit sûre. Je désirerais que le mien fût aussi prochain. Il m'est permis, je crois, de me plaindre de ce que le Congrès reste aussi long-temps sans répondre à la demande que je lui fais de mon rappel. J'aimerais beaucoup mieux mourir dans mon pays qu'ici; et, quoique la partie supérieure du bâtiment paraisse assez solide, comme il est miné en dessous par la pierre et par la goutte réunies, sa chute ne peut pas être très-éloignée. Vous avez l'obligeance de m'offrir vos bons services; vous ne pouvez m'en rendre, en ce moment, un qui me soit plus agréable que de faire accepter ma démission. Je regarderai toujours à cet égard, ainsi qu'à tous les autres, votre amitié comme un honneur pour moi, étant avec une estime bien sincère, mon cher monsieur, votre, etc.

Post-Scriptum.

13 mars 1784.

J'ai passé une assez bonne nuit, et c'est pour cette raison que je me trouve un peu mieux ce matin. En relisant ma lettre, je m'aperçois que j'oublie de vous faire mes remercîmens de l'affectueuse assurance que vous me donnez de ne jamais abandonner ma cause en cas de besoin. Je crains que l'aversion que me témoigne une certaine personne n'ait donné lieu à quelques calomnies; ce que vous avez vu et entendu ici pourrait vous mettre à même de les réfuter. Vous obligeriez alors infiniment un homme qui n'a plus d'autre ambition que celle de conserver, en mourant, la bonne réputation qu'il a cherché longtemps à mériter. Quant à mon infaillibilité, que vous ne vous chargez pas de défendre, je suis moi-même trop modeste pour y tenir; c'est-à-dire, en thèse *générale:* car, en thèse *particulière*, comme tous les autres hommes, j'ai quelque peine à céder. Steele dit que la seule différence qui existe à cet égard entre l'église de Rome et l'église d'Angleterre, c'est que l'une prétend qu'elle est *infaillible*, et l'autre qu'*elle n'a jamais tort*. Dans ce dernier sens, nous sommes presque tous de l'église anglicane, quoique presque aucun de nous ne s'exprime avec autant de naturel et de franchise qu'une certaine dame, qui disait un jour ici: « Je ne sais comment cela se fait: *il n'y a que moi qui ai toujours raison.* »

Mon petit-fils se joint à moi pour vous présenter ses très-humbles respects ainsi qu'à la jeune dame, et, tous deux, nous adressons des vœux au Ciel pour votre santé et votre prospérité. Tout à vous,

B. FRANKLIN.

LETTRE L.

LOGOGRAPHIE.

A M. Walter, imprimeur, à Londres.

Passy, 17 avril 1784.

MONSIEUR,

J'ai reçu un livre intitulé : *Introduction à la Logographie ;* c'est à vous que je suis, si je ne me trompe, redevable de son envoi. Je l'ai lu avec attention ; je suis fort content de ce que j'ai compris du moins. L'arrangement des casses ne me paraît pas tout-à-fait clair. La méthode de diminuer le nombre des lettres par la racine des mots ou par leurs différentes terminaisons est très-ingénieuse, mais je préfère encore l'idée de joindre les lettres ensemble à celle de couper des mots ou des syllabes ; et c'est ce que je cherchais à faire encore dernièrement : j'y réussissais assez bien. Je vous envoie ci-inclus un petit échantillon de mes terminaisons ; j'expliquerai volontiers ma méthode à M. Johnson, s'il le désire,

mais la sienne est préférable. Il passe en revue plusieurs procédés qu'on a proposés pour perfectionner cet art, mais il ne dit rien d'un certain ouvrage qui a été publié à Paris, en 1776: de sorte que je dois présumer qu'il ne le connaît point, et qu'il n'en a pas même entendu parler. C'est une brochure in 4°, intitulée : *Nouveau Système typographique, ou Moyens de diminuer de moitié, dans toutes les imprimeries de l'Europe, le travail et les frais de composition, de corrections et de distribution*, découvert, en 1774, par Mme de***; *Frustrà fit per plura quod potest fieri per pauciora*. A Paris, de l'Imprim. Royale, M DCC LXXVI. Elle est dédiée au Roi, qui a fourni aux frais des expériences. On a nommé deux commissaires pour les examiner et en rendre compte; l'un d'eux est M. Barbou, imprimeur célèbre; l'autre M. Desmarets, membre de l'Académie. Le rapport de ces messieurs est ainsi conçu : « Nous nous contenterons de dire que M. de « Saint-Paul a rempli les engagemens qu'il avait con- « tractés envers le Gouvernement; que ses expérien- « ces projetées ont été conduites avec beaucoup « de méthode et d'intelligence de sa part, et que, « par des calculs longs et pénibles, qui sont le fruit « d'un grand nombre de combinaisons raisonnées, « il en a déduit plusieurs résultats qui méritent d'être « proposés aux artistes et qui nous paraissent pro- « pres à éclairer la pratique de l'imprimerie actuelle, « et à en abréger certainement les procédés. Son pro- « jet ne peut que gagner aux contradictions qu'il es-

« suiera sans doute de la part des gens de l'art. A « Paris, le 8 janvier 1776. » La brochure en question se compose de soixante-six pages qui contiennent une quantité de tables de mots et de syllabes, des explications de ces tables, des calculs, des réponses aux objections qu'on avait faites contre ce système. Je tâcherai de m'en procurer un exemplaire pour vous l'envoyer, si vous le souhaitez; car le mien est relié avec d'autres brochures que j'ai réunies en un même volume. C'est après avoir lu cet ouvrage, que je me suis avisé de faire l'essai dont je vous parlais tout à l'heure. Je n'ai pas entendu dire qu'aucun imprimeur de Paris ait jusqu'à présent fait le moindre cas de l'invention de Mme de ***; vous observerez qu'elle ne prétend diminuer le travail que de moitié, tandis que la méthode de Johnson le diminue des trois quarts. Je serais bien curieux de savoir comment il rattache ses lettres ensemble : l'envoi qu'on m'a fait de son ouvrage n'était accompagné d'aucune lettre.

Je suis, monsieur,

B. Franklin.

LETTRE LI.

NOUVELLE MANIÈRE DE PAYER SES DETTES.

A M. Benjamin Webb.

Passy, 22 avril 1784.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 15 courant avec le mémoire qu'elle renfermait. Le récit que vous me faites de votre position m'afflige. Je vous envoie, sous ce pli, dix louis d'or. Je ne prétends pas vous donner cette somme; je vous la prête seulement. Quand vous retournerez dans votre pays, avec la bonne réputation dont vous jouissez, vous ne manquerez pas de trouver quelque emploi qui vous mette par la suite en état de payer toutes vos dettes. A cette époque, si vous rencontrez un honnête homme qui soit dans cette même gêne où vous vous trouvez aujourd'hui, ayez la bonté de vous libérer envers moi, en lui prêtant pareille somme; mais recommandez-lui bien, en même temps, de s'acquitter à son tour de la même manière, dès que ses facultés le lui permettront, et qu'il en trouvera l'occasion. J'espère que mes dix louis passeront ainsi dans beaucoup de mains, avant de rencontrer un faquin qui s'avise de les arrêter dans leur course. Voilà mon petit stratagème pour faire

quelque bien avec peu d'argent; je ne suis point assez riche pour dépenser beaucoup en bonnes œuvres; il me faut donc user de malice, et tirer d'une bagatelle le parti le plus avantageux. Je fais des vœux pour le succès de votre mémoire et pour votre prospérité future. Votre très-humble.

B. FRANKLIN.

LETTRE LII.

AVIS AU PEUPLE AMÉRICAIN.

Au docteur Mather, de Boston.

Passy, 12 mai 1784.

RÉVÉREND DOCTEUR,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir votre lettre qui renferme un excellent conseil au peuple des Etats-Unis; j'espère qu'il le prendra en considération. Quoique des écrits tels que les vôtres soient parcourus assez légèrement par un grand nombre de personnes, il suffit qu'ils fassent une impression profonde sur une centième partie des lecteurs, pour que l'effet en soit considérable. Je vous demanderai la permission de vous citer, à l'appui de mon assertion, un trait qui ne laissera pas de vous intéresser, quoiqu'il me soit personnel. Quand j'étais enfant, je trouvai, un jour, sous ma main un ouvrage intitulé :

Essais sur la manière de faire le bien, que je crois être de votre père. On avait eu si peu de soin de ce pauvre livre que plusieurs de ses feuillets étaient arrachés; cependant, ce que je pus lire fit naître en moi des idées qui influèrent sur ma conduite pour tout le reste de ma vie. J'ai toujours plus estimé le titre modeste d'homme bienfaisant, que toute autre espèce de réputation; et si, comme vous paraissez le croire, je fus jamais un citoyen utile, le public doit cet avantage au livre de mon enfance. Vous avez, dites-vous, soixante-dix-huit ans; moi, j'en ai soixante-dix-neuf; nous vieillissons ensemble. Il y a plus de soixante ans que j'ai quitté Boston, mais je me souviens bien de votre père et de votre aïeul; je les ai entendus prêcher l'un et l'autre, et les ai vus chez eux. Ce fut au commencement de 1724, que je vis pour la dernière fois votre père; je lui rendais alors une visite, après mon premier voyage en Pensylvanie. Il me reçut dans sa bibliothèque; au moment où j'allais prendre congé de lui, il m'indiqua un chemin plus court : c'était un corridor étroit que traversait une poutre. Nous continuions à parler, alors qu'il me reconduisait; je me tournais donc de temps à autre vers lui, lorsqu'il me cria tout à coup : « Baissez-vous! baissez-vous! » Je ne le compris pas d'abord, et je me heurtai la tête contre la poutre. Votre père était de ces gens qui ne laissent jamais échapper l'occasion de donner de bons conseils. A propos de mon aventure, il me dit : « Vous êtes jeune, vous entrez dans le monde, vous l'avez à parcourir; baissez-vous

donc, chemin faisant: c'est le seul moyen d'éviter mille accidens fâcheux. » Cet avis, que je n'ai jamais oublié, m'a depuis été fréquemment utile; j'y pense souvent, quand je suis témoin des mortifications et des malheurs auxquels s'exposent les gens qui portent la tête trop haute.

Il me tarde bien de revoir ma ville natale: j'y voudrais finir mes jours. Je l'ai quittée en 1723; j'y retournai en 1733, 1743, 1753 et en 1763. En 1773, j'étais en Angleterre. En 1775, mon pays se trouvait au pouvoir de l'ennemi : je passai en vue de ses côtes, mais je ne pus y aborder. Je comptais bien m'y rendre enfin en 1783; hélas! je sollicitai vainement ma démission de la place que j'occupe ici, et je crains maintenant de n'avoir plus le bonheur de vous revoir, ô ma patrie, vous qui m'êtes si chère, qui tenez la première place dans mon cœur! *Esto perpetua!* Elle jouit maintenant d'une excellente Constitution : puisse-t-elle la conserver toujours!

Le puissant royaume, au sein duquel je passe ici ma vie, continue d'être l'ami des Etats-Unis. Son amitié est pour nous du plus grand prix; elle importe à notre sûreté: nous devons la cultiver avec soin. La Grande-Bretagne ne peut se consoler d'avoir perdu l'empire qu'elle exerçait sur nous; elle se flatte quelquefois encore de le recouvrer un jour. Des événemens imprévus peuvent accroître ses espérances, et encourager quelques funestes tentatives de sa part: une rupture entre la France et nous ramenerait infailliblement les Anglais en Amérique. Cependant il est

parmi nos compatriotes quelques fanatiques, quelques cerveaux fêlés qui s'efforcent d'affaiblir les liens qui nous attachent à la France. Conservons notre réputation, en faisant honneur à nos engagemens; notre crédit, en exécutant fidèlement nos contrats; nos amis, en les payant de reconnaissance et d'amitié. Hélas! qui sait si nous n'aurons pas bientôt besoin de tout cela!

J'ai l'honneur d'être, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LIII.

OBSERVATIONS SUR LE DUEL.

Au docteur Percival, fondateur de la Société philosophique de Manchester.

Passy, 17 juillet 1784.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu hier, par M. White, votre aimable lettre du 11 mai, avec l'ouvrage nouveau (1) dont vous avez bien voulu me faire présent : je l'ai lu tout entier avant de me mettre au lit. Cette petite confidence doit vous donner, je pense, une idée du charme puissant de votre style, de l'art que vous avez d'atta-

(1) « Dissertations morales et littéraires. » (2e édit.)

cher le lecteur, en lui offrant de sages instructions semées d'anecdotes intéressantes et de faits historiques. Veuillez agréer les expressions de ma reconnaissance, pour tout le plaisir que cette lecture m'a fait éprouver.

Il est bien étonnant que cette coutume meurtrière des duels, contre laquelle vous vous élevez avec tant de raison, continue plus que jamais d'être en vogue. Les duels servaient jadis à vider les différens. Ils devenaient excusables, car on était alors persuadé que la Providence faisait infailliblement triompher la vérité et le bon droit; mais, à présent, les duels ne décident plus rien. —Un homme tient un propos, un autre l'apostrophe en le traitant de fourbe : ces gens se battent; quel que soit celui des deux qui succombe, la question demeure indécise. On raconte à ce sujet une anecdote assez plaisante. Un gentilhomme, se trouvant dans un café, pria certain individu qui l'approchait de s'éloigner un peu. Celui-ci demanda pour quelle raison. — Parce que vous puez, répondit-il. —Vous m'insultez, répliqua notre homme tout irrité, et vous m'en rendrez raison. — J'y consens, reprit le gentilhomme, si vous insistez ; mais je ne vois pas comment un duel arrangerait notre affaire : car, si vous me tuez, je puerai à mon tour; et si je vous tue, vous puerez encore davantage, s'il est possible, que vous ne faites à présent. — Misérables pécheurs que nous sommes, comment pouvons-nous être assez orgueilleux pour supposer que, chaque offense qu'on fait à notre honneur imagi-

naire, ne doive s'expier que par la mort!!! Ces sortes de gens, qui se croient de si grands personnages, appelleraient tyran le souverain qui punirait de mort l'un d'entre eux, pour s'être permis d'insulter à sa personne sacrée; et cependant il n'est pas un de leurs pareils qui ne se constitue juge dans sa propre cause, qui ne condamne de sa propre autorité le coupable, et ne se fasse un plaisir de devenir lui-même son bourreau. J'ai l'honneur d'être, avec une sincère estime, monsieur, votre, etc.

B. Franklin.

P. S. Notre ami, M. Vanghan, vous communiquera probablement quelques conjectures que j'ai hasardées à propos du froid de l'hiver dernier : je les lui ai envoyées en réponse aux observations du professeur Wilson, sur le froid. Si vous et lui les jugez dignes de quelque publicité, vous pouvez en faire part à votre *Société philosophique*, dont, par parenthèse, les règlemens me paraissent excellens.

LETTRE LIV.

ORDINATION.

A MM. Weems et Gant, citoyens des États-Unis, à Londres.

Passy, 18 juillet 1784.

Messieurs,

Sitôt réception de la lettre par laquelle vous m'annoncez que l'archevêque de Cantorbéry (le docteur Moore) ne permettrait pas que vous fussiez promus aux ordres, à moins que vous ne lui prêtassiez d'abord serment de fidélité, je me suis adressé ici à un ecclésiastique de ma connaissance, pour savoir si vous pourriez vous présenter en France comme ordinands : il penche pour la négative; mais, dans la supposition même où vous le pourriez, il vous faudrait également prêter obéissance à l'archevêque de Paris. J'ai donc demandé de suite au Nonce du Pape, si un évêque américain ne serait pas dûment autorisé à vous conférer les ordres, pour peu qu'on lui expédiât des pouvoirs exprès, en cas qu'il ne les eût pas déjà. Le Nonce m'a répondu que cela était impossible, à moins que les ordinands ne se fissent catholiques. Une affaire de cette nature n'étant pas de ma compétence, il se peut que je vous fasse des questions

oiseuses, que je vous propose des moyens impraticables. Mais où donc est pour vous la nécessité de vous attacher à l'Église anglicane? Ne feriez-vous pas tout aussi-bien de dépendre de l'Église irlandaise? La religion est la même; il n'existe de différence qu'entre les ordres des évêques et archevêques de l'une et de l'autre. Par exemple, si vous vous adressiez à l'évêque de Derry (le lord Bristol), qui n'est point un *cagot*, peut-être vous conférerait-il les ordres de son Église; enfin, dans le cas où l'on vous rejetterait, tant en Angleterre qu'en Irlande, je ne suis pas sûr, qu'à leur tour, les évêques de Danemarck et de Suède voulussent de vous, à moins que vous ne vous fissiez luthériens: tout cela est fort embarrassant. Ainsi donc, pour devenir presbytérien, le clergé épiscopal d'Amérique ne peut, ce me semble, mieux faire que de suivre l'exemple du premier clergé d'Écosse, peu après la conversion de ce pays au christianisme. Lorsque le roi d'Écosse eut fait construire la cathédrale de Saint-André, ce Clergé demanda au roi de Northumberland de lui envoyer ses évêques pour conférer les ordres à l'un d'entre eux, afin de n'être plus obligé, comme par le passé, de se transporter, pour les recevoir, à Northumberland. On ne satisfit point à sa demande; il s'assembla donc dans sa cathédrale, et, après avoir placé sur l'autel la mître, la crosse et les robes d'évêque, avoir prié bien sincèrement le Ciel de le diriger dans son choix, il nomma l'un d'eux. Aussitôt le roi dit à l'ordinand: «*Levez-vous, allez à l'autel,*

et recevez votre mission de la main de Dieu. » Ses frères en Jésus-Christ le conduisirent à l'autel, l'habillèrent, lui mirent la crosse en main, la mître sur la tête, et il devint premier évêque de l'Écosse.

Si l'Angleterre venait à s'engloutir dans la mer (et assurément la surface de ce globe a éprouvé de plus grandes révolutions), vous adopteriez très-probablement la méthode du clergé d'Ecosse; il en doit être de même, si elle persiste à vous refuser l'ordination. Dans une centaine d'années d'ici, quand les hommes seront un peu plus éclairés, on ne laissera pas d'être assez surpris d'apprendre que de respectables Américains, appelés par leurs talens à l'éducation de leurs semblables, destinés par leur piété à prier pour eux, n'aient pu se livrer à des soins aussi pieux, aussi charitables, sans avoir d'abord fait un voyage de deux mille lieues (1) pour en obtenir, à Cantorbéry, la permission d'un *vieux bourru* qui, si je dois vous en croire, paraît avoir aussi peu d'égards pour les âmes des habitans de Maryland, qu'en avait Seymour, procureur général du roi Guillaume, pour celles des Virginiens. Le révérend Blair ayant formé le projet d'établir un collége dans cette province, s'était rendu en Angleterre pour solliciter à la fois un privilége et quelques fonds d'établissement. La reine, en l'absence du roi, donna l'ordre à Seymour de dresser l'acte d'autorisation qu'elle voulait

(1) Allée et retour, 6000 milles.

faire remettre à Blair avec la somme de 2000 liv. sterlings; Seymour s'y refusa, en disant que la nation se trouvait engagée dans une guerre ruineuse, que l'argent devenait nécessaire pour faire face à des dépenses beaucoup plus importantes, et qu'enfin il ne voyait pas du tout la nécessité de fonder un collége en Virginie. Blair lui représenta que son intention était de faire élever des jeunes gens, pour les destiner ensuite à prêcher l'Evangile, parce qu'on manquait absolument de prêtres dans son pays; il pria surtout M. le procureur de considérer que les habitans de Virginie avaient des âmes à sauver aussi-bien que le peuple d'Angleterre. *Des âmes!* reprit Seymour, *des âmes! Que le diable emporte vos âmes!!! Plantez du tabac* (1).

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

B. Franklin.

---

(1) *Souls!* (said he) *damn your souls, make tabacco!!!*

LETTRE LV.

ENTRAVES AU COMMERCE. — LUXE. — INDUSTRIE.

A M. B. Vaughan, esq.

Passy, 26 juillet 1784.

Mon cher Ami,

J'ai reçu dernièrement vos lettres des 16 juin, 30 juin et 15 juillet. Je vous remercie des renseignemens que vous me donnez sur vos négocians ou, pour mieux dire, sur vos planteurs des Indes Occidentales. Je crains que les entraves que vous voudrez mettre à notre commerce avec vos îles ne vous soient plus préjudiciables qu'à nous-mêmes. Il est singulier que les affaires de ce monde se conduisent avec tant d'absurdité. On croirait tout naturellement que l'intérêt d'un petit nombre d'individus se tait devant l'intérêt général : point du tout; les particuliers mettent dans leurs affaires autant de persévérance, d'industrie et d'habileté que le public en met peu dans les siennes; il en résulte que l'intérêt général est souvent sacrifié à l'intérêt particulier. Nous assemblons des parlemens et des conseils pour profiter de la réunion de leurs lumières; mais en même temps nous avons nécessairement à lutter contre la

réunion de leurs passions, de leurs préjugés, de leurs intérêts personnels. Aussi les hommes intrigans maîtrisent ceux qui ont la sagesse en partage : ils en font leurs dupes. Si nous en pouvons juger par les actes, décrets et arrêts qui servent, par toute la terre, au réglement du commerce, une assemblée de sages est la réunion la plus folle qui soit au monde.

J'ai reçu les Voyages de Cook, que vous avez remis pour moi à M. Oswald ; mais, par une méprise assez désagréable, on a d'une part oublié le premier volume, et de l'autre on m'a donné double le troisième tome. Si vous pouviez me procurer un beau portrait de Cook, j'en serais fort aise, car je l'ai connu personnellement. Je vous remercie des brochures que vous m'avez envoyées par M. Estlin. On m'a dit que la petite brochure intitulée : *Avis aux personnes qui veulent passer en Amérique*, avait été réimprimée à Londres avec mon nom ; j'aurais préféré qu'on ne l'eût pas mis : quoi qu'il en soit, je serai bien aise d'en avoir un exemplaire quand l'occasion s'en présentera. M. Hartley attend ici, depuis long-temps, ses instructions pour faire un traité de commerce : elles ne lui sont pas encore parvenues ; je commence même à soupçonner qu'on n'a pas l'intention de les lui envoyer, quoique ce retard ne provienne peut-être que de la grande quantité d'affaires dont les ministres se trouvent accablés. Au surplus nous ne pressons pas ces messieurs : au contraire, nous sommes fort aises de leur donner le temps de juger plus sainement de leurs intérêts vis-à-vis de l'Amérique :

nous sommes, dans tous les cas, bien sûrs de pouvoir aussi bien que vous nous passer d'un traité.

Les conjectures que je vous ai adressées au sujet du froid me paraissent encore vraisemblables. Le froid très-modéré qu'on a ressenti en Russie et au Canada, ne leur fait perdre aucune de leurs probabilités. La gelée a commencé ici vers le 24 décembre et le 12 janvier en Amérique. Je vous remercie de m'avoir recommandé M. Arbuthnot; sa conversation est intéressante; il paraît sensible, plein d'esprit, modeste; il ne manque pas de connaissances : ses remarques sont judicieuses; enfin, je l'aime beaucoup. M. Nairne ne m'a pas encore écrit.

La brochure que le docteur Price a publiée sur l'Amérique est très-bonne; elle fera beaucoup de bien. Vous me demandez quelque remède au luxe qui s'accroît de jour en jour dans mon pays, et qui *offense tous les voyageurs anglais sans exception*. Je vous répondrai d'abord que je crois ce luxe trop exagéré, qu'ensuite les gens qui voyagent en Amérique ne peuvent savoir si notre luxe accroît ou diminue. Les Américains sont hospitaliers, mais ils font trop gloire de déployer sur leurs tables, aux yeux des étrangers, l'abondance et la variété des productions de leur territoire; ils ont jusqu'à la vanité de s'emprunter réciproquement leur argenterie pour donner plus de magnificence à leurs repas. Les étrangers sont invités de maisons en maisons; partout on les fête, on les traite avec cérémonie; ils peuvent s'imaginer que les festins qu'on leur apprête ne sont

que l'ordinaire de toutes les familles chez lesquelles ils dînent, tandis que chaque famille se nourrira peut-être pendant une semaine entière des restes du repas qu'elle a donné. C'est, je l'avoue, une bien grande folie de la part de notre peuple *d'offenser ainsi les voyageurs anglais*; il vérifie d'ailleurs cette première partie d'un proverbe qui dit : *Les fous donnent des festins*; quant à l'autre partie : *Et les sages se mettent à table*, je désirerais qu'elle fût aussi vraie. Eh quoi! ces Anglais voyageurs ne trouvaient-ils décemment rien de plus convenable à nous reprocher que l'excès de politesse et de civilité avec lesquelles nous les accueillons chez nous en qualité d'étrangers?

Certes, je n'ai pas encore avisé aux moyens de remédier au luxe : je ne suis même pas sûr que le luxe puisse admettre quelque remède dans un grand état; après tout, le mal n'est pas si grand qu'on veut bien se l'imaginer. Supposons qu'on entende par cette définition de luxe toute espèce de dépenses inutiles; demandons-nous ensuite s'il serait possible de faire exécuter, dans un pays aussi étendu que le nôtre, des lois qui s'opposeraient à ces dépenses, et, dans cette supposition même, voyons si notre peuple en deviendrait généralement ou plus heureux ou plus riche. L'espoir de pouvoir être un jour en état de se procurer les jouissances du luxe, n'est-il pas un puissant aiguillon pour le travail et pour l'industrie? Le luxe peut conséquemment produire plus qu'il ne consomme, puisque, sans un pareil motif d'encoura-

gement, le peuple croupirait dans cet état d'indolence et d'inertie, auquel il est si naturellement enclin. Cette idée me rappelle une anecdote que je vais vous raconter. Le patron d'une chaloupe qui naviguait entre le cap May et Philadelphie, m'avait rendu quelque service pour lequel il ne voulait point accepter de récompense; ma femme, ayant appris qu'il avait une fille, lui fit donc cadeau pour elle d'un joli petit bonnet à la mode. «Trois ans après, ce même homme se retrouve chez moi avec un fermier du cap May; il parle du bonnet, et nous exprime tout le plaisir qu'il avait fait à sa fille. Mais, ajoute-t-il bientôt, ce bonnet a coûté cher à notre canton. — Et comment cela? répliquai-je. — Hélas, répondit-il, dès que ma fille parut en public avec son bonnet, toutes les jeunes personnes de l'endroit en furent tellement émerveillées, qu'elles se déterminèrent à en faire venir de semblables de Philadelphie; et nous calculâmes, ma femme et moi, que le tout n'avait pas coûté moins de 100 liv. sterlings. — Cela est vrai, reprit le fermier, mais vous ne dites pas tout; il me semble que ce bonnet vous a néanmoins été de quelque avantage : car, la première chose que firent nos jeunes filles, ce fut de tricoter des mitaines de laine dans l'intention de les vendre à Philadelphie, et de se procurer de la sorte de jolis bonnets et des rubans. Or, vous savez que cette branche d'industrie s'accroît tous les jours, qu'elle sert maintenant à faire un commerce assez important. » Au total, je fus assez content de ce petit exemple de luxe, puis-

que, d'un côté, les jeunes filles du cap May se trouvaient plus heureuses de posséder de gentils bonnets; et les femmes de Philadelphie, des provisions de mitaines.

Les habitans de nos villes commerçantes situées au bord de la mer s'enrichissent assez souvent. Quelques-uns de ceux qui font ainsi fortune se montrent prudens, modèrent leurs dépenses, et conservent enfin à leur postérité tout ce qu'ils ont gagné ; mais d'autres, prenant plaisir à étaler leurs richesses, font des extravagances, et finissent par se ruiner. Les lois ne peuvent prévenir de semblablés événemens, et peut-être n'est-ce pas toujours un mal pour le public : un schelling, dépensé par un fou, sera ramassé par un sage qui saura en faire un meilleur usage : conséquemment, il n'est point perdu. Un homme vain et orgueilleux fait bâtir une maison; il la meuble avec élégance, y vit avec somptuosité; au bout de quelques années il se ruine; mais les maçons, les charpentiers, les serruriers et tous les autres artisans honnêtes qu'il a fait travailler, ont par ce moyen fait vivre et entretenu leurs familles ; le fermier s'est trouvé bien récompensé de ses peines ; aujourd'hui la propriété a passé en de meilleures mains. Il peut arriver cependant qu'une certaine espèce de luxe devienne aussi préjudiciable au public qu'elle le serait au particulier. Par exemple, qu'une nation s'avise d'exporter sa viande et ses toiles, pour obtenir en échange du vin ou du *porter*, tandis qu'une grande partie de ses habitans se nourrit de pommes de terre, ou va

sans chemises; ne ressemblerait-elle point au fou qui, laissant mourir de faim sa famille, vendrait ses habits pour boire? Notre commerce d'Amérique se fait, entre nous soit dit, un peu de la sorte : nous vous cédons de la viande et de la farine pour avoir du rhum et du sucre; nous échangeons le strict nécessaire contre un vain superflu ; cependant nous vivons bien, nous avons de tout en abondance; mais nous serions plus riches encore, si nous étions plus sobres. A propos, on vient de publier un arrêt du conseil, qui supprime les impôts sur l'exportation des eaux-de-vie : il en va résulter que l'eau-de-vie se vendra à meilleur compte en Amérique que votre rhum ; et, comme il n'est point douteux qu'elle ne lui soit préférée, nous nous trouverons alors plus en état de supporter les entraves que vous mettez à notre commerce. Il y a plus, c'est que nous espérons, en agrandissant nos établissemens, pouvoir fournir à notre peuple toute la quantité de sucre dont il aura besoin. Pour tout dire enfin, je crois que l'Angleterre ne retirera pas aujourd'hui plus de fruit de la guerre qu'elle déclare à notre commerce que de celle qu'elle a entreprise contre notre indépendance; mais j'en reviens à mon luxe.

L'immense quantité de forêts à abattre, de terres à défricher, que nous possédons, rendra long-temps la masse de notre nation frugale et laborieuse. Si l'on se formait une idée de notre peuple et de ses coutumes par l'aspect que présentent nos ports de mer, on risquerait de se tromper : les habitans de

nos villes commerçantes peuvent être riches et s'adonner au luxe, mais ceux de la campagne possèdent toutes les vertus qui conduisent à la félicité individuelle et à la prospérité publique. Ces villes commerçantes ne sont pas vues d'un très-bon œil par nos campagnards; à peine les regardent-ils comme faisant partie des Etats-Unis; et l'expérience de la dernière guerre a prouvé que, quoiqu'elles fussent au pouvoir de l'ennemi, elles n'entraînèrent pas la soumission du reste du pays, qui n'en continua pas moins à défendre courageusement sa liberté et son indépendance.

Plusieurs mathématiciens profonds ont calculé que si tous les individus des deux sexes voulaient consacrer chaque jour quatre heures de leur temps à quelque objet d'utilité, ce travail leur suffirait pour se procurer toutes les nécessités et même tous les agrémens de la vie : on ne connaîtrait plus dans ce monde ni pauvreté ni misère, et le reste de nos vingt-quatre heures pourrait être donné au repos et aux plaisirs.

Quelle est la source de tant de misère et de pauvreté? la voici : quantité d'hommes et de femmes s'occupent à des choses qui ne tiennent en rien aux commodités de la vie; une infinité d'autres passent leur existence dans un état d'oisiveté. Voilà des individus qui consomment évidemment les objets de première nécessité que des gens plus laborieux ou plus utilement occupés auront recueillis à la sueur de leur front. Je vais développer mon idée. Par exemple, c'est du

sein des eaux et de la terre que nous tirons, à force de travail, les premiers élémens de nos richesses. J'ai de la terre, je recueille du blé : si je nourris avec mon blé une famille qui ne fasse rien, mon blé sera mangé, et je ne serai pas, à la fin de l'année, plus riche que je ne l'étais au commencement; mais si, tandis que je nourris mes enfans, j'occupe les uns à filer, les autres à fendre du bois; ceux-ci à charpenter, ceux-là à cuire des briques, la valeur de mon blé me restera, et au bout de l'année nous serons tous mieux vêtus et mieux logés. Mais au lieu d'employer l'homme que je nourris à faire des briques, supposons que je l'occupe, pour mon plaisir, à jouer du violon, le pain qu'il mangera sera perdu, et il ne me restera rien de son travail pour augmenter en quoi que ce soit ou les richesses ou l'aisance de ma famille; conséquemment mon joueur de violon m'appauvrira, à moins que ma famille ne travaille davantage, ou ne mange moins pour me dédommager de la perte qu'il m'aura occasionée.

Portez vos regards autour de vous; voyez ces millions de gens occupés soit à ne rien faire, ou sinon à d'insignifiantes bagatelles, alors que nous sommes si embarrassés de nous procurer les commodités de la vie, ou même le strict nécessaire. Pour quel puissant motif mettons-nous le plus souvent les armes à la main, nous égorgeons-nous les uns les autres, fatiguons-nous des milliers d'hommes, les exposons-nous à tous les dangers des mers? Pour quel motif? Pour acquérir de vaines superfluités. Que de temps

perdu, que de peines pour construire, pour équiper ces gros vaisseaux destinés à aller tirer le thé et le café du fond de la Chine et de l'Arabie, à chercher le sucre dans les Indes orientales, et le tabac en Amérique! Peut-on appeler ces substances des nécessités de la vie? Non, sans doute, car nos ancêtres vivaient fort bien sans les connaître.

On me demandera peut-être si tous les gens qui sont occupés à recueillir, manufacturer ou transporter ces superfluités, pourraient subsister par l'agriculture. Je le crois : la terre est immense, et une grande partie de sa surface demeure inculte. L'Asie, l'Afrique et l'Amérique présentent encore des forêts de quelques cent millions d'arpens; et il n'en manque pas même en Europe. Avec cent acres de ces forêts on ferait un fermier assez important; et, cent mille hommes occupés ainsi chacun à défricher leur cent acres de terre, au lieu de se mêler de *coiffer à la française*, seraient un petit point dans l'immensité, à peine visible des régions de la lune, à moins qu'on ne s'y servît du télescope d'Herschell; tant sont vastes les contrées qui restent encore aujourd'hui dans leur état primitif.

Il est cependant consolant de penser que, toute balance faite, le degré d'industrie et de prudence parmi les hommes surpasse celui de leur fainéantise et de leur folie. De là provient cet accroissement de beaux édifices, de fermes bien cultivées, de cités florissantes dans toutes les parties de l'Europe, qu'on eût vainement, il y a quelques siècles, cherché ail-

leurs que sur les côtes de la Méditerranée; et cela, nonobstant ces guerres sanglantes qui détruisent souvent en un an l'ouvrage de plusieurs années de paix. Nous pouvons donc espérer que le luxe de quelques négocians de nos villes maritimes n'entraînera pas la ruine de l'Amérique.

Encore une réflexion, et je termine cette lettre, que vous trouverez passablement longue et diffuse. Presque toutes les parties de notre corps nécessitent des dépenses : nos pieds ont besoin de souliers, nos jambes de bas, le reste du corps demande des vêtemens décens, notre estomac une bonne nourriture ; nos yeux, quoique extrêmement utiles, n'exigent qu'une emplette peu coûteuse de lunettes; mais ce sont les yeux des autres qui nous ruinent. Si tout le monde était aveugle, excepté moi, je n'aurais besoin ni de beaux habits, ni de magnifiques édifices, ni de meubles élégans. Adieu, mon cher ami; je suis toujours votre, etc.

B. Franklin.

P. S. Cette lettre vous sera remise par mon petit-fils. J'ose me flatter que vous l'honorerez de vos conseils. Veuillez accepter les livres que je le charge de vous remettre; ils sont curieux par la beauté de leur impression.

LETTRE LVI.

SUR LA RÉCEPTION DES VOYAGES DU CAPITAINE COOK ENVOYÉS A FRANKLIN DE LA PART DU ROI.

A l'honorable lord vicomte Howe.

Passy, 18 août 1784.

MILORD,

Je viens de recevoir le très-précieux Voyage du capitaine Cook, que votre Grandeur a bien voulu m'envoyer en considération des ordres que j'ai donnés pour que ce célèbre voyageur fût, lors de son retour en Angleterre, protégé contre toute entreprise de nos croiseurs américains. La récompense excède de beaucoup le mérite de mon action, car je n'ai fait que remplir un devoir envers l'humanité. Je suis très-sensible aux bontés de Sa Majesté; je désire qu'elle daigne accepter les expressions de ma reconnaissance pour une faveur aussi éclatante.

Je suis, milord, avec le plus grand respect, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LVII.

BALLONS. — CONSTITUTION D'ANGLETERRE. — SITUATION DE L'AMÉRIQUE.

Au docteur Price.

Passy, 16 août 1784.

Mon cher Ami,

Il y a quelque temps que j'ai répondu à votre aimable lettre du 22 juillet, en vous renvoyant l'épreuve de la lettre de M. Turgot, avec une permission de ses amis pour la faire imprimer; j'espère qu'elle vous sera dûment parvenue.

La découverte des aréostats fera certainement époque ici : on perfectionne chaque jour la construction des ballons; on invente de nouveaux procédés pour les remplir. Quelques-uns de ces aréonautes ont été dernièrement en Angleterre; vos artistes feraient très-bien de chercher à pénétrer les secrets de ces Français, ou sinon vous resteriez en arrière : ce qui n'arrive pas communément aux Anglais en fait d'opération mécanique.

Je désire voir s'apaiser les petits différens de notre Société Royale; personne ne gagne à ces sortes de querelles; suffit de simples bagatelles pour les

engendrer, quand on ne sait point discuter avec décence: c'est un art que personne ne possède mieux que vous et le docteur Priestley.

Je me proposais sans doute de visiter encore une fois l'Angleterre, d'y revoir tous mes bons amis; mais ma maladie, supportable du reste, ne ferait qu'empirer par le mouvement d'une voiture, et je crains les conséquences d'un semblable voyage; cependant, je ne suis point encore tout-à-fait décidé à ne pas l'entreprendre. Je me rappelle souvent ces soirées délicieuses que je passais parmi ces bonnes gens du *Club de Londres* et je voudrais me retrouver encore au milieu d'eux. Qui sait! peut-être viendrai-je les surprendre un certain jeudi soir, alors même qu'ils s'y attendront le moins? Vous pouvez bien croire que je vois avec infiniment de plaisir le docteur Priestley associé comme moi aux membres étrangers correspondans de l'Académie des Sciences; je l'avais proposé à chaque vacance qui survenait depuis ma résidence en France : la place n'aura jamais été plus dignement remplie.

Au moment où vous m'écriviez la lettre à laquelle je réponds aujourd'hui, votre pays était engagé dans les embarras de ses nouvelles élections. Plus je réfléchis à votre Constitution actuelle, à ses vices, à sa caducité, plus je demeure convaincu que jamais la réforme de votre représentation ne guérira les maux que vos factions continuelles ne cessent d'enfanter, tant que vous conserverez à vos charges les émolumens énormes qui y sont attachés. Il paraît décidé

que le ministère doit gouverner le Parlement, qu'il doit lui faire faire tout ce qu'il désire. Il faut donc qu'il le corrompe pour acheter son obéissance, et qui fournira cet indigne salaire?... Le peuple. Le Parlement est, selon moi, une institution fort coûteuse au Gouvernement; je crains que le peuple, persuadé que tout autre Parlement ne vaudrait pas mieux que celui qui existe, ne reconnaisse enfin qu'il pourrait être gouverné par le ministère seul tout aussi-bien et surtout à meilleur marché.

Vos journaux sont remplis de rapports mensongers sur les prétendus troubles d'Amérique; nous n'en savons rien nous-mêmes. M. Jefferson, qui arrive à l'instant à Paris, après avoir traversé tous les Etats-Unis depuis la Virginie jusqu'à Boston, m'assure que tout y est fort tranquille, et qu'en général le peuple, à quelques grimauds près, est très-content de son nouveau Gouvernement. Les *contes-bleus* que vous faites en Angleterre n'ont évidemment pour but que de décourager ceux de vos concitoyens qui se proposent d'émigrer. Je pense comme vous que notre révolution est un événement non moins important qu'avantageux pour toutes les nations de la terre. Il est à présumer que l'expérience que nous avons, et dont se trouvèrent privés les anciens Gouvernemens, lors de leur établissement primitif, nous préservera de leurs erreurs. Les conseils de nos amis nous sont d'une grande utilité, et ceux que vous avez eu la bonté de nous donner contribueront beaucoup à notre félicité. M. Jay est parti pour

l'Amérique, et M. Adams arrive à l'instant; je vous rappellerai à son souvenir.

Je vous remercie des vœux que vous formez pour ma santé, et je suis de tout mon cœur, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE LVIII.

INVITATION DE VENIR A PASSY. — CONGRÈS AMÉRICAIN. — PARLEMENT D'ANGLETERRE. — GÉNÉRAL CLARKE.

A Williams Strahan, esq., imprimeur du roi, à Londres.

Passy, 19 août 1784.

Mon cher Ami,

J'ai reçu votre aimable lettre du 17 avril : vous voudrez bien n'attribuer le retard que j'ai mis à y répondre, qu'à ma santé et à mes affaires. J'ai maintenant cette lettre sous les yeux; et mon petits-fils, (que vous pourrez vous rappeler avoir vu petit écolier chez M. Elphinston) comptant partir sous quelques jours pour Londres, où il va voir son père, je profite de cette occasion pour vous écrire et pour vous demander vos bontés et vos conseils en faveur de ce jeune homme.

Vous me pressez fortement, mon ami, d'aller en Angleterre; ce voyage aurait bien des charmes pour moi,

et les communications que vous promettez de me faire ajoutent beaucoup au désir que j'aurais de l'effectuer : cependant cela est impossible en ce moment ; mais si vous voulez accompagner mon petit-fils à son retour, nous traiterons cet article, et peut-être m'en retournerai-je avec vous. J'ai un lit à votre service, et je ferai mon possible pour que votre séjour parmi nous vous soit aussi agréable que je suis assuré qu'il le sera pour moi.

Vous n'approuvez pas la suppression des places salariées, car vous ne voyez pas, dites-vous, *pourquoi un homme employé par l'Etat, et qui fait bien son devoir, ne serait pas payé de son travail comme tout autre ouvrier.* Je suis de votre avis : mais pourquoi serait-il plus payé que tout autre ouvrier? Moins on reçoit d'appointemens, et plus l'honneur est grand. Chez une nation aussi florissante, il est bien des gens assez riches pour pouvoir donner leur temps au public, et je ne doute pas qu'il ne s'y trouve beaucoup d'hommes sages et instruits qui prendraient autant de plaisir à gouverner pour rien, qu'à jouer aux échecs, sans intéresser le jeu : ce serait certainement l'un des plus nobles amusemens. — Le pays que j'habite en ce moment fournit la preuve que mon opinion n'est pas chimérique, car la justice civile et criminelle y est administrée pour rien, et même pour moins que rien, puisque les membres des Parlemens achètent leurs charges et ne retirent pas plus de trois pour cent de leur argent, par leurs épices et leurs émolumens, tandis que l'intérêt légal est

de cinq. On peut donc dire qu'ils donnent, outre leur temps et leurs peines, deux pour cent pour qu'on leur permette de gouverner. Ainsi l'intérêt qui est l'un des motifs qui portent à désirer des places n'existant pas, il ne reste plus que l'*ambition;* et celle-ci étant en quelque façon contrebalancée *par la perte*, vous pouvez facilement imaginer qu'il n'y aura ni factions, ni brigues bien violentes pour l'obtention de semblables places, et qu'on évitera une grande partie des maux que vos dissensions causent à la patrie, qu'elles ont souvent entraînée dans des guerres désastreuses, et surchargée de dettes énormes.

Je reconnais toute la force de votre plaisanterie sur la vie errante de notre Congrès. Il a le droit de s'assembler où bon lui semble, et il en a peut-être abusé en changeant trop souvent de résidence; mais il a deux autres droits qui lui donnent, à mon avis, l'avantage sur votre Parlement : ce sont ceux de s'assembler *quand* et *aussi long-temps* qu'il le veut. Il ne peut donc être dissous au moindre caprice d'un ministre, ou se voir forcé de faire ses paquets, comme cela vous est dernièrement arrivé, au moment où votre vœu le plus ardent était de rester encore assemblés.

Vous avouez franchement *que la dernière guerre s'est terminée d'une manière entièrement opposée à votre attente.* Mais cette attente était mal fondée, et vous ne vouliez pas croire votre vieil ami qui vous répétait que l'Angleterre, en suivant la marche qu'elle avait adoptée, perdrait ses colonies : c'est ainsi qu'Epictète avertissait en vain son maître qu'il

se casserait la jambe. — Vous ajoutiez plutôt foi aux contes qu'on vous débitait sur notre poltronnerie et notre faiblesse de corps et d'esprit. — Vous souvenez-vous de l'histoire du sergent écossais qui seul avait désarmé et fait prisonniers quarante soldats américains? Elle ressemblait beaucoup à celle de cet Irlandais qui prétendait avoir pris, à lui seul, cinq ennemis, en les *entourant* : et cependant, mon ami, vous paraissiez la croire, malgré votre esprit et votre jugement, parce que vous partagiez la prévention générale. Ce dernier mot me rappelle votre général Clarke qui eut l'impudence de dire chez sir John Pringle et en ma présence, qu'avec mille grenadiers anglais, il irait d'un bout de l'Amérique à l'autre et y châtrerait tous les mâles, tant par force, qu'avec un peu de ruse. Il est clair qu'il nous prenait pour des espèces de brutes. Votre Parlement crut aussi les sottises de je ne sais plus quel autre général, sur le peu de hardiesse des Yankies (1); on pensait qu'un Yankie était une sorte de Yahoo (2); en conséquence on ne jugea pas convenable de recevoir et de lire dans une assemblée aussi sage les pétitions de semblables créatures. Mais quels ont été les résnltats de cet orgueil monstrueux et de cette insolence? Vous avez d'abord

---

(1) *Yankie,* nom injurieux donné par les Anglais aux Américains, mais dont je n'ai pu découvrir la signification.

(1) *Yahoo.* Il faut que ce soit un animal. On prétend que c'est l'*opossum;* mais je n'ai trouvé le mot d'*Yahoo* dans aucun dictionnaire d'histoire naturelle.

envoyé contre nous de petites armées que l'on croyait plus que suffisantes pour nous subjuguer, mais vous avez été bientôt forcés d'en envoyer de plus considérables. Partout où celles-ci se sont aventurées à pénétrer dans notre pays, hors de la protection de leurs vaisseaux, elles ont été ou repoussées et mises en fuite, ou entourées, battues et faites prisonnières. — Un cultivateur américain, qui n'avait jamais vu l'Europe, fut choisi par nous pour commander nos troupes, et il l'a fait pendant toute la guerre; cet homme vous a renvoyé, l'un après l'autre, cinq de vos meilleurs généraux, privés de leur gloire, et déshonorés, même dans l'esprit de ceux qui les avaient employés.

Le peu de cas que vous faisiez de notre intelligence, en la comparant à la vôtre, n'a pas semblé beaucoup mieux fondé que l'opinion que vous aviez de notre courage, si l'on en doit juger par ce fait, que dans quelque Cour de l'Europe que parût un négociateur Yankie, le sage envoyé anglais était dérouté, finissait par se fâcher, par chercher querelle à ses amis, et s'en retournait chez lui avec la puce à l'oreille.

Ne croyez cependant pas, mon cher ami, que je sois assez vain pour attribuer nos succès à aucune supériorité sur l'un ou l'autre de ces points. — Je connais trop bien les ressorts et les leviers de notre machine, pour ne pas voir que nos moyens étaient hors de proportion avec notre entreprise, et que sans la justice de notre cause, sans le secours de la Providence qui nous a protégés, dans laquelle nous avions

placé notre espoir, nous étions perdus. Si j'eusse été jamais athée, je serais maintenant convaincu de l'existence et du pouvoir infini d'un Dieu. C'est lui qui élève l'humble et humilie le superbe. — Puissions-nous ne jamais oublier sa bonté pour nous, et lui prouver notre gratitude par notre conduite future!

Mais laissons ces réflexions sérieuses, et causons avec notre gaîté ordinaire. Je me rappelle qu'un jour que nous nous trouvions ensemble dans la Chambre des Communes, vous me dites que vous ne pensiez pas que deux ouvriers imprimeurs eussent jamais obtenu dans le monde autant de succès que nous en avions eus. Vous étiez alors à la tête de votre profession et devîntes bientôt après membre du Parlement. J'étais agent d'un petit nombre de provinces, et j'agis maintenant au nom de toutes. — Mais nous nous sommes élevés par des moyens différens. Moi, comme imprimeur républicain, j'ai toujours aimé une forme bien aplanie, ne pouvant souffrir ces lettres qui dépassent les autres, et dont la tête est si élevée qu'il devient impossible de voir leurs voisines. Vous, comme royaliste, vous avez travaillé sur du papier *couronne* et vous vous en êtes bien trouvé, tandis que je travaillais avec non moins d'avantage sur du *pro patriâ*. Pour suivre ma comparaison, il me semble que les compositeurs (1) de votre *chapelle* n'enten-

---

(1) Franklin joue ici sur des termes d'imprimerie anglais,

dent pas leur métier. Leurs formes sont aussi continuellement dérangées à cause des *bourdons* (mots passés) et des *doublons* (répétitions) auxquels on ne peut facilement remédier : et je pense qu'ils ont eu tort de laisser de côté quelques *vignettes* (bonnes têtes) qui auraient pu, tout en servant d'ornement, devenir de quelque utilité. Mais courage! tout le mal peut encore se réparer avec une bonne conduite, et le *maître* est dans le cas de s'enrichir tout autant qu'aucune autre personne du métier. —

Je ferai observer, en passant, que l'accroissement rapide de la langue anglaise en Amérique doit devenir très-avantageux aux libraires et aux éditeurs d'Angleterre. Notre population, qui double tous les vingt ans, fournira un nombre immense de lecteurs aux auteurs anglais, anciens, modernes et à venir ; ce qui nécessitera de nombreuses et lucratives éditions de vos meilleurs livres. Je voudrais donc, si j'avais le privilége de quelques-uns de ces ouvrages et que la chose fût possible, substituer mes droits à ma postérité, car ils augmenteront sans cesse de valeur. Ceci pourrait bien ressembler à un conseil et cependant je n'ai pas bu de madère depuis six mois (1).

Ce sujet me fait naître une autre idée relative au tort que vous avez de chercher à empêcher les An-

---

qui perdent, par la traduction, le double sens qu'ils ont dans l'original. Au reste, j'ai tenté de reproduire ses idées.

(1) Allusion à la plaisanterie que fait Franklin (pag. 127) dans sa lettre au même William Strahan.

glais de passer en Amérique. — Dans mon morceau sur la population, je crois avoir prouvé que, loin de diminuer celle d'une nation, l'émigration produit l'effet contraire. Vous n'aurez pas moins de monde chez vous, parce que plusieurs personnes iront s'établir en pays étranger. Comme tout homme arrivant parmi nous, et qui y prend une pièce de terre, devient citoyen, qu'il a une voix dans les élections, une part dans le gouvernement du pays, pourquoi rejeteriez-vous ce moyen honorable d'en reprendre possession, et l'abandonneriez-vous à des étrangers de langages différens, qui, par leur nombre, pourraient étouffer l'anglais, et l'empêcher de devenir, dans l'espace de deux siècles, le langage le plus répandu du monde, l'espagnol seul excepté? Il est de fait que les émigrés irlandais et leurs enfans sont maintenant en possession d'une grande partie du territoire, et de tout le gouvernement de la Pensylvanie, puisqu'ils composent la majorité de son assemblée. Cependant je me rappelle parfaitement avoir vu le premier bâtiment qui en amena en Amérique.

Je suis pour toujours, mon cher ami, votre très-affectionné,

B. Franklin.

LETTRE LIX.

PRINCIPES DU COMMERCE. — ENFANS TROUVÉS. — LUNETTES DOUBLES.

A Georges Wheatley, esq.

Passy, 21 août 1784.

MON CHER ET VIEUX AMI,

Je suis honteux d'être resté si long-temps sans répondre à votre aimable lettre du 3 mai 1783, qui m'a causé un vif plaisir, en m'apprenant que vous jouissiez d'une bonne santé; l'indolence de la vieillesse, de fréquentes indispositions et trop d'affaires, voilà mes excuses.

Votre excellent petit ouvrage, «*les Principes du Commerce*,» est trop peu connu. Je désirerais que vous voulussiez bien m'en envoyer un exemplaire par le retour de mon petit-fils, qui est aussi mon secrétaire, et que je prends la liberté de vous recommander. Je voudrais faire traduire et imprimer ici cet ouvrage; si votre libraire en a encore des exemplaires, je serais bien aise qu'il les envoyât en Amérique. Les idées de notre nation sur le commerce, quoique meilleures que celles qui dominent en Europe, ne sont cependant pas aussi bonnes qu'elles

devraient être, et votre livre peut rendre des services à cet égard.

Peu de temps après que vous m'avez écrit, nous avons perdu, d'une manière aussi étrange que malheureuse, M. Madisson, dont vous me parliez dans votre lettre. Ce digne jeune homme a été vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

Je suis fâché que votre établissement de charité favori (1) n'aille pas aussi bien que vous le désireriez. Il est en effet bien diminué, puisque vous n'y pouvez recevoir que soixante enfans dans une année. Ce que vous avez dit à vos confrères au sujet de l'Amérique est très-vrai : si vous rencontrez en Angleterre tant de difficultés pour disposer de vos enfans, il semblerait que votre population est trop forte, et cependant vous craignez l'émigration. On a fait dernièrement ici une souscription pour encourager les mères à nourrir leurs enfans, et pour secourir celles qui rempliront ce devoir ; l'usage de les envoyer aux *Enfans-Trouvés* est parvenu à un tel excès que, suivant le rapport annuel, cet établissement reçoit presque le tiers des enfans nés à Paris ! La souscription semble devoir réussir ; elle fera nécessairement beaucoup de bien, quoiqu'elle ne puisse présenter tous les avantages d'un hospice d'enfans trouvés.

Votre vue doit être encore bien bonne, puisque vous écrivez aussi fin sans lunettes ; pour moi je ne

(1) Hospice d'Enfans-Trouvés.

puis distinguer une lettre même d'un gros caractère, mais j'ai été assez heureux pour inventer des lunettes doubles (1) qui, me servant en même temps pour les objets éloignés ou rapprochés, font que mes yeux remplissent aussi bien leurs fonctions qu'à aucune autre époque de ma vie. S'il était possible de remédier aussi aisément et à aussi bon marché à tous les défauts et à toutes les infirmités, des amis pourraient désirer de vivre beaucoup plus long-temps, mais je crois que la mort est aussi nécessaire à notre constitution que le sommeil. Nous nous leverons plus frais le lendemain.

Adieu, croyez-moi toujours votre affectionné

B. Franklin.

---

(1) Voyez la lettre au même, datée de Passy, le 23 mai 1785 (pag. 180).

LETTRE LX.

RECOMMANDATION DE MIRABEAU.

A B. Vaughan, esq.

Passy, 7 septembre 1784.

MON CHER AMI,

Cette lettre vous sera remise par le comte de Mirabeau, fils du marquis de ce nom, auteur de *l'Ami des Hommes*. Ce gentilhomme est estimé dans son pays, et, en le recommandant à votre obligeance, je vous prie de lui accorder aussi vos conseils, principalement pour l'impression d'un travail qu'il a fait sur la *Noblesse héréditaire*, à l'occasion de l'ordre de Cincinnatus que l'on a tout récemment tenté d'établir en Amérique. Les meilleurs juges en cette matiere trouvent son ouvrage écrit avec beaucoup de clarté, de force et surtout avec une extrême élégance de style ; il lui est impossible de le faire imprimer ici, vous pourriez donc, en le recommandant à un libraire honnête qui se chargerait de cette affaire, rendre service à l'auteur et peut-être à tous les hommes qui, dans beaucoup de pays, ont trop de respect pour cette espèce de charlatanisme.

J'avais presque résolu de ne plus vous adresser

de lettres de recommandation, mais j'ai pensé que les talens de M. de Mirabeau vous rendraient sa connaissance extrêmement agréable.

Je suis toujours avec une sincère estime, mon cher ami, votre très-affectionné

B. FRANKLIN.

LETTRE LXI.

MANUFACTURES. — LIVRES.

A B Vaughan, esq.

Passy, 21 avril 1785.

MON CHER AMI,

J'ai reçu par M. Perry votre obligeante lettre du 23 du mois passé, ainsi que la seconde bouteille de *Blackrie* (1). Je vous remercie des soins que vous avez donnés à cet envoi. J'aurais été charmé de pouvoir être bon à quelque chose à M. Perry, mais il avait déjà placé ses enfans quand il est venu me voir, et il n'est resté que quelques minutes avec moi.

Nous avons observé que le Parlement, les gazettes et les brochures retentissent du tort que causeront aux fabricans anglais les concessions faites à

---

(1) Voyez la lettre au docteur Ingenhausz, en date du 29 avril 1785.

l'Irlande, tandis que l'on ne parle pas plus du peuple anglais que s'il était totalement étranger à la question. Mais si les Irlandais peuvent fabriquer des étoffes de coton et de soie, des toiles, de la coutellerie, des jouets d'enfans, des livres, etc., etc., de manière à les vendre meilleur marché en Angleterre que ne le font les fabricans anglais, est-ce que ce ne sera pas un bien pour la partie du peuple d'Angleterre qui ne fabrique pas? Les fabricans eux-mêmes partageront aussi ce bénéfice, puisque, par exemple, le prix des étoffes de coton diminuant, tous les fabricans d'autres objets profiteront de cette diminution, et ainsi des autres articles. Si l'on peut tirer d'Irlande des livres à beaucoup meilleur compte (ce que je crois, car j'y ai acheté un Blackstone pour vingt-quatre schellings, tandis qu'on le vendait quatre guinées en Angleterre), ne sera-ce point là un avantage, non pas à la vérité pour les libraires anglais, mais pour les lecteurs anglais et pour les progrès de l'instruction?

Au reste, de tous les gens qui se plaignent, les libraires sont peut-être les moins dignes de pitié. Le catalogue que vous m'avez envoyé dernièrement m'étonne par le haut prix de chaque article, prix que l'on prétend encore être le plus bas; et l'on peut à peine voir un nouveau livre sans remarquer l'artifice avec lequel on cherche à faire une brochure d'une pièce de vers, un in-8° d'une brochure et un in-4° d'un in-8°, par des encadremens, des lignes de blanc, des titres de chapitres et des marges énormes: cet

abus est parvenu à un tel point qu'il semble que la vente du papier soit maintenant l'objet, et ce qu'on imprime dessus seulement le prétexte. Je vous envoie la copie d'une page de comédie nouvelle; de deux en deux lignes il s'en trouve une de blanc. Vous avez, je crois, une loi contre les bouchers qui soufflent le veau pour le faire paraître plus gras; pourquoi n'en ferait-on pas une contre les libraires qui soufflent les livres pour les grossir? Tout ceci pour vous seul; vous en devinerez facilement la raison.

Mon petit-fils est un peu indisposé; il vous envoie deux brochures, *Figaro* et *le Roi voyageur*. La première est une comédie de Beaumarchais, qui a eu un grand succès; l'autre, qui ne se vend pas publiquement, et dont nous vous enverrons bientôt encore quelques autres exemplaires, traite de toutes les fautes attribuées au Gouvernement de ce pays; quelques-unes sont probablement exagérées.

Veuillez présenter au bon docteur Price les assurances de mon attachement très-respectueux. Je suis bien aise qu'il ait fait imprimer une traduction du Nouveau-Testament; cela peut être fort utile. Je suis toujours, mon cher ami, et bien sincèrement, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXII.

REFUS DE DÉDICACE.

A un graveur de Paris (1).

Passy.

En relisant, monsieur, le prospectus de votre estampe, je vois que vous m'attribuez toujours en entier le mérite d'avoir affranchi l'Amérique. J'ai cependant eu l'honneur de vous dire, dans notre première conversation, que je ne pouvais y consentir sans me rendre coupable d'injustice envers tant d'hommes sages et courageux, qui n'ont pas craint de hasarder leur fortune et leur vie pour le succès de cette entreprise; je vous proposai donc, et je persiste dans la même pensée, de substituer à mon nom, dans l'explication de l'estampe, ces mots : *Le Congrès représenté par un sénateur habillé à la romaine*, *etc.*

Je ne puis non plus, monsieur, en accepter la dédicace : je ne veux pas que la France ni mon pays me croient assez présomptueux, pour convenir que je mérite des louanges aussi excessives; et vous concevez qu'il me siérait mal d'appuyer de ma recommandation le débit d'un ouvrage qui les contiendrait.

(1) Cette lettre était écrite en français.

D'après ces considérations, je vous prie de vouloir bien changer votre explication dans un nouveau prospectus, et de dédier votre estampe au Congrès.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXIII.

LA PIERRE. — INVITATION DE VENIR A PASSY.

Au docteur Ingenhausz.

Passy, 29 avril 1785.

JE vous remercie beaucoup de votre post-scriptum relatif à la pierre dont je suis attaqué. J'ai pris jusqu'à présent, et je continue l'usage du remède dont vous me parlez, et que l'on nomme *Dissolvant de Blackrie ;* c'est un composé de savon et d'eau de chaux, qui peut, je crois, diminuer les accidens et empêcher la pierre de grossir : c'est là tout ce que j'en attends. Ce remède ne trouble pas mon appétit ; je dors bien, et je jouis gaîment, à mon ordinaire, de la société de mes amis ; mais comme je ne puis pas faire beaucoup d'exercice, je mange plus modérément qu'autrefois, et je ne bois pas de vin.

Je suis étonné que vous craigniez tant de demander à votre bon maître impérial la permission de faire un voyage pour voir votre ami : je suis persuadé

que vous réussiriez, et j'espère que la proposition que je vous en renouvelle par cette lettre vous enhardira à la solliciter. Si vous veniez bientôt, vous pourriez, pendant votre séjour ici, faire terminer votre livre, et vous trouver en état de partir avec moi pour l'Amérique. Je viens de recevoir du Congrès l'autorisation d'y retourner, et je crois que je serai prêt à m'embarquer vers le milieu de juillet, au plus tard. Je vais être délivré des affaires politiques pour le reste de mes jours, et retourner à mes chers délassemens philosophiques.

Je vois, par votre lettre, que vous êtes imbu d'étranges idées sur l'Amérique: vous pensez qu'il n'y a ni justice à espérer, ni recouvremens à effectuer dans ce pays; qu'il y existe des projets d'insurrection contre le gouvernement actuel; on vous a dit qu'un colonel de Virginie, neveu du gouverneur, avait escroqué 100,000 livres sterlings à un étranger; et qu'un individu s'était vu emprisonné, seulement pour avoir tenu quelques propos à ce sujet. Ce sont autant de contes ridicules ou de faits présentés sous un faux jour. S'ils étaient vrais, tous les étrangers fuiraient un pareil pays, et les négocians aimeraient autant porter leurs marchandises à Newgate qu'en Amérique. Rappelez-vous les sommes que l'Angleterre a dépensées pour conserver le monopole du commerce de ce peuple qu'elle connaissait bien, et le désir que montre aujourd'hui toute l'Europe de commercer avec nous. Nos ports sont couverts de ses vaisseaux; ses marchands vendent et achètent continuellement dans nos

rues, et s'en retournent avec les produits de notre pays. Cela aurait-il lieu, continuerait-on à commercer avec nous, si nous n'étions qu'une troupe de coquins et de misérables, ainsi qu'on vous l'a dit? Quant aux insurrections contre les membres du Gouvernement, elles sont non seulement invraisemblables, puisqu'ils ont été choisis par le peuple, mais inutiles, puisque, s'ils ne conviennent pas, on peut les changer chaque année, lors des nouvelles élections. Je conviens que vous avez de très-justes motifs de vous plaindre de ......, mais vous avez tort de juger un peuple d'après une seule personne. J'ai vu bien des pays, mais je n'en connais pas où la justice soit aussi bien administrée, où la faveur et la protection aient aussi peu d'influence sur elle, où les dettes soient recouvrées avec autant de facilité. Je ne retournerais jamais dans ma patrie, si elle ressemblait au singulier portrait qu'on vous en a fait. La vérité est, je crois, que l'on a importé en Amérique, de toutes les parties de l'Europe, plus de marchandises que le pays ne peut en consommer, que la plupart des spéculateurs cherchent à décourager ceux qui seraient tentés de les suivre, dans la crainte que les prix ne baissent encore par l'arrivée de nouvelles cargaisons. Il est encore probable que quelques courtiers, négligens ou infidèles, auront fait de semblables rapports pour s'excuser de ne pas accorder de remises. Les Anglais amplifient tout, et ils répandent de faux bruits au dehors, par la voie de leurs gazettes, afin de dissuader les étrangers d'en-

trer en concurrence avec eux pour notre commerce.

Le détail de la bienveillante conversation que l'Empereur a eue avec vous à mon sujet m'a fait plaisir. Je respecte infiniment le caractère de ce monarque : si j'étais né parmi ses sujets, je crois que j'en serais un des plus dévoués. Je suis bien aise d'apprendre que ses différens avec votre pays semblent devoir s'arranger sans effusion de sang. Le *Courrier de l'Europe* et quelques autres journaux ont imprimé, à ce sujet, une lettre que l'on m'attribue. Croyez, mon ami, que je ne l'ai point écrite, et que je n'ai jamais eu la présomption de me mêler d'une affaire si fort au-dessus de mes connaissances.

Votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXIV.

A M. Jonatham Williams.

Passy, 19 mai 1785.

LES propos que l'on tient sur l'Amérique ne m'étonnent pas du tout. Votre peuple en parle comme il lui plaît : cette partie de l'univers n'en est pas moins dans une situation très-florissante. Les Anglais nous en veulent, ils disent donc toute sorte de mal de nous ; mais nous prospérons malgré leurs injures : ils me rappellent en vérité certain agent du

clergé, d'un caractère très-violent, qui demeurait à Boston, lorsque je n'étais encore qu'enfant. Cet homme avait acheté, par spéculation, une cargaison d'ognons de Connecticut sur lesquels il se flattait de faire un très-gros bénéfice. Le prix de ce légume vint à baisser, ainsi toute sa cargaison lui resta sur les bras, il fut d'autant plus mécontent de son marché qu'il voyait ses maudits ognons pousser dans le magasin qui en était encombré. Un jour donc il s'avise de les montrer à un de ses amis, en lui disant: « Les voilà... ils poussent à vue d'œil! Il n'y a pas de jour que je ne les envoie au diable; mais je crois qu'ils ressemblent aux Presbytériens: plus je les maudis et plus ils profitent. » Votre serviteur,

B. FRANKLIN.

LETTRE LXV.

ENVOI DE MÉDAILLON. — RÉFLEXIONS MORALES ET PHILOSOPHIQUES. — HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS DE PARIS. — BUREAU DE NOURRICES. — BANQUE DE PHILADELPHIE. — LES CINCINNATI. — CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS. — DESCRIPTION DE LUNETTES DOUBLES.

A George Wheatley, esq.

Passy, 19 mai 1785.

Mon cher et vieux Ami,

J'ai reçu, avec l'excellente lettre que vous m'avez envoyée par mon petit-fils, votre portrait que j'ai placé dans ma chambre, et qui me cause un vif plaisir. Il n'est pas, dit-on, de commerce *sans remises :* je vous fais passer celle que vous m'avez demandée. Je comptais vous écrire une longue lettre; mais je suis interrompu et n'ai que le temps de me dire pour toujours votre etc.

B. F.

23 mai 1785.

Je vous ai envoyé, il y a quelques jours, le médaillon que vous m'aviez demandé, avec quelques lignes seulement, n'ayant pu continuer à vous écrire à cause de l'arrivée d'un bavard qui m'a ennuyé

jusqu'au soir; j'ai eu le courage de le supporter : il faut que vous en fassiez tout autant pour moi : car je bavarderai probablement en répondant à votre lettre. Je ne connais pas ce mot d'Alphonse que vous me citez à l'appui de la sévérité avec laquelle vous refusez de convenir que ma vieillesse puisse faire excuser mon peu d'exactitude dans ma correspondance. Quel est ce mot? Vous ne paraissez pas avoir besoin d'une semblable excuse, quoique vous approchiez de vos 75 ans : mais moi je vais sur 80; je ne vous parlerai donc de l'excuse en question, que lorsque vous serez parvenu à cet âge; peut-être alors sentirez-vous mieux sa force, et jugerez-vous à propos de l'employer pour vous-même.

Je conviens que la goutte est mauvaise, que la pierre est encore pire. Je suis heureux de ne les pas avoir toutes deux ensemble, et je me joins à vous pour demander à Dieu que vous ne connaissiez jamais ni l'une ni l'autre.

Je pense que l'auteur de l'épitaphe que vous m'avez envoyée s'est un peu trompé quand il dit, en parlant du monde, qu'il ne s'inquiéta jamais de ce *qu'on avait dit, ou pu dire du mortel enfermé dans le tombeau.* Il est naturel à l'homme de désirer que l'on parle bien de lui, pendant sa vie ou après sa mort; je crois donc que ce monsieur ne pouvait pas être entièrement exempt de ce désir, ou qu'au moins il voulait passer pour un homme d'esprit, sans quoi il n'aurait pas pris la peine de composer et de laisser après lui une aussi belle épitaphe. Le désir de faire savoir

qu'il avait été honnête homme, n'aurait-il point paru aussi digne de son attention ? J'aime mieux le sentiment exprimé vers la fin d'une ancienne chanson intitulée « *le Souhait du Vieillard* »; après avoir désiré une maison bien close dans une ville de province, un bon cheval, quelques auteurs choisis, des amis aimables et joyeux, un *pudding* le dimanche, de la bière forte, une bouteille de vin de Bourgogne, etc., etc. dans des stances séparées qui finissent toutes par ce refrain :

May I govern my passions with absolute sway,
Grow wiser and better as my strength wears away,
Without gout or stone, by a gentle decay.

« Puissé-je avoir sur mes passions un pouvoir absolu, « devenir meilleur et plus sage en perdant ma vigueur, « n'avoir ni la goutte ni la pierre, et terminer doucement « ma vie ! »

Notre vieillard ajoute :

With a courage undaunted may I face my last day;
And when I am gone, may the better sort say;
In the morning when sober, in the evening when mellow (1),
He's gone and has not left behind him his fellow.
For he governed his passions, etc.

« Puissé-je avec courage voir arriver mon dernier jour ; « et, quand je ne serai plus, puissent les gens vertueux ré-

---

(1) Je n'ai pas traduit littéralement le troisième vers, car je ne trouve pas de trop bon goût ce souhait d'être loué par d'honnêtes gens sobres le matin et ivres le soir.

« péter souvent : Il est mort, et n'a pas laissé son pareil au « monde ! car il avait sur ses passions un pouvoir absolu. »

Mais à quoi sert de désirer ? Les choses n'en arrivent pas moins comme elles doivent arriver. J'ai chanté mille fois cette *chanson de Souhaits* dans ma jeunesse, et je vois à 80 ans, que les trois choses absolument contraires me sont arrivées, puisque j'ai la goutte, la pierre, et que je ne suis pas encore maître de toutes mes passions; semblable à cette fille dédaigneuse de mon pays, qui avait juré de n'épouser ni un Ministre, ni un Presbytérien, ni un Irlandais, et qui finit par se marier à un ministre presbytérien et irlandais. Vous voyez que j'ai quelques raisons de désirer de ne pas être dans l'autre vie aussi bien, mais un peu mieux que je ne le suis dans celle-ci; et je l'espère, car, ainsi que votre poète, je crois en Dieu; et quand je vois briller tant de sagesse dans ses ouvrages, quand j'observe que, par différens moyens admirables de reproduction, le monde se trouve continuellement repeuplé d'animaux et de plantes, que les substances composées reviennent naturellement à leurs élémens, qui sont de nouveau employés à former d'autres compositions, puisque le bois qui est fait de terre, d'eau, d'air et peut-être de feu, redevient après sa dissolution, de l'air, de la terre, du feu et de l'eau; je reconnais que Dieu a voulu éviter la nécessité de créer sans cesse; que rien n'est anéanti; et je ne puis croire dès lors à l'annihilation des âmes, m'imaginer que l'Etre

suprême permette que chaque jour amène la perte de quelques millions d'âmes, afin d'avoir à en créer toujours de nouvelles. Ainsi existant en ce moment, je crois que j'existerai toujours sous une forme quelconque; et malgré tous les inconvéniens attachés à la vie humaine, je ne m'opposerai pas à une nouvelle édition de la mienne, en désirant cependant que les *errata* de la dernière soient corrigés.

Je vous renvoie votre état des enfans reçus à l'hospice des Enfans-Trouvés de Paris, depuis 1741 jusqu'à 1755 inclusivement; j'y ai ajouté les années suivantes, jusqu'à 1770, mais je n'ai pu obtenir celles qui ont suivi cette époque. J'ai noté en marge les accroissemens progressifs, c'est-à-dire depuis l'époque où le nombre des enfans, commis à la charité publique, ne formait qu'un dixième des naissances, jusqu'à celle où il s'est élevé au tiers. Quinze ans se sont écoulés depuis le dernier compte rendu, et probablement le nombre des Enfans-Trouvés s'élève aujourd'hui à la moitié des naissances. Est-il convenable d'encourager ce manque monstrueux des affections les plus naturelles? Un chirurgien, que j'ai eu occasion de voir ici, excusait les femmes de Paris, en disant sérieusement qu'elles ne pouvaient pas nourrir, *car elles n'avaient pas de tétons;* il m'assura que c'était un fait, et m'engagea à examiner leur poitrine qui était, selon lui, aussi plate que le dessus de sa main. J'ai réfléchi, depuis, qu'il pouvait bien avoir raison, et qu'il était possible que la nature, voyant que les Parisiennes ne faisaient pas usage de leurs ma-

melles, ne leur en donnât plus. Cependant, depuis que Rousseau a rappelé avec une admirable éloquence, les droits des enfans au lait de leurs mères, la mode a un peu changé, et quelques dames de qualité nourrissent et trouvent du lait. Puisse cette mode descendre jusqu'aux classes inférieures, et faire cesser l'abus d'envoyer des enfans à l'Hôpital, aussitôt qu'ils sont nés, en remarquant simplement que le Roi est plus en état que leurs parens d'en prendre soin! Je tiens de bonne source que les neuf dixièmes de ces malheureux meurent bientôt dans cet établissement, pour lequel on prétend *que c'est un grand soulagement, parce qu'autrement ses ressources ne seraient pas suffisantes*. A l'exception du peu de personnes de qualité dont je viens de parler et du grand nombre de celles qui ont recours aux Enfans-Trouvés, l'usage est ici de prendre des nourrices à la campagne, où elles emmènent et élèvent les enfans. Il existe un bureau pour examiner la santé des nourrices, pour leur donner des permis. Elles viennent par troupes, à Paris, certains jours de la semaine pour y prendre les enfans, et nous en rencontrons souvent des bandes qui s'en retournent dans les villages voisins, chacune d'elles portant un nourrisson. Mais les parens qui sont assez honnêtes pour prendre ce parti, ne sont pas toujours en état d'en supporter les frais : les prisons de Paris sont pleines de malheureux, détenus pour *mois de nourrice*, quoique la charité publique s'exerce d'une manière louable envers eux, et se

plaise à les rendre à la liberté. Je désire voir réussir le nouveau projet de secourir ceux qui garderont leurs enfans chez eux, parce que je crois qu'il n'y a que peu ou point de nourrices qui vaillent une mère, et que si les parens n'éloignaient pas immédiatement leurs enfans, ils commenceraient après quelques jours à les aimer; ce qui les porterait à chercher les moyens de les élever. C'est au reste un sujet auquel vous vous entendez mieux que moi, et je m'arrête, craignant d'en avoir trop dit. Je joins seulement à mes notes une remarque tirée de l'histoire de l'Académie des Sciences, qui est très-favorable à l'institution des Enfans-Trouvés.

J'apprends que la banque de Philadelphie marche très-bien. Ce que vous appelez l'ordre de Cincinnatus n'est pas une institution du Gouvernement, mais une association particulière entre les officiers de notre armée, et que le peuple hait si généralement que l'on croit qu'elle tombera. On l'a considérée comme un essai tendant à établir quelque chose de semblable à une noblesse héréditaire. Je conviens avec vous que cette idée était erronée; mais j'ajoute que tous les honneurs transmissibles sont absurdes; que la gloire des belles actions n'appartient qu'à celui qui les a faites, et qu'elle est incommunicable de sa nature; si l'on pouvait la transmettre à sa postérité, elle devrait être aussi partagée entre tous les descendans, de sorte que plus la famille serait ancienne et moins il resterait de gloire dans chacune de

ses branches, sans parler des chances plus grandes encore d'interruptions malheureuses (1).

Vous ne paraissez pas vous être fait une juste idée de notre Constitution. Si le Congrès était un corps permanent, il y aurait peut-être à craindre de lui accorder du pouvoir ; mais ses membres sont choisis chaque année, ils ne peuvent être réélus plus de trois ans de suite, et plus de trois fois dans l'espace de sept ans, et même chacun d'eux peut être rappelé, dès que ses commettans ne sont plus satisfaits de sa conduite. Ils rentrent alors dans la classe du peuple dont ils font partie, n'ayant pas de prééminence plus réelle que celle qu'ont entre eux les grains de sable d'une clepsydre. Une assemblée de ce genre ne peut pas facilement devenir dangereuse pour la liberté. Ce sont des serviteurs du peuple réunis pour administrer ses affaires, et pour assurer la prospérité publique; leur pouvoir doit être suffisant, sans quoi ils ne seraient plus à même de remplir leur mission. Ils n'ont pas de forts appointemens, mais une simple indemnité journalière à peine égale à leurs dépenses : ainsi comme ils n'ont pas l'espoir d'obtenir des pensions, de grandes places, ou d'énormes salaires, les brigues et la corruption qui accompagnent les élections dans d'autres pays ne peuvent avoir lieu chez nous. Je voudrais que l'Angleterre fût aussi heureuse dans son gouvernement ; mais c'est

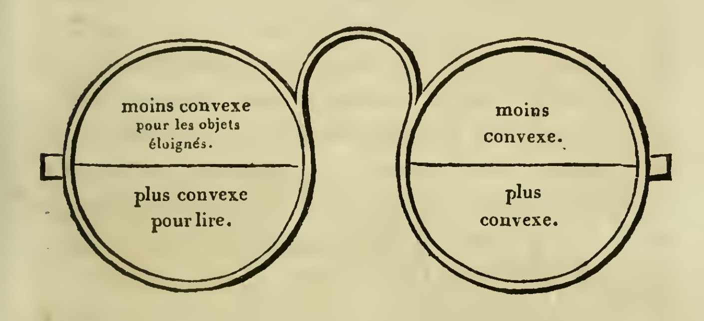
---

(1) V. la lettre à mistriss Bache, du 26 janvier 1784, p. 114.)

ce dont je ne m'aperçois pas. Le peuple anglais pense cependant que sa Constitution est la meilleure du monde, et il affecte de mépriser la nôtre ; il est toujours agréable d'avoir bonne opinion de soi-même et de tout ce qu'on possède, de croire que sa religion, son roi, sa femme sont les meilleurs des rois, des femmes et des religions. — Je me rappelle avoir vu à Philadelphie trois Groënlandais qui retournaient dans leur pays, après avoir voyagé pendant deux ans en Allemagne, en Danemark, en Hollande et en Angleterre, sous la conduite de quelques missionnaires Moraves : je leur demandai si, après avoir reconnu combien les arts répandaient d'agrément sur la vie des hommes blancs, ils ne désiraient pas demeurer avec nous ? — Leur réponse fut qu'ils étaient charmés d'avoir eu l'occasion de voir tant de belles choses, *mais qu'ils préféraient vivre dans leur pays ;* lequel pays, pour le dire en passant, n'est composé que de rochers : car les Moraves, qui désiraient y former un jardin pour planter des choux, furent obligés de faire charger de la terre sur leurs bâtimens à New-York.

Je pense que M. Dollond n'a pas été bien informé de la construction de mes lunettes doubles, puisqu'il a dit qu'elles ne pouvaient servir que pour certaines vues. Je crois que l'on sera convaincu généralement que la convexité d'un verre, à travers lequel une personne voit le plus clair à une distance convenable pour lire, n'est pas celle qui convient pour de grandes distances. J'avais donc autrefois deux paires de lu-

nettes que je changeais au besoin. Par exemple, lorsque je voyage, je lis quelquefois, et j'ai souvent à regarder des objets éloignés. Trouvant ce changement incommode, et ne pouvant pas toujours l'exécuter assez promptement, j'ai fait couper les verres et placer dans chaque cercle une moitié de chacun d'eux, de cette manière :



Par ce moyen, comme je porte constamment mes lunettes, je n'ai qu'à lever ou baisser les yeux, suivant que je veux voir de près ou de loin, les verres propres à chaque opération étant toujours prêts. Cet arrangement me semble encore plus commode depuis que je suis en France, car les verres qui me servent le mieux à table pour voir ce que je mange, n'étant pas les meilleurs pour distinguer la figure des personnes qui sont vis-à-vis de moi et qui m'adressent la parole, je puis, au moyen des autres, saisir sans peine le mouvement des traits des gens qui me parlent; ce qui aide beaucoup à comprendre, quand l'oreille n'est pas bien habituée aux sons d'une lan-

gue. J'entends donc mieux le français par le secours de mes lunettes.

Le traducteur que j'avais en vue pour votre morceau, et qui est le seul qui entende le sujet aussi bien que les deux langues (ce qu'un traducteur doit être en état de faire pour que sa traduction soit bonne), est à présent occupé d'une affaire qui l'empêche d'entreprendre celle-ci, mais qui sera bientôt terminée. Je vous remercie des notes; je serais bien aise d'avoir un second exemplaire des brochures.

Nous serons toujours prêts à recevoir vos enfans, quand vous les enverrez. Une chose m'étonne, c'est que, puisque Londres attire et emploie un si grand nombre de gens de province, les campagnes ne reçoivent pas volontiers les enfans dont vous pouvez disposer, afin de réparer leurs pertes : ce fait, ainsi que la multitude d'hommes qui échangent volontairement leur liberté contre un peu d'argent, pour servir, soit pendant un temps comme domestiques, soit pour la vie comme soldats, me semblent prouver que votre île est trop peuplée; et pourtant l'émigration vous effraye.

Adieu, mon cher ami; croyez-moi toujours, avec la plus vive affection, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE LXVI.

GÉNÉRAL MELVILL. — PROFESSION DE FOI. — ANCIEN TESTAMENT.

A M. ***.

Passy, 21 juin 1785.

MON CHER MONSIEUR.

J'ai appris que la lettre dont j'avais chargé le général Melvill pour vous s'est égarée à l'hôtel d'Espagne; je profite donc de l'occasion de mon petit-fils pour vous en faire connaître le contenu, autant que je puis me le rappeler. Je vous remerciais du plaisir que vous m'aviez procuré par la connaissance du général, que j'ai trouvé spirituel, judicieux et aimable. Je me réjouissais de ce que vous aviez fait choix d'une retraite agréable, et plus encore, de ce que vous pensiez à vous aller établir à Philadelphie, où je serais bien heureux de vous posséder. J'ajoutais que vos *compagnons de voyage* seraient reçus avec grand plaisir à la bibliothèque, mais que j'espérais que vous vivriez assez long-temps pour jouir de leur compagnie vous-même; que je partageais votre opinion relativement à l'Ancien Testament; que j'étais d'avis que l'on aurait mieux fait de ne pas insérer, dans notre Constitution, l'article qui exige que les membres des

assemblées déclarent qu'ils croient *que tout en est d'inspiration divine;* que je m'étais opposé à l'adoption de l'article; mais que, vaincu par le nombre, et craignant qu'on ne demandât à l'avenir quelque chose de plus, j'avais obtenu qu'on ajouterait *qu'aucune autre profession de foi ne serait jamais exigée;* je vous faisais observer que le mal était moins grand, en ce que les seuls membres des assemblées se trouvaient astreints à cette déclaration, et qu'aucun habitant ni employé du Gouvernement n'était tenu de la faire.

Mais c'en est assez sur cette lettre : j'y ajouterai maintenant que l'Ancien Testament contient plusieurs choses qu'il est impossible de croire d'*inspiration divine,* telles que l'approbation attribuée à l'ange du Seigneur de l'exécrable action de Jahel, femme de Héber le Cinéen. Si tout le livre ressemblait à ce passage, je le croirais plutôt le fruit d'une inspiration toute différente, et j'y renoncerais entièrement. A propos, dites-moi, je vous prie, comment va l'église unitaire d'*Essex-street?* Son honnête ministre est-il convenablement pourvu (1)? Votre ancien collègue, M. Radcliff (2), vit-il encore? Qu'est devenu M. Denham?

Mon fils, qui aura l'honneur de vous remettre

---

(1) Théophile Lindsey.

(2) Ministre dissenter de Wapping, qui suivit la carrière du barreau. Radcliff a publié un ou deux sermons.

cette lettre doit me rapporter un mot de vous; il m'apprendra, j'espère, que vous continuez de vous bien porter et d'être heureux. Je vais toujours avec aussi peu d'infirmités que je le puis espérer; et nonobstant l'état chancelant de ma santé, mon attachement pour mes vieux amis est toujours aussi vif, et aussi entier. Adieu. Je suis, mon cher, etc.

B. Franklin.

LETTRE LXVII.

PROJET DE PASSER EN ANGLETERRE DANS UN BALLON.

A M. ***.

Passy, 28 juin 1785.

Mon cher Monsieur,

Je viens de recevoir la seule lettre de vous qui m'ait jamais causé de la peine: elle m'annonce votre projet de passer en Angleterre dans un ballon. Je pense que dans l'état d'imperfection où se trouve encore cette découverte, c'est hasarder beaucoup trop tôt un voyage aussi long. Quelques personnes expérimentées prétendent qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de faire rester un ballon en l'air pendant plus de deux heures: car il faut tantôt laisser échapper de l'air inflammable pour éviter de s'élever trop haut,

et de faire ainsi crever le ballon ; et tantôt jeter du lest pour ne pas descendre trop bas; on se prive donc bientôt de ces deux uniques moyens de régler sa course. En outre, tous les dangers qui peuvent résulter d'un événement imprévu, de l'opération de la soupape, etc., etc., ne paraissent pas être encore bien connus, et par conséquent peu susceptibles d'être facilement évités. Mercredi dernier, M. Pilâtre des Rosiers, qui a étudié l'aréométrie autant que personne, perdit son soutien en l'air, par la rupture de son ballon, ou par quelqu'autre incident que nous ignorons encore, et tomba, avec son compagnon, de la hauteur de mille toises sur les rochers de la côte où il fut mis en pièces. Vous avez toujours bien vécu, vous ne devez donc pas craindre la mort; mais pardonnez aux inquiétudes d'un ami la liberté qu'il prend de vous représenter que, s'il vous est permis d'exposer votre vie pour l'intérêt de votre famille ou de votre pays, il vous est aussi défendu de la mettre en péril pour satisfaire vos fantaisies. Je prie Dieu que cette lettre vous parvienne à temps et vous fasse changer de résolution.

Je suis toujours, mon cher ami, votre très-affectionné,

B. Franklin.

LETTRE LXVIII.

SITUATION DE L'AMÉRIQUE.

Au baron Masères.

Passy, 26 juin 1785.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre amicale du 20 courant. Je partage entièrement votre opinion, et suis d'avis que, quoique la querelle entre nos deux pays ait causé beaucoup de maux à tous deux, cependant la séparation qui l'a suivie est plus avantageuse pour le vôtre que ne l'eût été même un succès. Il vous en aurait plus coûté, pour nous réduire et nous tenir asservis au moyen d'une force armée, que n'eût valu cette domination; et notre esclavage aurait amené le vôtre. L'ancien système adopté par l'Angleterre, qui permettait alors à ses colonies de se gouverner et de se taxer elles-mêmes, était fort bien conçu: si cet empire avait eu la sagesse de le suivre constamment, il est difficile d'imaginer à quel degré de puissance et d'importance dans le monde il se serait élevé; l'étendue de territoire, l'agriculture, le commerce, les arts, la population, en un mot, tous ces élémens d'une grandeur toujours croissante, se trouvaient en lui, et par conséquent à sa disposition. Je regardais ce

système comme un grand et magnifique vase de porcelaine; j'ai déploré les mesures qui me paraissaient menacer son existence; j'ai cherché à les prévenir, car je ne voyais aucun moyen de réparer jamais un malheur semblable: tous mes efforts ont été infructueux; le vase est brisé, ses parties doivent maintenant se rattacher du mieux qu'il nous sera possible. Nous pouvons cependant prospérer encore, quoique séparés, j'ai de grandes espérances pour nous, et je forme des souhaits sincères pour vous. L'anarchie et la confusion dont vous me parlez, et que l'on prétend régner parmi nous, n'existe que dans vos gazettes. Je sais par des rapports certains qu'aucun peuple n'a jamais été mieux gouverné, ni plus content de sa Constitution, que ne le sont aujourd'hui les treize Etats-Unis d'Amérique. Un peu de réflexion doit convaincre tout homme raisonnable, qu'un Gouvernement, dont les membres sont choisis librement chaque année par les *gouvernés*, et peuvent être rappelés du moment que leur conduite déplaît à ces commettans, ne saurait être tyrannique, comme vos *loyalistes* le disent, au moment même où, par une inconséquence extrême, ils désirent aller vivre sous ses lois. Chez un peuple instruit et éclairé comme le nôtre, le gouvernement et les lois doivent toujours avoir un parti trop nombreux et trop puissant pour que l'anarchie puisse régner. Je me plais à vous donner ces détails satisfaisans sur notre situation, parce qu'ils doivent plaire à votre philantropie.

Mais nos sentimens diffèrent un peu relativement

aux *loyalistes* (comme ils s'appellent eux-mêmes) et à la conduite de l'Amérique envers eux. Cette conduite *vous paraît dictée par un esprit de vengeance, tandis qu'il aurait été plus conforme à la politique et à la justice de leur rendre leurs biens, après qu'ils auraient prêté le serment de fidélité au nouveau Gouvernement.* Il ne serait pas étonnant que ceux qui ont vu, il y a si peu de temps, détruire leurs maisons, leurs fermes et leurs villes, qui ont vu enlever la chevelure de leurs parens d'après les ordres de ces royalistes, conservassent encore quelque ressentiment contre eux; mais je crois que l'opposition que témoignent beaucoup de gens à leur retour parmi nous, est produite par la ferme persuasion où ils sont que l'on ne pourrait se fier à leurs sermens, et qu'en les recevant, on ouvrirait la porte à cette anarchie et à cette confusion auxquelles on nous reproche bien à tort d'être livrés en ce moment. L'exemple même que vous nous citez de la restitution des biens des royalistes, exécutée après leur soumission, par le peuple d'Angleterre, est bien fait pour nous porter à en agir différemment: car, si la puissance que donne toujours la richesse, n'avait pas été rendue aux royalistes, si la confiscation de leurs biens et le bannissement de leurs personnes avaient été maintenus, ils n'auraient pu contribuer, autant qu'ils l'ont fait, à la restauration du pouvoir royal, et le gouvernement républicain aurait peut-être été plus durable. Le plus grand nombre des exemples qu'offre votre histoire sont en faveur de mon opinion: tous les

biens-fonds de l'Angleterre et du midi de l'Ecosse, et la plupart de ceux que possèdent les Anglais en Irlande, proviennent d'anciennes confiscations faites sur les Calédoniens et les Bretons, premiers propriétaires de votre île, ou sur les naturels Irlandais, dans le dernier siècle seulement. Il n'y a que peu de mois que votre Parlement a annulé un petit nombre des confiscations prononcées à la suite d'une rébellion étouffée, il y a quarante ans. La guerre a, soit dit entre nous, commencé par un acte du Parlement, qui déclara tous nos biens confisqués; et probablement un des grands motifs de la *loyauté* des royalistes a été l'espoir de prendre part à nos confiscations. Ces messieurs ont fait une grande partie; ils y ont joué leurs biens contre les nôtres, et ils ont perdu: mais leur jeu était meilleur, puisqu'en cas de perte, ils avaient la promesse d'être indemnisés par votre Gouvernement, et je sais que votre Parlement s'occupe de remplir ces promesses : ce que je suis loin de désapprouver, car, quoique les loyalistes soient nos ennemis, ce sont des hommes, ils sont dans le besoin, et je pense qu'un assassin a même des droits à exercer sur celui qui l'emploie. Il semble donc plus naturel que le soin de payer ceux-ci soit pris par le gouvernement qui les a encouragés à faire le mal, plutôt que par nous qui l'avons souffert; les biens confisqués ne pouvant nous offrir qu'une bien faible compensation de ce mal, il n'est pas certain qu'il soit injuste à nous de les retenir.

J'ai fait remarquer plus haut que le nom de *loyalis-*

tes avait été pris assez improprement par ces hommes. Ils pourraient peut-être s'appeler *royalistes;* mais les vrais *loyalistes* étaient ces mêmes Américains, contre lesquels ils ont combattu. Aucun peuple n'a jamais été plus véritablement et plus unanimement *loyal* envers son souverain; *il était charmé de voir la succession au trône assurée aux protestans dans la maison de Hanovre;* il n'existait pas un seul *jacobite* dans toutes les colonies; les Américains aimaient les Anglais, ils s'empressaient à les soutenir dans leurs guerres, par des contributions volontaires d'hommes et d'argent, quelquefois hors de proportion avec leurs moyens; le Roi et le Parlement l'ont souvent avoué dans des messages, des résolutions et des bills de remboursemens. Mais ces Américains étaient jaloux aussi de ce qu'ils appelaient leurs droits; s'ils ont résisté, quand on a voulu y porter atteinte, ils n'ont fait que se conformer à l'esprit d'une Constitution, dont tout Anglais pouvait partager les bienfaits, en venant vivre parmi eux. Résister à des impôts arbitraires qui blessaient le droit commun, leurs constitutions fondamentales, l'ancien et constant usage, c'était là réellement travailler en faveur des libertés de l'Angleterre, qui pouvaient être compromises par le succès de cette attaque dirigée contre les nôtres : aussi, un grand homme n'a-t-il pas craint de déclarer dans votre Parlement qu'*il se réjouissait* que l'Amérique eût résisté. Et moi, par la même raison, je puis ajouter cette résistance aux autres preuves qu'ils ont données

de leur loyauté. J'ai déjà dit que je croyais juste que les Américains qui ont fait la guerre dans(1) vos rangs *contre leur propre pays* fussent récompensés par vous; et si la probité pouvait jamais se trouver en opposition avec la politique, ce serait absolument dans ce cas.

Je suis, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXIX.

GAVEL-KIND. — ÉLECTION DES ÉVÊQUES.

A Granville Sharp, esq.

Passy, 5 juillet 1785.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer par M. Drown. Veuillez en recevoir mes empressés remercîmens. Je lis toujours avec plaisir vos écrits, qui ont constamment le bien public pour objet. Je suis de votre avis relativement à la loi salutaire du partage égal des biens, et j'espère qu'avec le temps elle sera en vigueur dans toute l'Amérique. Déjà dans six États, les terres des per-

---

(1) Franklin fait ici allusion à la restitution des biens des royalistes, regardée par M. Masères comme juste et politique.

sonnes mortes *ab intestat* sont partagées également entre tous les enfans, si ce sont des filles; mais l'on accorde double part au fils aîné : je ne devine pas le motif de cette préférence; on pourrait la donner aussi bien à la fille aînée : au total, je n'approuve aucune de ces distinctions. Pendant mon dernier séjour en France, j'ai vu plusieurs de ces aînés dissiper ridiculement leur fortune en Europe, et négliger leur propre pays. Ces jeunes gens sortent des États méridionaux : ceux des États du nord restent chez eux, et sont des citoyens aussi industrieux qu'utiles; un partage plus égal de la fortune des pères ne leur permet pas de parcourir les pays étrangers et d'y dépenser leurs biens : ce qui vaut beaucoup mieux pour leur patrie.

J'aime votre morceau sur l'élection des évêques : on trouve dans la Chronique d'*Hollingshead* un fait dont la dernière partie regarde l'Ecosse, et qui paraît prouver (si ma mémoire ne me trompe pas) que le premier évêque de ce pays fut nommé par le clergé. J'ai cité ce fait, il y a quelque temps, en écrivant à deux jeunes gens (1) qui me demandaient conseil au sujet de leur ordination que les évêques d'Angleterre leur refusaient, à moins qu'ils ne prêtassent serment de fidélité au roi.

Le Formulaire, dont vous me parlez, était un abrégé fait par un noble lord de ma connaissance,

(1) Voyez la lettre à MM. Weems et Gant, en date du 18 juillet 1784, pag. 140.

qui me pria de l'aider, en me chargeant du reste de l'ouvrage, c'est-à-dire du Catéchisme et des Psaumes. J'abrégeai le premier que je réduisis aux deux seules questions : *Quels sont vos devoirs envers Dieu? Quels sont vos devoirs envers votre prochain?* avec les réponses. Les Psaumes furent aussi très-abrégés par la suppression des répétitions (qui se trouvaient en plus grande quantité que je n'aurais pu l'imaginer), comme aussi des imprécations qui me parurent peu conformes aux maximes chrétiennes, qui ordonnent de pardonner les injures et de faire du bien à ses ennemis. Le livre imprimé par Wilkie, demeurant dans le cimetière de Saint-Paul, n'a jamais été fort connu : quelques exemplaires ont été donnés, un très-petit nombre vendus, et je suppose que le surplus de l'édition a été mis au pilon. On avait tellement réduit les prières qu'il était difficile d'espérer quelque succès de ce Formulaire; mais je pense avec vous qu'une réduction modérée serait non seulement utile, mais généralement agréable.

Je suis sur le point de partir pour l'Amérique, où je serai charmé de recevoir quelquefois de vos nouvelles. Croyez, mon cher monsieur, à la sincère estime de votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE LXX.

A l'honorable David Hartley.

Passy, 5 juillet 1785.

Je ne puis faire mes derniers adieux à l'Europe sans prendre congé de mon bon ami Hartley, que je chérirai toute ma vie. Nous avons travaillé bien long-temps tous deux au meilleur des ouvrages, pour la plus sainte des causes, en un mot, pour la paix. Je le laisse toujours à la besogne : mais moi, comme j'ai fini ma tâche de la journée, je m'en retourne à la maison me coucher. Qu'il me souhaite une bonne nuit, comme je lui souhaite une agréable soirée. Adieu pour toujours. Son affectionné,

B. Franklin.
dans sa quatre-vingtième année.

LETTRE LXXI.

BUSTE DE WASHINGTON.

A Son Excellence le général Washington.

Philadelphie, 20 septembre 1785.

MON CHER MONSIEUR,

Je sors d'un pays où la réputation du général Washington est immense, où tout le monde désirerait le voir en personne; mais comme les Français craignent de ne jamais recevoir sa visite, ils espèrent avoir au moins une vivante image de ses traits par les soins de M. Houdon, leur plus habile statuaire, qui, d'après l'arrangement pris avec M. Jefferson et moi, doit faire son buste pour exécuter ensuite la statue destinée à l'État de Virginie. M. Houdon est parti avec moi; mais les matériaux et les instrumens qu'il faisait venir de Paris au Hâvre par la Seine, n'étant point encore arrivés quand nous mîmes à la voile, il s'est vu forcé de les laisser en France : il est maintenant ici occupé à y suppléer. Dès qu'il aura fini, il se propose de se transporter en Virginie, sachant qu'il n'est pas probable que vous veniez à Philadelphie; j'eusse été cependant bien heureux de trouver cette occasion de vous féliciter de vive voix du succès glorieux qui a couronné les longs et pénibles services

que vous avez rendus à votre patrie, et qui nous ont imposé à tous des obligations éternelles.

Je suis avec le respect le plus profond, mon cher Monsieur, votre etc.

B. Franklin.

LETTRE LXXII.

Le général Washington à l'honorable docteur Franklin.

(Réponse à la précédente.)

Mont-Vernon, 26 septembre 1785.

Mon cher Monsieur,

J'allais remettre à M. Taylor, employé au département des affaires étrangères, la lettre ci-jointe, que je viens de vous écrire, quand j'ai reçu celle dont vous m'avez favorisé le 20 de ce mois. Je suis bien reconnaissant du sentiment que la nation française veut bien me témoigner, et très-sensible aux expressions bienveillantes de votre lettre, qui m'honore infiniment. Quand il conviendra à M. Houdon de se rendre en Virginie, je l'accueillerai de mon mieux, et je m'efforcerai de rendre son séjour ici plus agréable que possible. J'aurais un plaisir infini à vous voir ici; cependant je n'ose espérer que cela ait lieu, quoiqu'il me serait doublement agréable de vous entretenir sous mon propre toit. J'ignore quand j'aurai, ou même

si j'aurai jamais la satisfaction de vous voir à Philadelphie, car en me retirant des affaires publiques, je n'ai pas obtenu tout le loisir et toute la tranquillité que je croyais pouvoir espérer.

Je suis avec le plus profond respect, mon cher Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

G. WASHINGTON.

LETTRE LXXIII.

RÉPONSE A DES FÉLICITATIONS.

A M. et Mme Jay.

Philadelphie, 21 septembre 1785.

MES CHERS AMIS,

J'ai reçu votre aimable lettre du 16, qui contient des félicitations sur mon heureuse arrivée avec mon petit-fils; cet événement me rend vraiment heureux, car c'est ce que j'ai si long-temps désiré, ce dont je commençais presque à désespérer, en voyant augmenter les infirmités de l'âge. — Je suis maintenant dans le sein de ma famille, et j'y trouve quatre nouveaux petits babillards qui sautent sur les genoux de leur grand-papa. L'accueil plein d'affection, que j'ai reçu de mes concitoyens, a surpassé de beaucoup mon attente. J'ai supporté parfaitement

mon voyage, et je trouve même que je me porte un peu mieux qu'auparavant; j'ai donc mille raisons pour une de m'applaudir de l'avoir entrepris et achevé. Quand j'étais à Passy, je ne pouvais endurer les moindres mouvemens d'une voiture; les difficultés et l'ennui de la navigation sur la Seine, pendant une saison aussi chaude, m'ayant détourné de mon projet de la descendre en bateau, j'ai accepté l'offre d'une des litières du Roi, portée par de fortes mules, et qui m'a bien, quoique lentement, mené jusqu'au Hâvre. De là je me suis rendu, par un paquebot, à Southampton, où j'ai attendu quatre jours que le bâtiment vînt me prendre à Spithead. Plusieurs de mes amis de Londres sont venus me voir, et, entre autres, le bon évêque de Saint-Asaph et sa famille. Enfin, je me porte maintenant assez bien pour croire que je pourrai avoir le plaisir de vous voir encore une fois tous les deux à New-York, ainsi que mes chers jeunes amis (qui, j'espère, ne m'auront pas entièrement oublié). Je présume que je pourrai supporter une voiture douce, sur la route sablonneuse de Burlington à Amboy; le reste du chemin se fait par eau.

Je suis avec une véritable affection, votre etc.

B. Franklin.

LETTRE LXXIV.

SITUATION DE L'AMÉRIQUE.

A David Hartley, esq.

Philadelphie, 27 octobre 1785.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu au Hâvre-de-Grâce six épreuves de votre portrait : je les ai apportées ici toutes avec moi : j'en ferai encadrer une pour la garder dans la plus belle de mes chambres; une seconde sera remise à M. Jay; quant aux quatre autres, je les distribuerai à quelques amis qui vous estiment et vous respectent autant que nous.

Vos journaux sont remplis de récits imaginaires des infortunes et de la misère dans lesquelles nos États sont plongés depuis leur séparation de la Grande-Bretagne. Vous pouvez m'en croire, quand je vous assure que ces rapports sont dénués de toute vérité. Je vois, au contraire, que nos biens-fonds ont augmenté de valeur, que le prix des maisons de nos grandes villes s'élève au quadruple de ce qu'il était jadis; nos récoltes ont été abondantes, et néanmoins leurs produits se payent à un taux exorbitant, au grand profit de l'agriculture; d'un autre côté, toutes les marchandises importées se vendent à très-

bon marché, quelques-unes même au-dessous du prix coûtant : les ouvriers ont beaucoup d'occupations, le prix de leur salaire est élevé; toutes ces circonstances me paraissent des signes non équivoques de prospérité publique. Il est à la vérité des marchands qui se plaignent que le commerce est mort; ce mal prétendu n'est pas l'effet de l'impossibilité où sont les habitans d'acheter, de payer et de consommer les divers articles de première nécessité; mais ils profitent de ce qu'une quantité de marchands sont accourus ici de toutes les parties de l'Europe avec plus de denrées que n'en exigent les besoins naturels du pays; et ce qu'on appelle en Europe la dette de l'Amérique, n'est autre chose que la dette de ces aventuriers envers leurs commettans. Les véritables habitans de l'Amérique, qui ne payèrent jamais mieux qu'aujourd'hui ce dont ils ont besoin et ce qu'ils achètent, n'ont rien à démêler avec ces sortes de gens. Quant à la satisfaction qu'éprouve le peuple d'avoir changé de gouvernement, elle me semble bien prouvée par l'accueil empressé qu'il m'a fait le jour de mon arrivée. Vous savez la part que j'ai prise à ce changement, et cependant vous lisez dans les journaux les adresses de félicitations qu'envoient chaque jour à votre ami toutes les classes de la société; en un mot, les sentimens qu'elles renferment ont été confirmés hier par le choix que la province a fait de moi pour son président; ce choix a été unanime à une voix près sur soixante-dix-sept.

Je me rappelle que vous êtes dans l'habitude de

lire les journaux américains; je vous en envoie quelques-uns, et vous les recevrez régulièrement, si vous m'indiquez un moyen de vous les faire parvenir sans que vous soyez obligé d'en payer le port.

Je suis avec estime, mon cher ami, votre très-affectionné,

B. FRANKLIN.

LETTRE LXXV.

A M. Mathon de La Cour,

sur ses écrits.

Philadelphie, 18 novembre 1785.

MONSIEUR,

J'AI reçu dans son temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 juin dernier, avec la collection que vous avez publiée des *Comptes rendus de vos contrôleurs généraux* et votre *Discours sur les moyens d'encourager le patriotisme dans les monarchies*. Le premier de ces deux ouvrages est important et contient une foule de renseignemens utiles; mais je suis particulièrement charmé du second, dans lequel des sentimens parfaitement justes sont exprimés avec tant de force et de clarté, que je regarde ce morceau, malgré sa brièveté, comme destiné à produire un grand effet sur les

âmes des princes et sur celles des sujets, et à faire ainsi beaucoup de bien au genre humain. Veuillez recevoir mes remerciemens bien sincères pour ces deux ouvrages.

Il est bon de répandre des semences utiles, quand on en trouve l'occasion, puisque quelques-unes peuvent fructifier ; je veux vous donner une preuve de cette vérité : un citoyen, après avoir lu le testament de Fortuné Ricard, a pris la résolution de laisser à deux villes américaines 2,000 liv. sterlings qui seront prêtées par petites sommes à des jeunes gens qui commencent à s'établir. Après cent ans, les produits en devront être employés dans des établissemens publics et avantageux à ces deux villes (1).

J'ai l'honneur d'être avec estime, monsieur, votre, etc.

B. Franklin.

---

(1) Voyez le testament de Franklin.

LETTRE LXXVI.

Au docteur Bancroft,

Sur la nouvelle édition projetée des écrits de Franklin.

Philadelphie, 26 novembre 1785.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu votre obligeante lettre du 5 septembre qui m'annonce l'intention qu'a M. Dilly de publier une nouvelle édition de mes ouvrages, et son désir d'obtenir de moi les additions que je jugerai convenable d'y faire. Nos derniers troubles m'ont forcé à transporter si souvent et si précipitamment mes manuscrits et mes papiers, qu'ils sont aujourd'hui dans un désordre tel que je puis à peine trouver ce que je désire; mais, comme je viens d'agrandir ma maison, je vais avoir de la place pour mettre tout en ordre, et j'espère pouvoir bientôt répondre au désir de M. Dilly. Je pense qu'il se sera entendu pour cette affaire avec Henry et Johnson qui, ayant couru les chances des premières éditions, peuvent croire avoir acquis par là quelques droits sur l'entreprise. Quant à ma vie que l'on se propose d'écrire, je crains, si elle est faite par la même personne qui a déjà fourni au docteur Lettsonc l'aperçu que j'ai lu, qu'elle ne soit trop pleine d'erreurs pour que ni vous ni moi

puissions la corriger; d'ailleurs, mes amis MM. Vaughan, Le Veillard, James de cette ville, et quelques autres m'ont assuré que ma vie, écrite par moi-même, pourrait être utile à la génération qui s'élève; je m'en suis donc occupé déjà, et j'espère la finir cet hiver. Je désire en conséquence que le projet de biographie de M. Dilly ne soit pas exécuté; mais je n'en suis pas moins reconnaissant de votre offre amicale de corriger son travail.

Quant aux affaires publiques, il y a long-temps que j'ai renoncé à l'espoir d'un traité de commerce entre l'Angleterre et nous; je pense que nous pouvons nous en passer aussi-bien et même mieux qu'elle. Nos récoltes sont abondantes, nos produits s'élèvent à un haut prix en argent comptant, et notre pays présente partout des signes évidens de prospérité. Nous découvrons à la vérité quelques erreurs dans nos Constitutions générales ou particulières: ce qui n'est pas étonnant, si l'on considère le temps où elles ont été faites; mais ces erreurs seront bientôt corrigées. Les légers troubles dont vous avez entendu parler et qui ont été occasionés dans certains États par quelques mauvaises têtes, s'apaisent déjà; bientôt ils auront probablement cessé tout-à-fait.

Je forme avec ma famille les souhaits les plus ardens pour votre bonheur, et je suis, mon cher ami, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE LXXVII.

VARIÉTÉS.

Au docteur Shipley, évêque de Saint-Asaph.

Philadelphie, 24 fevrier 1786.

MON CHER AMI,

J'ai reçu dernièrement votre aimable lettre du 27 novembre. La réception que l'on m'a faite ici a été fort honorable, ainsi que vous l'avez appris; mais cette réception, jointe à quelques restes d'ambition dont je croyais être entièrement débarrassé, m'a porté à accepter la place de gouverneur de l'État de Pensylvanie, lorsque la seule chose qui pût me convenir était le repos de la vie privée. J'espère cependant pouvoir supporter cette fatigue pendant une année, et me retirer ensuite.

J'ai bien regretté que nous n'ayons pas eu plus de temps pour nous entretenir, la dernière fois que nous nous sommes vus (1); vous auriez pu me donner des renseignemens et des conseils dont j'avais besoin, mais nous ne pouvions nous trouver un instant ensemble sans être interrompus. Je vous dois des

(1) A Southampton, avant le départ du Dr Franklin pour les Etats-Unis.

remerciemens pour le plaisir que j'ai eu à lire, après vous avoir quitté, le nouveau livre (1) que vous m'avez donné. Je trouve qu'il peut devenir utile, quoique le temps que l'on donne à la lecture soit maintenant si occupé par celle des journaux et des petites brochures périodiques, que peu de personnes lisent aujourd'hui un volume in-4°. J'ai vu avec étonnement que, dans le dernier siècle, un in-folio de Burton *sur la mélancolie* avait eu six éditions dans l'espace de quarante ans. Nous avons, je crois, plus de lecteurs maintenant, mais ils ne lisent pas de si gros livres.

Vous paraissez vouloir connaître ce que nous faisons pour améliorer nos gouvernemens. Nous sommes, je crois, dans la bonne voie pour améliorer, car nous faisons des expériences. Je ne m'oppose pas à tout ce qui me semble mauvais, car la multitude est bien plutôt convaincue par l'expérience que par le raisonnement. Je pense que nous nous éclairons chaque jour davantage, et je ne doute pas que nous n'atteignions, dans peu d'années, ce point de félicité publique qu'un bon gouvernement peut procurer. Vos gazettes sont remplies de faux rapports sur l'anarchie, la confusion, et la misère que nous sommes censés éprouver par suite de la révolution; et le petit nombre de partisans que conserve encore parmi nous l'ancien Gouvernement, cherche à exa-

(1) « La Philosophie morale de Paley. »

gérer les légers embarras qu'un changement dans le cours du commerce peut avoir occasionés. Le petit morceau ci-joint (1) a été composé pour prévenir ce mécontentement qu'on cherche à faire naître: vous y trouverez de quoi vous former une idée plus exacte de notre situation, que celle que vous puiseriez dans vos papiers publics. Je puis vous assurer que l'immense majorité de notre nation se trouve heureuse du changement qui s'est opéré, et qu'elle n'a pas le plus léger désir de rentrer sous la domination anglaise. Il ne peut y avoir de plus forte preuve de l'approbation générale accordée aux mesures qui ont amené ce changement, que le choix presque unanime fait, pour la place de gouverneur de la Pensylvanie, par le Conseil de cet État, d'un homme qui a eu autant de part à la révolution. Les membres de notre assemblée étant eux-mêmes choisis librement par le peuple, on peut supposer à bon droit que leurs sentimens sont les siens. J'ai dit un choix *presque unanime*, parce que sur soixante-dix ou quatre-vingts votes, il ne s'en est trouvé que deux négatifs, en comprenant le mien.

Vous me demandez des nouvelles de mes affaires particulières. Mon intérieur est tout aussi heureux que je puis le désirer : je suis entouré de ma bonne fille et de ses six enfans qui sont déjà grands; l'aîné d'entre eux finit aujourd'hui ses études; quant aux autres, ils montrent aussi d'excellentes dispositions.

---

(1) On ignore de quel morceau il est ici question.

Comment se conduiront-ils quand ils entreront sur ce grand théâtre du monde? C'est ce que je ne pourrai voir; c'est même ce que je ne puis prévoir. Je jouis au milieu d'eux du peu de jours que le destin me laisse, et j'abandonne le reste à la Providence.

Celui qui élève une nombreuse famille est plus qu'aucun autre en butte, comme dit Watts, *aux flèches du malheur;* mais ses plaisirs sont aussi plus vifs. Lançons-nous sur l'Océan une petite flotille chargée pour différens ports, nous espérons que chacune de nos embarcations arrivera heureusement à sa destination; mais les vents contraires, les écueils, les orages, l'ennemi peut-être viendront contrarier d'aussi douces espérances; quoique alors ce chapitre des événemens puisse singulièrement préjudicier à nos interêts, cependant, en songeant au risque que nous courions de tout perdre, nous sommes heureux de voir revenir quelques-uns de nos bâtimens en bon état. Mon petit-fils, Temple Franklin, que vous avez vu jadis, a reçu de son père, lorsque nous étions à Southampton, une belle ferme de 600 acres de terre. Il a depuis quelque temps laissé de côté la politique, pour s'appliquer exclusivement à la théorie et à la pratique de l'agriculture. Cette détermination de sa part me plaît infiniment: car je regarde l'agriculture comme le plus utile, le plus indépendant, et par conséquent le plus noble de tous les états. Ses terres sont bordées par une petite rivière qui se jette dans la Delaware, et situées à peu près à seize milles de Philadelphie. Il s'est associé un fermier anglais qui vient

d'arriver ici ; cet homme, fort habile d'ailleurs, le mettra au fait de tous les détails de l'agriculture, et partagera ses profits pendant un certain temps : il y a donc toute probabilité qu'ils réussiront. Vous avez peut-être la bonté d'espérer que je vous dise un mot ou deux de ma santé. Dieu merci, je ne suis pas plus mal portant que lors de notre dernière entrevue : je trouve toujours du plaisir à voir mes amis, et comme je suis assez fortuné, j'aurais bien quelques raisons de tenir à la vie, quoiqu'en définitif je doive m'attendre à payer bientôt ma dette à la nature ; je ferai mes adieux à la terre avec d'autant plus de résignation qu'étant depuis fort long-temps initié dans les affaires de ce monde, je suis fort curieux de savoir ce qui se passe dans l'autre ; je puis aussi me flatter de paraître avec une entière confiance devant ce Dieu créateur à qui je dois l'existence, dont la bonté infinie daigne me protéger depuis l'heure de ma naissance. Adieu, mon bien bon ami, je suis pour toujours votre affectionné,

B. Franklin.

LETTRE LXXVIII.

ÉTAT FLORISSANT DE L'AMÉRIQUE.

A M. le Veillard de Passy.

Philadelphie, 6 mars 1786.

MON CHER AMI,

J'ai reçu et lu avec le plus grand plaisir votre aimable lettre du 9 octobre; elle m'informe de votre santé, de celle de la meilleure des femmes, et de votre aimable fille, qui, je crois, marchera sur ses traces. Mes effets étaient tous chargés sur le même bâtiment; ils me sont arrivés en bon état; nous buvons maintenant chaque jour des eaux épurées de Passy, qui se sont bien gardées: elles semblent même s'être bonifiées par la traversée. Je suis ici dans le sein de ma famille, heureux, non seulement de mon bonheur, mais encore de celui dont jouit ma patrie. Soyez assuré que tous les *contes bleus*, répandus dans les papiers anglais au sujet de nos malheurs, de nos troubles, des mécontentemens que donne le nouveau Congrès, sont aussi chimériques que l'histoire de ma prétendue captivité à Alger. Nos ennemis rêvent tout ce qu'ils désirent. L'Amérique ne fut jamais élevée à un semblable degré de prospérité; ses productions sont abondantes et se vendent; tous ses

artisans sont occupés et bien payés ; toutes ses propriétés, tant maisons que terres, sont d'une valeur plus que triple de celle qu'elles avaient avant la guerre. Notre commerce n'étant plus d'ailleurs le monopole exclusif des négocians anglais, nous sommes approvisionnés de toutes les denrées étrangères dont nous avons besoin, et à un prix beaucoup plus raisonnable qu'autrefois. Aussi nous espérons acquitter les dettes que nous a fait contracter la guerre beaucoup plus promptement qu'on ne l'avait cru d'abord. Notre mode de perception de taxes est encore, il est vrai, assez imparfait; nous ne sommes pas non plus très-consommés dans la partie des finances; mais l'expérience nous fera faire chaque jour de nouveaux progrès dans cette science importante. Rien ne tend plus à prouver que notre peuple est content de ses nouvelles Constitutions et de ses alliances au dehors, que la réception aimable et cordiale qu'il a faite à l'un des hommes que l'on suppose avoir le plus contribué au nouvel ordre de choses. Tout ceci n'est que pour répondre à cette partie de votre lettre, dans laquelle vous semblez beaucoup trop entiché de quelques-unes de ces idées que les papiers anglais s'efforcent impudemment de faire circuler sur notre compte.

Je suis étonné de ce que vous me dites au sujet du *Prince évêque* (1). Si les charges qui existent

---

(1) Le cardinal de Rohan,

contre lui sont fondées, nous aurons une nouvelle preuve de la vérité de ces proverbes qui nous apprennent que *Prodigalité engendre nécessité;* que, *Sans économie, aucun revenu n'est suffisant;* et qu'enfin, *Il est difficile à un sac vide de se tenir debout.*

Je suis charmé d'apprendre le mariage de mademoiselle Brillon; car tout ce qui peut contribuer au bonheur de cette aimable famille me comble de joie. Voulez-vous avoir aussi la bonté de présenter mes complimens respectueux à Mme la duchesse d'Enville et à M. le duc de La Rochefoucault? Vous pourrez communiquer la partie politique de ma lettre à cet excellent homme : son bon cœur se réjouira d'apprendre le bonheur de l'Amérique.

Je n'ai rien ajouté, sur mer, à l'histoire en question (1). N'allez cependant pas croire que je sois absolument resté sans rien faire : j'ai écrit trois morceaux, par parenthèse, assez étendus; l'un d'eux traite de différentes matières de navigation; un autre de cheminées; le troisième est une description de mon vase propre à absorber la fumée, avec des instructions sur la manière d'en faire usage. Ces trois dissertations s'impriment, en ce moment, dans les *Transactions* de notre Société philosophique, et j'espère vous en envoyer bientôt un exemplaire.

Mes petits-fils vous font leurs complimens. L'aîné

---

(1) Franklin entend parler ici de sa Biographie.

est tout occupé de la vie champêtre qu'il va mener : en effet, il part le 25 du courant pour habiter sa ferme, qui consiste en six cents acres environ de terre, près d'une petite rivière, à seize milles de Philadelphie. Le plus jeune est au collége ; il est toujours très-studieux. Vous connaissez ma position ; vous savez que je suis surchargé du soin des affaires publiques ; mais rien ne peut me faire oublier que vous et moi nous nous aimons, et que je suis, pour jamais, votre très affectionné,

B. Franklin.

LETTRE LXXIX.

VARIÉTÉS.

A mistriss Hewson, à Londres.

Philadelphie, 6 mai 1786.

Ma chère Amie,

Un long hiver s'est écoulé sans que j'aie reçu la plus petite ligne de vous, qui m'informât de votre santé, de celle de vos enfans, depuis mon départ de l'Angleterre. Confinée dans le Yorkshire, je suppose que vous avez manqué d'occasions pour m'écrire ; car je ne saurais croire que vous m'ayez oublié. Je viens enfin, en récompense de tant de privations, de recevoir, il y a quelques jours, de M. Williams un gros

paquet, daté de septembre 1776, c'est-à-dire d'environ dix ans, contenant trois lettres de vous, dont l'une du 12 décembre 1775. Ce paquet a été reçu originairement par M. Bache, quelques jours après mon départ pour la France; il est demeuré parmi ses papiers pendant tout le temps de mon absence, et enfin il m'arrive maintenant, comme ces paroles qui ont été, dit-on, *gelées en l'air.* J'ai lu dans vos lettres la jolie petite histoire de vos enfans; vous terminez tous ces détails intéressans, en me faisant en quelque sorte la promesse de venir me retrouver en Amérique, dès que le ministère d'Angleterre et notre Congrès auront résolu de faire la paix. Nous l'avons déjà faite cette paix; mais hélas! les conditions n'en ont point été remplies... Et pourquoi ne l'ont-elles pas été?

J'ai trouvé ici ma famille en bonne santé, dans une position très-avantageuse, et surtout respectée de ses concitoyens. Les compagnons de mon enfance ont presque tous payé leur tribut à la nature, mais leurs enfans et leurs petits-enfans m'offrent une société fort agréable. Les affaires publiques m'occupent assez pour me préserver de l'ennui, et la conversation, les livres, mon jardin, le *cribbage* (1), se partagent mes loisirs. Le marché de notre ville est aussi bien fourni, aussi abondant que le meilleur des jardins. J'ai donc converti mon jardin, au milieu

---

(1) Sorte de jeu de cartes particulier aux Anglais.

duquel se trouve ma maison, en pièces de gazon, en allées sablées ; je l'ai garni d'arbres, orné de fleurs. Dans les longues soirées d'hiver, nous jouons quelquefois aux cartes ; mais c'est comme aux échecs, sans intéresser le jeu, seulement pour avoir l'honneur ou le plaisir de nous battre les uns les autres. Cette petite coutume n'aura rien d'absolument nouveau pour vous ; car vous devez vous rappeler que nous avons joué de la même manière, pendant cet hiver que vous avez contribué à me faire passer si agréablement à Passy. J'éprouve bien, il est vrai, de temps en temps quelques petits remords, quand je pense à l'emploi que je fais de mon temps ; je me traite de paresseux ; mais alors une autre réflexion vient me consoler ; je me dis tout bas : « Vous savez que l'âme est immortelle ; pourquoi donc vous montrer si avare de quelques instans ? N'avez-vous pas toute une éternité devant vous ? » Ainsi, me laissant aisément convaincre, me payant, comme le reste des hommes, de la moindre raison qui satisfait mes goûts, je rebats de nouveau les cartes, et commence une autre partie. Nous n'avons à Philadelphie, ni comédies, ni opéras ; cependant on nous a régalé hier d'une espèce d'Oratorio, ainsi que vous le verrez par le journal que je vous envoie. Nous avons des assemblées, des bals, des concerts, en outre, de petits cercles, de petites réunions d'amis, dans lesquelles on danse quelquefois, où, plus fréquemment, on fait d'excellente musique.

C'est ainsi que nous passons notre vie, aussi agréa-

blement que vous le puissiez faire en quelque lieu que ce soit de l'Angleterre, si ce n'est toutefois à Londres; car vous avez là de grands spectacles et de bons acteurs. Au surplus, voilà, suivant moi, le seul avantage que Londres ait sur Philadelphie.

Temple est en possession d'une belle ferme que son père vient de lui donner. Ben achève ses études au collége; il se conduit toujours aussi bien que lorsque vous l'avez connu; ses jeunes frères et ses jeunes sœurs promettent également beaucoup, et paraissent avoir d'aussi bons caractères que d'heureuses dispositions. Quant à moi, je me porte passablement bien; ma maladie continue d'être supportable. Je suis pour jamais, ma chère amie, votre très-affectionné,

B. Franklin.

LETTRE LXXX.

RÉFORME D'ALPHABET.

A Noah Webster, esq.

Philadelphie, 18 juin 1786.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 du mois dernier, avec le modèle d'alphabet que vous y avez joint. Je crois que la réforme

que vous voulez établir est non seulement nécessaire, mais praticable; cependant, comme j'ai bien des choses à vous dire, je désire vous voir : nous conférerons ensemble sur ce sujet. Ce petit déplacement vous sauvera une grande perte de temps et d'écritures : car jusqu'à ce qu'un pareil alphabet fût invariablement fixé, on ne pourrait que très-difficilement expliquer et analiser des sons sur le papier. Je me suis dernièrement livré à un examen assez approfondi de votre invention; j'ai imaginé différens moyens de la mettre à exécution pour arriver graduellement à une réforme générale. Nos idées ont tant de rapport entre elles que je ne doute pas que vous n'approuviez facilement mon plan; je le considère comme faisant partie de votre découverte; vous devez donc compter que je ne négligerai rien pour lui donner toute la perfection à laquelle il me sera possible d'atteindre. Mais apportez-moi donc en venant une copie de votre méthode, car je n'en ai encore vu qu'une partie; je serai alors plus à même de la recommander comme vous le désirez : comptant avoir très-prochainement le plaisir de vous voir, je ne vous en dis pas davantage; mais je suis avec estime, monsieur, votre etc.

B. Franklin.

LETTRE LXXXI.

FRANK-LAND ET FRANKLIN.

A William Cooke, esq.

Philadelphie, 12 août 1786.

MONSIEUR,

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 de juin dernier. J'ignorais jusqu'alors absolument que le nom de votre nouvel Etat eût quelque rapport avec le mien : je croyais en effet que vous l'appeliez *Frank-Land*. C'est assurément un très-grand honneur que me font les habitans de cet endroit; je serais heureux de pouvoir leur en témoigner toute ma gratitude, mais d'une manière un peu plus démonstrative, que par les souhaits que je fais pour leur prospérité.

J'ai résidé plusieurs années en Europe, je n'en suis de retour que depuis fort peu de temps, je n'ai pu conséquemment me trouver bien au fait des différens qui existent entre vous et l'Etat de la Caroline du Nord; je crois seulement que vous faites très-bien de prendre le parti de les soumettre à la sagesse du Congrès, et de vous en tenir à sa décision : c'est un tribunal impartial, qui ne peut avoir de vues iniques, en prononçant son jugement. Nous sommes

bien heureux de posséder aujourd'hui, dans notre propre pays, un Conseil à qui nous confiions nos intérêts, qui règle nos différens à l'amiable, sans être obligés, comme autrefois, de traverser des mers immenses pour les faire discuter à grands frais par un Conseil, peu versé dans nos affaires, dédaignant de s'en instruire, écoutant pour l'ordinaire nos réclamations avec indifférence, ou les rejetant même avec mépris. Chérissons donc notre tribunal, respectons-le; car, plus il jouira de considération, plus il pourra répondre au but réel de son institution, apaiser nos différens, et jeter ainsi les fondemens éternels de notre paix et de notre bonheur.

Je n'entends rien dire de cet ajournement du Congrès, dont vous me demandez des nouvelles, et je crois plus vraisemblable que ses membres continueront de siéger toute leur année, puisqu'il y a très-peu de temps qu'ils se trouvent réunis en assez grand nombre pour s'occuper des affaires publiques, qui doivent être conséquemment arriérées. Si vous persistez dans votre projet de voyage, je serai charmé de vous voir quand vous passerez par Philadelphie; en attendant j'ai l'honneur d'être, etc.

B. Franklin.

LETTRE LXXXII.

SITUATION DE L'AMÉRIQUE.

Au colonel Hunter.

Philadelphie, 24 novembre 1786.

MON CHER ET VIEUX AMI,

J'ai appris par votre lettre de février dernier, que vous existez encore, et que vous jouissez, à Bath, de toutes les commodités de la vie : c'est le lieu où vous puissiez passer le plus agréablement la fin de vos jours. Je suis aussi rentré dans ma *niche*, après en avoir été tenu éloigné pendant vingt-quatre ans par des fonctions publiques. Ma maison est très-bonne ; c'est moi qui l'ai fait bâtir, il y a long-temps, dans l'intention de m'y retirer ; je n'avais pas pu en jouir jusqu'à présent, mais me voici de rechef entouré de mes amis, de ma bonne fille. Je trouve, de plus, un gendre pour prendre soin de moi, et de jolis petits enfans pour me caresser, et grimper sur mes genoux. Après cinquante ans de services publics, j'ai la satisfaction de m'apercevoir que je conserve encore l'estime de tout mon pays, puisque ma dernière promotion à la dignité de président a été absolument unanime, malgré la différence de nos partis et la diversité de nos opinions. Je vous fais cette confidence,

non par vanité, mais parce que je sais que vous m'aimez, et que vous vous réjouissez de tout ce qui m'arrive d'heureux.

Je trouve M. Anstey, que vous me recommandez, infiniment aimable; je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi. Je vous remercie du nouveau *Bath's Guide* (1); je l'avais lu jadis, mais il m'a fait un nouveau plaisir.

Vos journaux, pour complaire à l'honnête *John Bull,* peignent notre situation sous des couleurs effrayantes, comme si nous étions réellement malheureux depuis que nous avons cessé d'avoir des rapports avec l'Angleterre; mais je vais rectifier vos idées sur ce point. Nos agriculteurs, qui forment la masse générale de la nation, ont eu des récoltes abondantes, leurs produits se vendent à un prix fort élevé et en argent comptant; le bled, par exemple, vaut de 8 schell. à 8 schell. 6 den. le boisseau. Tous nos artisans sont occupés, bien payés, bien nourris, bien vêtus. Nos maisons de campagne ont triplé de valeur à cause de l'augmentation des rentes et des fermages depuis la révolution. Les biens de ville éprouvent une hausse proportionelle; nos lois ont de la force, la justice est sagement administrée, nos propriétés garanties; nos terres en friche sont chaque jour achetées par de nouveaux cultivateurs; enfin nos établissemens s'étendent rapidement vers le cou-

(1) Guide de la ville de Bath.

chant. Les marchandises européennes ne nous furent jamais données à si bon marché que depuis que la Grande-Bretagne ne nous les fournit plus. Je ne sache pas qu'un seul Américain puisse avoir à se plaindre du sort, pour peu qu'il ait d'heureuses dispositions et qu'il soit bien organisé; cette condition serait essentielle au bonheur, même en paradis.

Je vous rends compte de ce qui se passe en Pensylvanie, parce que je connais plus particulièrement cette province. Quant aux autres Etats, il me suffit de lire dans leurs journaux le détail des réjouissances extravagantes qu'ils célèbrent à chaque anniversaire du 4 juillet; c'est-à-dire, du jour où fut signée la déclaration d'indépendance, pour être bien convaincu qu'aucun d'eux n'est mécontent de la révolution.

Adieu, mon cher ami, et croyez que je serai toujours avec affection, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXXXIII.

LIVRES DE PRIÈRES.

A M. Small.

Philadelphie, 9 février 1787.

MON CHER AMI,

J'ai reçu votre lettre de juin dernier, et je vous remercie des aimables félicitations qu'elle contient; ce que vous avez entendu dire de ma maladie est vrai. Grâce à Dieu je jouis encore de la société de mes amis, de mes livres, et ce qui me flatte bien davantage de la prospérité de mon pays, que vos compatriotes se plaisent toujours à traiter de chimère.

Je suis fort aise que le perfectionnement des livres de prières ait obtenu votre approbation. Je ne crois pas qu'on en ait encore fait usage en aucun lieu; mais puisqu'on dit que les bonnes inventions ne meurent jamais, espérons qu'on trouvera par la suite la nôtre utile.

J'ai lu avec satisfaction le récit que vous me faites de l'état florissant de votre commerce et de vos manufactures, de la quantité de ressources qui restent à l'Angleterre pour surmonter toutes ses difficultés. Vous possédez l'un des plus beaux pays du monde, et vous en ferez l'un des plus heureux, si vous pouvez vous guérir une bonne fois de la folie d'entreprendre, dans l'intérêt de votre commerce, des guerres tou-

jours plus ruineuses que lucratives. Tirez le meilleur parti de vos propres avantages, mais ne vous efforcez pas de porter atteinte à ceux des autres nations; car il serait douteux que vous pussiez encore prospérer. Vous paraissez déjà ne plus considérer la France comme un ennemi naturel : c'est une preuve que vous commencez à penser raisonnablement; vos descendans y gagneront, car les guerres devenant plus rares, ils verront diminuer d'un côté les impôts, et de l'autre augmenter leurs richesses.

Vous ne trouvez pas très-politique de notre part d'avoir chassé les *réfugiés*. On ne s'aperçoit pas même de leur absence, du moins personne ne les regrette; assurément ils doivent être plus heureux sous le Gouvernement qu'ils admirent, mieux accueillis chez un peuple dont ils ont épousé la querelle, que parmi des gens qui ne peuvent avoir oublié sitôt la destruction de leurs habitations, le massacre de leurs plus chers amis et de leurs plus proches parens. Je pense assez souvent aux jours heureux que j'ai passés en Angleterre au milieu de nos savans et bons amis. Ils nous ont aujourd'hui quitté pour se réunir au séjour des bienheureux; chacun d'eux en sait maintenant plus que nous. Puisqu'il est vrai que nous sommes tous appelés à vivre dans un nouveau monde, j'ai cette idée consolante que nous y trouverons toujours de quoi nous instruire jusqu'à l'éternité.

Adieu, mon cher ami, croyez que je serai, dans quelque monde que ce soit, votre très-affectionné,

B. Franklin.

LETTRE LXXXIII.

A M. Le Veillard.

Philadelphie, 15 avril 1787.

Je pense, absolument comme vous, que nous n'aurons point accompli l'œuvre de notre indépendance, tant que notre dette publique ne sera pas liquidée. La situation de cet État, pris particulièrement, n'est pas désavantageuse ; quant à ceux qui sont arriérés, ils font tout ce qu'ils peuvent pour chercher à décharger leurs balances respectives ; mais ils ne sont pas également actifs, également heureux en affaires. Cependant je me persuade que nous nous serons acquittés dans quelques années d'ici.

Les Anglais n'ont point encore rendu, conformément au traité, les postes qu'ils occupaient sur nos frontières, sous prétexte que nos négocians n'ont point encore payé. Je fus assez mécontent, lorsque j'appris un semblable procédé, et je fis à ce sujet quelques récriminations que je vous communique ici ; il y a près d'un an qu'elles sont écrites, mais je ne les ai pas encore publiées, craignant qu'on ne s'en prévalût chez nous pour manquer à ces engagemens. C'est donc uniquement pour vous distraire, ainsi que notre excellent ami le duc de la Rochefoucault, que je vous en fais passer le manuscrit.

Quant à ma maladie, dont vous vous informez avec tant de bonté, je n'ai jamais douté un seul moment que ce ne fût la pierre, et je suis sûr qu'elle est grossie; mais cependant elle ne me cause pas plus de douleurs qu'à Passy. Celui qui veut parcourir une longue carrière doit s'attendre aux infirmités qui l'accompagnent. Pour moi, quand je réfléchis à la quantité de maladies affreuses auxquelles la nature humaine est sujette, je m'estime fort heureux qu'il ne me soit échu en partage que la goutte et la pierre. Vous avez raison de supposer que je suis l'auteur des remarques sur l'écrit intitulé: *Pensées sur la Justice distributive*. Je ne possède pas en ce moment une seule copie de ces remarques, et je ne me souviens pas même à quelle occasion je disais qu'il valait beaucoup mieux laisser échapper mille coupables que de faire périr un seul innocent. Vos critiques à ce sujet me semblent justes; mais je m'aperçois que vous avez mal interprété mes intentions, en citant ce que j'avais dit. J'ai toujours été de votre avis, quant à l'absurdité de ce préjugé qui fait croire en Europe qu'une famille est déshonorée par le châtiment de l'un des siens; mon opinion serait, au contraire, qu'elle s'honore davantage, en se débarrassant d'un mauvais sujet, qu'en conservant dix de ses membres. Je suis votre affectionné, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXXXV.

Au duc de La Rochefoucault.

en réponse à ses félicitations.

Philadelphie, 15 avril 1787.

Depuis que je suis en Amérique, j'ai eu le bonheur de recevoir trois lettres de mon estimable et respectable ami; elles étaient datées des 30 novembre 1785, 8 février 1786, et 14 janvier 1787. Dans ma lettre à M. Le Veillard, je me suis excusé le mieux que j'ai pu d'avoir négligé notre correspondance. Comme je sais que vous le voyez fréquemment, je ne vous ennuierai point d'une nouvelle justification; je me contenterai d'avouer ma faute et de recourir à votre bonté pour obtenir mon pardon.

J'ai reçu, avec grand plaisir, vos félicitations amicales sur mon arrivée à Philadelphie et sur la réception qu'on m'y a faite. La conduite que viennent de tenir tout récemment les Américains à mon égard, ainsi que vous l'avez sans doute appris, m'a flatté infiniment; les deux partis de l'assemblée et du Conseil, que l'on nomme constitutionnels et anti-constitutionnels, se sont réunis pour me prier d'accepter la place de Conseiller, et m'ont ensuite élu Président. Sur soixante-quatorze membres qui votèrent à ma première élection, il n'y eut, avec la mienne, qu'une seule voix contraire; et, après un an de service, à ma

seconde élection, je n'eus contre moi que ma voix. Je reçois, des principaux membres du Gouvernement, tous les secours que je puis désirer pour rendre mes fonctions moins pénibles; de sorte que j'ai continué sans peine, jusqu'à présent, les travaux de ma seconde année; et il n'est guère probable qu'il survienne de changemens par la suite. Cependant l'avenir est toujours incertain, soit que la Providence ou le hasard le dirige, et la faveur populaire est si précaire qu'on la perd quelquefois, comme on la gagne, en faisant le bien. Je ne suis donc point assuré de la durée de ma félicité actuelle, et je ne serais nullement surpris de la voir diminuer, avant l'expiration du terme de mes fonctions.

En général, ces États jouissent de la paix et de l'abondance. Quelques troubles ont eu lieu dans les gouvernemens de *Massachussetts* et de *Rhode-Island*. Ceux du premier sont déjà apaisés; ceux de Rhode proviennent de disputes pour et contre le papier-monnaie; il est donc probable qu'ils ne cesseront pas de sitôt. *Maryland* est aussi divisé pour la même cause : l'assemblée veut adopter le papier-monnaie et le sénat le rejette; chacun s'occupe, en ce moment, de rattacher le peuple à son parti avant l'époque des élections prochaines, mais il est à présumer que l'assemblée l'emportera. On sait par expérience que le papier-monnaie offre des avantages, quand l'émission n'en est pas considérable, mais dès que sa circulation vient à excéder les besoins du commerce, ce papier se déprécie et son usage

n'offre plus que de funestes conséquences : car le peuple est toujours prêt à en demander plus qu'il n'en faut. Dans cet État, nous avons un peu de papier-monnaie; nous en tirons un grand avantage, mais je sache pas qu'on en veuille multiplier l'émission.

Il ne paraît pas aujourd'hui que nos divers États se mettent beaucoup en peine d'améliorer leur Constitution particulière; cependant on blâme généralement la grande Constitution confédérale, pour n'avoir pas accordé assez de pouvoir au Congrès de qui tout devrait cependant émaner. On a donc convoqué une Assemblée; on l'a chargée de revoir la Constitution et d'en proposer une meilleure. L'incluse vous prouvera que votre ami fait partie de cette commission, quoiqu'il doute fort que sa maladie lui permette d'assister constamment à ses délibérations. Je vois, avec plaisir, que vous êtes désigné comme membre d'une Assemblée générale qui est sur le point de se convoquer en France. J'ose me flatter que votre Nation, que j'aime, se trouvera très-bien des délibérations d'une pareille assemblée. Je prie Dieu de veiller sur ses destins.

Je prends une part bien sincère à la douleur que vous cause, ainsi qu'à votre famille, la mort de votre mère (1). C'est là, sans doute, une bien grande perte. Mes vœux les plus ardens sont pour ceux qui restent; puissent les doux plaisirs de votre intérieur

(1) Duchesse d'Enville.

n'être de long-temps troublés par des malheurs semblables !

Je joins, à cette lettre, trois volumes des Transactions de notre Société Philosophique : l'un pour vous, le second pour M. de Condorcet, et le troisième pour l'Académie. La guerre a nui long-temps chez nous aux progrès des sciences, mais nous commençons à présent à reprendre nos travaux.

Le porteur de cette lettre est M. Payne, auteur d'un écrit célèbre intitulé *Le Sens commun*, publié ici avec le plus grand succès, à l'époque du commencement de la révolution. M. Payne est un homme d'esprit, plein de probité, et, sous ce rapport, je prends la liberté de vous le recommander. Il apporte en France, avec lui, un modèle de pont d'une nouvelle construction dont il est l'inventeur : j'avais donc l'intention de le recommander à M. Peyronne, mais j'apprends que cet ingénieur est mort. Vous pourrez facilement procurer à M. Payne la vue des modèles et dessins de la collection qui appartient aux *Ponts et Chaussées ;* il est probable que cette importante communication ne fera qu'ajouter beaucoup à ses idées. Nous avons besoin d'un pont sur notre rivière de *Skuylkill*, mais nous ne possédons point d'artistes qui soient réellement bien au fait de ce genre d'architecture. Mes petits-fils sont sensibles à l'honneur de votre souvenir, et je suis pour toujours, mon cher Monsieur, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE LXXXVI.

Au marquis de Chatellux (1).

Sur la réception de ses *Voyages*.

Philadelphie, 17 avril 1787.

Mon cher Monsieur,

Votre charmante lettre, quoique datée de juin dernier, ne m'est parvenue que tout récemment avec votre journal et la traduction du Poëme du colonel Humphrey qui l'accompagnaient. Je crois que ce paquet m'est renvoyé des Indes Occidentales. Au surplus sa réception m'a fait le plus grand plaisir, comme tout ce qui me vient de vous. Le portrait que vous avez fait de l'Amérique et de ses habitans est d'une parfaite ressemblance; nous vous en remercions infiniment. Nous deviendrons assurément meilleurs si nous nous efforçons de mériter les éloges que vous

(1) Issu d'une famille illustre, d'abord chevalier, puis marquis, François-Jean de Chatellux servit sous les ordres de Washington, dans le corps français du général Rochambeau, en qualité de maréchal-de-camp, et chef d'état-major de ce corps; il fut, de plus, membre de l'Académie Française. Il est auteur d'un Traité remarquable sur la *Félicité publique*, et de plusieurs autres écrits, au nombre desquels des *Voyages en Amérique* en 1780-82. Mort à Paris le 24 octobre 1788.

avez la bonté de nous adresser, et surtout si nous profitons de vos critiques. On m'a dit que votre journal était traduit en anglais, qu'on l'imprimait dans un de nos Etats; mais j'ignore lequel, car cette traduction n'est point encore tombée sous ma main.

Vos journaux nous apprennent que vous allez convoquer une Assemblée de Notables, pour délibérer sur les réformes à opérer dans votre Gouvernement. Il est assez singulier que nous soyons précisément ici dans le même cas; cependant rien de plus réel, et le mois prochain nous nous réunissons à Philadelphie pour revoir et corriger notre Constitution fédérale. Je désire que les travaux de ces deux Assemblées soient également couronnés de succès, et que le bonheur de nos deux nations devienne le fruit de leurs conseils et de leurs délibérations.

En Pensylvanie, malgré l'opposition des partis, la marche de l'administration n'est point entravée, de sorte que j'ai, dans le poste que j'occupe, beaucoup moins d'embarras que je ne l'aurais cru d'abord. Quelques gens mal intentionnés ont causé dernièrement des désordres dans le pays de Massachusetts; mais aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Le reste de nos Etats est assez tranquille, à quelques troubles près que le papier-monnaie a excités dans le Rhode-Island et le Maryland. M. Paine, que vous connaissez et qui s'est chargé de vous porter cette lettre, se fera un plaisir de vous mettre au courant de toutes nos affaires; je crois donc inutile de vous en dire davantage: permettez-moi de vous le recommander. Je me

suis acquitté ici près de ces dames de toutes les commissions dont vous m'aviez chargé; elles sont infiniment reconnaissantes de votre bon souvenir. Je suis, mon cher ami, avec respect, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXXXVII.

A MM. les abbés Chalut et Arnaud.

Philadelphie, 17 avril 1787.

MES CHERS AMIS,

Les réflexions que vous me faites sur la situation de l'Amérique, comparée avec celle des autres Nations de l'Europe, sont pleines de sens et de justesse; permettez-moi d'ajouter qu'une nation ne peut être vraiment libre qu'autant qu'elle est vertueuse : plus les nations deviennent corrompues et dépravées, plus elles ont besoin de maîtres.

Nos affaires politiques vont aussi bien qu'on peut raisonnablement l'espérer, après le bouleversement qu'elles ont essuyé. Quelques désordres ont éclaté sur différens points de nos Etats, mais nous les apaisons dès qu'ils naissent. A force de réparer et de corriger tous les jours, nous viendrons bien à bout, j'espère, de remettre tout à sa place. Votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXXXVIII.

VARIÉTÉS.

Au marquis de La Fayette.

Philadelphie, 17 avril 1787.

Mon cher Ami,

J'ai reçu la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en février 1786. Cette indolence naturelle à la vieillesse, cette multiplicité d'affaires qui m'assiégent m'ont tellement fait renoncer à ma correspondance, qu'à peine ai-je écrit, pendant ces derniers douze mois, une seule lettre à mes amis d'Europe. Cependant, comme j'ai toujours beaucoup de plaisir à recevoir de leurs nouvelles, et que j'en serais privé, si je ne leur répondais à mon tour, je me décide à ressaisir ma plume; et, pour reprendre d'abord le cours de ma correspondance avec les personnages qui sont les plus recommandables à mes yeux, je commencerai par le marquis de La Fayette.

J'ai été charmé d'apprendre votre heureux retour à Paris, après un voyage aussi long et aussi pénible. C'est-là que vous pourrez, dans notre propre avantage, utiliser le plus fructueusement ce zèle éclairé qui vous attache à la cause de l'Amérique, ce zèle

que je sais être toujours constant, toujours infatigable. Nos ennemis sont, comme vous l'observez très-bien, fort ingénieux à déprécier notre caractère national; plus d'une fois leurs injures m'ont poussé à bout : je me suis senti prêt à leur répondre, et cependant je me suis tu jusqu'alors, quoique nous eussions eu beau jeu pour prendre notre revanche; mais j'ai craint, en excitant une nouvelle querelle, de rouvrir des plaies douloureuses qui ne sont point encore cicatrisées : peut-être vaut-il mieux qu'ils nous croient faibles, pauvres, divisés, sans amis; ils seront alors moins jaloux de notre puissance naissante, qui s'étend réellement, depuis la paix, d'une manière inconcevable; ils seront moins tentés de chercher à la réduire.

Je ne suis point du tout étonné que les Allemands, qui ne se connaissent guère en constitutions libres, soient assez disposés à mettre leur existence en doute. Nous croyons, nous, qu'une constitution libre peut se maintenir par son propre fait, et nous espérons le prouver. Que les premiers plans de notre Gouvernement aient été défectueux, ses premières ébauches imparfaites : qu'y a-t-il là de surprenant? Il est bien plus extraordinaire, vu les temps et les circonstances qui les ont accompagnés, que nous ayons commis si peu d'erreurs. Les articles vicieux de notre grande fédération vont passer au sévère examen d'une Commission chargée expressément de les corriger, et c'est assurément la tâche la plus difficile. Quant aux vices de chacune des Constitutions par-

ticulières de nos Etats, on saura y mettre ordre à mesure que l'expérience en fera reconnaître les inconvéniens. Quelque différentes que soient ici nos opinions, en ce qui regarde nos réglemens particuliers, l'enthousiasme qui se manifeste le jour du célèbre anniversaire de notre indépendance prouve que le peuple est généralement satisfait de notre révolution, et qu'il en approuve les grands principes.

Je vous renvoie le vocabulaire que vous m'avez fait passer; vous y trouverez les mots des langues *Shawanese* et *Delaware* que le colonel Harmar a bien voulu me procurer. Il m'a promis un autre vocabulaire beaucoup plus complet; je vous l'enverrai, dès qu'il m'en aura mis en possession.

Mon petit-fils, au sort duquel vous vous intéressez avec tant de bienveillance, est dans ses domaines de New-Jersey; il se complaît dans la culture de ses terres. Je voudrais bien qu'il prît sérieusement la résolution de s'en tenir à son agriculture, de renoncer à l'espoir des emplois publics; car l'agriculture est, suivant moi, la plus honorable de toutes les professions, parce qu'elle en est la plus indépendante; mais je crains qu'il ne lui prenne un beau jour fantaisie de voir Paris ou quelque autre grande ville de l'Europe, dans la persuasion d'y trouver une société beaucoup plus agréable que celle de ses bois d'Ancocas, et il ne se tromperait pas. S'il était en ce moment à Philadelphie, sans doute il viendrait vivre avec moi, et avec le reste de ma famille qui, par parenthèse, est très-sensible à votre bon souvenir, et

fait les vœux les plus sincères pour votre prospérité. Vous permettrez peut-être à un vieux ami de quatre-vingts ans de vous avouer qu'il aime votre femme, vos enfans, et qu'il prie le Ciel de les bénir tous. Adieu, croyez-moi pour toujours, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE LXXXIX.

DE LA LIBERTÉ DU COMMERCE. — SITUATION DE L'AMÉRIQUE.

A M. l'abbé Morellet, à Paris.

Philadelphie, 22 avril 1787.

MON TRÈS-CHER AMI,

J'ai reçu, quoique fort tard, vos agréables lettres des 30 octobre 1785 et 9 février 1786, avec quelques pièces venant de l'Académie des Belles-Lettres d'Auteuil. Les expressions de votre amitié sont infiniment obligeantes : il m'est bien doux de voir qu'il me reste encore une place dans le cœur de quelques personnes vraiment respectables, dont l'aimable société faisait tous mes délices pendant mon séjour en France. Quoiqu'il dût bien m'en coûter pour quitter votre chère nation, il était plus dans l'ordre que je retournasse dans ma patrie : je suis là chez moi, dans mon fauteuil, au sein de ma famille; ma fille et mes petits

enfans m'entourent et m'enlacent; tout près de moi, sont placés mes vieux amis, ou sinon leurs fils qui me respectent également; nous entendons et parlons tous le même langage; pour peu qu'un homme veuille faire valoir ses talens et ses connaissances, vous savez qu'il les perd à moitié dans un pays étranger, où il est forcé de s'exprimer dans une langue qui ne lui est pas familière; en un mot, je trouve ici mille occasions de faire le bien. Je jouis de tout ce que je désire, excepté de repos; cependant il faudra bien que je l'obtienne tôt ou tard, soit par l'expiration de mes fonctions, qui ne peuvent s'étendre au delà de trois ans, soit enfin par la mort.

Je suis de votre avis pour ce qui est de la liberté du commerce dans les pays où le mode de taxes directes est applicable; nous serons dans ce cas, un jour, lorsque notre territoire immense sera mieux peuplé. Mais aujourd'hui, nos habitans sont établis à une si grande distance l'un de l'autre, souvent à celle de cinq à six milles dans les parties les plus retirées du pays, qu'il devient presque impossible de lever des contributions directes. Le salaire de ces percepteurs, forcés d'aller de maison en maison, s'éleverait souvent à plus que la valeur de l'impôt. On ne peut mieux exprimer ses sentimens à cet égard que vous ne le faites; vous préférez la liberté du commerce, de l'agriculture, des manufactures, même à la liberté civile. On ne porte que rarement atteinte à l'une, l'autre est compromise à toute heure. La guerre a beaucoup accru

notre dette; nous sommes dans la nécessité de créer des impôts, de faire valoir toutes les ressources qui peuvent nous offrir un revenu susceptible de l'éteindre; mais, par principe, nous sommes très-disposés à abolir les droits sur les importations, dès que nous serons en état de le faire.

Quels que soient les bruits que fassent circuler les Anglais en Europe, soyez assuré que notre peuple est généralement satisfait de sa révolution : son espèce de vénération pour tous les personnages, soit guerriers, soit ministres, qui y ont pris une part si glorieuse, est une preuve irrécusable de cette vérité. Il est vrai que deux de nos Etats ont été troublés par quelques mécontens; mais nos ennemis ne peuvent-ils pas aussi bien avoir excité eux-mêmes ces désordres, qu'ils se sont plu à en exagérer les récits? Au surplus tout est aujourd'hui rentré dans l'ordre; nos Etats jouissent d'une tranquillité parfaite et d'une étonnante prospérité.

Je suis, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XC.

VARIÉTÉS.

A M. Jordain, à Londres.

Philadelphie, 18 mai 1787.

MON CHER MONSIEUR.

J'ai reçu votre obligeante lettre du 27 février, ainsi que le baril de *porter* que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Nous convoquons maintenant ici ce qu'ils appellent en France *Assemblée des Notables :* c'est une commission composée de quelques-uns des personnages les plus importans des divers Etats de notre fédération. Tous ces messieurs m'ont fait l'honneur de dîner chez moi mercredi dernier; nous avons attaqué le baril de *porter* ; et, après en avoir bu avec le plus grand plaisir, tout le monde est convenu qu'il était excellent. Recevez-en mes remercîmens; c'est bien peu de chose sans doute, mais c'est tout ce que je puis faire en ce moment.

Votre lettre me rappelle, et ces jours heureux que nous avons passés ensemble, et ces chers amis au milieu desquels ils se sont écoulés. Hélas! quelques-uns d'eux nous ont quittés, et leur perte doit nous faire verser des larmes, quoique notre pauvre Hawkes-

worth (1) *parcoure* maintenant des contrées plus heureuses, que notre bien-aimé Stanley (2) habite un séjour où son *harmonie* se trouve éclipsée. Je suis charmé d'apprendre que vous soyez parvenu au comble du contentement. Sans contentement, il n'est point de situation de la vie qui soit heureuse ; avec lui, toutes le sont. Le plus sûr moyen de se trouver content de sa position, c'est de la comparer avec une autre plus malheureuse : ainsi, quand je pense au nombre prodigieux de maladies terribles auxquelles le corps humain est sujet, je me trouve trop heureux qu'il ne m'en soit échu en partage que trois d'incurables, comme la goutte, la pierre et la vieillesse. Ces maladies ne m'ont point ôté ma gaîté naturelle : elles ne m'ont privé ni du plaisir de lire, ni du bonheur de jouir de la société de mes amis.

Je suis enchanté d'apprendre que M. Fitzmaurice soit marié, qu'il possède une femme aimable et de jolis enfans. Il se proposait un jour de faire exécuter à Mme Wright une femme de cire, destinée à figurer à la tête de sa table ; le dernier parti qu'il a pris vaut beaucoup mieux, car, après tout, le mariage est l'état naturel de l'homme ; un célibataire est un être auquel il manque quelque chose ; il ressemble à une

---

(1) Jean Hawkesworth, auteur de l'*Aventurier*, et rédacteur de l'*Histoire des Découvertes faites dans les mers du Sud par le capitaine Cook*.

(2) Jean Stanley, musicien et compositeur distingué, aveugle depuis l'âge de deux ans.

moitié de paire de ciseaux qui attend son autre moitié, sans laquelle on la rejette comme n'étant bonne à rien.

Je ne sais ce que je dois le plus admirer, ou des découvertes étonnantes qu'a faites Herschell (1) ou de ce génie et de cette inconcevable persévérance qui l'ont conduit à de semblables merveilles. Espérons, mon ami, qu'enfin débarrassés de notre enveloppe mortelle, nous voyagerons de compagnie au milieu de plusieurs de ces mondes qu'il a découverts, que nous trouverons là quelques-uns de nos vieux amis pour nous servir de guides, qu'Hawkesworth égayera le voyage par les charmes de sa conversation, que la musique de Stanley se mêlera au concert des anges.

M. Watraaugh me mande que votre fille existe, et qu'elle se porte bien; je me souviens qu'elle promettait beaucoup dans sa jeunesse : je ne suis donc pas étonné qu'elle soit devenue si belle femme. Adieu, mon bon ami; je suis pour toujours votre, etc.

B. Franklin,
dans sa quatre-vingt-deuxième année.

---

(1) L'astronome.

LETTRE XCI.

BANQUE DE PHILADELPHIE.— TRAITÉ COMMERCIAL. —PROJET DE MONNOYAGE.

A George Wheatley, esq.

Philadelphie, 18 mai 1787.

MON CHER AMI,

J'ai reçu votre lettre du 10 février; je vous remercie de vos remarques sur les banques : elles me paraissent aussi justes que solides. Notre Banque a éprouvé ici beaucoup d'opposition; d'abord l'envie s'en est mêlé; puis quelques gens, qui désiraient une émission plus considérable de papier-monnaie, ont prétendu qu'elle l'avait empêchée par son influence : n'importe, elle a soutenu tant d'assauts sans paraître ébranlée, elle a poursuivi ses opérations, quoique l'assemblée d'alors eût révoqué sa charte. Une nouvelle assemblée vient de lui rendre ses pouvoirs; sa gestion est si sage, si prudente, que je ne doute pas qu'elle ne réussisse parfaitement. Le dividende n'a jamais été au-dessous de 6 p. °/₀; mais on ne l'augmentera pas d'ici à quelque temps, parce qu'on a mis le surplus des profits en réserve pour faire face aux événemens imprévus. Le dividende s'est bien élevé une fois à onze pour cent, mais le cas était tout par-

ticulier. Quelques personnes avaient conçu le projet de fonder une nouvelle banque : que firent aussitôt les membres de la banque de Philadelphie, pour parer à ce malheur? Ils se les associèrent, quoiqu'elles fussent en assez grand nombre. Cependant, la présence de ces nouveaux venus déplut à quelques anciens membres de notre banque, qui préférèrent se retirer : de là des comptes à régler, des partages à faire. Il fallut, au moyen d'un apurement exact, tenir compte à chacun de ces messieurs de leur part dans les bénéfices accumulés jusqu'au jour de leur sortie : ceci fait, les anciens membres restans et les derniers associés recommencèrent ensemble leurs opérations sur de nouveaux erremens. Notre banque paye toujours fort exactement ses billets; aussi le public les reçoit-il comme l'argent, dont ils sont la valeur représentative.

Votre portrait se trouve en bonne compagnie; il est placé près de ceux des lords Chatham et Cambden, du marquis de Rockingham, de sir Georges Saville et de quelques autres personnes qui m'honorèrent de leur amitié pendant mon séjour en Angleterre. Je pense vous en avoir fait mes remercîmens; au surplus, je vous les réitère.

Je pense, comme vous, que notre Plénipotentiaire aura besoin de patience, s'il veut conclure un traité de commerce. Moi, si j'étais à sa place, et porteur de ses instructions, je dirais aux Anglais : « Messieurs, ne vous pressez pas; le traité que je vous propose ne saurait-il vous offrir autant d'avantages qu'à nous-

mêmes, ne le faites point; et, dans ce cas, nous n'y perdrons assurément pas plus que vous. Que nos négocians s'arrangent entr'eux; laissez-les faire ».

Je n'ai jamais fait grande attention au projet qu'a formé le Congrès de battre monnaie : je n'ai pas même ce plan sous les yeux; je ne puis conséquemment vous en rien dire. Quel est le but principal du monnoyage? d'assurer d'abord la pureté du métal, d'épargner ensuite le temps qu'on serait autrement obligé de perdre pour le peser; et telle est la faveur attachée à ces pièces dont la valeur est fixe, qu'elles continuent d'avoir cours, quand même l'empreinte de leur pureté serait effacée, et qu'elles auraient évidemment perdu la moitié de leur poids primitif. Par exemple, les pièces de douze sous anglaises, qui n'ont plus conservé aujourd'hui, l'une dans l'autre, que la moitié de leur valeur, continuent cependant de passer dans le commerce pour six pences.

Vous avez aujourd'hui soixante-dix-huit ans, moi j'en ai quatre-vingt-deux : vous me suivez de bien près; mais, quoique vous soyez encore plus vigoureux et plus ingambe que moi, vous ne pourrez guère m'atteindre, à moins que je ne m'arrête; et cela ne tardera pas, car j'ai survécu à la plupart des amis de notre enfance; j'ai excédé de douze ans les bornes que le roi David assigne à notre existence. Toutefois si la mort m'eût enlevé dès ma soixantième année, j'aurais perdu les douze ans de ma vie où j'aye été occupé d'affaires les plus importantes. L'avenir appren-

dra au monde si j'ai bien ou mal fait; tout ce que je sais, c'est que mes intentions ont toujours été pures.

Veuillez présenter au docteur Riley mes respects bien empressés; je lui ai bien des obligations. Il sera charmé d'apprendre que ma maladie n'empire pas, et c'est un très-grand point. Adieu, mon cher ami; je suis votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XCII.

SUR LA PIERRE.

Au comte de Buffon, à Paris.

Philadelphie, 19 novembre 1787.

MON CHER MONSIEUR,

Vous désirez savoir quels moyens j'emploie pour me soulager dans une maladie dont vous vous trouvez aussi malheureusement affligé. J'ai fait usage de toutes les meilleures recettes; aucune n'a diminué ma pierre, n'a produit même le moindre effet sur elle; mais je crois en avoir empêché l'accroissement en mangeant modérément, en ne buvant ni vin ni cidre, en m'exerçant journellement au *dumb-bell* (1) (clo-

---

(1) Ce terme de *dumb-bell* exprime, chez les Anglais, le mouvement que l'on fait, étant assis, et remuant seulement la partie supérieure du corps.

che-muette), qui agite la partie supérieure du corps, sans mouvoir beaucoup celle qui est en contact avec la pierre. La surface graveleuse de cette pierre lacère un peu le bord de la vessie, de sorte que, lorsque j'éprouve le besoin d'uriner (ce qui m'arrive très-fréquemment), je ressens des douleurs très-cuisantes. En pareil cas je prends, tous les soirs, en me couchant, pour me soulager, gros comme un œuf de pigeon, de gelée de mûres. Je vous envoie, sous ce pli, une recette pour la faire. Quand j'ai le soin de suivre exactement ce petit régime, je m'en trouve fort bien le lendemain; j'urine assez librement, et à des intervalles beaucoup moins rapprochés. Je désire que ce remède, assurément bien simple, opère aussi heureusement sur vous. Peut-être la gelée de groseilles rouges, de pommes ou de framboises serait-elle aussi bonne : car je soupçonne que ces gelées tirent principalement leur vertu du sucre qui se candie en quelque sorte avec elles en sortant du feu. Je vous souhaite une meilleure santé pour vous-même, et de longs jours encore pour l'intérêt du genre humain ; et je suis, avec le plus profond respect, votre etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XCIII.

TROUBLES EN HOLLANDE.

A M. ***.

Philadelphie, 15 décembre 1787.

MONSIEUR,

J'espère que les désordres du Brabant et de la Hollande se termineront sans effusion de sang; mais je crains que la guerre dont les Turcs se trouvent menacés n'enveloppe dans ses conséquences une grande partie de l'Europe, si on ne la prévient par de sages négociations. Je me flatte cependant, malgré quelques apparences contraires, que la paix qui unit la France à l'Angleterre ne sera point troublée: je suis persuadé que chacune de ces puissances a *trop de bon sens* pour déclarer la guerre à l'autre sans de très-puissans motifs, et je crois aussi, entre nous, qu'elles sont en ce moment *trop pauvres* l'une et l'autre pour y songer.

Quant à la conquête que l'on se propose de faire de la Turquie, je la regarde comme extravagante. Si l'empereur et l'impératrice voulaient seulement se donner la peine de faire le plus petit calcul arithmétique, de supputer les revenus qu'ils pourraient annuellement retirer du pays qu'ils désirent, le supposant

conquis, ils offriraient de suite au Grand-Seigneur, en argent comptant, cent fois la valeur de son même revenu pour faire un achat amiable de son pays. Celui-ci ferait très-bien d'accepter l'offre, et l'on éviterait une guerre. Mais que l'empereur veuille conquérir ce territoire, le Grand-Seigneur le défendra de tout son pouvoir. Voilà une guerre terrible, ruineuse, qui coûtera aux deux partis beaucoup plus, peut-être même dix fois plus, que n'eût fait une cession à l'amiable. Mais la vanité, l'ambition des princes se soumettent-elles à des calculs arithmétiques? Adieu, monsieur, je suis, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XCIV.

A M. le Veillard de Passy.

Philadelphie, 17 février 1788.

MON CHER AMI,

M. Saugrain m'a remis votre aimable lettre du 23 juin, et c'est la dernière que j'aye reçue de vous. Vous avez tant de loisirs, vous m'aimez tant, vous êtes si bien convaincu du plaisir que me font vos lettres, que je ne puis croire que vous ayez gardé si long-temps le silence; ne vous seriez-vous pas plutôt expliqué trop librement sur les affaires publiques? vos lettres n'auraient-elles point été arrêtées à la poste, vous-même

envoyé à la Bastille? Vous voyez qu'il m'est plus facile de faire toutes les suppositions les plus extravagantes, que de soupçonner que mes amis puissent m'oublier.

Je me serais occupé de l'histoire en question, si j'avais pu me soustraire à ma Présidence pour cette troisième et dernière année; mais l'Assemblée générale du mois de novembre m'a réélu d'une voix unanime. Si j'existe encore à l'expiration de mon année, il se peut que je jouisse de quelques loisirs; je promets alors de les employer à terminer ces pauvres Mémoires que vous me faites l'honneur de solliciter avec tant d'empressement.

Ma dernière lettre renfermait une copie du nouveau projet de Constitution pour les Etats-Unis, proposé par notre dernière Assemblée générale: j'en ai fait également tenir un double à notre excellent ami le duc de la Rochefoucault. J'ai assisté régulièrement aux séances pendant quatre mois. Vous trouverez inclus le dernier discours que j'ai prononcé à cette occasion (1). Six Etats ont adopté déjà la Constitution; il n'y a guère de doute qu'elle ne soit bientôt reçue par un assez grand nombre d'autres Etats pour être mise en vigueur; j'avouerai cependant qu'elle rencontre beaucoup d'obstacles dans quelques endroits: car tout le monde se mêle aujourd'hui chez nous de politique. On craint généralement d'accorder trop de pouvoir *aux gouvernans;* on a, suivant moi,

---

(1) Voyez les Mémoires de sa vie.

beaucoup plus à craindre trop peu d'obéissance de la part des *gouvernés*.

Nous allons mettre des impôts sur le commerce; nous aurons des douanes, non pour suivre l'exemple des autres nations, mais parce que nous ne pouvons aujourd'hui nous en passer.

Nous voulons liquider notre dette publique, fruit de la dernière guerre; dès que nous y serons enfin parvenus, nous débarrasserons notre commerce de ces entraves momentanées: car les dépenses ordinaires de notre gouvernement seront bien peu de chose.

Dans un gouvernement libre, le peuple fait lui-même ses lois, par l'intermédiaire de ses représentans; je trouve donc aussi naturel qu'il soit obligé de recevoir le papier-monnaie de son pays, que l'est, par le fait des lois, un banquier de prendre son propre papier; mais il est aussi injuste qu'extravagant de payer un étranger avec ce papier, à moins qu'il n'y consente; en vain prétendra-t-on étendre de la sorte le cours d'un papier-monnaie: car, je suppose que vous puissiez contraindre légalement un individu à le prendre en échange de ses marchandises, comme il en fixe lui-même le prix, qu'il a le pouvoir de les régler à son gré, n'est-ce point la même chose que s'il donnait à votre papier la valeur qui lui plaît; un semblable pacte deviendrait illusoire.

J'apprends que cette chère France est en proie à de grands désordres; cette nouvelle m'afflige beaucoup: puisse-t-elle n'être la victime d'aucun désastre!

Il semble résulter de plusieurs questions que vous

faites, dans votre lettre, à mon petit-fils, que vous auriez le projet de nous rendre une petite visite; rien au monde ne me ferait plus de plaisir que d'embrasser ici toute votre famille; mais ce bonheur serait trop grand pour que j'ose en concevoir l'espérance. Adieu, mon bon ami, je suis votre etc., etc.

B. Franklin.

LETTRE XCV.

ABUS DE LA PRESSE.

Aux éditeurs de la Gazette de Pensylvanie.

Philadelphie. (Sans date.)

Messieurs Hall et Sellers,

On me faisait remarquer dernièrement, qu'après avoir parcouru la Gazette de Pensylvanie depuis l'espace de cinquante ans, c'est-à-dire, depuis son origine, on y avait à peine rencontré, pendant toute cette longue période, une seule pièce diffamatoire. C'est donc à sa décence que votre journal doit toute sa réputation, car les gens sensés sont convaincus, depuis long-temps, que rien ne compromet davantage la liberté de la presse, que l'abus qu'on s'en permet en la faisant servir à des personnalités, à des médisances et à des calomnies. L'excès auquel plusieurs de nos gazettes se sont portées à cet égard, est cause

de la mauvaise réputation dont jouit notre Etat chez l'étranger : vous en serez convaincu par la *lettre suivante* que je désirerais que vous fissiez imprimer, non seulement pour prouver combien vous avez cet usage en aversion, mais aussi pour donner une leçon à tous les journalistes des Etats-Unis. J'ai vu, dans un journal européen, certain éditeur qu'on avait souvent accusé de calomnier les Américains, se justifier en disant que sa gazette ne contenait rien, contre les Américains, qui n'eût été puisé dans leurs propres journaux.

Je suis votre, etc.

B. F.

New-York, 30 mars 1788.

Mon cher Ami,

Ma goutte m'a donc enfin quitté, après m'avoir confiné chez moi pendant cinq grands mois. Elle m'a, Dieu merci, donné tout le temps de lire ou d'entendre lire tous ces tas de journaux que vous avez eu la bonté de m'envoyer pour me distraire. Mme W*** a partagé mes lectures : elle dévore surtout l'article des annonces, mais elle trouve quelque inconvenance à remplir ainsi des feuilles du pompeux détail des mille divertissemens que doit enfanter chaque soir de la semaine ; elle ne voit pas avec plus de plaisir ces annonces de vente de tant de superfluités qui coûtent si cher, de tant de vaines parures, d'objets de luxe importés à grands frais dans ce pays, alors que ces mêmes journaux se plaignent du malheur des

temps, du manque d'argent, en un mot, de la misère. Je fis observer à Mme W***, qu'en tous pays, de toute éternité, du temps même de Salomon, on ne cessait de faire entendre de semblables plaintes. Ne nous a-t-on pas dit que sous le règne de ce grand roi, l'argent était aussi commun à Jérusalem, que les pierre le sont dans la rue? et cependant il existait alors des gens qui murmuraient au point de forcer ce prince à leur dire : « Ne vous plaignez donc point de ce que « les temps passés étaient meilleurs que ceux-ci, car « vous ne suivez pas la route qu'il faut prendre pour « vous y reporter. »

Le contraste qui me frappe le plus, est celui du nom de votre ville *Philadelphie* (amour fraternel), avec l'esprit de rancune, d'animosité, de haine que respirent vos journaux; par exemple, ces journaux m'apprennent qu'il existe dans votre Etat plusieurs partis d'opposition; que chacun de ces partis attribue les opérations politiques des autres à des motifs vicieux et dépravés; qu'ils ne s'accordent réciproquement ni bonne foi ni probité; que leurs Anti-Fédérés ne sont tels que parce qu'ils craignent de perdre le pouvoir, les places, ou les émolumens dont ils jouissent, ou qu'ils ont l'espoir de posséder. Je vois dans ces journaux que vos Fédérés ne sont qu'un amas de conspirateurs qui veulent s'arroger un pouvoir absolu sur les personnes et les propriétés de leurs compatriotes, et se gorger insolemment des dépouilles du peuple. J'y vois que vos juges de paix, quoique élus dans leur propre arrondissement, font un vil métier de

leurs charges, qu'ils fomentent des discordes pour accroître leur salaire. J'y vois un vil sycophante, un plat faquin nommé juge de l'Amirauté; un *Jeffries,* chef de justice; deux autres monstres hideux comme le contrôleur et les officiers de la marine, chargés de piller les négocians et d'enlever leurs effets par la force des armes. J'y vois aussi que votre Assemblée Générale, quoique annuellement élue par le peuple, se moque de ses droits, puisqu'elle fait, soit par ignorance ou perversité, des lois qui sapent les fondemens de la Constitution, et leur servent à déposséder les habitans de leurs propriétés, pour en investir des étrangers et des usurpateurs. J'y vois que ce Conseil, redoutant la vengeance de ses constituans, ou sinon voulant les réduire à l'esclavage, avait eu le projet de les désarmer, qu'il avait même donné des ordres à cet effet. Je vois enfin, dans ces papiers, que votre Président, choisi par la voix unanime du Conseil et de l'Assemblée, est un vieux coquin qui n'a consenti à la Constitution fédérale que pour ne pas restituer l'argent qu'il avait volé aux Etats-Unis.

La plupart de ces histoires sont, il est vrai, d'une fausseté bien évidente; il n'en est pas moins vrai qu'un étranger qui lira toutes ces horreurs dans nos journaux (quoiqu'il n'y ajoute pas entièrement foi), en pourra néanmoins conclure que la Pensylvanie est le repaire des hommes les plus corrompus, les plus scélérats, des brouillons les plus infâmes, en un mot, de la plus vile canaille qui existe sur la surface de ce globe.

J'ai pensé bien souvent que de pareils journaux étaient rédigés par des traîtres, des ennemis étrangers que renferme votre Etat; ces gens-là ne cherchent assurément qu'à vous déshonorer, qu'à vous rendre méprisables aux yeux du monde entier; mais je ne puis concevoir qu'il se trouve chez vous des imprimeurs assez sots pour donner à ces écrits la moindre publicité. Il est un de vos ridicules qui m'amuse beaucoup: tant que vous vivez, vous vous traitez tous comme des nègres, comme des diables; à peine morts, vous êtes des anges. Il est plaisant d'apprendre, alors qu'il n'est plus, que le défunt était bon père, bon mari, bon citoyen, bon ami, bon chrétien: on ne nous fait pas même grâce, le plus souvent, d'un griffonnage de poésie qui semble probablement de rigueur pour qu'il trouve une place dans le ciel. La Pensylvanie est donc, de tous les pays, celui où je préférerais mourir, mais en même temps, celui dans lequel je me résoudrais le moins à vivre.

LETTRE XCVI.

MÉMOIRES DE FRANKLIN. — NOUVELLE CONSTITUTION.

A M. le Veillard.

Philadelphie, 22 avril 1788.

MON CHER AMI,

J'ai reçu, il y a quelques jours, votre lettre du 30 novembre. Vous me pressez toujours d'achever mes Mémoires. Mes trois années de service expirent au mois d'octobre; à cette époque on élira un nouveau Président. J'avais bien formé le projet de me retirer alors daus le château de mon petit-fils, à New-Jersey, pour vivre dans un entier isolement et terminer mon ouvrage à votre grande satisfaction; car je suis dans cette ville tellement importuné par des étrangers, ou distrait par des amis, qu'il m'est souvent arrivé d'envier le sort des gens qu'on enferme à la Bastille. Mais, toute réflexion faite, vu le peu de temps qui me reste à vivre, l'incertitude des événemens qui peuvent survenir d'ici au mois d'octobre, je me suis décidé à me mettre dès demain à l'ouvrage; je continuerai sans interruption mon travail jusqu'à ce qu'il soit entièrement achevé, et j'espère qu'il le sera dans le cours de l'été prochain, si toutefois ma

santé me le permet. Comme déjà ces Mémoires avancent, j'en ferai tirer, spécialement pour vous, une copie qui vous parviendra par l'occasion du premier paquebot.

Il est possible, comme vous le supposez, que les articles de la nouvelle Constitution que l'on propose soient tous changés, après la première assemblée du Congrès. Je pense que deux Chambres ne sont pas nécessaires; je ne suis point content d'ailleurs de quelques articles qui se trouvent dans le plan projeté, et j'en voudrais rencontrer d'autres qui n'y sont pas : je désire néanmoins qu'on l'adopte. Ce n'est pas que j'aie la moindre idée de prendre part à son exécution, car j'ai, Dieu merci, pris la ferme résolution d'abandonner toutes les affaires publiques, en même temps que ma Présidence : il est permis, je pense, à quatre-vingt-trois ans d'avoir l'ambition de se reposer.

Nous ne doutons pas que les impôts, auxquels l'importation des marchandises étrangères est soumise au bureau des Douanes, ne soient finalement supportés par le consommateur ; mais nous les établissons comme moyen le plus simple de prélever des taxes sur la consommation. Si notre pays, naissant à peine, était aussi peuplé que le vôtre, nous pourrions très-aisément percevoir un impôt foncier qui suffirait pour faire face à tous nos besoins; mais lorsque des fermes sont éloignées de cinq à six milles les unes des autres, comme il arrive très-fréquemment dans notre pays, la valeur des recettes effectuées suffirait à peine alors pour payer le déplacement des

percepteurs, obligés, pour recevoir, de se présenter d'habitations en habitations, et souvent même à plusieurs reprises. Tels moyens sont bons pour un pays, qui ne conviennent point du tout à un autre, parce que les localités ne sont plus les mêmes. Les droits que nous mettons sur les marchandises sont généralement si peu de chose, qu'on n'est guère tenté de faire la contrebande.

Croyez-moi toujours, mon cher ami, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE XCVII.

A Mme Lavoisier.

Philadelphie, 23 octobre 1788.

Un violent accès de goutte m'a long-temps empêché d'écrire à ma chère amie, car je l'aurais déjà remerciée du joli cadeau qu'elle a bien voulu me faire de mon portrait : les personnes qui l'ont vu en font, sous tous les rapports, le plus grand éloge, et la main qui l'a tracé me le rend plus cher encore. Quand les Anglais, nos ennemis, se rendirent maîtres de Philadelphie, ils s'installèrent dans ma maison, et emportèrent avec eux mon portrait, laissant celui de ma femme. Aussi, ce pauvre portrait toujours veuf jusqu'à ce jour, semblait déplorer l'absence de son vis-à-vis; vous avez remplacé le mari,

et la femme semble aujourd'hui sourire de joie.

Il est vrai que je jouis ici de tout ce que je puis raisonnablement désirer; mon revenu est fort honnête, ma maison agréable et surtout commode, ma fille toujours aux petits soins pour moi, mes petits-enfans m'amusent, quelques vieux amis me restent, on me respecte, on me rend même plus d'honneurs que je n'en mérite : voilà les bienfaits de la Providence. Quoi qu'il en soit, je ne puis encore oublier Paris, et les neuf années de bonheur que j'y ai goûté dans la douce intimité d'un monde dont la conversation était si instructive, les manières si séduisantes : il n'est point de Nation sur la terre qui possède, à un plus haut degré que les Français, l'art de se faire aimer des étrangers.

Le jeune M. Dupont me plaît beaucoup. Veuillez remercier M. Lavoisier de l'envoi qu'il a bien voulu me faire de la *Nomenclature anglaise*, et assurez-le de mon amitié. Adieu ma chère amie.

B. FRANKLIN.

LETTRE XCVIII.

SANTÉ DE FRANKLIN. — BATEAUX A VAPEURS.

Au docteur Ingenhausz.

24 octobre 1788.

Mon cher,

Vous avez bien voulu dans tous les temps vous occuper de ce qui a rapport à ma santé; je dois, en conséquence, vous faire part d'un fait qui l'intéresse. Vous vous rappelez peut-être la maladie cutanée dont je me suis plaint jadis, et pour laquelle le docteur Pringle, et vous, eûtes la bonté de me prescrire des remèdes. Après m'avoir incommodé pendant près de quatre ans, elle m'a tourmenté plus que jamais, au commencement de cette année. J'ai eu le corps tout couvert de boutons; ma figure et mes mains seules en ont été exemptes. Il m'est survenu, en même temps, un accès de goutte qui n'a pas été accompagné de grandes douleurs, mais d'un gonflement aux deux pieds, qui a gagné par suite les deux genoux, et s'est manifesté même aux mains. A mesure que les enflures augmentèrent et prirent de l'étendue, l'autre maladie diminua et finit par disparaître. Ces tumeurs ont commencé depuis quelque temps à se dissiper à leur tour;

peut-être ma maladie cutanée me reprendra-t-elle; peut-être aussi n'en éprouverais-je plus les atteintes. Je vous instruirai, par la suite, de tout ce qui me surviendra. Je suis, en définitif, beaucoup plus faible que lorsque mes tumeurs m'ont quitté. Ne pourrait-on pas attribuer cette faiblesse au grand âge? car j'ai près de quatre-vingt-trois ans, et c'est l'époque à laquelle commence la décrépitude.

Les guerres dans lesquelles l'Europe se trouve engagée m'affligent beaucoup; je désirerais qu'elles fussent terminées; je crains en effet que les *gagnans mêmes n'y perdent*. Je suis pour toujours, cher ami, votre très-affectionné serviteur,

B. FRANKLIN.

P. S. Nos affaires marchent vers un but fixe et durable. J'ai fourni la carrière prescrite par la Constitution, c'est-à-dire mes trois années de Présidence. Comme je suis bien résolu à ne plus m'occuper d'affaires publiques, j'espère, si ma santé me le permet, avoir avec vous une correspondance plus suivie. Nous n'avons, quant à présent, aucune nouvelle philosophique, si ce n'est qu'un bateau, mu par une machine à vapeurs, navigue dans notre rivière contre le courant, et qu'on espère assez perfectionner et simplifier sa construction, pour le rendre d'un usage universel.

LETTRE XCIX.

MÉMOIRES DE FRANKLIN.

A M. B. Vaughan, esq.

24 octobre 1788.

Comme je suis arrivé au terme de ma Présidence, et que je ne veux plus prendre aucune part active dans les affaires publiques, j'espère entretenir avec vous une correspondance plus active pendant le peu de temps qui me reste à vivre. Je commence à me rétablir d'une attaque de goutte longue et tenace. Je m'occupe sans relâche à écrire l'histoire de ma vie; les instances que contenait votre lettre du 31 janvier 1783 n'ont pas peu contribué à me faire prendre une semblable détermination. J'en suis maintenant à l'année 1756, précisément à l'époque qui a précédé celle où je fus envoyé en Angleterre. Dans le dessein d'abréger l'ouvrage, et pour plusieurs autres raisons encore, j'élague tous les faits et toutes les circonstances qui ne pourraient pas tourner au profit de mes lecteurs : la jeuncsse reconnaîtra par mon exemple, par les moyens que j'ai mis en usage pour sortir de la misère, comme pour acquérir un certain degré de richesses, de crédit et de réputation, les avantages qui résultent du mode de conduite que j'ai suivi, pour éviter de commettre des erreurs qui

m'eussent été préjudiciables. Je suis persuadé (autant qu'un écrivain puisse toutefois juger de son propre ouvrage) que l'histoire de ma vie paraîtra plus intéressante et plus utile que je ne m'y étais attendu lorsque je l'ai commencée ; si je continue de jouir d'une bonne santé, j'espère la finir cet hiver ; alors je vous en enverrai une copie manuscrite, afin d'obtenir de votre amitié des remarques faites pour lui donner un prix infini.

La violence de nos querelles de parti relatives à la nouvelle Constitution semble vouloir se calmer ; elle paraît même presque éteinte. Nous touchons à un ordre de choses raisonnable. Je me suis assez bien tenu à l'écart de ces controverses, car je n'ai écrit qu'une seule brochure, que vous trouverez ci-incluse.

Je vois avec peine la masse énorme de calamités que cette guerre avec les Turcs a attirées sur l'espèce humaine, et je crains que le roi de Suède ne se repente d'avoir attaqué les Russes. Quand les Souverains apprendront-ils donc assez l'arithmétique pour calculer, lorsqu'ils jettent un œil de convoitise sur quelques parties du territoire de leurs voisins, ce qu'ils gagneraient à en faire l'acquisition, plutôt qu'à se battre pour les obtenir ; le prix s'élevât-il au revenu de cent années? Mais si la gloire ne peut s'apprécier, et, par conséquent, si les guerres entreprises pour elle ne sauraient être soumises à un calcul arithmétique qui démontre leur avantage ou leur désavantage, les guerres, du moins, qui ont pour objet le commerce, sont sujettes à une supputation sem-

blable. Toute nation commerçante doit, comme un simple négociant, peser les probabilités du profit et de la perte, avant de s'engager dans de grandes entreprises. C'est néanmoins le système contraire que les nations adoptent. Combien de fois ne les avons-nous pas vues dépenser, pour acquérir ou conserver certaines branches de commerce, un or dont ne pourrait les indemniser une possession de cent années, une jouissance même perpétuelle des bénéfices qu'elles rapportent !

Veuillez me rappeler au souvenir du bon docteur Price et de l'honnête hérétique Priestley. Je ne qualifie pas ce dernier d'*honnête*, pour le distinguer des autres; car je crois que tous les hérétiques que j'ai connus étaient des hommes vertueux : ils ont du moins la vertu du courage, autrement ils ne se hasarderaient pas à faire l'aveu de leur hérésie. Il ne peut y avoir de vertus qu'ils ne se fassent un devoir de pratiquer, sans quoi ils donneraient prise sur eux à leurs nombreux ennemis; hélas! ils n'ont pas, pour les excuser ou les justifier, une aussi grande quantité d'amis que nos pécheurs *orthodoxes*. Ne vous méprenez cependant pas sur mon compte; ce n'est point à l'hérésie de mon bon ami que j'impute son honnêteté; c'est, au contraire, cette honnêteté qui lui a valu la réputation d'hérétique. Je suis toujours, mon cher ami, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE C.

MORT DE BEN KENT. — ORTHODOXIE.

A mistriss Partridge.

Philadelphie, 25 novembre 1788.

MA CHÈRE,

Vous m'annoncez que notre pauvre ami Benjamin Kent est mort : j'espère qu'il est maintenant au séjour des bienheureux, ou du moins sur la route qui conduit aux régions célestes. Je fonde cette dernière croyance sur ce qu'il n'était pas tout-à-fait aussi orthodoxe que vous et moi : c'était un parfait honnête homme, possédant des vertus particulières, mais entiché d'hypocrisie. Au surplus son hypocrisie était en sens inverse de celle des autres : car il était moins méchant qu'il ne paraissait l'être. Quant au bonheur de la vie future, je ne saurais m'empêcher de croire qu'un grand nombre d'orthodoxes de différentes sectes qui pourraient, au jour du jugement dernier, se presser, dans l'espoir de se voir damnés les uns pour les autres, se trouveront déçus dans leurs conjectures, et obligés alors de se contenter de leur propre salut.

B. FRANKLIN.

LETTRE CI.

A mistris Mecom (1), *à Boston.*

Philadelphie, 26 novembre 1788.

Je ne vois jamais les papiers-nouvelles de Boston. Vous me dites qu'on y insère souvent des articles fort honorables pour moi; j'en sais beaucoup de gré aux rédacteurs de ces gazettes. D'un autre côté, quelques-uns de nos journaux font tout ce qu'ils peuvent pour me déshonorer. Je suis depuis long-temps accoutumé à m'entendre à la fois louer et blâmer beaucoup plus en vérité que je ne le mérite. C'est là le sort de tout homme d'Etat: je laisse les injures et les louanges se balancer entre elles.

Il n'y avait pas de *diable t'emporte* dans l'histoire du tisonnier (2) en question. L'individu qui s'en est servi le dernier était peut-être parent de cet autre original qui, rapportant une contestation survenue entre la reine Anne et l'archevêque de Cantorbéry, au sujet d'un évêché vacant dont la reine voulait investir une personne que l'archevêque n'en croyait pas digne, faisait lâcher à la reine et à l'archevêque trois

(1) Sœur de Franklin.

(2) Le texte anglais ne donne aucun éclaircissement sur ce passage.

ou quatre gros *jurons* à chaque phrase de leur altercation, et l'archevêque gagnait enfin son procès. Une personne qui se trouvait présente au récit de cette petite scène, parut étrangement surprise, et s'écria : « Quoi donc! L'archevêque et la reine auraient proféré des juremens l'un contre l'autre? — Non, non, reprit l'historien, c'est seulement ma manière de raconter. » Tout à vous,

B. FRANKLIN.

LETTRE CII.

RECETTE POUR GUÉRIR LA SURDITÉ.

A M. Small.

Philadelphie, 17 février 1789.

MON CHER AMI,

Je reçois à l'instant votre lettre du 29 novembre; agréez, je vous prie, mes remercîmens pour l'attention amicale que vous avez eue de m'envoyer votre recette, dont je pourrai faire usage dans l'occasion. Cependant ma pierre étant fort grosse (si j'en dois juger par la pesanteur avec laquelle elle tombe, quand je me retourne dans mon lit) je n'ai guère l'espoir de la faire dissoudre par les remèdes; et attendu que je suis, depuis quelque temps, assez exempt de douleurs, je crains de me médicamenter. Je vous

félicite de vous être tiré d'affaire, en évacuant la vôtre par les urines, quoiqu'elle fût de la grosseur d'une féverolle. Si elle avait fait un plus long séjour dans votre corps, elle serait devenue bientôt trop grosse pour pouvoir passer, et elle vous eût parfois causé autant de souffrances que la mienne.

Après avoir fait mes trois années, en qualité de Président, j'ai renoncé aux affaires publiques et j'ai pris la résolution de goûter l'*otium cum dignitate*. Mes amis m'honorent de leurs visites fréquentes; j'ai maintenant le loisir de les recevoir. Les Sociétés Philosophiques et Politiques tiennent leurs séances dans ma maison, que j'ai augmentée d'un nouveau bâtiment. Je me trouve avoir par ce moyen une belle salle pour nos réunions, une autre grande pièce qui renferme ma bibliothèque (aujourd'hui très-considérable), et enfin, au-dessus de tout cela, quelques jolis appartemens. Ma fille m'a donné sept petits enfans de la plus belle apparence, qui jouent avec moi, et m'amusent infiniment; elle a pour moi toutes sortes d'attentions; elle me sert de garde-malade, quand je suis indisposé : de sorte qu'à mon âge, c'est-à-dire à quatre-vingt-trois ans, je passe une vie aussi agréable qu'aucun homme puisse le souhaiter. Il ne me reste qu'à désirer une fin plus heureuse que celle dont ma maladie semble me menacer.

La surdité, dont vous vous plaignez, m'affecte beaucoup. Si cette incommodité a pris quelque caractère de gravité, elle doit singulièrement diminuer le plaisir que vous trouvez à converser avec vos amis. Si

elle est peu considérable, vous y pouvez remédier d'une manière très-simple: il suffit d'appliquer derrière votre oreille vos doigts et votre pouce, en pressant cet organe extérieurement et l'agrandissant, en quelque sorte, avec le creux de votre main. J'ai fait cette expérience avec beaucoup d'exactitude; j'ai reconnu qu'il m'était possible d'ouïr, à la distance de quarante-cinq pieds, le mouvement d'une montre, que je ne pouvais entendre auparavant à plus de vingt pas. Mon expérience a eu lieu à minuit, alors que tout le monde de ma maison était tranquille.

Je suis charmé que vous ayez fait passer à la Société d'Édimbourg vos documens sur la *ventilation:* vous y aurez joint sans doute un exposé de votre expérience de Minorque. Si cette Société ne livre pas à l'impression ce beau travail, envoyez-le moi, il sera inséré dans le troisième volume des *Transactions,* que nous sommes sur le point de publier.

Mistriss Hewson joint tous ses vœux à ceux que je forme pour votre santé. Mon petit-fils vous présente ses respects, et je suis toujours, mon ami, votre, etc.

B. Franklin.

P. S. Vous ne m'accusez réception d'aucune de mes lettres : je désirerais savoir si elles vous sont parvenues, surtout ma dernière, qui contenait l'*Apologue*. Vous me parlez de quelques-uns de mes amis qui sont morts, mais vous ne me les nommez pas.

LETTRE CIII.

A mistriss Greene.

Philadelphie, 2 mars 1789.

MA CHÈRE AMIE,

Puisque j'ai renoncé aux affaires publiques qui ont absorbé une grande partie de ma carrière, je vais tâcher de jouir, pendant le peu de temps qui me reste à vivre, du plaisir de converser avec mes anciens amis, en leur écrivant, car leur éloignement m'ôte toute espérance de les revoir. J'ai reçu l'un des deux sacs de maïs en épis que vous avez eu la bonté de m'envoyer, il y a fort long-temps; le second ne m'est jamais parvenu. La lettre même qui m'en parle, quoique datée du 10 décembre 1787, est restée plus d'une année en route : je l'ai reçue, il y a environ quinze jours, de Baltimore dans le Maryland. Votre maïs était excellent; je vous en remercie de tout mon cœur.

Je suis, comme vous le supposiez dans votre ancienne lettre, charmé d'apprendre que mon jeune ami Ray s'entende en agriculture, et qu'il sache faire des háies aussi bien fournies. Je regarde l'agriculture comme la plus honorable des professions, parce qu'elle en est la plus indépendante : le cultivateur n'a besoin ni de la faveur populaire ni de celle des

grands ; le succès de ses récoltes dépend uniquement des bénédictions que l'Etre-Suprême répand sur son honnête industrie. Je félicite votre bon époux d'être libre de toute affaire publique; il pourra du moins se consacrer à la culture de ses terres : ces nouvelles occupations lui seront aussi avantageuses qu'agréables. Je suis trop vieux pour me mêler encore d'imprimerie; cependant, comme j'aime beaucoup cet état, je l'ai fait apprendre à mon petit-fils Benjamin. J'ai construit et monté pour lui une imprimerie, qu'il dirige maintenant sous mes yeux. Le reste de mes enfans me procure beaucoup de satisfaction; ils sont au nombre de huit, et tous d'une belle venue. Le plus jeune, qui n'a encore que six mois, donne déjà des signes d'un très-bon naturel. Le nombre de mes amis est très-considérable : je jouis de leur conversation toutes les fois que je le désire; j'ai autant de santé et d'enjouement que le peut permettre mon grand âge. Jusqu'à ce jour, ma longue vie a été passablement heureuse, de sorte que, s'il m'était permis de la recommencer, je ne m'y refuserais pas ; je demanderais seulement la permission de faire ce que font les auteurs, lors d'une seconde édition de leurs ouvrages, c'est-à-dire de corriger quelques-uns de mes *errata*. Je compte, parmi les félicités de ma vie, votre amitié, que je me rappellerai avec plaisir tant que j'existerai, étant toujours, ma chère amie, votre affectionné, etc.

B. Franklin.

LETTRE CIV.

A miss Catherine-Louise Shipley,

sur la mort de son père.

Philadelphie, 27 avril 1789.

QUELQUES jours se sont à peine écoulés, depuis que la lettre obligeante de ma jeune amie m'est parvenue, sous la date du 24 décembre. J'avais déjà reçu, par la voie des journaux, la nouvelle affligeante que me donne cette lettre. L'excellent homme nous a donc quittés; sa mort est une perte, non seulement pour sa famille et pour ses amis, mais encore pour sa patrie et pour le monde entier. Uniquement occupé du bonheur de ses semblables, il ne songeait qu'aux moyens de se rendre utile et de faire du bien. Le sermon qu'il prêcha pour la propagation de l'Evangile, et le discours qu'il était dans l'intention de prononcer, sont des preuves de son mérite et de son humanité. Si les Ministres eussent voulu profiter des conseils que leur offraient ces deux ouvrages, que de sang eût été épargné! Combien de dépenses et de déshonneur de moins pour votre nation!

J'approuve beaucoup les réflexions que vous me faites sur le calme et la tranquillité de ses derniers momens, que rien ne put altérer; de pareils exemples semblent démontrer que le juste goûte quelque-

fois ici d'avance, en mourant, ce bonheur dont il est sur le point de jouir dans un autre monde. D'après l'ordre de la nature, j'aurais dû quitter cette terre avant lui, mais je ne tarderai pas à le suivre. J'entre dans ma quatre-vingt-quatrième année, et la dernière m'a considérablement affaibli; je ne compte donc guère aller plus loin. Présentez, je vous prie, mes respects à votre tendre mère; et croyez-moi, votre affectionné, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CV.

Au révérend docteur Price.

Philadelphie, 31 mai 1789.

MON TRÈS-CHER AMI,

J'ai reçu dernièrement votre lettre affectueuse, qui en renfermait une de miss Kitty Shipley. Cette lettre m'informait de la mort du bon évêque, qui m'a bien affligé. Mes amis s'en vont les uns après les autres, alors que mon âge et mes infirmités m'empêchent de contracter de nouvelles liaisons. Quand même je conserverais cette faculté, je ne vois pas où je pourrais trouver, dans la génération présente, d'aussi bons amis que ceux que je perds; de sorte que, plus je vivrai, plus je devrai m'attendre à être malheureux. A mesure que nous approchons du terme de notre vie, la nature semble prendre à tâche de

nous en détacher : une de ses ressources les plus efficaces est de nous séparer de nos amis.

Je joins à la présente les deux volumes de nos *Transactions*, attendu que je ne me rappelle plus si vous avez ou non reçu le premier. Si vous l'avez en effet, vous m'obligerez de remettre celui que je vous envoie à l'ambassadeur de France, en le priant de le faire tenir au bon duc de La Rochefoucault (1). Mes vœux les plus ardens vous accompagnent.

B. Franklin.

LETTRE CVI.

A B. Vaughan, esq.

Philadelphie, 3 juin 1789.

Mon cher Ami,

J'ai reçu votre aimable lettre du 4 mars. Je devrais bien certainement terminer, ainsi que vous m'en

---

(1) Le plus vertueux peut-être des citoyens qui aient honoré notre patrie. Sa maison avait été, de tout temps, un point de réunion pour les philosophes et les savans. Ami constant de l'ordre et de la justice, il réclama, en qualité de membre de l'Assemblée constituante et de président du département de Paris, tous les droits de la liberté civile et religieuse. Il mérita la haine des factieux de tous les partis, et fut assassiné, après le 10 août, à Gisors, à l'instigation des commissaires qu'envoya Santerre pour l'arrêter, en ven-

priez avec tant d'instances, *les Mémoires de ma vie;* mais depuis peu je suis importuné par une douleur cuisante qui m'oblige de recourir à l'opium; de sorte qu'entre les effets de ces deux extrêmes, il me reste à peine quelques instans pour écrire. Mon petit-fils s'occupe néanmoins à transcrire ce qui est fait; je vous enverrai cette partie par le premier navire, pour que vous me fassiez non seulement connaître votre opinion, mais pour que vous me donniez vos avis: car je regarde comme une tâche fort pénible d'avoir à parler avec impartialité de sa propre conduite; j'éprouve donc le besoin d'un ami judicieux.

J'ai bien sincèrement partagé la douleur qu'a éprouvée la famille de l'évêque de Saint-Asaph. C'était un excellent homme. Le désagrément de perdre nos amis les uns après les autres est la taxe que nous payons pour vivre long-temps, taxe fort dure assurément.

Je n'ai pas vu les ouvrages posthumes du roi de Prusse : ce que vous m'en dites me fait désirer de les connaître. Faites-moi le plaisir d'en parler à votre frère William. Dites-lui aussi qu'il m'obligera de les joindre aux lettres que je l'ai déjà prié de m'acheter.

Notre nouveau Gouvernement commence à marcher; il donne d'heureuses espérances. Mais les événemens sont dans la main de Dieu. Je suis, etc.

B. Franklin.

---

geance de ce qu'il avait voulu réprimer et punir les violences du 20 juin 1792.

LETTRE CVII.

ÉTAT DE L'AMÉRIQUE. — ABOLITION DU COMMERCE DES ESCLAVES.

A M. Wright, à Londres.

Philadelphie, 4 novembre 1789.

Mon cher Ami,

J'ai reçu votre lettre affectueuse du 31 juillet; elle m'a fait grand plaisir, puisqu'elle m'annonce que vous jouissez d'une bonne santé ainsi que votre chère épouse, à laquelle je vous prie de présenter mon hommage. Je vous remercie de la lettre de convocation de votre Assemblée annuelle et de l'échantillon d'impression qui s'y trouve joint.

Notre Congrès a tenu déjà sa première session d'après les réglemens de la nouvelle Constitution, et autant à la satisfaction générale qu'on pouvait raisonnablement s'y attendre. Je voudrais que la lutte qui s'engage, en ce moment, en France se terminât aussi heureusement pour cette nation. Nous sommes maintenant en pleine jouissance de notre nouveau Gouvernement pour onze Etats; l'opinion générale est que la Caroline septentrionale va bientôt s'y réunir. Rhode-Island sera, suivant toute apparence, plus long-temps à se décider.

Nous avons fait une récolte très-abondante. Le peuple américain paraît s'empresser de revenir de ces égaremens, de ces penchans à l'oisiveté que la guerre avait introduits, pour prendre des habitudes absolument contraires, comme celles de la tempérance, de la frugalité et de l'industrie, qui donnent la perspective la plus riante d'une félicité nationale. Vos marchands font néanmoins assez mal, suivant moi, de nous encombrer ici, dans l'espoir de les vendre, d'une aussi grande quantité de marchandises, que nos négocians ne leur ont pas commandées : c'est au point qu'il serait au-dessus des facultés de ce pays de les pouvoir consommer dans un temps, même déterminé. Cette surabondance de marchandises est envoyée, pour en faire de l'argent, à des salles de vente dont le nombre s'élève à six ou sept dans cette ville et aux environs; on la vend fréquemment au-dessous du prix coûtant, au grand préjudice des indiscrets consignataires. Si vous lisez nos journaux dans les cafés de Londres, près de la Bourse, vous pourrez observer qu'ils annoncent continuellement de ces sortes de ventes, qu'ils indiquent même la nature des marchandises importées par nos propres commerçans.

Je souhaite que vous réussissiez à faire abolir la traite des Nègres. Cette lettre qui date du jour de votre assemblée annuelle de 1758, n'est pas encore la première semence du bon grain dont vous parlez. Je vois par une vieille brochure, dont je suis possesseur, que George Keith écrivit, il y a près de cent

ans, contre cette pratique inhumaine. Le mémoire a été publié par ordre de l'assemblée qu'il présidait dans la maison de Philipp James à Philadelphie, vers l'an 1693. Il était enjoint aux membres de cette assemblée de donner la liberté à leurs Nègres, après un terme de service limité. Vers l'année 1728 ou 29, j'ai moi-même imprimé un semblable ouvrage pour le compte de Benjamin Lay. Vous voyez, d'après cela, que le bon grain a été semé par des gens de votre trempe, mais bien antérieurement au temps dont vous parlez (1). La manière dont il prospère, confirme

---

(1) A l'époque où Franklin écrivait cette lettre, il avait donné déjà des preuves de sa philantropie. Par exemple, le hasard m'a mis en possession d'une pièce inconnue, même en Angleterre : c'est une adresse très-remarquable que Franklin envoya, le 27 mai 1788, au marquis de La Fayette, au nom de la Société Philantropique de Philadelphie. Cette adresse était ainsi conçue : « Nous avons embrassé une cause « qui intéresse également et l'honneur des Etats-Unis et le « bonheur du genre humain. Le but glorieux que nous nous « proposons, est d'abolir le commerce des esclaves, de dé- « truire insensiblement l'esclavage lui-même. Nous regar- « dons comme un devoir sacré pour nous de chercher à sou- « lager, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, les « maux de ces malheureux peuples, condamnés aux mi- « sères d'une éternelle servitude. La réputation dont vous « jouissez parmi vos compatriotes, l'intime conviction que « nous avons de votre philantropie, nous engagent à vous « faire part du but intéressant de notre Institution. Ce « siècle s'est distingué par une révolution bien remarquable ; « l'esprit humain a reconnu sa propre influence ; les hommes

en quelque sorte l'observation du lord Bacon : *Bonne semence ne meurt jamais.*

« commencent à se considérer enfin comme membres d'une « même famille. Les cris de douleur de nos frères infortunés « ont retenti des côtes d'Afrique jusqu'aux oreilles des ci- « toyens des Etats-Unis. La plupart de nos Etats ont aboli « déjà le commerce des esclaves, et notre Constitution gé- « nérale a pris des mesures pour achever ce grand œuvre de « philantropie. La Grande-Bretagne a montré le même esprit « de justice et d'humanité ; ses journaux ont été remplis « de pétitions aussi énergiques que touchantes, qui deman- « daient au Parlement l'abolition de ce commerce infâme ; « mais l'influence des préjugés locaux, celle des jalousies « nationales ne nous donnent que trop lieu de craindre que « tous nos efforts demeurent infructueux, jusqu'à ce que « la France concoure à l'accomplissement d'une tâche aussi « belle. Nous aimons à nous flatter que ce même Roi qui, « tout récemment encore, proscrivit si généreusement de « ses Etats la persécution religieuse, opposera une digue « à la plus cruelle des oppressions civiles ; nous ne pouvons « pas croire que la grande nation, sur laquelle il règne, « veuille continuer de faire un commerce si honteux « pour l'espèce humaine. Nous vous prions d'accepter « quelques exemplaires des réglemens de notre société, « et des lois actuellement en vigueur en Pensylvanie pour « empêcher le commerce des esclaves, et parvenir à l'en- « tière abolition de l'esclavage. Signé, par ordre de la « Société, B. Franklin, président. » Franklin fait, dans la dernière partie de cette adresse, allusion à l'Edit du Roi en faveur de l'état civil des Protestans, enregistré, non sans difficulté, au Parlement en 1782. Cet édit avait été sollicité, l'année précédente, sur la motion du général La Fayette ;

Je crains de n'être point en état de finir mes Mémoires, ou, si je les termine, de ne point les rendre dignes d'être livrés à l'impression : vous paraissez en avoir une trop haute opinion.

Je crois que vous avez raison de préférer une forme mixte de gouvernement pour votre pays, dans les circonstances où il se trouve aujourd'hui; et, s'il vous était possible de détruire les énormes salaires, les émolumens ruineux des grands emplois, qui sont au fond la véritable cause de toutes vos dissensions, cette forme pourrait vous offrir quelques avantages; mais je crains qu'aucun de vos partis, quel que soit celui qui triomphe, n'ait assez de vertu pour réduire ces salaires et ces émolumens, mais qu'il ne préfère plutôt en jouir. Je suis, mon cher, votre, etc.

B. FRANKLIN.

---

par un arrêté du second bureau des Notables, présidé par Monseigneur Comte d'Artois. Je n'ai plus qu'une remarque à faire à propos de l'adresse de Franklin, c'est qu'on trouve, dans l'*Histoire de l'abolition de la Traite des Nègres*, par le célèbre Thomas Clarkson, des détails intéressans sur ce qui s'est passé aux Etats-Unis pour l'abolition de la traite, et pour l'affranchissement des noirs. Cet ouvrage fait aussi mention d'un essai particulier d'affranchissement graduel entrepris, à Cayenne, par le général La Fayette. M. Clarkson vint à Paris en 1790, pendant la tenue de l'Assemblée Constituante, et y fit des démarches pour le service de la cause dont il s'était occupé avec autant de persévérance que de succès. L'ordonnance du 8 janvier 1817 vient d'accomplir le vœu de Franklin, si fortement exprimé, quant à la France.

LETTRE CVIII.

Au docteur Rush.

(Sans date, mais supposée avoir été écrite en 1789.)

Mon cher Ami,

Pendant tout le cours de notre longue connaissance, vous m'avez donné de nombreuses preuves de votre estime; je vous prie d'y ajouter celle de vouloir bien, quand vous publierez votre ingénieux discours sur le *Sens moral,* omettre et supprimer l'extravagant éloge que vous faites de votre ami Franklin : il m'a singulièrement blessé lorsque je l'ai inopinément entendu. Je serais donc mortifié au delà de tout ce qu'on peut imaginer, s'il paraissait imprimé. Dans la confiance et la persuasion où je suis, que vous ne manquerez pas de faire droit à ma très-sérieuse requête, je suis votre ami, etc.

B. Franklin.

LETTRE CIX.

A Samuel More, esq.

Philadelphie, 5 novembre 1789.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez favorisé le 25 juillet; mais je n'ai pu trouver l'occasion d'en récompenser, par quelques marques de civilités, le porteur, que vous m'annonciez venir sous les auspices de William Franklin, esq., attendu qu'il ne s'est pas représenté chez moi.

Je vous remercie des questions amicales que vous me faites sur l'état de ma santé, qui serait toujours passablement bonne, si je ne souffrais de la pierre : ma constitution est telle, que, sans cette maladie, j'aurais pu espérer de vivre encore quelques années.

Je pense que le feu de la liberté, que vous me dites se répandre dans toute l'Europe, opérera sur les droits imprescriptibles de l'homme, comme fait le *feu commun* sur l'or, c'est-à-dire qu'il les épurera sans les détruire: de sorte qu'un partisan de la liberté pourra trouver un appui dans quelque partie que ce soit de la Chrétienté.

Je vois, par les papiers publics, que notre Société (1)

(1) Société de Londres, pour l'encouragement des arts,

subsiste toujours, et même qu'elle est florissante. J'ai l'honneur d'avoir été l'un de ses premiers membres : car, lorsque M. Shipley m'envoya la liste primitive des souscripteurs, ces messieurs n'étaient encore qu'au nombre de soixante-dix-sept; et, quoique je ne m'attendisse pas alors à coopérer, en Angleterre, à leurs travaux, j'envoyai une contribution de vingt-cinq guinées, en considération de quoi la Société voulut bien me regarder comme un de ses membres.

Je souhaite à l'industrie de vos fabricans, qui, en général, est excellente, comme au zèle de vos commerçans, qu'on dit francs et nobles en affaires, tout le succès que méritent les soins qu'ils prennent de travailler au bonheur de leur pays.

Je suis enchanté que notre ami commun Small jouisse aussi parfaitement de ses facultés que je le vois par ses lettres. J'ignore s'il est revenu de la tournée qu'il a faite en Ecosse; c'est pourquoi je vous donne l'embarras de la lettre incluse. Mes vœux vous accompagnent partout. Je suis, mon cher, votre, etc.

B. Franklin.

---

des manufactures et du commerce, dont M. More était secrétaire.

LETTRE CX.

LOIS SUR LES PAUVRES. — AMÉRICAINS ROYALISTES. — GOUVERNEMENT ANGLAIS ET FRANÇAIS.

A M. Small.

Philadelphie, 5 novembre 1789.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu les différentes lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire sous les dates des 25 avril, 9 mai et 12 juin, ainsi que le manuscrit du *Traité sur la Ventilation,* qui sera inséré dans notre prochain volume.

Je crois, comme vous, depuis fort long-temps, que vos mesures légales pour venir au secours des pauvres, sont très-pernicieuses en ce qu'elles tendent à encourager l'oisiveté. Nous avons suivi votre exemple, et nous commençons aujourd'hui à nous repentir de notre sottise. Vous avez accordé un plein pardon aux royalistes, et vous paraissez surpris que nous conservions quelque ressentiment contre eux pour avoir assassiné et livré au *scalp* nos amis, nos femmes et nos enfans. Je ne me rappelle plus le nom de celui qui a dit : « Il nous est ordonné de pardon- « ner à nos ennemis ; mais il ne nous est pas com-

« mandé de pardonner à nos amis. » J'avouerai néanmoins que les offenses atroces que nous recevons de nos amis excitent chez nous un ressentiment plus profond que les insultes que nous font nos ennemis. Ces royalistes nous ont abandonnés, pour vivre sous le gouvernement de leur roi d'Angleterre et de la Nouvelle-Écosse: nous n'avons pas besoin d'eux; nous sommes très-éloignés de désirer leur retour. Les confidences que vous me faites des grandes espérances que vous donnent vos manufactures, votre agriculture et votre commerce, me satisfont beaucoup, car j'aime toujours l'Angleterre, et je lui souhaite toutes sortes de prospérités.

Vous me dites que le Gouvernement français est bien puni de la trahison dont il s'est rendu coupable envers l'Angleterre, en nous prêtant des secours. Vous eussiez pu me faire également observer que le Gouvernement anglais avait été puni de sa trahison envers la France, pour avoir envoyé des secours aux Corses, et s'être emparé des vaisseaux français en temps de paix, et sans aucune déclaration de guerre préalable. Je crois qu'en fait de délicatesse les Gouvernemens se ressemblent tous, à peu de chose près. Il ne convient à aucun d'eux de se louer au détriment des autres.

Vous me faites trop d'honneur en me comparant à Timoléon : je ne lui ressemble qu'en ce que je renonce, comme lui, à mes travaux publics; c'est une nécessité que m'imposent ma pierre et d'autres infirmités de l'âge.

La propriété de M. Pen, sur laquelle vous me demandez des renseignemens, est toujours considérable; et j'apprends qu'il a reçu, en Angleterre, une ample indemnité pour la partie qu'il en a perdue.

Je pense que vous avez fait un choix heureux d'amusemens champêtres, en vous chargeant d'élever des abeilles, et de détruire les insectes qui rongent le houblon : je désire que vos expériences soient couronnées d'un plein succès, et j'en attends les résultats avec impatience. Votre théorie des insectes me paraît la plus ingénieuse et en même temps la plus raisonnable de toutes celles qui aient été proposées jusqu'ici par les naturalistes.

Notre nouvelle Constitution embrasse maintenant onze états; on s'attend bientôt à l'accession d'un douzième. Notre session du Congrès s'est tenue avec une prudence remarquable, et surtout avec beaucoup d'union. Nos dernières moissons ont été très-abondantes, et nos denrées se vendent toujours à un prix fort élevé, à cause des nombreuses demandes que nous fait l'étranger, et de l'état florissant de notre commerce. Je suis toujours, mon ami, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXI.

AFFAIRES DE LA FRANCE.

A M. Leroy, de Paris.

Philadelphie, 13 novembre 1789.

Mon cher,

Il y a plus d'un an que je n'ai reçu de nouvelles de mon cher ami Leroy : quelle peut être la cause de ce silence? Etes-vous encore de ce monde, ou la populace de Paris a-t-elle pris la tête d'un *monopoleur* de sciences pour celle d'un *accapareur* de blé, et l'a-t-elle portée en triomphe, dans les rues, au bout d'une pique?

La plupart des nouvelles qui nous viennent de Paris sont toutes très-affligeantes. Je prie bien sincèrement le Ciel que cette crise affreuse se termine heureusement pour le Roi et pour la Nation. La voix de la philosophie se fait, je le sais, difficilement entendre; s'il était survenu quelque chose d'important dans les affaires, je suis persuadé que vous m'en eussiez informé. Quoi qu'il en soit, faites que je reçoive de vos nouvelles un peu plus souvent : la distance qui nous sépare est grande, à la vérité, et les moyens de s'acheminer réciproquement des lettres ne sont pas tou-

jours sûrs; mais une année de silence entre deux amis donne nécessairement de l'inquiétude.

Notre nouvelle Constitution est maintenant établie : elle semble promettre de se consolider; mais, hélas! hors la mort et les taxes, qu'y a-t-il de certain dans ce monde?

Ma santé se soutient toujours, si ce n'est que je deviens plus fluet et plus faible; de sorte que je ne dois pas espérer de rester encore long-temps sur la terre.

Mes respects à votre bon frère, et à mes amis de l'Académie, à laquelle j'ai toujours souhaité beaucoup de gloire et de prospérités. Adieu, mon cher ami, et croyez-moi toujours votre affectionné,

B. Franklin.

LETTRE CXII.

CONVULSIONS EN FRANCE. — LIENS D'AMITIÉ ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET SES ANCIENNES COLONIES.

A David Hartley, esq.

Philadelphie, 4 décembre 1789.

Mon bien bon Ami,

J'ai reçu votre lettre du mois d'août dernier. Le vif intérêt que vous prenez à mon état de souffrance

est très-obligeant. Je remercie néanmoins le Ciel de ne m'avoir, au milieu de cette quantité de maux affreux auxquels l'humanité est sujette, départi qu'une seule maladie d'une nature sérieuse, et cela si tard, qu'il en résulte la presque certitude qu'elle ne peut pas durer long-temps.

Les convulsions de la France sont accompagnées de quelques circonstances *désagréables* (1); mais si cette nation peut, par des efforts multipliés, assurer sa liberté future et se donner une bonne Constitution, quelques années de calme et de tranquillité suffiront pour cicatriser toutes ses plaies. Dieu veuille que non seulement un pur amour de la liberté, mais une connaissance parfaite des droits de l'homme, se répandent sur toutes les contrées du globe; de sorte qu'un philosophe puisse, en posant le pied sur quelque coin de la terre que ce soit, s'écrier : « C'est « ici mon pays !!! »

Dans toutes les lettres que vous m'écrivez, vous me manifestez le désir de voir une amitié perpétuelle subsister entre la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies. Ma façon de penser à cet égard vous sera très-connue, si vous voulez bien jeter les yeux

---

(1) Franklin adoucit par trop ici ses expressions : *The convulsions in France are attended with some* DISAGREABLE *circumstances*. Dans la lettre précédente il parle de têtes portées sur des piques. Les personnes qui ont été spectatrices involontaires de ces scènes atroces, les appellent plutôt *désastreuses* que *désagréables*.

sur le Mémoire inclus (1). Je ne vous fais passer aucune de nos gazettes par cette occasion; en effet, elles ne valent pas même les frais de poste de Liverpool. Je fais mille vœux pour que les trois aimables Hartley, dont je m'honore d'être le très-humble serviteur, jouissent de toutes sortes de félicités.

B. FRANKLIN.

LETTRE CXIII.

HISTOIRE DU BARON DE TRENCK. — MUSIQUE SACRÉE.

A mistriss Mecom, à Boston.

Philadelphie, 17 décembre 1789.

MA CHÈRE SŒUR,

Vous me dites qu'une personne de votre connaissance vous prie de me demander si je crois que les faits généraux, rapportés dans l'histoire du baron de Trenck, sont fondés sur la vérité: je vous répondrai que je dois ignorer une grande partie de ces faits, puisque le lieu de la scène est presque toujours en Allemagne. Quant à ce qu'il prétend s'être passé en France, entre les ministres de ce pays, lui et moi, je puis assurer qu'il n'en fut jamais rien: c'est un grossier mensonge,

(1) On ne sait quel mémoire.

qu'un seul mot suffit pour dévoiler; je proteste donc n'avoir jamais vu ou connu le baron de Trenck en France, n'avoir pas même entendu parler de lui nulle part, avant que son histoire, imprimée en Allemagne, me tombât, pour la première fois, sous la main : il se permet d'y rapporter, comme une vérité, que je l'avais sollicité, concurremment avec les ministres français, d'entrer au service de l'Amérique. Il a paru depuis une traduction de cet ouvrage en français; mais le traducteur a supprimé tous ces prétendus faits, probablement dans la crainte qu'étant regardés comme faux en France, ils pussent nuire à la réputation et à la vente de sa traduction.

Je vous remercie du sermon sur la *musique sacrée*, que vous m'envoyez : je l'ai lu avec plaisir; cette composition me paraît très-ingénieuse. Vous trouveriez le jugement que je porte aujourd'hui sur cette musique assez naturel, si vous lisiez ce que j'ai jadis écrit sur le même sujet, dans une de mes lettres imprimées; vous y trouveriez un pareil accord de sentimens sur la musique savante qui, suivant moi, est devenue, depuis peu, trop en vogue : elle ne plaît en effet qu'à certaines oreilles qui ne sont pas, comme les nôtres, charmées par l'harmonie et la mélodie, mais plutôt par les difficultés de l'exécution.

Votre affectionné frère, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CXIV.

LANGUE ANGLAISE. — USAGE IMPROPRE QU'ON FAIT DE CERTAINS MOTS EN AMÉRIQUE. — UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE. — HEUREUSES INNOVATIONS DANS L'ART DE L'IMPRIMERIE.

A Noah Webster, esq.

Philadelphie, 26 décembre 1789.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu, il y a quelque temps, vos *Dissertations sur la Langue anglaise*. Ce livre n'était accompagné d'aucune lettre d'avis : je n'ai donc pu savoir à qui j'étais redevable de son envoi; cependant je soupçonne que c'est à vous. Un pareil ouvrage est infiniment précieux pour nos compatriotes; il leur fera sentir la nécessité d'écrire leur langue correctement. Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait de me le dédier; j'aurais dû vous adresser mes remercîmens beaucoup plus tôt, mais de nombreuses indispositions m'en ont empêché.

Je ne puis qu'applaudir au zèle que vous mettez à conserver la pureté de notre langue, tant dans ses expressions que dans sa prononciation. Je vous sais gré de relever les erreurs populaires dans lesquelles tombent, sous ces deux rapports, plusieurs de nos Etats.

Permettez-moi d'en citer quelques-unes, quoiqu'elles aient déjà peut-être attiré votre attention. Je désire néanmoins que, dans l'un des écrits que vous publierez par la suite, vous les frappiez d'un signe de réprobation. La première de ces erreurs que je me rappelle, tombe sur le mot *improved*. En 1723, époque à laquelle je quittai la Nouvelle-Angleterre, cette expression d'*improved* n'avait encore été, que je sache, employée dans un autre sens que dans celui d'*amélioré* ou rendu meilleur, si ce n'est une seule fois, dans un très-vieux livre du docteur Mather intitulé : *Providences remarquables*. Comme cet éminent personnage avait une fort mauvaise écriture, je me rappelle que lorsque je vis cette expression substituée dans son ouvrage au mot *IMPLOYED*, je me persuadai que c'était une erreur de l'imprimeur qui avait pris un L, mal formé dans le manuscrit, pour un R, et un Y, avec une queue trop courte pour un V : c'était du moins la manière d'expliquer la conversion de cet *IMPLOYED* en *IMPROVED*; mais lorsqu'en 1783, je revins à Boston, je trouvai que cette innovation avait pris faveur, qu'elle était devenue même fort à la mode. Je la rencontrai dans quelques journaux, où elle faisait une assez sotte figure : telle fut, par exemple, l'annonce de la vente d'une maison de campagne, qui avait été pendant plusieurs années *IMPROVED AS A TAVERN* ; dans le portrait d'un gentilhomme de campagne, qui avait été plus de trente ans *improved* en qualité de juge de paix. Cet emploi du mot *IMPROVED* est particulier à la Nou-

velle-Angleterre ; il ne se reproduit dans la bouche d'aucune des personnes qui parlent anglais, soit ici, soit de l'autre côté des mers.

J'ai observé que, pendant mon dernier séjour en France, beaucoup d'autres néologismes se sont introduits dans notre langue parlementaire ; on fait un verbe du substantif *NOTICE* (1) : *I should not have NOTICED this, were is not that the gentleman* (2). On fait un autre verbre du substantif *ADVOCATE : The gentleman who ADVOCATES that motion* (3), un autre, du substantif *PROGRESS*, le plus gauche et le plus détestable de tous : *The committee, having PROGRESSED, resolved to adjourn* (4). Le mot *OPPOSED*, quoique n'étant pas une expression moderne, s'emploie, à ce que je vois, d'une nou-

---

(1) Ce substantif n'est autre chose que le mot français *Notice*, qui vient lui-même de *Notitia* (connaissance). *Shakespeare* lui donne le sens d'*avis, d'information ; Locke*, celui de remarque, d'observation. Il me paraîtrait donc tout aussi naturel que les Anglais eussent voulu faire un verbe de ce substantif notice, qu'il a été naturel pour nous de former le verbe aviser d'avis, informer d'information, remarquer de remarque, enfin, observer d'observation. Je ne partage point, en ce sens, l'idée de Franklin.

(2) « *Je n'aurais point mentionné cela, si n'est que ce* « *gentilhomme*, » etc.

(3) « Le représentant qui *avocate* cette motion, c'est-à-« dire, qui plaide pour, etc. »

(4) « Le comité ayant *progressé,* résolut de s'ajourner. »

velle manière; par exemple : *the gentlemen who are* OPPOSED *to this measure, to which I have also myself always been* OPPOSED (1). Si par hasard vous partagez mon opinion, quant à ces innovations, vous emploierez, je l'espère, votre autorité pour les proscrire.

La langue latine, qui sert depuis long-temps à répandre les connaissances chez les différentes nations de l'Europe, est de jour en jour plus négligée; et l'une de nos langues modernes, je veux dire la langue française, semble l'avoir remplacée et être devenue universelle. On la parle dans toutes les Cours de l'Europe; et la plupart des gens lettrés eux-mêmes qui ne la parlent pas, la connaissent assez pour être en état de lire facilement les ouvrages écrits en français. Cette universalité de leur langue donne aux auteurs français le moyen d'influencer l'esprit des autres nations sur des points importans, de répandre chez elles des opinions favorables aux intérêts de la France, ou susceptibles d'ajouter à sa gloire, en contribuant au bien de l'humanité. C'est peut-être parce qu'il était en français, que le traité de Voltaire *sur la Tolérance* a produit sur le bigotisme un effet si subit et si grand qu'il l'a presque détruit. L'usage universel de la langue française offre également un résultat très-avantageux pour le commerce de la librairie; tout le monde sait en effet que, lorsqu'on

(1) « Les représentans qui sont *opposés* à cette mesure, à laquelle je me suis toujours opposé moi-même. »

peut faire un grand tirage d'une même édition, les bénéfices sont proportionnément plus considérables que ceux qu'on peut faire sur aucune autre espèce de fabrication; et, il n'est pas aujourd'hui une ville d'Europe qui n'ait son magasin de librairie française en correspondance avec Paris.

La langue anglaise doit tenir le second rang parmi les langues vivantes. L'immense quantité d'excellens sermons imprimés en anglais, la liberté de nos écrits politiques ont porté un grand nombre de théologiens de sectes différentes et de diverses nations, comme aussi la plupart des personnes qui s'occupent d'affaires politiques, à l'étudier, à l'apprendre même assez bien pour le lire. Si nous cherchions à en faciliter les progrès, notre langue pourrait devenir d'un usage plus général. Les gens qui ont consacré une grande partie de leur temps à l'étude des langues étrangères, doivent avoir surtout observé que, tant qu'ils n'en avaient qu'une connaissance imparfaite, les plus petites difficultés les embarrassaient, comme auraient pu faire de très-grandes. Par exemple, un mot mal imprimé, une prononciation mal articulée rendront inintelligible une phrase qui, imprimée avec exactitude, ou prononcée distinctement, serait soudain comprise. Nous aurions eu l'avantage de voir notre langue plus généralement répandue, si nous n'avions pas négligé d'écarter toutes ces difficultés, si petites qu'elles soient, qui ne tendent qu'à décourager ceux qui étudient. Depuis quelques années je m'aperçois avec peine, qu'au lieu de diminuer, ces

difficultés augmentent. Pour peu qu'on examine les livres anglais imprimés depuis la restauration jusqu'à l'avènement de Georges II au trône, on remarquera que tous les substantifs commencent par une lettre capitale; c'est un usage que nous avons emprunté de l'allemand, notre mère langue. Cette manière d'imprimer était particulièrement utile pour les gens qui ne savaient point parfaitement l'anglais, attendu qu'il existe dans cette langue un nombre prodigieux de mots qui sont en même temps verbes et substantifs, et qu'on orthographie de la même manière, quoiqu'ils soient différemment accentués dans la prononciation. Mais, plus récemment, nos imprimeurs ont jugé à propos de supprimer ces capitales, sous prétexte que les lettres qui s'élèvent au-dessus d'une ligne, empêchent qu'elle n'ait de la grâce et de la régularité. L'effet de cette suppression est si considérable, qu'un Français très-instruit, qui, sans connaître parfaitement notre langue, était dans l'habitude de lire nos livres anglais, me disait un jour qu'il trouvait plus d'obscurité dans nos ouvrages modernes que dans les anciens : il attribuait ce contraste au changement du style de nos écrivains, qui avait perdu de sa pureté. Je le convainquis de son erreur, en marquant d'une lettre capitale chaque substantif d'un paragraphe, qu'il entendit aussitôt, quoiqu'il n'y pût rien comprendre auparavant : ce fait seul prouve l'inconvenance de ces prétendus perfectionnemens. D'après leur goût très-décidé pour l'uniformité d'impression, d'autres imprimeurs ont aussi banni, depuis

peu, les caractères italiques qu'on avait coutume d'employer pour les mots auxquels il importait de faire attention pour bien entendre le sens d'une phrase, ainsi que pour ceux qu'il convenait de lire avec une certaine emphase. Plus récemment encore, quelques imprimeurs ont eu le caprice d'employer l'*S* rond au lieu du long, qui servait autrefois à faire distinguer promptement les mots, et jetait de la variété dans l'impression; certainement la suppression de cette lettre saillante fait paraître une ligne d'impression plus égale, mais elle la rend aussi moins immédiatement lisible. Coupez le nez de tous les hommes: sans doute vous régulariserez leurs figures, vous les rendrez plus uniformes, mais il deviendra bien moins facile de les distinguer. Ajoutez à tous ces perfectionnemens qui font rétrograder l'art, la fantaisie qu'on a aujourd'hui de trouver l'encre grise plus belle que la noire; aussi les nouveaux livres anglais sont-ils imprimés d'une manière si confuse, que les vieillards ne peuvent les lire qu'au grand jour, ou qu'avec de très-bonnes lunettes. Quiconque voudra comparer un volume du *Gentleman's Magazine* de 1731 à 1740, avec un de ceux qui ont paru depuis dix ans, sera convaincu que l'impression en encre noire est infiniment plus lisible que celle qu'on obtient avec l'encre grise. Lord Chesterfield fit, en plaisantant, la critique de cette nouvelle méthode. Faulkener, imprimeur du *Journal de Dublin*, s'épuisait, devant lui, en pompeux éloges, sur sa gazette, comme étant la plus parfaite qu'il y eût dans

le monde : « Mais, monsieur Faulkener, dit milord,
« ne pensez-vous pas que votre feuille serait plus
« parfaite encore, si l'encre et le papier n'en étaient
« pas à peu près de la même couleur ? » Toutes ces
raisons me portent à désirer que nos imprimeurs
américains évitent, dans leurs éditions, ces perfectionnemens imaginaires; qu'ils rendent, en conséquence, leurs ouvrages plus agréables à l'étranger,
plus avantageux pour notre commerce de librairie.

Afin d'apprécier mieux encore le mérite d'une impression claire et distincte, considérons de quel secours elle est pour une lecture rapide devant un
nombreux auditoire; l'œil se porte alors généralement sur trois ou quatre mots à l'avance : s'il distingue
clairement ces mots ; il donne à la voix le temps de
les prononcer convenablement; mais si l'impression
est obscure, ou si ces mots sont déguisés par l'omission des capitales, des longs *S* ou de quelque autre
manière, l'orateur est exposé à prendre une fausse
intonation de voix; dès qu'il s'aperçoit de sa méprise,
il veut rétrograder, recommencer sa phrase ; les
plaisirs des auditeurs en souffrent. Ceci me conduit
à parler d'une vieille erreur dans notre manière
d'imprimer. Nous savons tous que, dès qu'un lecteur
rencontre une question, il doit varier les inflexions
de sa voix. Nous avons à cet effet un point, appelé
point d'interrogation, apposé à la question, pour la
distinguer; mais c'est une absurdité de le placer à la
fin : le lecteur ne le découvre que lorsqu'il a déjà
mal prononcé; il est, en conséquence, obligé de re-

commencer sa phrase. Pour éviter cet inconvénient, les imprimeurs espagnols, plus judicieux que nous, placent un point d'interrogation tant au commencement qu'à la fin d'une question. Nous commettons une autre faute, et de même nature, dans l'impression de nos comédies, où beaucoup de passages sont en *a parte*. Mais ce mot *à part* est mis à la fin du discours, tandis qu'il devrait le précéder, pour avertir le lecteur de donner à sa voix une inflexion différente.

Après toutes ces observations générales, je me permettrai de vous en faire une qui vous intéresse particulièrement. Votre traité d'ortographe est misérablement imprimé; dans plusieurs endroits il est à peine lisible; le papier d'ailleurs est fort mauvais. On en annonce un nouveau dans les journaux; s'il est préférable au vôtre, sous tous ces rapports, il nuira certainement à sa vente. Je vous félicite de votre mariage, dont les journaux viennent de m'instruire. Mes vœux vous accompagneront partout. Adieu.

B. Franklin.

LETTRE CXV.

DEMANDE DE PORTRAIT.

Le docteur Stiles, de YALE COLLÉGE, *au docteur Franklin.*

Yale collége, 28 janvier 1790.

Monsieur,

Nous avons reçu dernièrement le portrait du gouverneur de Yale que nous tenons de sa famille et que nous avons déposé dans la bibliothèque du collége, où se trouve également celui du gouverneur Saltonstall; nous avons désiré long-temps posséder aussi le portrait du docteur Franklin. Il est probable que, dans le cours de votre longue vie, vous aurez eu différens portraits de vous; ne prendrais-je point une trop grande liberté, en vous priant humblement de nous en accorder un d'entre eux pour le collége de Yale? Vous avez bien voulu me faire présent, il y a plusieurs années, d'un portrait gravé en manière noire; je le contemple souvent avec plaisir; mais la toile est bien plus solide, et nous désirons posséder éternellement l'image de l'un des patriotes et des philosophes les plus célèbres de l'Amérique. Vous avez mérité et reçu tous les honneurs de la république des lettres; vous vous acheminez aujourd'hui vers un séjour où toutes les vanités de ce monde vont s'évanouir devant les gloires de l'immortalité. Si vous brillez,

dans cet univers intellectuel et céleste, du même éclat dont vous avez brillé sur cette petite partie détachée de la création, vous serez, monsieur, ce que je désire avec la plus grande ferveur, quel que soit mon sort dans l'éternité. La grande climatérique dans laquelle je suis maintenant, rappelle à ma mémoire les scènes intéressantes de l'autre monde. Vous savez, monsieur, que je suis chrétien, et je voudrais pour la gloire du Ciel que tous les autres hommes fussent tels que je suis, sauf mes imperfections et les défauts de mon caractère moral. Je connais depuis longtemps le docteur Franklin, mais je n'ai pas encore été à même de juger de ses sentimens religieux. Je désire donc connaître l'opinion de mon ami sur *Jésus de Nazareth*. Il n'accusera sans doute point de hardiesse ou de vaine curiosité l'homme qui n'a cessé, depuis tant d'années, d'estimer avec une ferveur qui tenait de la vénération, ses talens et son caractère littéraire. Si j'exige trop, que ma demande soit regardée comme non avenue, et n'en parlons plus. Je ne vous en souhaiterai pas moins, mon cher ami, toute ma vie cette heureuse immortalité que, suivant moi, *Jésus* n'a achetée au prix de son sang que pour les gens vertueux et vraiment bons, sous quelque dénomination religieuse de la chrétienté qu'on les connaisse; pour les hommes de tous les âges, de toutes les sectes qui respectent la divinité, et sont pleins d'intégrité, de droiture et de bienveillance.

Je suis, mon cher monsieur, votre, etc

EZRA STILES.

LETTRE CXVI.

Au révérend président Stiles.

(Réponse à la précédente.)

Philadelphie, 9 mai 1790.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu votre aimable lettre du 28 janvier; je suis charmé que vous ayez obtenu le portrait du gouverneur de Yale des mains de sa famille, et qu'il soit enfin déposé dans la bibliothèque de votre collége. Ce gouverneur était un bien digne homme; son plus grand mérite est d'avoir rendu les services les plus importans à votre pays, par la munificence qu'il a déployée envers le collége de Yale. Vous vous proposez de placer mon portrait à côté du sien et dans une même pièce; je suis loin de mériter un pareil honneur, mais vous avez toujours eu pour moi une extrême indulgence; je n'attribue donc qu'à elle seule l'honneur que vous me réservez. Quoi qu'il en soit, j'ai trop d'obligations au collége de Yale, à la première société savante qui jadis ait bien voulu s'occuper de moi, pour me refuser aujourd'hui à une demande qui m'est surtout faite par l'organe de l'un de ses membres les plus distingués. A vous parler franchement, je ne crois pas qu'aucun des por-

traits que j'ai en ma possession puisse être digne de figurer dans la galerie de votre collége. Vous avez un excellent artiste arrivé ici depuis peu; s'il veut se charger d'exécuter mon portrait pour vous, j'en ferai de bien bon cœur les frais; mais alors il ne faut pas qu'il tarde à se mettre à l'ouvrage, car il serait bien possible que je lui échappasse des mains, attendu que je suis dans ma quatre-vingt-cinquième année, et très-infirme.

Vous trouverez joint à cette lettre un ouvrage, suivant moi, bien savant, qui traite des anciennes monnaies Samaritaines; il vient de paraître tout récemment en Espagne; il est d'ailleurs très-précieux par la beauté de son impression : acceptez-le, je vous prie, pour la bibliothèque de votre collége. J'ai souscrit pour l'Encyclopédie, qui s'imprime ici, dans l'intention de vous en faire également présent; je ne serai probablement plus de ce monde, quand l'ouvrage s'achevera, mais je laisserai des ordres pour que la souscription soit continuée jusqu'à son entière conclusion; je vous envoie aujourd'hui quelques-uns de ses premiers numéros.

Vous désirez savoir quelque chose de ma religion : c'est la première fois qu'on s'avise de me questionner sur une matière aussi délicate; cependant je ne m'offenserai pas de votre curiosité et je tâcherai de de la satisfaire en peu de mots. Voici ma profession de foi : Je crois en Dieu, le créateur de l'univers; je crois qu'il gouverne le monde par sa providence, qu'il doit être adoré, que le culte le plus agréable

que nous puissions lui rendre, c'est de faire du bien à ses autres enfans; je crois que l'âme de l'homme est immortelle; qu'il sera traité, dans une autre vie, suivant ses œuvres d'ici bas : tels sont, suivant moi, les premiers principes de toute religion saine, et j'en fais le même cas que vous, quelle que soit la secte où je les trouve. Quant à *Jésus de Nazareth*, sur lequel vous me demandez particulièrement mon opinion, je pense que sa religion et sa morale, telles qu'il nous les a laissées, sont les meilleures que le monde ait eues, et qu'il puisse avoir jamais. Je crains cependant que cette morale et cette religion n'aient postérieurement subi divers changemens qui auraient corrompu leur pureté; et j'ai, comme la plupart de nos *dissenters* actuels d'Angleterre, quelques doutes sur la divinité du Christ; je ne dogmatiserai pas sur cette question, ne l'ayant jamais bien approfondie : je regarde d'ailleurs comme inutile de m'en occuper, alors que je n'attends plus bientôt que le moment de juger par moi-même de la vérité, sans prendre tant de peines. Je ne vois néanmoins pas d'inconvénient à croire à la divinité du Christ, puisque cette croyance a pour résultat de rendre sa doctrine plus respectable, et de la faire observer; j'en vois d'autant moins que je ne m'aperçois pas que l'Etre-Suprême s'en offense lui-même. J'ajouterai, quant à moi, qu'ayant toujours éprouvé les bontés de cet Etre divin, puisqu'il m'a si heureusement guidé à travers les nombreux écueils d'une longue carrière, je ne doute pas que sa miséricorde ne m'accompagne dans l'autre monde,

bien que je n'aie pas la moindre idée de la mériter. Vous reconnaîtrez mes véritables sentimens sur les bonnes œuvres dans la copie incluse (1) d'une lettre que j'ai anciennement écrite à un vieux religionnaire, pour répondre à ses observations. J'avais guéri cet homme de la paralysie par le moyen de l'électricité; craignant probablement que je ne tirasse trop vanité de cette cure, il me fit passer, à ce sujet, son avis qui me parut plus inconvenant encore que sérieux.

Je suis avec estime, votre affectionné,

B. FRANKLIN.

P. S. Votre collége n'a-t-il pas reçu du Roi de France quelques présens en livres? Obligez-moi de me marquer si vous avez quelque espoir d'en obtenir encore : j'ai des raisons pour vous faire cette question. Je compte que vous ne m'exposerez gratuitement à aucune censure, en publiant tout ou partie de cette lettre. J'ai toujours laissé aux autres leurs opinions religieuses, sans blâmer en eux celles que je croyais insoutenables et même absurdes. Toutes les sectes que nous comptons ici (et certes nous n'en manquons pas) ont eu des preuves de mes dispositions bienveillantes, car j'ai souscrit pour toutes les constructions de bâtimens affectés à leur culte, et je ne me suis opposé à aucune de leurs doctrines; j'espère donc sortir de ce monde en paix avec toutes, sans distinction.

---

(1) Franklin fait ici allusion à la lettre qu'il a écrite à George Whitefield, sous la date du 6 juin (pag. 1).

LETTRE CXVII.

A M. ***.

Sans date.

J'ai lu votre manuscrit avec quelque attention. Par l'argument qu'il contient contre l'existence d'une Providence particulière, vous sapez les fondemens de toute religion; car si l'on n'admet pas une Providence qui connaisse, protége, guide, favorise en un mot, certaines personnes, nous n'avons plus de motifs pour adorer une Divinité, pour craindre son courroux, pour solliciter enfin sa bienveillance par des prières. Je n'entrerai dans aucune discussion sur vos principes, quoique vous paraissiez le désirer. Je me contenterai, pour le moment, de vous dire que, bien que vos raisonnemens soient très-subtils, qu'ils puissent persuader quelques-uns de vos lecteurs, vous ne réussirez cependant pas à changer l'opinion générale à cet égard; j'ajouterai que l'impression d'un tel écrit n'aurait d'autres conséquences que de jeter de l'odieux sur votre personne, et de vous nuire infiniment, sans aucun profit pour les autres. Celui qui crache contre le vent se crache à la figure. Mais quand même votre système réussirait, quel bien résulterait-t-il de là? Vous trouvez facile de mener une vie exemplaire sans le secours même de la religion, parce que vous êtes intimement convaincu des avantages de la vertu, des résultats pernicieux du vice; parce que vous possédez une force de résolu-

tion qui vous met en état de résister aux tentations du commun des hommes. Mais jetez, un moment, les yeux sur cette portion considérable de l'espèce humaine, composée de femmes crédules, d'hommes ignorans, surtout d'une jeunesse faible et sans expérience; ces êtres-là ont tous besoin de l'existence d'une religion pour s'abstenir du vice, et pour s'habituer insensiblement à la pratique de la vertu; et c'est là le point important. Peut-être n'êtes-vous redevable qu'à votre éducation religieuse de ces vertus pour lesquelles vous vous estimez avec tant de raison. Il vous serait facile de faire briller vos talens supérieurs, en traitant une matière moins chatouilleuse, et vous pourriez vous placer au rang de nos auteurs les plus distingués. Il n'est pas chez nous, comme chez les Hottentots, nécessaire, pour qu'un jeune homme soit admis dans la société, qu'il prouve sa virilité en battant sa mère; je vous conseillerai donc de ne pas déchaîner le tigre: brûlez votre écrit, avant qu'il ne soit vu par d'autres personnes; vous ne vous feriez que des ennemis; vous vous épargnerez ainsi de grandes mortifications, et peut-être bien des regrets et des repentirs. Si les hommes sont si méchans avec la religion, que seraient-ils sans elle? Je regarde cette lettre comme une preuve non équivoque de mon amitié; je me dis donc tout simplement votre, etc.

B. FRANKLIN.

FIN DE LA CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE, ET DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE

DE

LA CORRESPONDANCE.

AFFAIRES DE L'AMÉRIQUE.

LETTRE CXVIII.

PAPIER-MONNAIE. — M. GRENVILLE. — M. TOWNSEND. — IMPÔT SUR LE SEL. — PRÉDICTION D'UN CHANGEMENT DE MINISTRES.

A Joseph Galloway (1), esq., orateur de l'Assemblée de Pensylvanie.

Mon cher Monsieur,

Ma dernière lettre du 20 mai vous mandait que nous espérions vaincre enfin les obstacles qui s'opposent à la révocation de l'acte qui restreint la libre

(1) Membre distingué du premier Congrès. Il est du très-petit nombre des Américains qui abandonnèrent la cause de leur pays, après la déclaration d'indépendance.

circulation du papier-monnaie; aujourd'hui mes espérances ne sont pas, à beaucoup près, si grandes.

Le Ministère avait consenti à la révocation, mais dans l'espoir de pouvoir tirer un revenu du papier-monnaie, en en mettant l'intérêt à la disposition du Parlement; je m'empressai de détruire son attente, et l'assurait que, dans mon opinion, aucune colonie ne consentirait à émettre du papier sous de pareilles conditions, puisque les profits qui résulteraient, pour le commerce de ce pays en Amérique, d'une circulation rapide de billets de banque, se trouveraient conséquemment perdus, et qu'en définitive, la révocation ne serait qu'illusoire, si l'on ne permettait pas aux Assemblées de disposer de l'intérêt à leur gré. J'ajoutai que je ne doutais pas que la Couronne ne rentrât dans une grande partie de cet intérêt, en faisant de temps en temps des réquisitions auxquelles les assemblées se soumettraient alors volontairement. Ces raisons et quelques autres que je donnai parurent satisfaire les Ministres; nous commençâmes donc à croire que tout irait bien; déjà les négocians rédigeaient leurs requêtes, qui avaient la révocation pour motif. Mais, dans une des dernières séances du Parlement, le Chancelier de l'échiquier avait à peine fini d'exposer les plans de revenus qu'il avait formés sur l'Amérique, comme d'impôts sur le verre, la porcelaine, le papier, le carton, les couleurs, le thé, etc., que M. Grenville se leva en s'écriant que ces impôts n'étaient que des bagatelles. « J'indiquerai, reprit-il, « à l'honorable membre de meilleures sources de

« revenus en Amérique ; créez des billets de banque « pour les colonies, prêtez-les leur, percevez-en l'in- « térêt, et faites-en l'emploi que vous jugerez conve- « nable. » M. Townsend, s'apercevant que la Chambre réfléchissait à cette motion et semblait la goûter, se leva à son tour, et dit : « que l'idée que venait d'émet- « tre le préopinant lui appartenait en propre ; qu'il « avait eu depuis long-temps l'intention de la pro- « poser avec d'autres mesures ; qu'enfin il était si « vrai que M. Grenville, se prévalant injustement « d'un oubli involontaire, s'appropriait le bien des « autres, c'est qu'un bill avait été déjà préparé à cet « effet, et qu'il serait présenté à la Chambre. » Cette ouverture intimida tous nos amis, et les négocians résolurent de garder leur requête en portefeuille, jusqu'à ce que les choses prissent une couleur plus favorable, dans la crainte que leurs commettans d'Amérique ne les blâmassent d'avoir en quelque sorte fourni matière à un acte qui ne pouvait qu'être nuisible aux Colonies. Je trouvai le surplus des Ministres assez indisposé contre le Chancelier ; mais ce n'était cependant pas le moment de répondre à sa déclaration. Il disait chaque jour qu'il allait donner sa démission, à cause de la mésintelligence qui régnait entre lui et ses collègues. Comme je crus m'apercevoir que le Parlement était en général fortement prévenu contre les Colonies, j'en tirai cette conséquence naturelle, que, soit que le Chancelier restât en place, soit qu'il donnât sa démission, toute motion favorable aux Colonies éprouverait nécessairement une grande op-

position de la part de la Chambre : je proposai à M. Jackson de mettre en jeu la Pensylvanie, attendu qu'on avait quelques égards pour elle, et de demander une exception en notre faveur. M. Jackson convint que cela pourrait se faire, d'abord si le Chancelier se démettait de sa place, et s'il entreprenait ensuite lui-même de présenter un bill à cet effet, pourvu toutefois que les négocians de Philadelphie lui envoyassent, à tout événement, une requête en forme, qu'il pût soumettre à la Chambre dès la première occasion favorable. J'informai donc nos négocians de ce qui s'était passé; je leur envoyai un modèle de requête à signer : vous en avez ci-joint copie. Ces messieurs parurent généralement approuver ma démarche; mais, craignant que les négocians des autres Colonies, qui avaient toujours agi de concert avec nous dans les affaires de l'Amérique, ne s'offensassent de nous voir aujourd'hui séparer nos intérêts des leurs, ils convinrent de convoquer une Assemblée générale de toutes les Colonies, pour délibérer sur cette proposition. J'alléguai en pleine assemblée, pour justifier ma démarche, que les Colonies n'étant pas alors généralement dans les bonnes grâces de l'Angleterre, le Parlement serait plus disposé à révoquer son bill de restriction en faveur d'une seule Colonie, qu'en faveur de toutes; que la Pensylvanie jouissant de quelque faveur, obtiendrait à elle seule des conditions bien meilleures, que ne pourraient le faire toutes les autres Colonies ensemble, parce que le Gouvernement devait trouver aussi

politique de traiter favorablement la Colonie qui lui avait obéi, que de sévir contre celles qui lui avaient résisté. J'ajoutai que des conditions avantageuses, obtenues aujourd'hui par la Pensylvanie, pouvaient, l'année suivante, dès que le ressentiment de l'Angleterre contre les Colonies serait enfin apaisé, servir de règle pour toutes les autres. Après de longues discussions, on convint de ne rien précipiter, dans la crainte de fournir au Chancelier les moindres armes contre soi; et puis, les autres négocians étaient évidemment contrariés de voir les habitans de la Pensylvanie s'isoler de la sorte : au surplus, ils les assuraient qu'ils étaient certainement bien maîtres d'agir comme bon leur semblerait. Les négocians de Pensylvanie se décidèrent à tenir leurs requêtes prêtes à être signées et présentées à la première occasion qui s'offrirait pendant cette session, ou sinon à attendre à la session prochaine, espérant qu'alors le caprice des Ministres, ou les temps seraient changés. Comme la session actuelle va bientôt se clore, je commence à croire qu'on ne fera rien cette année.

A propos des négocians, il circule parmi eux certains bruits qui ne sont pas du tout flatteurs pour nous. Alors qu'ils s'opposaient de tout leur pouvoir à l'acte du timbre, qu'ils s'efforçaient d'en obtenir la révocation, ils dépensèrent, tant à leurs assemblées, pour les frais de courriers qu'ils expédiaient sur tous les points des Colonies, que pour le vaisseau porteur de bonnes nouvelles qu'ils envoyèrent dans l'Amé-

rique septentrionale, et les fêtes données ici aux deux Chambres, la somme d'environ 1,500 liv. sterling (36,000 fr.). Eh bien! on assure qu'à l'exception de la petite colonie de Rhode-Island, on ne leur a, dans aucun endroit de l'Amérique, adressé pas même le plus petit remerciement; il paraîtrait au contraire que les négocians de nos diverses Colonies ne répondirent à leurs lettres circulaires, qui contenaient de sages avis et d'utiles réflexions, qu'en termes injurieux, ironiques, et qu'ils ne les honorèrent souvent pas même d'une réponse. Le capitaine du vaisseau qu'ils avaient expédié en Amérique, essuya une tempête qui l'obligea de voyager par terre dans toutes les Colonies, depuis New-Hampshire jusqu'en Pensylvanie; il avait droit de s'attendre à un accueil hospitalier, à des égards, et il n'éprouva sur toute sa route qu'indifférence et mépris, et nulle part encore plus qu'à Philadelphie, car on ne fit pas la moindre attention à lui, quoiqu'il eût remis ses lettres de créance, expliqué l'objet de son message aux négocians de cette ville. Ces récits m'ont fait honte, et je me flatte qu'ils sont exagérés. Nous avons des obligations infinies à ces négocians, qui sont un corps vraiment respectable, et dont il nous importe de conserver l'amitié, parce qu'elle peut nous être fort utile par la suite : je désirerais donc que les Assemblées des Colonies leur donnassent quelques marques de reconnaissance, puisque leurs correspondans ne l'ont pas fait. Je vous ai dit fort peu de chose dans mes lettres touchant les pétitions, espérant vous con-

fier le reste de vive voix : il est certains détails que l'on ne peut confier au papier. Nous avons obtenu du Chancelier qu'il ne parlerait plus de l'impôt sur le sel. Les marchands qui commercent avec le Portugal et l'Espagne, se sont, dit-il, tant récriés contre l'intention qu'il avait de permettre aux vaisseaux chargés de vins, de fruits ou d'huiles, de passer directement de ces pays en Amérique, qu'il s'est vu forcé de renoncer à son projet. Il paraît que nous serons obligés de supporter quelque temps encore les entraves que l'on met à notre commerce. On assure que le bill qui doit suspendre les législatures de New-York et de la Géorgie passera dans le cours de cette session. Pourquoi ces Colonies se refusent-elles à l'acte du Parlement relatif au logement des soldats? Je crains qu'on ne commette de part et d'autre des imprudences qui conduisent par degrés à des résultats fâcheux. Il est probable que les Ministres ne changeront point cette année; mais leur animosité, et surtout l'incapacité totale où se trouve le lord Chatham (1), à cause de sa maladie, de s'occuper d'aucune affaire, amèneront sans doute quelques changemens avant l'hiver prochain : je désire qu'ils soient en mieux, mais hélas! j'en doute. Présentez mes respects à l'Assemblée, et croyez-moi pour toujours, etc.

B. Franklin.

---

(1) Il existe, près de l'embouchure de la Tamise, une petite ville, connue sous le nom de *Chatham*, où sont établis les chantiers de construction de la marine anglaise.

LETTRE CXIX.

PROJET DE COALITION. — TAXE DES COLONIES. — PAPIER-MONNAIE.

A Joseph Galloway, esq.

Londres, 8 août, 1767.

Mon cher Monsieur,

J'ai sous les yeux vos lettres des 23 avril, 21 et 26 mai. La mésintelligence règne plus que jamais parmi nos hommes d'Etat. Il est affligeant de voir qu'au lieu d'employer le loisir que leur laisse la paix actuelle, à favoriser notre commerce, à nous mettre en état de payer nos dettes, à nous assurer des amis, à accroître enfin nos moyens et nos forces dans la supposition d'une guerre future, ces messieurs ne semblent occupés que de querelles de parti et de personnalités, que d'intrigues et de cabales de Cour; ils ne rêvent enfin qu'honneurs et richesses. On a tenté dernièrement de former une espèce de coalition pour abattre le ministère actuel; mais on n'a point réussi. Les Ministres continuent leurs fonctions, et je n'en suis pas fâché: car quelques-uns des individus qu'on se proposait d'élever au ministère sont des ennemis déclarés de l'Amérique. Il résulte de là que ceux des membres du Parlement qui, dans les deux dernières ses-

sions, ont témoigné quelques dispositions favorables pour nous, sont, comme par reproche, appelés Américains, tandis que les partisans des Grenville et des Bedford se vantent au contraire d'être restés fidèles aux intérêts de la Grande-Bretagne, d'avoir soutenu sa dignité et maintenu son pouvoir sur les Colonies. On craint que cette distinction de partis ne prenne, à la session prochaine, un caractère encore plus décidé, dans le motif politique d'influencer l'élection qui doit la suivre. On dit déjà que le consentement que le New-York a donné au logement des soldats, est aussi peu régulier que satisfaisant, puisqu'il n'a point déclaré agir en vertu de l'acte du Parlement; qu'il est grandement temps de prouver le droit et le pouvoir qu'a l'Angleterre de taxer les Colonies, en faisant un acte qu'on mettrait effectivement à exécution, et auquel toutes les Colonies seraient absolument obligées de se soumettre. Il n'est pas de moyens qu'on n'employe ici pour faire goûter au peuple cette superbe idée de taxer l'Amérique. On lui parle continuellement de nos richesses, de notre état florissant, tandis que son pays est accablé de dettes (dont nous sommes en grande partie la cause), que la classe ouvrière succombe sous le poids et le nombre des impôts. Les négocians et manufacturiers demeureront sans doute attachés à notre cause; mais les propriétaires sont charmés de ce projet de lever des impôts sur l'Amérique; ils se pénètrent de son importance, et le répandent partout où ils ont quelque influence. Si l'on vient à proposer le bill, il est diffi-

cile de prévoir quels en seront le sort et les conséquences : les membres du Parlement qui s'y opposeraient, quoique assez puissans pour le faire rejeter, seraient qualifiés d'Américains, de traîtres à la *vieille Angleterre :* sans doute alors les mettrait-on de côté ; et, nos ennemis les remplaçant, l'acte passerait infailliblement à la session suivante. Pour prévenir une exclusion semblable, peut-être nos amis ne s'opposeront-ils que faiblement au bill ; mais alors on peut craindre qu'il ne passe de suite. Je serais fort embarrassé de donner le moindre conseil en pareille circonstance. Tout ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de chercher à diminuer, des deux côtés de la mer, le nombre des détracteurs de la cause américaine, de nous concilier l'affection du peuple anglais ; en un mot, de prendre garde d'affaiblir d'un côté nos amis, de fortifier de l'autre nos ennemis par quelque imprudence fâcheuse, dont les résultats seraient incalculables. Plusieurs de nos amis ayant jugé qu'il serait à propos de publier ici un exposé qui pût en partie répondre au but que nous devons nous proposer, en détruisant les préjugés qui pèsent sur nous, en réfutant des mensonges, en démontrant le mérite de notre conduite vis-à-vis de ce pays ; j'ai donc fait imprimer mon écrit qui est déjà très-répandu. Je m'occupe aussi d'une autre pièce qui paraîtra à peu près à l'époque de l'ouverture du Parlement, si toutefois les personnes que je consulte pensent que je ferais bien. La session prochaine du Parlement ne sera peut-être pas de longue durée, à cause de l'élection qui la sui-

vra. On me conseille ici de ne retourner qu'au printemps en Amérique; les opérations qui m'ont surtout appelé en Angleterre, ont, de jour en jour, été retardées par des difficultés aussi imprévues qu'inévitables. Quoique je ne pense pas que mon séjour à Londres ait été jusqu'à ce jour tout-à-fait inutile, cependant l'Assemblée, que je représente ici, pourrait-elle bien se lasser, et regretter les dépenses que ma mission occasione? S'il en était ainsi, je vous prierais instamment de ne point proposer, dans la séance de la nouvelle Assemblée, de me continuer mes fonctions d'agent de la Pensylvanie: mon zèle pour la province que je sers n'en sera pas diminué; je n'en ferai pas moins, pendant mon séjour ici, tout ce qui pourrait convenir à ses intérêts. Je suis bien aise que vous ayez fait un essai de papier-monnaie, sans l'autorisation préalable du Gouvernement; quoique le nombre de vos billets soit peu considérable, je me flatte que la circulation en sera facile. Si je le puis, je ne demanderai pas d'ici à quelque temps la révocation de l'acte de restriction; je crains qu'on en fasse un mauvais usage. Le plan de nos ennemis est de rendre inutiles nos Assemblées d'Amérique, d'ajouter au revenu que nous leur accordons, pour accroître encore leur domination et notre servitude; et c'est ce qu'il nous importe de prévenir. Pour les empêcher de se prévaloir de la nécessité où nous sommes de faire usage de papier-monnaie, pour tirer un revenu de cet article, je voudrais que, lorsque nous leur aurons enfin arraché cette révocation que

nous désirons tant, nous pussions trouver d'autres moyens d'appuyer notre crédit. Si, par exemple, nous obtenions des négocians, commerçans et principaux propriétaires, qu'ils se réunissent pour demander à l'Assemblée une émission modérée de billets, en s'engageant en même temps solidairement à les recevoir dans toutes leurs transactions, et toujours au taux fixé par la loi, ne pensez-vous pas qu'un pareil concordat aurait le grand mérite d'établir d'une manière positive la valeur de notre or et de notre argent? Peut-être encore l'établissement d'une banque répondrait-il à tout ce qu'on désire. Les négocians anglais, qui se sont opposés à la libre circulation de nos billets, ne connaissaient point leurs intérêts; car, si nous continuons à manquer d'argent, il n'est pas douteux que nous consommerons moins de leurs marchandises; que nous nous occuperons davantage de nos manufactures; qu'enfin, au lieu d'envoyer chercher à grands frais le nécessaire et le superflu chez eux, nous les tirerons bientôt de notre propre sol, de notre industrie. Supposons que nous ne pussions pas absolument créer de papier-monnaie; qu'en résulterait-il? Le manque d'argent nous rendrait plus industrieux, plus sobres; nous deviendrions donc insensiblement plus riches, sans le secours du commerce avec l'Angleterre, que nous ne pourrions le devenir avec lui. L'argent qui, de jour en jour, entrerait dans ce pays, n'en sortant pas, finirait par suffire à tous nos besoins: mais notre peuple aura-t-il assez de patience pour attendre?

J'ai reçu les votes imprimés, mais non pas les lois. Présentez mes respects à l'Assemblée, et assurez-la de mon zèle invariable. Je suis, mon cher ami, votre etc. etc.

B. Franklin.

LETTRE CXX.

LORD SCHELBURNE ET M. CONWAY. — PAPIER-MONNAIE. — DE GUERCHY. — M. DURAND. — PLÉNIPOTENTIAIRES FRANÇAIS.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 28 août 1767.

Mon cher fils,

Je suis privé de vos nouvelles depuis l'époque de ma dernière lettre. J'ai dîné la semaine passée chez lord Schelburne : nous étions seuls avec M. Conway; nous eûmes donc un assez long entretien au sujet d'une réduction de dépenses en Amérique. Ces messieurs délibérèrent s'il ne conviendrait pas de charger quelques-unes des provinces les plus voisines de la gestion des affaires des Indes, dans le but de faire supporter aux Colonies les frais de différens traités, qui n'en pourraient être faits qu'avec plus de sagesse et d'économie. Car, disaient-ils, la trésorerie était fatiguée des sommes immenses que lui demandaient ses sur-intendans. Je saisis cette occasion de leur proposer, comme un sûr moyen d'épargner la

dépense qu'occasionaient ces sur-intendans près des frontières, de fonder une Colonie dans le pays des Illinois. Au nombre des avantages que je croyais devoir résulter de cet établissement, je leur citai ceux de pouvoir fournir des vivres aux garnisons à bien meilleur marché, de pourvoir à la sûreté du pays, à la protection du commerce, enfin, d'élever en cet endroit une force qui pourrait, dans la supposition d'une guerre à venir, agir du Mississipi dans les Pays-Bas, et du côté de la baie du Mexique, contre Cuba ou le Mexique lui-même. Je fis ensuite part de votre plan à ces messieurs; je leur dis que sir William Johnson l'avait approuvé : je vantai les talens et l'activité des gentilshommes qui se proposaient de mettre ce plan à exécution, moyennant un très-petit sacrifice de la part du Gouvernement. Je parvins à persuader lord Schelburne et M. Conway; mais il me restait encore un obstacle à vaincre, et c'est celui que devait nous opposer le Bureau du commerce. Il fallait donc le gagner secrètement, avant que l'affaire ne lui fût officiellement référée ; et, dans le cas où l'on aurait pu mettre les sur-intendans de côté, sir Johnson devait recevoir une commission. Dans le cours de nos derniers entretiens, nous vînmes à parler de papier-monnaie. Lord Schelburne déclara que la réponse que j'avais faite au Bureau de commerce l'avait totalement convaincu de l'utilité d'une révocation. Le général Conway n'avait pas connaissance de cette réponse; il désira la lire : je la lui envoyai le lendemain ma-

tin. Lord Clare étant survenu, ces messieurs me firent espérer une révocation pour la séance prochaine, quoiqu'ils m'objectassent cependant qu'on pouvait tirer grand avantage de la réponse qu'avait faite Soame-Jennys aux gens qui lui demandaient son adhésion à quelque bill. « J'y consens, disait-il, pourvu « que nous n'ayons déjà rien signé de contraire. » Je n'ai point oublié, dans ces entrevues, les intérêts particuliers de notre chère Pensylvanie; mais je n'ai pas fait grand'chose de bon. Les deux secrétaires paraissent entièrement occupés à mettre en ordre et à préparer les affaires dont le Parlement devra s'occuper dans sa session prochaine. Je crois donc que ce changement de ministère, dont on parlait dernièrement encore, n'aura pas lieu. Les Ministres espèrent donc rester en place; mais je ne puis vous dire ce qu'ils feront.

M. de Guerchy est retourné en France; M. Durand le remplace comme Ministre Plénipotentiaire. Ce dernier est extrêmement curieux de connaître les affaires de l'Amérique : il prétend avoir beaucoup d'estime pour moi; il vante le talent dont j'ai fait preuve dans mon dernier écrit, qui lui donne l'envie de lire tous les autres; enfin, il m'invite à dîner, m'accable de questions, me comble de politesses, et ne cesse de me rendre des visites. J'imagine que la France (1)

(1) « I fancy that intriguing nation would like very well to meddle on occasion, and blow up the coals between Britain and her colonies. »

ne serait pas fâchée de profiter de la circonstance, et de souffler la discorde entre la Grande-Bretagne et ses colonies; mais j'espère qu'elle en sera pour ses tentatives.

Je vous écris à la hâte, car je pars dans une heure avec sir Jones Pringle pour un petit voyage. Nous nous proposons de visiter Paris. Durand m'a donné des lettres de recommandation; Dieu sait auprès de qui; il m'assure qu'on me traitera dans cette ville avec beaucoup d'égards : mais, comme les vents sont sujets à changer, j'aimerais peut-être presque autant qu'on m'y fît un mauvais accueil. Nous serons absens à peu près six semaines. J'ai quelques petites affaires secrètes à traiter en route; je vous en parlerai plus tard. Ne dites rien à personne du contenu de ma lettre: j'excepte l'ami Galloway. Je suis votre père, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXXI.

BERNARD. — LORD SHELBURNE. — DEAN TUCKER. — LORD CLARE.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 25 novembre 1767.

Mon cher Fils,

Les habitans de New-York ont bien fait de ne rien écrire contre le dernier acte du Parlement. Je suis

bien aise que le peuple de Boston se soit tenu assez tranquille depuis que le gouverneur a envoyé tous ses journaux les plus foudroyans au Ministère, en le prévenant qu'il s'attendait de jour en jour à une rébellion. S'il en est ainsi, cet homme extravagant a dû, pour réparer sa sottise, mander plus récemment au Ministre, qu'il s'apercevait aujourd'hui que les journaux en question n'étaient du goût que de fort peu de personnes, et qu'en général, toute la partie saine du peuple les désapprouvait. Certain lord s'exprime, en cette occasion, avec assez d'aigreur et de mépris sur le compte de ce Bernard, disant qu'il aurait dû connaître assez son monde pour ne pas attribuer à tout un pays des sentimens qui peut-être n'étaient que l'œuvre de quelques écrivains faméliques; qu'il paraissait trop aimer les contestations; qu'enfin il se méprenait étrangement, s'il supposait que des lettres semblables à celles qu'il avait écrites, pouvaient être agréables aux Ministres. Je n'ai point entendu parler de la destination du général Clare pour New-York; mais je sais qu'il est un des amis de lord Shelburne, et le même qui lui recommanda M. Mac Lean pour être son secrétaire; peut-être en a-t-il été question pendant mon absence.

Les commissaires nommés pour les affaires d'Amérique sont partis d'ici pendant que j'étais en France. Il y a déjà quelque temps maintenant que vous devez les connaître et savoir de quel œil ils sont vus chez nous : je désirerais être instruit de ces particularités. M. Williams, qu'ils ont emmené avec

eux, est frère de notre cousin Williams de Boston; mais je vous assure que je n'ai pas eu la moindre part à sa nomination : car, comme je vous l'ai déjà mandé dans mes précédentes, je me suis très-soigneusement abstenu de me mêler de toute cette affaire.

Dès que je reçus les lettres de MM. Galloway, Wharton et Croghan, relativement à la ligne de défense à établir sur les frontières, je les communiquai au lord Shelburne qui m'invita à aller, le lendemain, dîner chez lui. Lord Clare devait y venir, mais il ne parut pas : nous nous trouvâmes donc seuls avec M. Mac Lean. Lord Shelburne me dit qu'il n'avait pas connaissance que jamais sir Williams fût convenu d'établir une ligne de défense sur les limites; qu'il avait envoyé les lettres au Bureau du commerce pour qu'on y cherchât la correspondance de sir Williams; qu'il avait particulièrement chargé M. Mac Lean de ces perquisitions dans les bureaux du Ministère, mais que ce dernier n'avait rien trouvé. Nous parlâmes long-temps sur ce sujet, et j'insistai vivement sur la nécessité d'envoyer sans délai à sir Williams l'ordre de terminer cette affaire. Milord me demanda qui ferait l'achat, c'est-à-dire, qui supporterait la dépense? Je lui répondis que, si la ligne garantissait quelque terrain compris dans les concessions faites aux Colonies établies par la Charte, ces colonies paieraient le prix d'achat au prorata du terrain; que, si cette ligne tombait sur des terrains faisant partie de concessions accordées à des parti-

culiers, ces particuliers le paieraient à un taux proportionnel; qu'enfin la Couronne tiendrait compte des dépenses de la ligne qui se trouverait dans ses domaines. Milord voulut bien convenir que cet arrangement lui paraissait raisonnable; il finit par me dire d'aller voir lord Clare de sa part et de presser cette affaire. C'est ce que je fis en effet : ma conversation avec lord Clare fut assez longue; nous parlâmes entre autres choses de l'établissement d'une nouvelle Colonie. Il me dit qu'il avait fait un exposé des motifs qui pouvaient engager à former de nouveaux établissemens, et qu'il l'avait mis sous les yeux du Roi dans son Conseil, en ajoutant qu'il l'offrait, non seulement comme son propre avis, mais comme un résumé de tout ce qu'il avait pu recueillir du général Amherst, du docteur Franklin et de M. Jackson, les trois personnes auxquelles (de l'aveu de tout le monde), on pouvait le mieux s'en rapporter pour tout ce qui regardait l'Amérique. Il me semble qu'il ajouta que le Conseil avait paru approuver son plan. Je sais que ce plan a été envoyé au Bureau du Commerce qui n'a pas encore fait son rapport, mais qui le fera bientôt sans doute et d'une manière défavorable. Lord Clare m'a donné communication d'une circonstance assez plaisante : il avait montré sa note au doyen de Glocester (M. Tucker), pour savoir ce qu'il en pensait; celui-ci lui répondit, avec beaucoup de finesse, qu'il était sûr qu'elle avait été rédigée par le docteur Franklin, car il reconnaissait son style à chaque phrase, et il ajouta que le docteur voulait transférer à toute

force le siége du Gouvernement en Amérique; qu'il n'avait pas d'autre plan.

Le lendemain matin, je me trouvai chez lord Clare, pour le solliciter vivement au sujet de l'affaire des limites. Il me dit qu'il ne paraissait pas qu'on eut jamais reçu de lettres de sir Williams, relativement à cette ligne de défense, mais que l'on continuait à faire des recherches. Il convint de la nécessité d'en établir une; mais il pensa que l'article des frais pourrait bien faire naître quelques difficultés, attendu que l'Angleterre était déjà tellement surchargée de dépenses, qu'elle n'en pouvait supporter davantage. Nous parlâmes ensuite des nouvelles Colonies; il ne me dissimula pas qu'il croyait que, s'il en existait une près de l'embouchure de l'Ohio, elle deviendrait de quelque utilité pour la sûreté du pays; mais il n'approuvait pas le projet d'en établir une au détroit; et, quant à son commerce, il lui paraissait qu'on ne retirerait que fort peu d'avantages de toutes les pelleteries qu'on y achète, dans la supposition même que nos marchands en vendissent aux Français et aux Espagnols, à la Nouvelle-Orléans, comme ils avaient toujours fait jusqu'à présent.

Puisque nous ne voulons pas, nous autres Américains, qu'on juge la masse de notre peuple par quelques pamphlets échappés au délire de deux ou trois barbouilleurs anonymes, il seroit bien à propos que nous pussions éviter de tomber, en Amérique, dans de pareilles méprises, en jugeant les Ministres de ce pays-ci sur les libelles qu'on imprime contre eux.

Celui que vous trouverez ci-inclus est extrêmement injurieux, s'il contient quelques traits de vérité, ce ne peut être que dans l'insinuation qu'offrent ces mots « *après onze ajournemens* », laquelle donne à entendre que les Ministres anglais ne sont que trop bien disposés à remettre les affaires; mais s'ils ont pu très-souvent mériter de semblables reproches, il est aussi des motifs ou des circonstances qu'on pourrait alléguer pour leur excuse.

Je suis charmé d'apprendre que les autres Colonies me sachent gré du zèle avec lequel j'embrasse, dans l'occasion, leurs intérêts privés aussi-bien que les intérêts de tout le pays. Je continuerai à en agir de même, tout aussi long-temps que je resterai ici et que je le pourrai. Adieu.

B. FRANKLIN.

LETTRE CXXII.

PAPIER-MONNAIE. — M. GRENVILLE. — DUC DE BEDFORD.

A Joseph Galloway, esq.

Londres, 1er décembre 1767.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu à point nommé vos lettres des 22 août, 20 septembre et 8 octobre, et depuis quelques jours

une quatrième, en date du 14 février, par laquelle vous me recommandez M. Morgan Edwards, et son affaire relative au collége de Rhode-Island, que je tâcherai de faire réussir, regardant cet établissement comme l'un des plus religieux et des plus libéraux de son espèce.

Je suis assez porté à croire avec vous que la petite somme que vous avez déboursée, dans le seul but de payer les dettes publiques, sera insuffisante, parce que le papier-monnaie n'est pas soumis à une admission forcée, eu égard surtout à l'extrême pénurie d'argent où se trouve maintenant la province. Vous me paraissez indiquer la véritable cause de cette détresse générale : c'est le luxe que la trop grande abondance d'argent comptant a tout récemment introduit dans notre manière de vivre. Quand on se rappelle que nous avions une quantité suffisante d'argent avant que la guerre ne commençât ; que cette guerre n'a fait qu'ajouter immensément à nos ressources, au moyen des sommes que dépensait chez nous la Couronne, et du papier-monnaie mis en circulation dans la province, on doit être vraiment étonné qu'un si petit nombre d'années ait suffi pour faire disparaître toutes ces sommes dépensées par la Couronne, pour engloutir cet or et cet argent que nous possédions auparavant, pour nous laisser enfin à sec, et en même temps plus endettés avec l'Angleterre que nous ne l'étions encore. Quoique je répugne à croire qu'une plus grande émission d'argent puisse améliorer jamais notre situation, si nous n'en revenons pas à cette

industrie, à cette frugalité qui ont été la base fondamentale de notre ancienne prospérité, cependant je ferai, cet hiver, tout ce qui dépendra de moi pour obtenir la révocation de l'acte qui restreint l'admission forcée du papier-monnaie, pour peu que nos amis les négocians jugent que cela soit praticable; j'embrasserai cette cause de tout mon cœur; mais en vérité ils sont intéressés, tout autant que nous, au succès de l'affaire. On croit maintenant que le Ministère actuel continuera ses fonctions, au moins jusqu'à la session d'un nouveau Parlement; de sorte que toutes nos craintes, au sujet de la rentrée de M. Grenville, paraissent s'évanouir pour le moment; cet homme se conduit, vis-à-vis de l'Amérique, comme s'il avait perdu la tête; il en parle à tout propos; il la mêle, sans rime ni raison, à toutes les affaires dont on s'occupe, lors même qu'elles n'ont pas le moindre rapport avec elle. Par exemple, à l'ouverture de la session actuelle, au moment de la discussion qui s'ouvrit à propos du discours du Roi, il fatigua tout l'auditoire, même ses amis, avec une harangue éternelle; il y divagua contre l'Amérique, dont le discours du Roi n'avait pas dit un seul mot. Vendredi dernier, il donna connaissance à la Chambre d'une des dernières gazettes de Boston, dans laquelle, disait-il, on méconnaissait l'autorité législative du Parlement; il accusa les auteurs de cette gazette de trahison, de rébellion etc., etc.; il demanda instamment qu'elle fût lue; mais aussitôt un membre de la Chambre fit la motion que la proposi-

tion de M. Grenville fût ajournée à six mois. Cette motion passa sans la moindre difficulté; cependant personne n'ignore que le Parlement terminera ses séances avant cette époque; c'était donc, en d'autres termes, faire un rejet absolu de la motion de M. Grenville. Il paraît que le duc de Bedford a entrepris, mais en vain, de faire prendre cet article de gazette en considération par la Chambre haute. Voilà des symptômes favorables des bonnes dispositions du Parlement envers l'Amérique; et j'espère que la conduite des Américains ne donnera aucun juste motif d'y rien changer.

Veuillez présenter mes très-humbles respects à l'Assemblée, et me croire, avec l'estime la plus sincère, votre affectionné, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CXXIII.

A M. Ross, à Philadelphie.

Londres, 12 décembre 1767.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu votre obligeante lettre du 18 octobre; j'avais eu déjà la satisfaction d'apprendre, par les journaux, votre nomination comme député de la ville de Philadelphie.

La communication que vous me dites avoir été

faite par certain grand personnage était extravagante; les raisons dont vous vous êtes servi pour la repousser étaient péremptoires; elles ne pouvaient manquer de prévaloir. Il sera bien assez temps de témoigner notre éloignement pour une coalition, lorsqu'on nous la proposera. Jouissons, en attendant, par le vote des impôts, de tout l'avantage que nous donne notre défaut de représentation; à la vérité, je crois que l'époque d'un pareil événement est encore fort éloignée.

L'Angleterre est assurément trop fière pour proposer d'admettre au sein de son Parlement des représentans américains, et l'Amérique n'est pas tellement servile, ou tellement éprise d'un pareil honneur, pour se soucier d'en faire la demande. En fait de mariage, lorsqu'une des parties est consentante, le mariage est, dit-on, à moitié fait; mais, au contraire, lorsque les deux parties sont assez mal disposées l'une envers l'autre, on n'a guère à craindre un rapprochement de leur part. Certainement une affaire de l'importance de celle qui nous occupe, ne devrait jamais être traitée par des agens sans pouvoir et sans instructions, et le Gouvernement ne devrait pas agir d'après l'avis privé d'intermédiaires subalternes, qui peuvent être d'un moment à l'autre désavoués par leurs commettans.

Il paraît maintenant décidé que le Ministère actuel continuera ses fonctions pendant tout le cours de la présente session : comme l'époque des nouvelles élections approche, cette prolongation de pouvoirs lui

offre les moyens de faire élire un assez grand nombre de ses amis, pour consolider son administration : je le désire de tout mon cœur, car ce Ministère est bien disposé en faveur de l'Amérique. Je suis, monsieur, avec estime, votre affectionné, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXXIV.

LE COLONEL ONSLOW ET M. GRENVILLE.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 19 décembre 1767.

Mon cher fils,

Les résolutions qu'ont adoptées les habitans de Boston, relativement au commerce, font ici beaucoup de bruit. Le Parlement n'en a pas encore pris connaissance; mais les papiers publics jettent les hauts cris contre l'Amérique. Dimanche passé je me trouvais à la Cour. Le colonel Onslow me dit que je ne pouvais m'imaginer combien les amis de l'Amérique étaient peinés de cet incident; quel tort il leur faisait, et combien les partisans des Grenville triomphaient! Je viens de faire un article pour le *Chronicle* de mardi prochain, afin de pallier un peu les choses. A propos du colonel Onslow, je me rappelle une petite scène qui eut lieu au Parlement, à l'ou-

verture de la session, entre lui et M. Grenville. Ce dernier s'était déchaîné avec violence contre l'Amérique, en l'accusant de trahison, de rébellion, etc., lorsque le colonel, qui a toujours été constamment notre ami, se leva et dit gravement : qu'en lisant l'Histoire romaine, il avait observé que, chez ce peuple sage et magnanime, sitôt que le Sénat était instruit du moindre mécontentement dans ses provinces, il avait coutume d'envoyer deux ou trois personnes choisies dans son sein, vers les provinces mécontentes, qui s'informaient du sujet de leurs plaintes, afin qu'on pût employer quelques voies de douceur, avant de sévir contre elles, pour les forcer à l'obéissance; il dit que, dans l'état actuel des Colonies, il croyait que cet exemple était fort bon à suivre : car il convenait, avec l'honorable préopinant, qu'il existait réellement beaucoup de mécontens parmi les colons. En conséquence, il demanda qu'on voulût bien lui permettre de faire la motion de nommer deux ou trois membres du Parlement pour passer dans la Nouvelle-Angleterre avec cette mission; et, afin qu'on ne pût le soupçonner d'imposer aux autres des fardeaux dont lui-même ne se souciait pas de se charger, il déclarait en même temps que, si la Chambre jugeait à propos de le désigner, il était prêt à s'y rendre avec l'*honorable membre*. A ces mots il s'éleva un grand éclat de rire qui dura pendant quelque temps, et ne fit qu'augmenter encore par la répartie de M. Grenville : — « Monsieur me répondra-t-il que j'y serai en sûreté? Peut-on me garantir qu'on me lais-

sera revenir pour faire mon rapport ? » Lorsque les éclats de rire furent assez calmés pour qu'on pût entendre de nouveau M. Onslow, ce colonel ajouta : « Je ne saurais me rendre précisément garant du retour de l'*honorable membre ;* mais, s'il part avec sa mission pour nos Colonies, je suis fortement persuadé que *ce qui s'en suivra* contribuera infiniment à la tranquillité future des deux pays. » A ces mots, les éclats de rire recommencèrent avec une nouvelle force.

Si les habitans de notre chère province suivent l'exemple du peuple de Boston, s'ils prennent des résolutions de frugalité et d'activité qui nous seraient tout aussi nécessaires, j'espère qu'au nombre des raisons qu'ils en donneront, ils allégueront celles de se mettre plus promptement et plus efficacement en état d'acquitter leurs dettes envers la Grande-Bretagne. Ce prétexte adoucira un peu les choses, et paraîtra en même temps honnête et digne de nous.

Votre etc.

B. Franklin.

LETTRE CXXV.

ÉGALE PARTICIPATION DE DROITS ET DE PRIVILÉGES.

Le gouverneur Pownall au docteur Franklin.

Sans date.

Mon cher Monsieur,

Le projet d'accorder aux Colonies les droits, priviléges et avantages du Royaume, comme faisant partie de ce Royaume, donne lieu aux objections suivantes. J'ai tâché de les réfuter, et je vous les communique, dans l'espérance que vous me prêterez le secours que vous m'avez promis. Si, disent nos antagonistes, nous accordons aux Colonies la faculté d'envoyer des représentans; si nous nous attendons, en conséquence, à ce qu'elles participent proportionnellement à toutes nos taxes, il faudra que nous leur accordions aussi les droits de commercer et de manufacturer, dont jouissent toutes les autres parties du Royaume comprises dans le continent de la Grande-Bretagne; s'il en était ainsi, les profits du commerce de l'Atlantique pourraient peut-être refluer vers l'une des contrées de l'Amérique, vers Boston, New-York ou Philadelphie; ainsi les productions du sol et de l'industrie des Colonies, par conséquent les intérêts indi-

gènes des Colonies, seraient favorisés au grand préjudice des productions du sol et de l'industrie de la Grande-Bretagne, qui ne seraient plus que dépréciées et avilies. Eh! qu'en résulterait-il? La force prédominante du Gouvernement, quoique toujours existante dans l'intérieur du royaume, se trouverait de fait transférée de la Grande-Bretagne aux Colonies : or, cette conséquence, quoiqu'elle puisse convenir à un citoyen du monde, doit être regardée comme une folie et une extravagance de la part d'un Anglais.

Mon accès de goutte est passé; quoique cette maladie et une fort mauvaise fièvre qui l'accompagnait m'aient considérablement affaibli, je me porte beaucoup mieux : je serais fort aise de vous voir.

Votre ami,

J. POWNALL.

(Au dos de cette lettre du gouverneur Pownall, le docteur Franklin a minuté ce qui suit :)

Les objections roulent sur cette supposition que tout ce que les Colonies gagnent, la Grande-Bretagne le perd; que, si l'on peut empêcher les Colonies de faire un bénéfice, ce bénéfice retourne à la Grande-Bretagne. Si les Colonies sont plus propres à une espèce de commerce que la Grande-Bretagne, il faut que ce commerce reste aux Colonies, et que la Grande-Bretagne s'attache au commerce qui lui convient le mieux : tout le monde y gagnera. Si la Grande-Bretagne n'est pas propre ou convenablement située pour

une espèce de commerce; que les Colonies ne le fassnt pas, d'autres pays l'entreprendront! Par exemple: on a défendu à l'Irlande de manufacturer des laines, et l'Irlande reste pauvre, et l'on a abandonné, par ce moyen, aux Français, une branche de commerce, et des richesses que l'Irlande aurait pu amasser pour l'Empire Britannique.

Sans union, vous ne sauriez long-temps conserver le pouvoir que vous exercez sur nous. Lequel vaudrait mieux, dans votre supposition, ou d'opérer une séparation totale, ou de changer le siége du Gouvernement? Je ne vois pas comment la protection qu'on accorderaït aux intérêts indigènes de l'Amérique, pourrait préjudicier en aucune manière à ceux de la Grande-Bretagne; l'expérience a toujours prouvé le contraire; les manufactures ne doivent toute leur stabilité qu'aux avantages qu'on leur fait, qu'à la faveur dont on les entoure; les manufactures de Sheffield luttent seules, depuis trois cents ans, contre toute l'Europe.

LETTRE CXXVI.

CHANGEMENT DE MINISTRES.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 9 janvier 1768.

Mon cher Fils,

Nous avons eu tant de fausses alarmes sur des changemens qui n'avaient pas lieu, qu'au moment même où je vous écrivais, on croyait que les Ministres se soutiendraient. Cependant, bientôt après, le bruit se renouvela, et l'on sut alors qu'en effet les changemens annoncés dimanche étaient décidés. M. Conway se retire; lord Weymouth prend sa place. Lord Gower est nommé Président du Conseil, en remplacement de lord Northington. Les affaires de l'Amérique ont été ôtées à lord Shelburne; on les donne à lord Hillsborough, en qualité de Secrétaire d'Etat pour l'Amérique; on fait des Colonies un département séparé. On dit que lord Sandwich remplace ce dernier à la direction des postes. Plusieurs membres du parti de Bedford vont rentrer en place; nous saurons sous peu quelle influence ces changemens pourraient avoir sur nos affaires. Maintenant on ne pense guère qu'aux élections: ce qui me fait espérer que l'on n'entreprendra rien contre l'Amérique pendant cette session, quoique la gazette de Boston ait occasioné

quelques inquiétudes assez vives, et que les résolutions prises par les habitans de cette ville aient causé de prodigieuses clameurs. J'ai tâché de pallier tout cela de la manière la plus favorable pour eux : je vous envoie le manuscrit d'un article que j'ai publié à cette occasion, quoique je suppose que vous receviez le *Chronicle*. L'éditeur de cette feuille, M. Jones, paraît être du parti des Grenville, ou du moins très-réservé, comme vous le verrez par ses corrections et ses omissions. Il a retranché tout ce que mon pamphlet avait de saillant et de mordant, de manière qu'il n'a plus aucun sel, et qu'il paraît fade et sans couleur (1).

Je vous envoie aussi deux autres pièces que je viens de publier; il en est une troisième que je ne puis retrouver.

On me dit qu'il était question de m'adjoindre, comme sous-Secrétaire d'état, à lord Hillsborough : ce qui n'est guère probable, car on trouve ici que je suis trop Américain.

Je jouis, grâce à Dieu, d'une fort bonne santé. Votre affectionné père,

B. FRANKLIN.

---

(1) *He has drawn the teeth and pared the nails of my paper, so that it can neither scratch nor bite. It seems only to paw and mumble.* Littéralement : Il a arraché les dents et rogné les ongles de mon pamphlet, de manière qu'il ne peut ni égratigner ni mordre. Il paraît seulement frapper du pied et gémir sourdement.

LETTRE CXXVII.

AFFAIRES AMÉRICAINES.

A Joseph Galloway, esq.

Londres, 9 janvier 1768.

MON CHER MONSIEUR,

Je vous ai écrit par la voie de Boston ; j'ajouterai peu de choses à ma dernière lettre, si ce n'est qu'on a fait, depuis ce temps, quelques changemens qui ne sont pas d'un augure bien favorable pour l'Amérique ; car on a donné de l'emploi à plusieurs adhérens de Bedford, de ce parti qui, dans les dernières circonstances, s'est distingué par ses vociférations contre nous. M. Conway, qui était de nos amis est destitué ; lord Weymouth prend sa place. On a retiré du département de lord Shelburne, qui nous voulait du bien, les affaires qui concernent l'Amérique : on en a fait un département séparé à la tête duquel se trouve aujourd'hui lord Hillsborough. Je ne crois pas que ce dernier soit absolument ennemi de l'Amérique ; mais l'hiver dernier, dans l'affaire du papier-monnaie, il s'est fortement prononcé contre nous ; j'espérais parvenir à vaincre quelques-uns de ses préjugés à cet égard, mais j'en doute aujourd'hui. Nous avons cependant renouvelé nos plaintes sur ce

même papier-monnaie, et je crois que nous essaierons d'obtenir la révocation de l'acte, quoique la gazette de Boston et les résolutions de ses habitans sur les manufactures nous aient fait beaucoup de tort; j'ai tâché, autant que je l'ai pu, de pallier le mal, et je crois avoir réussi jusqu'à un certain point: car, dans une nombreuse société où se trouvaient plusieurs membres du Parlement, ayant satisfait tout le monde par les raisons que j'alléguais pour expliquer la conduite des Américains, et pour prouver qu'ils n'étaient pas tout-à-fait aussi déraisonnables qu'ils le paraissaient, quelques personnes présentes me conseillèrent de publier mon opinion, non seulement pour le bien de l'Amérique, mais pour ranimer les amis que nous comptons dans ce pays-ci, et sur lesquels nos adversaires s'étaient, en cette occasion, donnés de grands airs de triomphe; j'ai donc composé l'article ci-inclus: je vous écrirai bientôt plus au long sur d'autres matières; pour le moment, je ne puis que vous prier de présenter mes respects au Comité et de me croire, monsieur, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXXVIII.

ACTE DE RESTRICTION SUR LE PAPIER-MONNAIE. —ENTRETIEN DE LORD HILLSBOROUGH SUR UN CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT EN PENSYLVANIE. — FARCE JOUÉE PAR LE PARLEMENT. — BILL DE M. BECKFORD. — RÉPONSE A M. THURLOW.

A M. Joseph Galloway, esq.

Londres, 17 février 1768.

Je vous mandais par ma lettre du 9 janvier, que, quoique les clameurs contre l'Amérique eussent considérablement augmenté par suite des événemens de Boston, nous tâcherions, pendant cette session, d'obtenir la révocation de l'acte de restriction du papier-monnaie. Les choses en étaient à ce point, quand un nouveau Secrétaire-d'Etat prit la direction des affaires. Ce changement, survenu dans l'adnistration, nous mit hors d'état de donner quelque suite à nos démarches : le dernier Ministre n'avait pas voulu s'en mêler, et son successeur n'en avait pas le pouvoir. Mais, tout récemment, des négocians de nos amis ont pris cette affaire à cœur ; quelques-uns d'entre eux ont conçu même des espérances, d'après la manière dont lord Hillsborough avait écouté leurs réclamations. Il avait été préalablement con-

venu entre nous que, s'il était possible d'obtenir la révocation, elle serait présentée par nos agens et demandée au nom de ce pays, bien plus comme un avantage pour son commerce, que comme une faveur pour l'Amérique. Cependant milord avait eu déjà plusieurs occasions de me parler de cet objet, avant de parvenir au poste qu'il occupe : je lui avais remis une copie de ma réponse à son rapport, lorsqu'il était à la tête du département du commerce; copie dont il m'avait remercié, en disant qu'il la relirait, et ne la perdrait pas de vue. En conséquence, je suis allé le voir ce matin, en partie pour m'informer s'il avait changé d'opinion. Nous entrâmes en matière, et nous nous entretînmes longuement. Il n'épargnait aucun argument contre la circulation légale et forcée du papier-monnaie, en me disant qu'il était avantageux pour le peuple lui-même de n'avoir pas une telle monnaie courante : « C'est une vérité, disait-il, dont vous serez convaincus, lorsque vous aurez passé quelques années sans ce signe monétaire; » il ajouta que le bruit ayant couru que la restriction allait être levée, les Colonies de la Nouvelle-Angleterre avaient fait une pétition pour qu'elle fût maintenue.

Toutefois Sa Seigneurie voulut bien me donner l'assurance que si, comme je le proposais, les trois Colonies de Pensylvanie, New-Jersey et de New-York, faisaient une demande, il n'y mettrait aucun obstacle, quoiqu'il fût bien sûr que la chose était impraticable; enfin il me fit des complimens sur mon ou-

vrage; il m'assura qu'il l'avait lu avec beaucoup d'attention, et que j'avais traité la matière avec des raisonnemens plus spécieux qu'il ne s'y serait attendu; mais qu'il persistait dans sa manière de voir, sauf à s'en rapporter au jugement des autres, et à les laisser agir, ainsi qu'il avait fait l'année précédente.

Je vais, ce matin, conférer avec les négocians de la Cité : s'il y a quelque espoir, nous tenterons l'événement. Mais je ne m'attends pas à de grands résultats, depuis que je sais qu'il n'y a rien à faire à ce sujet dans le Parlement; que la mesure n'est point adoptée par le Ministère, et qu'il la soutiendra moins que toute autre qui lui serait indifférente, ou contre laquelle il aurait des préventions.

J'ai profité de l'occasion pour m'entretenir avec Sa Seigneurie sur nos affaires particulières, et sur le changement de Gouvernement. Je lui ai donné de longs détails sur ce qui s'est passé, sur les lenteurs qu'on a éprouvées, et la situation actuelle des choses : il prendra des renseignemens sur cet objet, et en parlera ultérieurement avec moi. Il a exprimé sa vive satisfaction sur les bonnes dispositions qui paraissent générales en Amérique, d'après les derniers avis qu'il a reçus. C'est par ordre de S. M. qu'il a écrit aux différens Gouverneurs, les lettres les plus conciliantes : il ne doute pas que, si ces lettres étaient lues aux diverses Assemblées, elles confirmeraient l'heureuse disposition des esprits.

Quant à la permission que nous réclamons, de tirer directement des vins, des fruits, et de l'huile

de l'Espagne et du Portugal, et de porter aussi directement du fer aux marchés étrangers, tout le monde s'accorde à dire que le moment n'est pas favorable pour une telle demande. G. Grenville et tous ceux de l'opposition ne manquent pas, aux premières insinuations, d'invoquer l'Acte de Navigation : il ne faut pas, disent-ils, confier à l'Amérique rebelle ce *palladium* de l'Angleterre; en sorte que le Ministère n'oserait pas faire une pareille proposition, quand même il l'approuverait. Je reverrai le Secrétaire, mercredi prochain, et je vous instruirai de ce qui se sera passé d'important.

Le Parlement vient de jouer une véritable farce. Il a cité à sa barre le Maire et les Aldermans d'Oxford, pour avoir proposé de faire payer une somme aux anciens membres du Parlement qui seraient réélus. Plusieurs imprimeurs et marchands ont également été mandés, pour avoir cherché à répandre et débiter ces motions dans les lieux d'alentour. Les habitans d'Oxford ont été emprisonnés à Newgate, et mis en liberté quelques jours après, moyennant une humble soumission : ils ont reçu à genoux les réprimandes du Président de la Chambre des Communes.

L'honorable Assemblée ne pouvait s'empêcher de rire, en infligeant cette punition, car tout le monde sait que l'abus est général. On dit que le but de ce châtiment était seulement de faire baisser le prix de l'agiotage des élections, qui se monte à un taux exorbitant. Il n'en coûte pas moins de quatre mille livres sterl., pour la nomination d'un membre.

M. Beckford a présenté un bill à l'effet d'empêcher la corruption et la vénalité des élections : une de ses clauses consistait à obliger tous les membres du Parlement, lors de leur admission, à jurer qu'ils n'avaient ni directement ni indirectement gagné le suffrage d'aucun électeur. Mais on s'est généralement récrié contre cette mesure, qui n'aurait eu d'autre effet que d'occasioner une foule de parjures. Il est certain que l'exécution franche d'une telle disposition serait plus funeste que la fameuse conspiration des poudres : on verrait, en un moment, disparaître tous les membres qui composent le Parlement.

M. Thurlow a combattu le bill proposé par un long discours. M. Beckford, dans sa réplique, a fait une sortie virulente, que tous les journaux ont répétée. L'honorable préopinant, a-t-il dit, nous a donné, dans une dissertation savante, une première définition de la vénalité; il en a présenté une seconde: j'ai vu le moment où il en ferait une troisième. « A « quoi bon ? Notre collègue pense-t-il qu'un seul « membre de l'Assemblée ignore ce que c'est que la « *corruption?* » — A ces mots un rire général a éclaté. Ces gens-là sont tellement familiers avec ce mot, qu'ils n'en rougissent pas... Ceci entre nous.

Je suis, avec la plus sincère estime, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CXXIX.

SECRÉTAIRE CONWAY. — AFFAIRES DE BOSTON.

A M. T. Wharton, esq., à Philadelphie.

Londres, 20 février 1768.

MON CHER AMI,

J'ai reçu vos lettres des 17 et 18 novembre, et une autre douzaine de bouteilles d'excellent vin du cru de notre ami Lievezy. Je vous remercie de la peine que vous avez prise, et des vœux aimables dont vous accompagnez cet envoi.

L'étonnement qu'a manifesté, dites-vous, le Secrétaire Conway d'apprendre que je suis toujours en Angleterre, sans qu'il m'ait vu depuis long-temps, sent beaucoup le canal par lequel cette nouvelle vous est parvenue, et ne mérite pas que je m'y arrête; cependant, puisque j'ai cité le nom de Conway, je vais vous dire ce qui s'est passé entre nous depuis notre dernier entretien. C'est à la Cour que le bruit des derniers changemens s'est d'abord répandu, et qu'on a dit qu'il allait résigner sa place de Secrétaire. En parlant de l'Amérique, je lui dis que je verrais avec peine tous nos amis quitter, l'un après l'autre, l'administration; que je redoutais les suites de ces changemens, et que j'espérais que le bruit de sa démission était faux. Il

me répondit que le bruit était vrai; que l'emploi n'était pas de son goût; qu'il ne l'avait pris pour un temps qu'à la sollicitation de ses amis, et qu'il croyait que sa retraite n'aurait aucune conséquence fâcheuse pour l'Amérique; il ajouta qu'il ne désirait pas moins ardemment la prospérité de ce pays, que celle de l'Angleterre même; qu'il se flattait que les imprudences commises de part et d'autre n'iraient jamais assez loin pour troubler l'union nécessaire au salut des deux pays; que, tant que S. M. lui ferait l'honneur de l'appeler à ses conseils, l'Amérique trouverait toujours en lui un zélé défenseur. Je transcris fidèlement ses expressions que j'ai eu du plaisir à entendre, et que vous ne lirez pas vous-même sans intérêt. Le caractère de Conway tient plus de l'honnête franchise d'un soldat que de la flexibilité d'un courtisan : on peut donc s'en rapporter à ses paroles. Je trouve fort naturel que le *propriétaire* voie d'un mauvais œil mon séjour en Angleterre, qu'il soit fâché que le choix des Assemblées se porte continuellement sur des hommes qui ne sont pas ses amis; sans doute il voudrait voir abolir des élections et des agences qui répondent si mal à ses vues : c'est un malheur auquel il faut se résigner.

Les affaires de Boston, dont la nouvelle arrive au moment même de l'ouverture du Parlement, et qui font beaucoup de bruit ici, me causent de graves inquiétudes. Tout ce qui se passe d'hostile en Amérique est imputé au pays entier : les provinces les plus innocentes souffrent de cette défaveur qui re-

jaillit sur toutes. C'est pour apporter à ce préjugé funeste un peu de correctif, que j'ai composé un article que vous verrez sans doute inséré dans le *Chronicle* du 7 janvier, avec la signature F + S.

Votre affectionné.

B. FRANKLIN.

LETTRE CXXX.

LORD HILLSBOROUGH. — LETTRES D'UN FERMIER. NOUVELLES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 13 mars 1768.

MON CHER FILS,

J'ai reçu ensemble vos lettres des 6, 21 et 22 janvier; il y avait bien long-temps que je n'avais appris de vos nouvelles.

Le projet d'établir de nouvelles Colonies me semble actuellement abandonné, et le changement de l'administration américaine n'y serait pas favorable. On pencherait plutôt vers l'idée de renoncer aux possessions reculées dans l'intérieur des terres, comme plus dispendieuses qu'utiles; mais, à cet égard, les idées sont tellement flottantes ici, qu'il ne faut compter sur rien. Le nouveau Secrétaire, lord Hillsborough, voudrait que la plus grande partie des

troupes fussent placées dans le Canada et dans la Floride, en mettant trois bataillons seulement en cantonnement dans les provinces de New-York, de New-Jersey et de Pensylvanie; les Colonies elles-mêmes se chargeraient d'entretenir les garnisons des forts de Pitt, d'Oswégo, de Niagara, etc., et de les mettre en mesure de protéger leur commerce. Cette opinion sera probablement suivie, si de nouveaux changemens n'amènent pas d'autres idées. Les lettres de sir William Johnson, relativement aux limites, ont enfin été trouvées; des ordres ont été envoyés, vers Noël, afin de compléter l'acquisition des terrains et des établissemens. Lord Hillsborough m'a permis d'en expédier des duplicata par ce courrier; il recommande la célérité de l'exécution, d'après la représentation que nous avons faite, du mécontentement des Indiens et des dangers d'une guerre avec eux. Je puis cependant vous dire qu'il y a ici des personnes qui seraient enchantées de nous voir aux prises avec les Indiens : ce serait, dit-on, la chose du monde la plus désirable, soit pour châtier les Colonies, soit pour leur faire sentir qu'elles ne sauraient se passer de la protection de l'Angleterre. On s'imagine que nous ne pourrions sans de tels secours nous défendre contre les Indiens, tant on connaît mal ici la situation de l'Amérique.

Lord Hillsborough m'a parlé des *Lettres d'un Fermier*. Il m'a dit avoir lu cet ouvrage, qu'il a trouvé bien écrit, et dont il croit avoir deviné l'auteur; en parlant ainsi, il me regardait d'un air qui

signifiait qu'il m'attribuait cet écrit : au surplus il en désapprouve la doctrine, comme extrêmement paradoxale.

J'ai lu ces lettres jusqu'au numéro VIII; je ne sais pas s'il en a paru davantage : j'aurais cru qu'elles étaient de M. Delancey, n'ayant pas entendu parler des autres personnes que vous dites y avoir coopéré. Je ne puis me familiariser avec l'idée que ces écrivains et ceux de la Nouvelle-Angleterre, se forment des relations de la Grande-Bretagne avec ses colonies. Je ne conçois pas ce que les gens de Boston entendent par la *subordination* de leur Assemblée au Parlement d'Angleterre, tandis qu'ils refusent à celui-ci le pouvoir de leur dicter des lois. Je ne vois pas non plus quelles limites le fermier veut mettre au pouvoir qu'il attribue au Parlement *de régler le commerce des Colonies*. Rien de plus difficile à établir qu'une démarcation entre les droits de douane que nécessite ce règlement, et les impôts ordinaires ; si le Parlement en est l'arbitre, je ne vois pas à quoi peut servir la distinction. Plus j'ai lu et médité ce sujet, plus je me suis confirmé dans l'opinion qu'il n'est pas possible d'adopter un terme moyen. Choisissez entre ces deux extrêmes : ou le Parlement nous donnera *toutes nos lois*, ou il ne nous en imposera *aucune*; et les argumens en faveur de ce dernier système me paraissent plus nombreux, plus puissans que ceux qu'on donne en faveur de l'autre. Si la doctrine en question s'établissait, les Colonies deviendraient autant d'Etats séparés, sujets, à la vérité, du même

Roi, comme l'étaient l'Angleterre et l'Ecosse, avant l'acte d'union. La question serait alors de savoir si une union semblable à celle de l'Ecosse serait ou non avantageuse pour la totalité. Je me décide pour l'affirmative, bien convaincu que nos treize Etats en ressentiraient les heureux effets; si quelques localités en souffraient, ce tort serait compensé par les avantages qui résulteraient, pour la sûreté commune, de l'accroissement général des forces. Mais une telle fusion n'aura pas lieu, tant que la nature de nos relations actuelles ne sera pas mieux comprise des deux côtés de l'eau, et que la divergence des opinions se trouvera si considérable.

Si, comme vous me le mandez, le Fermier se propose de combattre mon opinion, « que le Parlement peut ordonner un tarif de douanes, sans établir d'impôts dans l'intérieur de notre pays : » je ne me donnerai pas la peine de répliquer; mais je me contenterai de vous dire, entre nous, que non seulement le Parlement de la Grande-Bretagne, mais tous les Etats de l'Europe, réclament et exercent le droit d'imposer des taxes sur l'exportation des produits de leur sol. On paie ici un droit sur les charbons de terre qui s'exportent pour la Hollande; et cependant l'Angleterre n'a pas la prétention d'assujétir les Hollandais à des impôts. Tout ce que l'on exporte de France en Angleterre ou ailleurs, paie dans les ports français un léger droit que les consommateurs doivent supporter; et cependant la France ne saurait taxer les autres pays. Dans mon opinion, le mal ne consiste pas en ce que la

Grande-Bretagne frappe d'impôts les produits que ses manufactures nous envoient, mais en ce qu'elle ne nous permet pas de nous procurer ailleurs les mêmes marchandises. Elle agit cependant *en vertu* du pouvoir que lui reconnaît votre Fermier, de régler le commerce de tout l'empire, quoique je persiste à penser que les bases mêmes de ce pouvoir puissent devenir l'objet des contradictions les plus sérieuses. Mais je m'abstiens de développemens qui excéderaient la longueur d'une lettre.

M. Grenville s'est plaint à la Chambre des Communes de ce que, ni les Gouverneurs de New-Jersey, de New-Hampshire et des Florides orientale et occidentale, n'ont obéi aux ordres qui leur étaient intimés de fournir un état des manufactures existantes dans leurs provinces respectives. Instruit de ce fait, je suis allé, au sortir de la séance, prendre communication des rapports des autres Gouverneurs. Tous se réduisent à peu près à dire que ces manufactures sont sans importance. Dans le Massachusetts, les familles font, pour leur usage, un peu d'étoffes de laine grossière ; on a essayé des verreries et des fabriques de toiles fines qui n'ont pas réussi ; pareille chose est arrivée à Rhode-Island, au Connecticut et à New-York. On a monté dans la Pensylvanie une manufacture de toile qui est tombée, parce qu'elle ne pouvait lutter contre la concurrence des toiles importées. Il y a dans le comté de Lancaster une verrerie dont les produits grossiers ne se vendent que dans ses environs. Au Maryland, on s'habille entièrement des tissus anglais ;

il en est de même dans la Virginie : seulement on tricote dans les familles quelques objets de bonneterie. Cette ressource manque dans la Caroline du Sud et dans la Géorgie. Tous ces rapports s'accordent à dire que le haut prix de la culture des terres rend les manufactures impraticables. Le seul Gouverneur de la Caroline du Nord vante avec ostentation une vaste fabrique de planches de pin, qui pourrait, dit-il, être fort utile à la Grande-Bretagne. On compte cinquante moulins à scie, sur une seule rivière. Toutes ces relations sont, du reste, très-satisfaisantes; on y engage le Parlement à mépriser les résolutions de l'Assemblée de Boston.

J'espère que vous enverrez votre rapport particulier, avant la prochaine convocation du Parlement; vous n'aurez à faire mention que d'une verrerie d'où l'on tire des vitres grossières et des bouteilles, de quelques fabriques domestiques de tissus de coton et de laine, qui ne suffisent pas pour habiller la moitié des habitans, les plus belles étoffes étant tirées de l'Angleterre. Je crois que vous seriez fort embarrassé de citer autre chose, malgré les déclamations pompeuses des journaux.

Le Parlement est dissous, et toute la Nation est en rumeur pour les élections prochaines. On se plaint généralement de ce que l'espèce de *patronage* naturel des propriétaires du pays se trouve anéanti par les intrigues des hommes nouveaux qui ont fait des fortunes subites dans l'Inde, ou avec des contrats d'assurance. Quatre mille livres sterling net, voilà au-

jourd'hui le prix courant pour l'élection d'un bourg; de sorte que cette Nation vénale se trouve à l'enchère pour une somme d'environ deux millions sterling; celui qui donnerait un demi-million de plus, fût-il le diable lui-même, l'arracherait des mains de ses meneurs actuels.

Je reverrai lord Hillsborouhg mercredi, pour lui demander que les malheureux, qui ont tant souffert des déprédations des Indiens et des Français, reçoivent en fonds de terre, sur les produits des nouvelles concessions des Indiens, l'indemnité qu'ils ont si long-temps sollicitée, et qu'ils solliciteront peut-être toujours en vain. Je suis votre affectionné père,

B. FRANKLIN.

P. S. J'ai dîné hier avec le général Monckton, le major Gates, le colonel Lee et d'autres officiers qui ont servi chez nous, et aiment beaucoup l'Amérique. Monckton s'est informé de vous avec un vif intérêt.

LETTRE CXXXI.

LIMITES AVEC LES INDIENS. — GÉNÉRAL GAGE. GOUVERNEUR PENN.

Au Comité de Correspondance de Pensylvanie.

Londres, 13 mars 1768.

MESSIEURS,

Après avoir reçu votre lettre du 20 janvier, M. Jackson et moi, nous nous sommes présentés chez lord Hillsborough, nouveau Secrétaire-d'Etat pour les affaires d'Amérique, et nous lui en avons communiqué le contenu, en lui faisant sentir la nécessité d'insister sur les ordres déjà donnés à sir William Johnson, pour terminer sans délai le traité de limites avec les Indiens. Sa Seigneurie a bien voulu nous assurer qu'elle enverrait, par le courrier, des duplicata de ces ordres, et qu'elle en presserait l'exécution.

Nous lui avons aussi communiqué une copie de la lettre du général Gage, et des messages qui ont eu lieu entre ce Gouverneur et la Chambre des Communes, à ce sujet. Sa Seigneurie nous a annoncé qu'une lettre du Gouverneur Penn, que lui a montrée le *propriétaire,* l'informait des détails d'un meurtre horrible commis récemment par les Indiens; qu'aussitôt ce Gouverneur avait publié une proclamation pour faire arrêter les meurtriers. Un bill va être rédigé

dans le Conseil pour empêcher qu'on ne forme à l'avenir des établissemens sur le territoire indien. Mais lord Hillsborough a observé que ces messages ne lui ont pas été communiqués par le *propriétaire*.

Le Gouvernement de ce pays commence à se lasser de l'énorme dépense que lui coûte l'entretien des postes militaires sur le territoire indien. On parle de la nécessité d'abandonner ces postes, en ne réservant que ceux que les Colonies jugeront convenable d'entretenir à leurs dépens. On veut aussi rendre, comme autrefois, la faculté de traiter avec les Indiens, aux provinces qui ont avec eux des relations particulières. J'ignore le parti que l'on prendra, à cause de la fluctuation d'idées qui se manifeste dans le Conseil. J'ai souvent représenté, qu'après nous avoir retiré l'examen de ces sortes d'affaires, il fallait au moins que le Ministère ne les abandonnât pas, et qu'il avisât aux moyens de nous maintenir en bonne intelligence avec les Indiens. Toutefois je pense qu'il ne faudrait pas trop nous en rapporter aux Ministres, mais bien songer un peu à nos intérêts, et ne négliger aucune occasion de nous concilier l'affection des Indiens, en agissant à leur égard toujours avec justice, quelquefois avec indulgence.

Je puis vous assurer qu'il y a ici beaucoup de gens qui ne sont pas encore Ministres, mais dans le cas de le devenir, qui disent hautement que, si cela dépendait d'eux, ils favoriseraient, bien loin de la redouter, la guerre entre les Indiens et les Colonies. « Cela corrigerait, disent-ils, les Colons de leur insolence,

et leur ferait sentir la nécessité de la protection des troupes anglaises.

M. Jackson, étant occupé exclusivement des élections, ne pourra guère vous écrire cette fois; mais il se joint à moi pour vous assurer, ainsi que l'Assemblée, de ses respects et de ses services.

Je suis, messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

B. Franklin.

LETTRE CXXXII.

LORD HILLSBOROUGH. — DISSOLUTION DU PARLEMENT. — VÉNALITÉ DES ÉLECTIONS.

A Joseph Galloway, esq.

Londres, 13 mars 1768.

Je vous ai écrit fort au long par Falconer, le 17 février; j'ai reçu depuis votre lettre du 21 janvier avec une dépêche du Comité, et les messages que j'ai communiqués au lord Hillsborough, ainsi que vous le verrez par ma réponse à ces Messieurs. Sa Seigneurie a lu ces pièces avec attention; il a surtout observé que le message de l'Assemblée paraissait insinuer que le Gouverneur n'avait pas été assez prompt à livrer les meurtriers à la justice. J'entrai à cette occasion dans le détail de l'événement. Cette petite explica-

tion lui fit bientôt comprendre pourquoi *le propriétaire* ne lui avait point exhibé les messages, en lui communiquant la lettre du Gouverneur sur les inquiétudes que donnent les postes Indiens, sur la nécessité de les retirer, enfin sur le dernier meurtre et sa proclamation. Je compte parler encore mercredi à sa Seigneurie de nos affaires; je lui ferai voir votre lettre et d'autres papiers.

L'ancien Parlement est dissous, et ses ennemis se trouvent à l'aise pour en médire; vous trouverez ci-joint un pamphlet qui a paru au moment même de sa prorogation; tous les membres sont à présent, dans leurs Comtés, occupés à enivrer les électeurs. Il en résulte, en plusieurs endroits, une confusion et un désordre inexprimables; jamais on n'a vu prodiguer tant d'argent qu'en cette circonstance. Le premier exemple de la vénalité des suffrages (si nous en croyons les feuilles publiques) ne remonterait pas au delà du temps de la reine Elisabeth. On regardait alors une séance de Parlement comme une corvée pénible: l'on n'ambitionnait donc pas de semblables nominations. Cependant il y eut alors un homme qui, tout simple qu'il était, crut pouvoir tirer parti de ses fonctions législatives : il proposa *quatre livres sterling* au Maire et à la corporation de sa petite ville, s'ils voulaient le porter au Parlement, où il ferait de son mieux pour leur rendre service. Le tarif s'est monstrueusement accru depuis, car il n'est pas moins de *quatre mille livres sterling!* On croit que l'élection prochaine ne coûtera pas moins de *deux millions*

sterling; mais les gens qui ont l'expérience du calcul assurent que la Couronne a, chaque année, pour deux millions de places et de pensions à donner ; on peut bien alors risquer, tous les ans, quelque chose à une si belle loterie, quand même tous les billets ne porteraient pas. Je suis, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CXXXIII.

Au Comité de Correspondance de Pensylvanie.

Londres, 16 avril 1768.

MESSIEURS,

Je viens de recevoir votre lettre du 20 février, adressée à M. Jackson ainsi qu'à moi; elle contenait des instructions sur la marche que nous avons à suivre, quant à la révocation de l'acte sur les impôts, au changement de Gouvernement, à la libre circulation du papier-monnaie: nous nous y conformerons de tout notre pouvoir. M. Jackson a lu votre lettre; il prend, en ce moment, connaissance des messages et des autres pièces que vous nous avez envoyées; nous les mettrons lundi sous les yeux des Secrétaires-d'Etat; nous leur ferons sentir en même temps la nécessité d'un prompt changement dans l'administration de notre province. Le Parlement tiendra, dit-on, dans le mois de mai quelques séances; pour

peu que les agens des autres Colonies fassent une requête, à l'effet de demander la révocation de l'acte des impôts, nous les appuierons de bien bon cœur, et nous ferons aussi tout ce qui dépendra de nous dans l'affaire du papier-monnaie. Supposons qu'une guerre dans les Indes vînt à rendre nécessaire une libre émission de papier-monnaie, on pourrait examiner jusqu'à quel point l'article 4 de l'acte du 24 George II permettra qu'on use de cette ressource, pour faire face à un pareil événement. Le Parlement a trouvé sans doute cet article très-nécessaire, puisqu'il ne l'a ni changé ni révoqué par aucun acte subséquent, quoiqu'il ne paraisse pas qu'il ait accordé le même privilége aux autres Colonies. Comme la malle part ce soir, je n'ai que le temps de me dire, Messieurs, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXXXIV.

NOUVELLES ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES. — ÉLECTION DE WILKES POUR LE MIDDLESEX.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 16 avril 1768.

Mon cher Fils,

Depuis ma dernière lettre du 13 mars, on ne s'est occupé et l'on ne parle absolument ici que d'élec-

tions; elles ont donné lieu, dans différentes parties du Royaume, à des discussions terribles : on a dépensé en certains endroits jusqu'à des 20 à 30,000 liv. sterling. Il résulte de là un bien grand tort pour le peuple; il se débauche, devient paresseux : je ne parle point des fenêtres qu'il brise, des maisons qu'il endommage dans ses momens d'ivresse. Il s'est passé des scènes horribles. Londres a été illuminé pendant deux jours de suite, d'après les ordres de la canaille, et en réjouissance de l'heureuse élection de Wilkes pour le Middlesex. La seconde nuit surpassa encore en extravagance tout ce qu'on avait vu jusqu'ici dans les plus grandes réjouissances : les moindres lieux de traverse, cours et culs-de-sac, les plus petits passages même, paraissaient tout en feu; les principales rues de Londres furent également illuminées. Toute la nuit, en effet, la populace allait et venait, faisait des rondes après deux heures du matin, obligeait les bourgeois, qui avaient éteint leurs chandelles, à les rallumer, et, en cas de refus, elle brisait leurs portes et leurs fenêtres. On a calculé que les dommages occasionés et les dépenses d'illumination pouvaient s'élever, en cette occasion, à 50,000 liv. sterling. Je crois cette évaluation un peu exagérée. Les troubles ne sont point encore apaisés : la populace a promis de se porter à la Cour mercredi prochain. On s'attend donc à quelque nouveau tumulte, et personne ne peut dire encore comment tout cela finira. C'est sans doute un événement bien extraordinaire que de voir un proscrit, mis hors de la loi, jouissant d'une

assez mauvaise réputation, ne possédant pas un *farthing* au monde, revenir de France, se proposer pour candidat de la capitale d'un Royaume, ne manquer d'abord son élection que pour s'être présenté trop tard, et emporter enfin la majorité des suffrages pour le premier Comté d'Angleterre. La canaille, encouragée par la quantité de vaudevilles qui se chantaient, ou, pour mieux dire, qui se *beuglaient* dans les rues, forçait les gentilshommes et les ladis de tous rangs, et à mesure qu'ils passaient dans leur voiture, à crier : « Vivent Wilkes et la Liberté! » elle écrivait les mêmes mots avec de la craie sur tous les fiacres et le numéro 45 sur toutes les portes. Ce petit manège ne se borna pas à l'intérieur de Londres, mais il s'étendit jusqu'à une grande distance dans la campagne. J'allai, la semaine dernière, à Winchester : je m'aperçus qu'il n'y avait guère de portes ou de battans de fenêtres, tout le long de la route, qui ne fussent numérotés jusqu'au delà de quinze milles; je vis même encore, et de temps en temps, de ces barbouillages jusqu'à Winchester, qui se trouve à la distance de soixante-quatre milles de Londres. Adieu.

B. Franklin.

LETTRE CXXXV.

SITUATION DE LONDRES.

A M. Ross, de Philadelphie.

Londres, 14 mai 1768.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre, du 15 mars; les désordres qui se commettent sur nos frontières, la faiblesse de notre Gouvernement, ou les coupables connivences de nos magistrats, m'affligent infiniment. Nos propriétés, notre existence même seront de plus en plus compromises, si l'on tarde un moment à remédier à tant d'abus d'une manière très-efficace. J'ai mis ici tous vos rapports sous les yeux du Ministre; puissé-je éveiller son attention! J'ai insisté, nombre de fois, sur la nécessité du changement que nous désirons; mais, comme l'Angleterre se trouve aujourd'hui dans une situation à peu près semblable à la nôtre, vous concevez que le moment n'était pas favorable pour chercher à prouver qu'un Gouvernement royal est beaucoup plus avantageux, plus facile à mener qu'aucun autre. Cette Capitale même, où réside le Roi, n'est, pour le moment, qu'un théâtre de désordres et de confusion. D'un côté, vous voyez une populace insolente se promener dans les rues en plein

midi, et terrasser les passans qui refusent de crier Wilkes et la Liberté; d'un autre, des Cours de justice qui craignent de sévir contre ces perturbateurs. Ici, vous verrez des charbonniers et des porte-faix saccager les maisons des marchands qui les employaient, pour les forcer à doubler leurs gages; là, des scieurs détruire des chantiers, des matelots refuser de mettre à la voile, des bateliers même briser leurs bateaux, menacer de faire sauter des ponts; vous verrez enfin des soldats exécutant la loi martiale sur ces troupes de séditieux, fusiller des hommes, des femmes, des enfans, souvent bien innocens de tant d'excès. Un horizon aussi rembruni semble présager une horrible tempête. Dieu sait, lui seul, comment tout cela finira. Quoi qu'il arrive, un juste châtiment est assurément réservé au peuple ingrat qui, abusant de la meilleure Constitution, insultant au plus sage des Rois, ne se livre plus qu'au luxe et au libertinage, ne rêve plus que puissance, charges, pensions, pillage; alors que les Ministres, divisés entre eux, pleins d'un mépris réciproque, déchirés par de continuelles oppositions, craignant enfin d'être destitués, ne sont, chacun de leur côté, occupés qu'à briguer les suffrages du peuple, de peur d'encourir sa disgrâce. Ces messieurs n'ont eu, depuis quelques années, ni le temps ni la volonté de s'occuper de nos affaires, que l'espace immense qui nous sépare de l'Angleterre semble rendre encore moins dignes de leur attention. Le Clergé d'ici désire beaucoup envoyer en Amérique un Evêque, pour y établir la

religion Anglicane, et pour veiller à ses intérêts et à sa conservation : il sollicite depuis bien long-temps cette faveur, sans avoir encore pu l'obtenir. Les Ministres actuels craignent de s'engager dans quelque démarche que ce soit ! Je ne vous en dis pas davantage pour le moment. Adieu, mon cher ami, je suis votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CXXXVI.

DÉSORDRES DE LONDRES. — FACTION DE WILKES.

A Joseph Galloway.

Londres, 14 mai 1768.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre, du 30 mars; elle est en ce moment, avec vos messages, entre les mains du Ministre; je ne puis donc vous rien dire autre chose, sinon que la pensée de retourner chez moi, pour être témoin des désordres qui affligent mon pays, me serait insupportable, si je ne laissais celui-ci dans un état pire encore. Les journaux, et ma lettre de ce jour à M. Ross, vous en auront assez appris à cet égard. Au moment où je vous écris, la rue dans laquelle je demeure est pleine de charbonniers qui portent un de leurs malheureux camarades sur des bâtons, pour

l'aller jeter à la rivière, ou lui faire subir d'autres tortures, pour le punir d'avoir travaillé à un prix ordinaire. Le peuple paraît méconnaître enfin et les lois et le Gouvernement; il est surtout encouragé, par de séditieux écrivains, à mépriser les autorités et à fouler aux pieds toutes les institutions qu'il avait coutume de respecter.

Le Parlement siége maintenant, mais sa session ne sera point de longue durée; il ne s'occupera pas non plus d'affaires importantes. La Cour du *King's Bench* (banc du Roi), ajournera l'arrêt de proscription qu'elle doit lancer contre Wilkes, jusqu'aux assises prochaines; redoutant, à ce qu'on assure, la popularité de cet homme, et voulant d'ailleurs se décharger de cette affaire, jusqu'à ce que le Parlement ait définitivement prononcé sur le fait de la validité de son élection. Quelques membres de la Chambre n'approuvent pas du tout ces délais; ils prétendent que la Cour royale leur impose bien gratuitement un fardeau, puisqu'elle aurait pu, en condamnant Wilkes au pilori ou le punissant de toute autre manière infamante, fournir à la Chambre un motif tout naturel de l'expulser. Les amis de Wilkes se récrient fortement contre les délais de la Cour; ils cherchent à insinuer qu'elle sait très-bien que la proscription de leur favori n'est pas fondée, qu'elle serait conséquemment obligée d'en prononcer définitivement la nullité; mais qu'elle veut le punir par un long emprisonnement. De nombreux attroupemens de ses partisans se sont assemblés devant la

prison qui le renferme; des gardes Ecossais ont fait feu sur eux. Il paraîtrait qu'il y aurait eu cinq ou six hommes de tués et seize ou dix-sept de blessés, qu'un soldat aurait poursuivi et tué un jeune homme sous les yeux mêmes de son père : ces excès ont exaspéré la populace; elle fait des menaces terribles; plusieurs soldats ont été mis en prison : elle demande à grands cris leur mort. Qu'on les pende, on ne trouvera plus de soldats qui veuillent s'opposer davantage aux efforts des séditieux! Qu'on ne les pende pas, le peuple n'en deviendra que plus furieux! Cette alternative est vraiment cruelle. On assure qu'on ne peut guère se fier, pour réprimer ces émeutes, aux soldats Anglais : on les soupçonne d'être disposés à soutenir et à favoriser la populace.

J'espère avoir bientôt le plaisir de vous voir; nous causerons alors, à notre aise, de l'état de nos affaires ici : en attendant, je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXXXVII.

DUC DE GRAFTON. — M. COOPER. — LORD CLARE.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 2 juillet 1768.

Mon cher Fils,

Depuis ma dernière lettre, j'ai reçu celle que vous m'avez adressée d'Amboi, à la date du 10 mai; j'y répondrai de point en point par l'occasion du premier paquebot. Je ne me propose aujourd'hui de vous parler que du bruit que l'on fait courir à Philadelphie de ma nomination à quelque emploi en Angleterre; vous me dites que mes amis s'en réjouissent, mais que vous n'ajoutez pas foi à ce bruit, d'après les raisons que je vous avais données. Au lieu de vouloir m'accorder un nouvel emploi, on a fait ici quelques tentatives pour me priver de la place que j'occupe; et je crois, par ce motif (quoiqu'on ne l'ait pas allégué positivement), que je prends trop à cœur les intérêts de l'Amérique. Le premier coup fut porté par lord Sandwich, notre nouveau Directeur des postes, partisan des Bedford, ami des Grenville; je ne doute donc pas que le motif qu'il donna de ma non-résidence n'était qu'un vain prétexte pour masquer son arrière-pensée, d'autant plus qu'en

beaucoup d'autres circonstances on permet à des fonctionnaires américains de n'avoir point de résidence fixe, et de dépenser leur traitement ici, pourvu qu'ils s'arrangent de manière à ce que leurs affaires n'en souffrent pas, soit en se faisant représenter ou autrement.

M. Cooper, Secrétaire de la Trésorerie, fut le premier qui m'apprit cette nouvelle. Il m'invita par un billet à l'aller voir dans son Cabinet, et, quand j'y fus, il me dit que le duc de Grafton venait de lui parler de quelques discours qu'avait tenus lord Sandwich, dans l'intention de prouver que les affaires du Ministère souffraient de mon absence, et qu'il convenait de disposer de ma place en faveur d'un autre, puisque je paraissais vouloir me fixer en Angleterre; M. Cooper ajouta que le duc l'avait chargé de m'en donner avis, et de m'annoncer que je n'avais qu'à me rendre à mon poste, pour faire tomber de lui-même le reproche qu'on me faisait, ou que, dans le cas où je préférerais demeurer en Angleterre, il pensait que mon mérite m'y éleverait à quelque chose de mieux, m'assurant d'ailleurs qu'il ne dépendrait pas de lui que je fusse avantageusement placé. Je répondis à M. Cooper que, sans savoir que mon séjour en Angleterre aurait pu donner l'idée de me destituer, je m'étais réellement occupé des préparatifs de mon retour en Amérique, et que je comptais partir dans quelques semaines; qu'au surplus, j'étais bien sensible à l'attention qu'avait eue le duc de me faire prévenir, et en même temps très-reconnaissant de ses bonnes in-

tentions pour moi ; qu'il n'était point de gentilhomme en Angleterre à qui je serais plus flatté de me rendre utile, dans quelque situation qu'il me plaçât, qu'au duc de Grafton. M. Cooper me dit qu'il était charmé de voir que je ne ressentais aucune répugnance à rester en Angleterre, parce qu'il désirait personnellement m'y retenir ; il me pria de m'inscrire le plus tôt possible chez le duc de Grafton, et de revenir à la Trésorerie le premier jonr d'audience. Je me présentai en effet à l'hôtel du duc ; j'y laissai ma carte, et depuis je retournai au Trésor : le duc était absent. M. Cooper me conduisit chez lord North, Chancelier de l'Echiquier, qui, après m'avoir entretenu des affaires d'Amérique, me dit avec beaucoup de civilité : « J'ai appris de M. Cooper que vous consentiez encore à rester parmi nous ; j'espère que nous trouverons quelques moyens de vous dédommager pendant tout votre séjour en Angleterre. » Je remerciai lord North, et lui dis que je resterais volontiers, si je pouvais me rendre, en la moindre des choses, utile au Gouvernement, et je pris alors congé de lui. M. Cooper m'emmena à sa maison de campagne de Richmond ; il m'apprit alors que M. Todd avait déclaré au duc de Grafton que je m'étais acquitté de ma charge avec le plus grand talent, que ma bonne administration des postes en Amérique en avait infiniment accru le revenu, qu'en un mot, les postes n'avaient jamais eu de meilleur administrateur. Le jeudi suivant était l'anniversaire du jour de la naissance du Roi ; je rencontrai M. Todd à la Cour. Il

eut la complaisance de me conduire dans sa voiture jusqu'aux *Armes du Roi*, où j'avais été invité à dîner avec les messieurs de la poste. Nous causâmes beaucoup tous deux, après dîné; il me confia que lord Sandwich, qui ne laissait rien échapper, s'étant aperçu que je restais toujours en Angleterre, avait dit : « A quoi bon deux hommes pour une place, quand un seul suffit ? » Je saisis cette occasion de lui annoncer que j'allais retourner chez moi; il pâlit alors; il parut se troubler; je commençai à croire que quelqu'un de ses amis allait être revêtu de mon emploi : toutefois ce n'est qu'une conjecture, et nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre. Je reçus le même jour un billet de M. Cooper, qui m'invitait à me rendre le lendemain matin chez le duc de Grafton. J'y fus; on m'introduisit; mais le duc se trouvait occupé d'une affaire à laquelle il n'avait point songé; il s'excusa avec beaucoup de politesse, de ne pouvoir pas me recevoir, et il me pria de me trouver au Trésor le mardi suivant, à midi. Je me rendis donc au Trésor, mais une affaire venait d'appeler le duc à la campagne. M. Cooper me dit qu'il était fort aise que je fusse venu, parce qu'il désirait que nous allassions encore à sa maison de Richmond : jeudi fut le jour dont nous convînmes; je suis de retour depuis hier. M. Cooper m'assure que le duc a bien à cœur de faire quelque chose pour moi; sir John Pringle, qui s'intéresse à moi, m'assure de son côté que M. Cooper est le plus honnête homme de la Cour qu'il ait jamais connu. M. Cooper a montré

dernièrement au Chancelier de l'échiquier et au duc de Grafton, deux morceaux que j'ai fait imprimer, l'un, dans le *Chronicle* de novembre, contre la contrebande, et l'autre sur les pauvres qui travaillent, que vous trouverez dans le *Gentleman's-Magazine*. Ces pièces ont eu l'approbation de ces deux seigneurs. Je suis convenu avec M. Cooper de retourner mardi prochain à la Trésorerie.

Je ne suis entré dans tous les détails que vous venez de lire, que pour mieux vous faire juger de l'affaire. Maintenant, s'il faut vous en dire ma façon de penser, je n'ai pas cru devoir refuser une faveur qu'un homme puissant semble vouloir m'accorder, parce qu'à la Cour, le refus d'un service est pris souvent pour une marque d'inimitié; et je n'ai pas besoin de me faire un ennemi. Mais tel est mon désir de rentrer chez moi, de jouir de quelque repos, que je serais content que cette affaire ne réussît pas; je voudrais qu'on me permît de me retirer avec la place que j'occupe depuis si long-temps, ou bien même je ne serais pas très-fâché que mon zèle pour l'Amérique me la fît perdre. J'espère être en état de vous en dire davantage par l'occasion du premier paquebot. A l'exception de sir John Pringle, tout le monde ignore ici le traité. J'annonce aussi mon départ pour le mois d'août au plus tard; quand on me parle du choix qu'a fait la Géorgie de moi pour son Agent, je réponds que je n'ai point encore reçu de lettres de cette Assemblée, qui m'instruise de ce que j'avais à faire; qu'au surplus j'en recevrais peut-être avant l'é-

poque de mon départ. J'ajoute que s'il se présente des affaires d'une nature tellement importante que je sois obligé de passer encore un hiver à Londres, il est possible que je me détermine à rester, parce que la Géorgie n'aurait pas le temps de choisir un autre Agent; mais que dans la supposition où les affaires n'offriraient rien de bien important, j'en laisserais le soin à M. Jackson, et que je partirais. Je ne sais vraiment pas comment ma nomination a eu lieu, car je ne me souviens point d'avoir aucune connaissance dans ce pays. Il y a bien quelque temps que les journaux en avaient fait mention; mais ce n'est qu'à l'instant que je reçois une lettre du Gouverneur Wright : il m'apprend qu'il vient de donner son adhésion à ma nomination, qu'il désire correspondre avec moi dans toutes les circonstances, ajoutant que le Comité m'écrira, dès que ses papiers seront prêts, pour me mettre au courant de ses affaires.

Le Bureau de Commerce vient de perdre lord Clare. Le dimanche qui précéda sa destitution, il m'emmena de la Cour chez lui, pour dîner tête à tête et causer un peu des affaires de l'Amérique; il paraissait y prendre autant d'intérêt que s'il eût eu plusieurs siècles à les administrer; il bavarda beaucoup; il m'avoua que, quoique j'eusse répondu à plusieurs de ses questions avec un peu de hardiesse, cependant il m'en aimait davantage depuis ce jour, à cause du courage que je montrais dans la défense des intérêts de ma patrie. Nous prîmes congé l'un de l'autre, après avoir bu chacun notre bouteille et de-

mie de clairet; alors il me serra dans ses bras, m'embrassa, en jurant qu'il n'avait jamais de sa vie rencontré un homme qu'il aimât tant. Que tout ceci soit entre nous et pour votre amusement : l'ensemble de cette lettre n'est point de nature à demander quelque publicité; qu'elle serve à vous préparer à tout événement. Si M. Grenville se retrouve de nouveau chargé de quelque département en rapport avec l'Amérique, je dois refuser tout emploi qui semblerait me placer sous sa dépendance, parce que je crains une rupture entre les deux pays; et ce refus sera regardé comme une offense. Ainsi vous voyez que le sort de nos affaires tient à un rien; nous pouvons être ou avancés ou congédiés: l'un ou l'autre de ces événemens se réalisera bientôt, mais il est difficile de deviner lequel. Pour moi, je me fais si vieux, qu'en vérité, je ressens moins que jamais les aiguillons de l'ambition. Si je n'avais l'espérance de pouvoir rendre de plus grands services à mon pays, en me fixant ici, certainement je me déterminerais à partir sans le moindre retard. Je suis votre affectionné père.

B. Franklin.

LETTRE CXXXVIII.

RETRAITE DE LORD CLARE. — RETOUR DE LORD HILLSBOROUGH.

A Joseph Galloway, esq.

Londres, 2 juillet 1768.

MON CHER MONSIEUR,

Depuis ma dernière lettre, il n'est rien survenu d'important au sujet de nos affaires, sinon qu'on a ôté au lord Clare la direction du Bureau de Commerce et qu'on a rappelé le lord Hillsborough en qualité de Commissaire de ce Bureau; il jouit en outre du titre et des prérogatives de Secrétaire d'Etat près les Colonies. Lord Clare passe à la Trésorerie de Hollande; on était loin de s'attendre à ce changement subit. Deux jours auparavant, sortant de la Cour avec moi, ce dernier m'emmena dîner chez lui, me disant que nous serions absolument seuls, et qu'il voulait me parler des affaires de l'Amérique. Nous eûmes en effet un assez long entretien à ce sujet; il me parut témoigner, pour nous, tout l'intérêt et toute la considération dont on pouvait supposer capable un Ministre qui aurait compté conserver longtemps le Gouvernement des Colonies. Notre entrevue eut lieu le dimanche, et il reçut sa démission le mardi

suivant. On ne sait pas si son administration sera de plus longue durée que ne l'ont été, depuis fort long-temps, celles de ses prédécesseurs; quant à moi, je désire qu'il reste en place: d'abord, parce qu'il n'est pas mal disposé envers nous, en tant que le permet cependant ce qu'il appelle les droits incontestables de la Grande-Bretagne; parce qu'en suite, des changemens continuels ne font en général que nuire à la marche des affaires.

On parle d'un autre changement qui ne laisse pas que de me donner beaucoup d'inquiétudes. Quelques partisans de Bedfort viennent de rentrer en faveur; on craint donc depuis lors qu'ils n'amènent tôt ou tard, avec eux, leur ami M. Grenville. On va jusqu'à dire qu'il remplacera lord Schelburne à la Secrétairerie d'Etat; si cet événement a lieu, ou s'il rentre de quelque autre manière dans le Ministère, je crains que ses opinions, qui ne sont pas du tout d'accord avec celles des Américains, ne s'entrechoquent désagréablement avec elles, et n'entraînent à des résultats funestes. Vos plans de commerce avec l'Angleterre, les déterminations que vous prenez à l'égard des impôts dont on vous grève ici, donnent matière à de sérieuses réflexions; on croit que les différens points de discussion qui existent entre les deux Nations ne manqueront pas d'être soumis au Parlement, dès l'ouverture de la session prochaine. Mes amis s'étonnent que je persiste dans ma résolution; ils m'assurent que je serai moins utile à mon pays, en y rentrant, qu'en restant en Angleterre; ils veulent donc absolu-

ment que je passe l'hiver ici, alléguant qu'il serait de la plus grande importance d'avoir, à cette époque, des personnes qui connussent parfaitement l'Amérique, et fussent en état de discuter ses véritables intérêts. Cependant mes affaires particulières exigent si impérieusement ma présence en Amérique, que tous ces beaux éloges ne m'ont point encore fait changer de détermination.

Les désordres dont je vous entretenais naguère encore sont presque entièrement apaisés. La proscription de Wilkes est révoquée; mais on l'a condamné à vingt-deux mois de prison et à une amende de mille livres sterling; ses amis qui craignaient qu'il ne fût mis au pilori, sont contens qu'il en soit quitte à si bon marché. Le blé qui vient de l'étranger, une assez bonne récolte de foin, l'espoir enfin d'une moisson abondante, donnent aux malheureux un peu de patience; ils espèrent que le prix des denrées baissera : il est donc à présumer qu'ils demeureront assez tranquilles, à moins qu'une rupture avec l'Amérique ne les plonge dans le désœuvrement et dans la misère. Je compte vous écrire par le paquebot de samedi prochain; ainsi je me borne à me dire votre etc.

B. Franklin.

LETTRE CXXXIX.

A M. ***.

Londres, 28 novembre 1768.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 12 courant. L'idée que vous vous formez de l'importance de la grande question pendante aujourd'hui entre la Grande-Bretagne et ses Colonies, me paraît infiniment juste. Je ne désire rien de moins qu'une décision qui établisse un juste équilibre et des liens d'amitié entre les deux Nations; mais la Providence en décidera à son gré. Si elle a résolu la chute d'une Nation, cette Nation sera tellement aveuglée par son orgueil, égarée par ses passions, qu'elle méconnaîtra son propre danger, qu'elle ne saura comment se soustraire à sa destruction.

Je dois ma naissance et mon éducation à l'Amérique; je dois à l'Angleterre quelques jours heureux, et surtout de nombreux amis : l'une et l'autre me sont donc également chères. J'en ai déjà tant dit et tant écrit à ce sujet, que mes amis sont las de m'entendre, le public de me lire, et c'est ce qui commence à me dégoûter aussi de parler et d'écrire. Au fait, qu'ai-je gagné avec toutes mes bonnes intentions? Je me suis rendu suspect par mon impartialité.

En Angleterre, j'étais trop Américain, et trop Anglais en Amérique. Cependant, comme vos idées me plaisent beaucoup, je tâcherai de prendre encore sur moi de faire un rapport exact et concis des faits, que j'accompagnerai d'argumens puisés dans ces faits mêmes; je ferai imprimer le tout après le Carême, c'est-à-dire à peu près à l'époque de l'ouverture du Parlement (1). Si cet écrit produit quelque effet, j'en serai fort aise; mais pour le moment j'en désespère.

Avez-vous jamais vu le baromètre aussi bas que depuis quelque temps? Le 22, le mien marquait vingt-huit, quarante-un, et cependant le temps était très-beau. Je suis votre etc.

B. FRANKLIN.

---

(1) On ignore de quel ouvrage Franklin veut parler ici, à moins que ce ne soit de celui qui a pour titre : « Causes des désordres en Amérique avant l'an 1768. »

LETTRE CXL.

LA GRANDE-BRETAGNE N'A PAS LE DROIT DE TAXER LES COLONIES AMÉRICAINES.

A M. Dubourg (1), *à Paris.*

Londres, 2 octobre 1770.

MONSIEUR,

Je vois avec plaisir que nous pensons à peu près l'un comme l'autre au sujet de l'Amérique anglaise. Nous n'avons jamais prétendu que les Colonies dussent s'exempter de contribuer aux dépenses communes et nécessaires au maintien de la prospérité du Royaume. Nous soutenons seulement que, puisque nous possédons des Parlemens chez nous, que nous n'avons pas de représentans dans le Parlement de la Grande-Bretagne, c'est à nos propres Parlemens à décider ce que nous pouvons et ce que nous devons, dans tous les cas, donner à l'Angleterre, sans qu'elle ait aucun droit de nous arracher notre argent. Dans le fait, l'Empire britannique n'est pas un seul Etat, il en comprend plusieurs; et quoique le Parlement de la Grande-Bretagne se soit arrogé le pouvoir de taxer

(1) Traducteur de quelques-uns des ouvrages philosophiques de Franklin.

les Colonies, il n'en a pas plus le droit que de taxer le Hanovre Nous avons un même Roi, mais non pas les mêmes Législateurs.

Les différends qui se sont élevés entre les deux pays, coûtent déjà au commerce de l'Angleterre plusieurs millions sterling; et l'Amérique n'a fait que gagner dans la proportion même de cette perte. Le commerce de l'Angleterre consistait principalement en superfluités, en objets de luxe et de mode, dont nous pouvons très-bien nous passer. La résolution que nous avons prise de n'en plus importer, jusqu'à ce que nous ayons obtenu une juste réparation des torts que nous avons soufferts, n'a fait qu'encourager un grand nombre de nos manufactures; quoique naissantes, elles vont s'étendre, s'accroître, se consolider, et bientôt il ne sera pas facile de nous les faire abandonner; elles jouiront toujours de notre protection, quand bien même nous viendrions, par une circonstance inattendue, à nous réconcilier plus cordialement que jamais avec l'Angleterre. — Je pense que le Parlement anglais renoncera, tôt ou tard, à ses *prétentions* (1), et qu'il nous laissera jouir tranquillement de nos droits et de nos priviléges. — Je vous salue.

B. Franklin.

---

(1) Le Parlement d'Angleterre voulait représenter le Roi vis-à-vis des Colonies anglaises, comme il représente, en Angleterre, le peuple vis-à-vis du Roi. (B. D.)

LETTRE CXLI.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 17 août 1768.

Mon cher Fils,

Nous voilà donc enfin débarrassés de lord Hillsborough, et lord Dartmouth a pris sa place, à la grande satisfaction de tous les amis de l'Amérique. J'imagine que le bruit court chez vous que c'est par intérêt pour les planteurs d'Ohio qu'on l'a supprimé; la vérité est, comme je vous le mandais depuis long-temps, que tous ses collégues le haïssaient et n'attendaient qu'une occasion favorable pour le culbuter. Voyant donc qu'il avait résolu de détruire entièrement notre plan, ils entreprirent, à leur tour, de le défendre, dans le but unique d'humilier ce lord; ils savaient bien que son orgueil ne saurait se mettre au-dessus d'une mortification pareille. Je ne prétends pas dire qu'ils en eussent agi de la sorte, s'ils avaient réellement trouvé notre plan vicieux, ou s'ils avaient eu quelques raisons de le combattre; toutefois il est sûr que, s'il n'eût point existé de mésintelligence entre eux et lord Hillsborough, ils ne se seraient jamais brouillés avec lui pour si peu de chose. Il faut dire aussi que le Roi ne l'aimait pas, qu'il était las de son administration: en effet, elle avait diminué l'affection et le respect

des Colonies pour le Gouvernement royal, et (soit dit entre nous) j'ai trouvé de temps en temps les moyens de faire parvenir à sa Majesté des preuves irrécusables de cette triste vérité.

Je vous en dirai davantage quand je vous verrai. L'indifférence que le Roi témoignait pour Hillsborough, ne fit que fortifier les autres Ministres dans leur résolution de le faire disgracier, en affectant du mépris pour le rapport dont il se vantait d'être l'auteur. Maintenant, c'en est fait de lui. Quant à notre affaire, peut-être va-t-on la reléguer dans un des cartons du Secrétariat, traînera-t-elle en longueur, et, peut-être, en définitif, ne réussira-t-elle pas? Gardons-nous donc bien de laisser entrevoir, soit par nos paroles, soit par nos actions, trop de confiance dans sa réussite, de peur de nous rendre ridicules, si elle venait à échouer. Je fais tout ce que je puis pour terminer; mais aussi le temps n'est pas favorable, car tout le monde est parti ou sinon part pour la campagne, et les affaires en souffrent. Je vous écris par Falconer; en conséquence je me contenterai de me dire votre père, etc.

B. Franklin.

P. S. Les égards que lord Dartmouth a toujours bien voulu me témoigner, me font espérer que j'obtiendrai plus facilement des conditions favorables pour nos Colonies, que je n'eusse pu le faire dans ces derniers temps.

LETTRE CXLII.

LORD HILLSBOROUGH. — SON REFUS DE RECEVOIR FRANKLIN.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 19 août 1772.

MON CHER FILS,

J'ai reçu votre lettre du 30 juin; je suis fâché que ma lettre, en date de Glascow, ne vous soit point parvenue, non pas tant parceque vous ne l'avez point reçue, que parce qu'elle peut être tombée entre mains tierces; elle contenait quelques détails secrets de ce qui s'est passé en Irlande, que je ne destinais qu'à vous seul.

Comme lord Hillsborough a vu qu'il ne pouvait me *tirer les vers du nez*, je m'imagine qu'il m'a rejeté *comme une orange* qui ne rend plus *de jus*, et qui ne vaut plus conséquemment la peine d'être *sucée*. Quelques jours après mon retour à Londres, je lui rendis une visite pour le remercier des politesses qu'il m'avait faites en Irlande, et pour l'entretenir, en même temps, d'une affaire de la Géorgie; son concierge me dit qu'il était absent; je laissai ma carte et j'y retournai dans un autre moment : on me fit la même réponse, quoique je susse pertinemment qu'il était chez lui, et même tête à tête avec un de mes amis. Je fis

encore à ce lord de nouvelles visites, en laissant l'intervalle d'une semaine entre chacune de mes démarches : toujours même réponse. La dernière fois que je me présentai, c'était un jour de lever; un grand nombre d'équipages étaient arrêtés à la porte de son hôtel; à peine mon cocher y fut-il arrivé à son tour qu'il descendit de son siége; déjà même il ouvrait ma portière, lorsque le suisse, s'apercevant que c'était moi, sortit de l'hôtel, et se mit à gronder insolemment mon cocher pour n'avoir pas demandé si Milord était à l'hôtel, avant d'ouvrir sa portière; puis s'adressant à moi, il me dit : « Milord n'est pas chez lui. » Je n'y suis jamais retourné depuis; et nous ne nous sommes querellés que de loin. Le contraste qui existe entre sa conversation avec le Chef de justice et la lettre qu'il vous a écrite, au sujet de votre province, est extraordinaire, ainsi que vous l'observez. Je sais que ce lord est le plus grand hypocrite, le fourbe le plus insigne que j'aie jamais rencontré de ma vie; j'espère que nous n'aurons plus affaire à lui. On méditait sa destitution depuis le jour de la mort de la Princesse douairière, car je me rappelle que je me plaignais de lui, environ à cette époque, auprès d'un de mes amis de la Cour, qui me dit à son tour que lord Hillsborough représentait les Américains comme un peuple remuant, toujours mécontent des Ministres qu'on lui donnait, et me demanda enfin si je connaissais une autre personne qui convînt mieux que lord Hillsborough, en cas qu'il fût destitué. « Oui sans doute, lui répondis-je, et cette personne, c'est lord Dart-

mouth ; les Américains l'aimaient beaucoup alors qu'il était à la tête de l'administration du Bureau de Commerce. » Notre entretien en resta là et je n'en eus pas de nouvelles depuis. Quoi qu'il en soit, je suis presque sûr qu'il aura été rapporté précisément où je désirais qu'il le fût.

Ma position ici est on ne peut pas plus agréable, surtout dans l'espérance où je suis que le nouveau Ministre me donnera un peu moins de mal. Je jouis généralement d'une grande considération parmi les savans ; mon caractère est si imposant qu'il m'a servi de bouclier contre les traits de quelques personnages très-puissans ; je lui suis redevable de la conservation d'une place dont ils voulaient me priver. On recherche ma compagnie au point que je ne dîne que très-rarement chez moi l'hiver ; et que je pourrais si je le voulais, passer tout l'été dans les châteaux de mes amis. Les étrangers de distinction, qui viennent en Angleterre, ne manquent presque jamais de me faire une visite : car ma réputation est encore plus grande au-dehors qu'ici. Plusieurs Ambassadeurs étrangers ont surtout cultivé ma connaissance avec le plus grand soin, me traitant avec les mêmes égards que si j'appartenais au Corps diplomatique. En effet je crois, d'une part, qu'ils désirent apprendre, de temps en temps, quelque chose des affaires d'Amérique, devenues aujourd'hui plus intéressantes pour les Cours étrangères qui commencent à espérer que le pouvoir redoutable de l'Angleterre sera diminué par la défection de ses Colonies ; et de l'autre, qu'ils

cherchent une occasion de me mettre en rapport avec quelques-uns de leurs compatriotes qui désirent cette défection. On a entendu dernièrement le Roi parler avec le plus grand éloge de moi. Voilà sans doute bien de quoi flatter ma vanité : tout cela ne m'empêche cependant pas de souhaiter quelquefois de retourner dans ma patrie; et, si j'y mets une fois le pied, il est douteux que je pense jamais à revoir l'Angleterre; je suis trop vieux pour faire trois voyages encore. Quelques affaires importantes m'appellent à Philadelphie, et quand je réfléchis aux doubles dépenses que je fais, tant chez moi qu'ici, je ne trouve pas que mes salaires m'en dédommagent à beaucoup près; cependant le dernier changement qui vient de s'opérer me détermine à rester un autre hiver encore à Londres.

B. Franklin.

22 août.

A propos j'ai oublié de vous féliciter de votre admission dans la Société destinée à la propagation de l'Evangile; c'est un honneur que je partage avec vous en Hollande; mais je vous laisse encore loin derrière moi, car j'ai reçu hier une lettre de Paris qui m'apprend ma nomination à la place d'*Associé étranger* de l'Académie Royale. Cette Académie ne compte, dans toute l'Europe, que huit *Associés étrangers*; ce sont les huit hommes les plus distingués par leur mérite. La place que j'ai l'honneur de remplir était demeurée vacante par la mort du célèbre Van Swieten de

Vienne. Ce témoignage de considération, de la part de la première Académie du monde, (quelques tentatives qu'un de ses membres, M. Nollet, ait faites pour la prévenir contre mes systèmes,) me semble une espèce de victoire que j'ai remportée *sans coup férir*, puisque j'ai toujours dédaigné de répondre à M. Nollet. Savez-vous comment il appelle les gens qui se connaissent un peu en électricité?.... Des Franklinistes.

LETTRE CXLIII.

RETRAITE DE LORD HILLSBOROUGH. — LORD DARTMOUTH LUI SUCCÈDE. — LORD ROCHFORD.

A Joseph Galloway.

Londres, 22 août 1772.

MON CHER AMI,

Je vous avais écrit avant de recevoir votre lettre du 14 mai; je n'ai pas eu de vos nouvelles depuis. Je serai charmé d'être de quelque utilité à M. Tilghman, que vous me recommandez. Je n'ai pas reçu les actes passés dans vos sessions d'hiver et du printemps.

Lord Hillsborough s'est retiré, parce qu'il était mortifié de voir le comité du Conseil approuver notre pétition. Je suis persuadé que, lorsqu'il a donné sa démission, son amour-propre lui faisait

espérer qu'on ne l'accepterait point, et qu'on rejetterait notre pétition, plutôt que de le laisser partir. Ses collègues sont tous fort aises d'en être débarrassés. Lord Dartmouth lui succède; ses dispositions sont bien plus favorables pour les Colonies. Il m'a déjà témoigné beaucoup d'égards. J'espère ne pas éprouver à l'avenir autant de difficultés pour expédier nos affaires avec le Cabinet.

Vos observations sur l'état des îles ne me sont parvenues qu'après le désistement de lord Rochford à ses prétentions. Sa Seigneurie et ceux qui soutenaient la pétition ont été si mal reçus, que je ne crois pas qu'ils en présentent une autre de sitôt. Le *propriétaire* a fourni aux dépenses de l'opposition. Comme je savais qu'il serait inutile, et peut-être même nuisible pour nous, de paraître prendre part à cette affaire, je me suis contenté de donner secrètement des conseils qui n'ont pas été infructueux : je crois aussi que l'opinion de M. Jackson a été d'un bien grand secours. Si vous aviez quelques autres requêtes semblables à faire, je remettrais, pour ne pas perdre de temps, une copie de votre rapport au Bureau de plantations.

Les propriétaires des îles font, selon moi, une trop grande concession à la Couronne, en supposant qu'elle puisse avoir quelques droits au cens ; elle n'en saurait avoir sur ces anciennes parties de territoire provenant des Indiens, des Suédois, des Hollandais, qui n'étaient soumises à aucune redevance; et je ne crois pas que ces cessions soient assez peu

valables pour avoir besoin d'être confirmées; et c'est pourtant là le seul motif pour lequel vous offrez un semblable cens. J'imagine aussi qu'on ne ferait pas mal d'afficher un *caveat* au Bureau de plantations, en faveur des propriétaires de ces îles, contre toute cession de terrain qui pourrait y être faite, afin qu'ils en fussent prévenus à temps, et qu'ils eussent la faculté de faire toutes les représentations qu'ils jugeraient convenables. M. Jackson n'est pas à Londres pour le moment; sitôt son retour, j'aurai quelques conférences avec lui à ce sujet. Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXLIV.

A Joseph Galloway, esq.

Londres, 2 décembre 1772.

Mon cher Ami,

Je suis charmé de vous voir siéger de nouveau dans l'Assemblée; vos lumières et vos talens sont si nécessaires au bonheur de votre pays! Dans la carrière politique, on ne doit pas s'attendre à recevoir de suite des témoignages d'approbation, des marques de reconnaissance pour le bien qu'on fait; mais il faut persévérer au milieu des insultes et des affronts. La satisfaction d'une bonne conscience nous accompagne sans cesse, et notre mérite est enfin

reconnu par ceux-mêmes qui se montraient les plus acharnés contre nous.

J'ai recommandé le docteur De Normandie à un de mes amis de Genève, car il part ce matin pour cette ville : je serai fort aise de pouvoir lui être utile quand il sera de retour à Londres. La *Gazette de Pensylvanie*, du 21 octobre, m'apprend qu'on vous a réélu orateur, et, moi-même, agent de l'Assemblée; mais je n'ai reçu d'instructions ni de vous ni du Comité. Vous m'écrirez par Falconer. Je ne suis pas mal avec le nouveau Ministre; je suis plus que jamais porté à croire qu'il veut le bien des Colonies. On commence à s'apercevoir qu'on ne gagnera rien à nous chicaner ou à nous opprimer. Deux circonstances ont beaucoup contribué dernièrement à m'amuser. Voici l'une : j'avais affaire, pour mon propre compte, à la Cour de l'Echiquier; un des Commissaires du Bureau de timbre m'apercevant, m'accoste pour me dire qu'il sortait de présenter à la Trésorerie une pétition pour demander qu'elle indemnisât son Bureau du déficit de compte qui existait entre l'énorme dépense qu'il avait faite pour parvenir à l'établissement de bureaux de timbre en Amérique, et la mince recette qu'il en avait tirée jusqu'alors. En effet, le Canada et les îles des Indes occidentales ne lui avaient produit qu'une recette de 1,500 liv. sterling, tandis que les timbres, le papier, le parchemin qu'on avait envoyés, et les frais d'allées et venues lui avaient coûté, si je me le rappelle bien, environ 12,000 liv. sterling. L'autre circonstance dont je vou-

lais vous parler, c'est la gêne dans laquelle se trouve aujourd'hui la Compagnie des Indes, gêne dont se se ressent, par contre-coup, le Gouvernement. La Compagnie a accepté des lettres de change qu'elle ne peut payer, quoique ses magasins contiennent du thé et d'autres marchandises des Indes, pour une valeur de plusieurs millions, qui se gâtent, faute d'acquéreurs. Si le crédit de la Compagnie continue de la sorte à baisser, si ses actions viennent à tomber à cent vingt pour cent, le Gouvernement perdra 400,000 l., parce qu'on est convenu dans le temps que cette somme cesserait d'être exigible du moment que le dividende en viendrait à ce taux. On sait que le thé, surchargé comme il l'est d'impôts, ne se vend pas en Amérique, que les Hollandais nous en fournissent avec quantité d'autres produits des Indes, pour lesquels ils font en même temps la contrebande; c'est aussi pourquoi il reste tant de marchandises dans les magasins de la Compagnie, car il est probable que nous en eussions consommé la plus grande partie, pendant le cours des cinq dernières années. Eh bien! malgré ces circonstances fâcheuses, et les embarras qu'elles occasionent, le Gouvernement croit son honneur intéressé à ne point révoquer l'impôt auquel est soumis le thé en Amérique. Tous les autres impôts baissent en même temps d'une manière si extraordinaire que, déduction faite des frais de perception, leur balance, cette année, n'excède pas la misérable somme de 85 liv. sterling, et encore ne comptons-nous pas la dépense énorme que nécessitent les gardes-côtes.

Un Américain peut-il s'empêcher de sourire de pitié, en voyant des bévues aussi grossières, quoiqu'elles soient au fond vraiment déplorables pour une Nation. Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXLV.

PÉTITION DE MASSACHUSETTS.

A Thomas Cushing, esq.

Londres, 2 décembre 1772.

Monsieur,

La lettre que vous venez de lire n'est que la copie de celle que je vous ai dernièrement écrite. J'avais déjà laissé, depuis quelques jours, votre requête entre les mains de lord Dartmouth, quand Sa Seigneurie m'envoya chercher pour m'en parler; il daigna me déclarer que, nonobstant tout ce que j'avais dit et tout ce que je pourrais dire encore en faveur de la requête, il était sûr qu'il ne servirait à rien de la présenter; que Sa Majesté serait extrêmement indignée, et qu'on ne sait pas même le parti qu'elle prendrait; qu'on suppose qu'elle demanderait l'opinion des juges et avocats du Gouvernement, qui ne seraient sûrement pas disposés en notre faveur. La requête pouvait donc être mise sous les yeux du Parlement, et

nous attirer de sanglans reproches de la part des deux Chambres; il ajouta que tout ce qu'on pouvait espérer de mieux, c'est que le Roi fît faire de sévères réprimandes à l'Assemblée, qui causeraient naturellement beaucoup d'inquiétude et de mécontentement dans la province. Il me dit de plus que quoiqu'il fût bien favorablement disposé en faveur de la Nouvelle-Angleterre, il serait extrêmement fâché que le premier acte de son administration à l'égard du Massachussets fût d'une nature aussi désagréable; que les esprits de l'un et de l'autre côté de l'eau avaient été irrités; que, dans l'espoir qu'ils commençaient à se calmer, il ne voulait pas les échauffer de nouveau; qu'enfin, il était tenu de présenter la requête, pour peu que j'insistasse, puisque je la lui avais présentée officiellement, mais que je lui ferais plaisir de consulter, avant tout, mes commettans, parce qu'après de mûres réflexions, ils ordonneraient peut-être de différer encore. Je lui dis que, vu la majorité absolue que la requête, aussi-bien que les résolutions sur lesquelles elle était basée, avait emporté dans la Chambre, il n'était guère présumable qu'on y renoncerait aujourd'hui. J'ajoutai que le Parlement d'Angleterre avait à jamais perdu le respect et la confiance des Américains, par la manière dont il dédaignait, évitait ou refusait, depuis quelque temps, les requêtes que présentaient les Colonies : qu'aussi les Américains mettaient en doute son autorité; qu'aussi les Colonies n'adressaient presque plus leurs requêtes qu'au Roi, qu'elles semblaient n'être plus

liées à l'Angleterre que par le Roi. Je dis encore que je verrais avec peine ce nouveau chaînon s'affaiblir comme les autres, parce que, en général, le bonheur de l'empire exigeait très-impérieusement que cette liaison existât; parce qu'enfin je croyais très-dangereux pour tout Gouvernement quelconque de refuser les requêtes qu'on lui présentait, et d'empêcher ainsi des sujets de faire connaître leurs plaintes. Sa Seigneurie m'interrompit alors, en disant qu'il ne se refusait point à présenter la requête; qu'on n'aurait jamais lieu de dire de lui qu'il empêchait les plaintes des Colonies de parvenir jusqu'au Roi; qu'il était tenu de présenter la requête, et qu'il la présenterait, pour peu que j'y fusse absolument décidé; mais que, par pur intérêt pour la province, il me priait de ne pas insister, avant d'avoir reçu de nouveaux ordres. Finalement, comme l'administration de l'Amérique avait subi quelques changemens depuis que la requête était faite; comme d'ailleurs le Ministre actuel avait été notre ami dans la révocation de l'acte du timbre, qu'il paraissait l'être encore; comme vous m'aviez également dit que la Chambre eût reconnu tous ces griefs ensemble, si elle n'eût été toujours occupée depuis de calculs pénibles, je crus, dis-je, d'après toutes ces considérations, beaucoup mieux faire de ne pas le désobliger, dans les premiers momens de son administration, en lui refusant cette faculté (à laquelle il tenait beaucoup) de ne point présenter notre requête jusqu'à ce que j'eusse reçu de nouveaux ordres de mes commettans. Si, après y avoir

bien mûrement réfléchi, on me les réitère, je les exécuterai sur-le-champ. Peut-être conviendrait-il mieux de s'adresser au Roi directement; notre requête n'en acquerrait que plus d'importance, tandis que les esprits de la Chambre sont un peu calmés déjà par le renvoi d'un Ministre, qui s'était rendu si criminel à ses yeux. J'ai donc consenti au délai que désirait lord Dartmouth; j'espère qu'on ne me désapprouvera pas.

Je suis, monsieur, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXLVI.

LORD DARTMOUTH. — AFFAIRES D'AMÉRIQUE. — CHUTE DES ACTIONS DE LA COMPAGNIE DES INDES.

A l'honorable Thomas Cushing.

(Lettre particulière.)

Londres, 5 janvier 1773.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 2 décembre dernier, en vous envoyant quelques lettres originales qui me sont venues de Boston : j'espère que vous aurez tout reçu. Votre lettre du 27 octobre m'est parvenue depuis; elle contient, en bien peu de mots,

une énumération complète de tous nos griefs, des moyens d'y porter remède; et, quoique vous m'ayez mandé que je dusse la tenir secrète, il n'en est pas moins vrai que j'ai cru convenable d'en donner communication au lord Dartmouth, d'autant plus que votre lettre s'exprimait d'une manière très-favorable sur son compte, et qu'il pouvait juger par là de l'estime dont il jouit dans les Colonies. Je lui écrivis donc un petit billet, sous le pli duquel j'insérai votre lettre : je lui envoyai le tout deux ou trois jours avant celui où je me proposais de rendre visite à Sa Seigneurie, pour lui laisser le temps d'en examiner le contenu. Quand je me présentai chez lui, il me rendit votre lettre avec un air de satisfaction, en me disant qu'il était charmé de trouver le peuple d'Amérique dans des sentimens si favorables à son égard. Il me dit qu'il ne faisait que lui rendre justice en lui supposant les meilleures intentions, car il désirait bien sincèrement votre bonheur, quoiqu'il pût arriver qu'il ne fût pas toujours d'accord avec vous sur les moyens de parvenir à cette fin désirée. Il m'ajouta que vous vous plaigniez de beaucoup de choses dans votre lettre; qu'il prendrait en considération quelques-unes de vos plaintes; mais qu'on ne devait guère s'attendre à un changement soudain de toutes les mesures prises jusqu'alors, en supposant même que toutes demandassent une réforme; ce qu'on pouvait très-difficilement présumer. Il pensait toutefois que, si les Américains restaient tranquilles et ne donnaient aucun nouveau sujet d'offense au Gouvernement,

on prendrait leurs plaintes en considération et qu'on ferait droit à celles qu'on aurait trouvées fondées. Il est évident que Sa Seigneurie ne s'engageait pas beaucoup en me tenant un pareil langage; mais il m'était alors impossible d'obtenir quelque chose de mieux. Sa Seigneurie voulut bien cependant me déclarer, en termes positifs, qu'il désapprouvait le projet d'exempter les Colonies d'impôts; mais en même temps Milord me pria confidentiellement de ne point faire connaître publiquement son opinion sur ce chapitre.

Aujourd'hui plusieurs circonstances militent en notre faveur, à l'égard des impôts. On a reconnu, d'après le relevé des comptes de l'année dernière, que viennent d'envoyer les Commissaires, que, déduction faite de tous frais de perception, il ne reste à l'Angleterre qu'une chétive somme de 85 livres sterling; encore, faisons-nous abstraction des dépenses qu'occasione l'entretien de ses gardes-côtes. La Compagnie n'a pas le sou; elle ne peut payer ses billets, acquitter ses dettes; elle a en même temps si peu de crédit, que la Banque ne se soucie pas de lui prêter de l'argent; son dividende baisse donc nécessairement. Ses actions sont tombées de 280 à 160; elle a perdu plusieurs millions de propriétés : de là, des banqueroutes particulières, et mille autres calamités. Je saisis cette occasion de faire remarquer à la Compagnie la grande imprudence qu'elle a faite de laisser subsister les impôts sur le thé, puisqu'elle a engagé, par cela

même, les Hollandais, les Danois, les Suédois et les Français à faire ce commerce avec l'Amérique, et qu'il paraît constant, soit par des rapports particuliers, soit par quelques lettres de nos commis de douanes, que ces peuples fournissent aujourd'hui, par contrebande, tout le Continent, non seulement de thé, mais de toutes sortes de marchandises des Indes, pour une somme au moins de 500,000 liv. sterling par an. Cette circonstance cause quelques alarmes; on commence de plus en plus à se convaincre qu'on a eu tort de se brouiller avec l'Amérique.

Suivant moi, notre plus grande sûreté consiste dans l'accroissement de notre population et de notre puissance. Ce sont elles qui nous mettront à même de soutenir les guerres qu'on nous livrera; ce sont elles qui nous feront respecter davantage, qui rendront notre amitié plus précieuse, notre courroux plus redoutable. Qu'en résultera-t-il? Non seulement on nous rendra justice, mais on nous témoignera des égards, et nous verrons changer, d'ici à quelques années, toutes les mesures qu'on a jusqu'ici prises à notre égard; à moins qu'en négligeant d'exercer nos troupes, nous ne perdions nos habitudes martiales, et que notre peuple de l'occident ne devienne aussi efféminé que celui qui habite la partie orientale des territoires de l'Angleterre; car alors, nous pourrions nous attendre au même esclavage. En effet, rien de plus vrai que ce proverbe italien : *Faites-vous moutons, et les loups vous mange-*

ront. Plein de confiance, comme je le suis, dans cette heureuse révolution, je crois qu'il est de la prudence pour nous de demeurer, dans ce moment, bien tranquilles, en ne perdant pas de vue, toutefois, et nos droits et nos prétentions; en les défendant soit par des motions, des mémoires, des remontrances; mais en souffrant aussi patiemment le mépris que font aujourd'hui les Anglais de nos plaintes; un temps viendra (et ce temps n'est pas éloigné) où ils seront heureux d'en faire un peu plus de cas.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXLVII.

AFFAIRE DE SAINT-VINCENT. — COMPAGNIE DES INDES.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 14 février 1773.

Mon cher Fils,

L'opposition attaque aujourd'hui le Ministère, au sujet de l'affaire de Saint-Vincent; on la désapprouve généralement ici; quelques personnes pensent même que lord Hillsborough sera livré comme le promoteur de cette expédition : mais si elle réussit, peut-

être n'en sera-t-il plus question. Le Ministère est encore plus embarrassé avec ses affaires des Indes ; l'Amérique persiste toujours à ne pas vouloir de thé ; les intérêts de la Compagnie en souffrent beaucoup ; elle avait fait des importations considérables de cette denrée, dans l'espérance que son impôt serait enfin supprimé. Elle ne peut aujourd'hui payer ni ses dettes, ni ses dividendes. Son capital a baissé au point qu'elle perd environ 3 millions, et le Gouvernement 400,000 l, sterl., tandis que son thé reste en magasin. Les banqueroutes successives, qui sont en grande partie le résultat de ce malheur, ont donné au crédit une secousse dont on n'avait pas eu d'exemple depuis l'année des affaires de la mer du Sud. Ce coup funeste a frappé de mort les manufactures, au point qu'elles ont été obligées de congédier leurs ouvriers, et que plusieurs milliers de tisserands de Spitalfields et de Manchester, meurent de faim ou vivent de charité. Voilà les heureux effets de l'orgueil, de la morgue, de l'entêtement, chez un Gouvernement qui ne devrait pas avoir de passions. Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXLVIII.

VILLE DE BOSTON. — DISCOURS DU GOUVERNEUR HUTCHINSON.

A l'honorable Thomas Cushing, esq.

Londres, 9 mars 1773.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire les 2 décembre et 5 janvier. J'ai reçu depuis votre lettre du 28 novembre, qui renfermait les votes et résolutions de la ville de Boston; je les ai fait imprimer à Londres; je vous en envoie quelques exemplaires.

Le discours qu'a prononcé le Gouverneur Hutchinson, lors de l'ouverture de votre session de janvier, a été imprimé, et soigneusement répandu ici par le parti ministériel; et cela n'est pas, suivant moi, d'un bon augure. La réponse que l'Assemblée lui a faite ne nous est point encore parvenue, de sorte que les gens qui ne sont pas instruits des causes de la querelle, se laissent séduire par les discours du Gouverneur. Le Parlement s'occupe aujourd'hui de la révocation de l'impôt sur le thé, en considération de la requête que lui a adressée la Compagnie des Indes; il ne paraît pas conséquemment probable qu'on

puisse, pendant cette session, prendre quelques mesures hostiles contre l'Amérique.

Je me préparais enfin à retourner chez moi ce printemps ; mes amis m'ont conseillé de rester jusqu'à la clôture des séances, attendu que si la Commission envoyée à Rhode-Island, les mécontentemens de votre Province, ou la correspondance des villes, donnaient lieu à quelque affaire ici, il se pourrait que mon séjour y devînt fort utile. Je resterai donc ; mais en même temps, j'espère qu'on aura le plus grand soin de maintenir l'ordre parmi le peuple : en effet, nos ennemis ne désirent rien de moins que d'avoir occasion, par nos querelles, d'augmenter le nombre de leurs troupes chez nous, pour nous imposer de jour en jour des contraintes plus rigoureuses. Personne n'ignore que notre puissance, qui s'accroît si rapidement, nous mettra bientôt en état de rentrer en possession de nos priviléges, d'assurer notre sécurité, de faire respecter nos droits. Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CXLIX.

A l'honorable Thomas Cushing.

(Lettre particulière.)

Londres, 3 avril 1773.

Monsieur,

Rien d'important à l'égard des Colonies, depuis ma dernière du 9 mars. La réponse que l'Assemblée a faite au discours du Gouverneur Hutchinson, n'est point encore parvenue; cependant ses amis craignent qu'il n'ait beaucoup à se repentir d'avoir engagé l'Assemblée dans cette querelle : ils disent déjà qu'il a commis une imprudence, quoique bien persuadés au fond que son intention était bonne. Je vous envoie, sous ce pli, deux journaux qui vous mettront au courant de cette affaire. Lord Darmouth me disait l'autre jour qu'il voudrait qu'on trouvât le moyen de raccommoder un peu les choses : je pris la liberté de lui dire qu'il pouvait y contribuer beaucoup, pour peu qu'il le voulût. Je m'aperçois qu'il se ralentit dans quelques autres affaires. On parle beaucoup du sermon que l'Evêque de Saint-Asaph a prêché devant la Société pour la propagation de l'Evangile; il est plein de sentimens religieux, et d'idées favo-

rables aux Colonies. Je tâcherai de vous en envoyer une copie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CL.

SERMON DE L'ÉVÊQUE DE SAINT-ASAPH.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 6 avril 1773.

MON CHER FILS,

J'ai reçu votre lettre du 2 février, avec les renseignemens qui l'accompagnaient. J'ai envoyé à M. Galloway un des sermons de l'Evêque de Saint-Asaph, destiné à votre Société pour la propagation de l'Evangile. En votre qualité de membre de cette Société, vous ne manquerez pas d'en recevoir un exemplaire. Ce sermon contient des sentimens si libéraux et si nobles sur la conduite que devrait tenir le Gouvernement vis-à-vis de l'Amérique, que sir J. P. dit qu'il a été écrit dans l'intention de me faire des complimens. L'étroite intimité dans laquelle je vis avec l'auteur, me met à même d'assurer qu'il ne dit rien, et qu'il n'a rien dit que ce qu'il croit, et qu'il sent réellement. Je l'honore davantage encore pour avoir eu le courage de s'exposer à encourir la disgrâce

de la Cour, à perdre l'espoir de tout avancement, dans le but seul de faire du bien. Il est possible que les idées de la Cour changent. Je crois m'apercevoir que les mécontentemens de la Nouvelle-Angleterre donnent ici quelques alarmes; les projets du Gouvernement pourraient bien se ralentir; mais tout est subordonné aux événemens et aux circonstances. Nous gouvernons de la main à la bouche; et il ne paraît pas y avoir encore de plan bien sagement établi. J'ai vu lord Dartmouth, il y a environ trois semaines : il ne m'a pas dit que vous demandassiez une augmentation d'appointemens; je n'ai point, de mon côté, entamé de conversation à ce sujet, car ce sont de ces sortes de choses dont je n'aime pas à parler : je crains que cela ne vous brouille avec votre province.

Au moment même où je vous écris, votre lettre du 2 mars m'arrive : il faut absolument que ma lettre d'octobre ait été envoyée, comme d'usage, à la poste, par le *Bell-man*(1); et puisque vous m'assurez qu'elle a été ouverte (ainsi que j'en avais fait

---

(1) Les *Bell-man* sont des hommes qui parcourent tous les jours, à cinq heures du soir, les principales rues de Londres, allant, de porte en porte, munis d'une espèce de carnassière, et armés d'une clochette qu'ils agitent sans cesse : ils prennent, dans les maisons, les lettres destinées pour la *Poste*, qui est très-éloignée des plus beaux quartiers de Londres. La rétribution accordée à ces coureurs est de deux pences (4 sous). *Bell-man* signifie littéralement *Homme de sonnette*.

la remarque pour plusieurs des vôtres), je ne doute plus que la conjecture que je formais, le 2 décembre, ne soit fondée.

A l'avenir, j'enverrai directement à la poste, par mon secrétaire, les lettres qui seront de quelque importance. Je serais charmé de recevoir le dénombrement de la population de votre Province, comme aussi un extrait des naissances et des enterremens : le docteur Price vous en serait surtout fort obligé; en comparant ces nouveaux rapports avec les anciens, on jugerait approximativement de l'accroissement de votre population, quoiqu'une grande partie de vos habitans ait déserté New-Jersey pour se rapprocher des Colonies méridionales. M. Cooper me dit que les séances du Parlement dureront jusqu'à la fin de juin. Je viens de recevoir la réponse que l'Assemblée de Boston a faite au discours du Gouverneur : cette réponse donnera probablement ici lieu à quelques incidens qui prolongeront mon séjour.

Je suis votre père,

B. FRANKLIN.

LETTRE CLI.

DISCOURS DU GOUVERNEUR HUTCHINSON. — ENTRETIEN AVEC LORD DARTMOUTH A SON SUJET.

A l'honorable Thomas Cushing, esq.

(Lettre particulière.)

Londres, 6 mai 1773.

MONSIEUR,

Je suis privé de vos nouvelles depuis le 28 novembre dernier. Je vous ai écrit les 2 décembre, 5 janvier, 9 mars, 5 avril; j'espère que toutes mes lettres vous seront parvenues. J'ai fait imprimer ici, dès que je l'ai reçue, la réponse du Conseil et de l'Assemblée au discours du Gouverneur Hutchinson. Il a répliqué depuis, à son tour; mais on ne sait encore ce que répondra l'Assemblée. Si le Gouverneur s'est imaginé se rendre intéressant, en recommençant cette dispute sur de nouveaux frais, il s'est grossièrement trompé; car l'Administration est fort mécontente de ses bons offices, parce que son intention était d'assoupir toute espèce de différends, afin que les choses rentrassent peu à peu dans leur ancien ordre. Cette nouvelle levée de boucliers de sa part l'embarrasse donc : car, si elle met sous les yeux du Parlement les dépêches du Gouverneur, elle craint, d'un côté, qu'on n'adopte

des mesures qui ne fassent qu'ajouter au mal, surtout dans un moment où les désordres qui règnent en Europe font craindre une guerre générale; d'un autre côté, si elle n'en donne pas communication au Parlement, elle s'expose à se voir accuser, à la première occasion, par le parti de l'opposition, d'une négligence criminelle. Quelques personnes supposent Hutchinson fou; d'autres assurent qu'induit en erreur par de faux rapports, il croyait que lord Hillsborough était rentré au Ministère.

J'ai eu hier un entretien avec lord Dartmouth : je crois à propos de vous en dire quelque chose. Je lui annonçai que je n'avais pas reçu de nouvelles de Boston, et lui demandai si Sa Seigneurie en avait eues. « Aucunement, reprit-il, depuis la réplique du Gouverneur Hutchinson. Dans quel affreux labyrinthe cet homme ne nous a-t-il pas tous plongés par son imprudence, tout en croyant bien faire? Quel parti prendre maintenant? Il est impossible que le Parlement laisse passer, sans examen, la déclaration que l'Assemblée générale a faite pour maintenir son indépendance. » — Selon moi, répliquai-je, il serait beaucoup plus prudent de n'y pas faire attention; ce ne sont là que des mots; les actes du Parlement sont encore en vigueur à Boston; on ne s'oppose pas ouvertement à leur exécution : tant qu'il en sera ainsi, le Parlement aura bien raison de faire la sourde oreille, de paraître ignorer jusqu'à l'existence de semblables déclarations. Des voies de rigueur ne changeront pas l'opinion d'un peuple; la violence

ne mène à rien. — « Je ne crois pas, reprit lord Dartmouth, qu'on use de violence; mais peut-être passera-t-on un acte pour infliger au peuple de Boston quelques amendes ou charges, jusqu'à ce qu'il révoque sa déclaration. Ne peut-il donc pas la retirer? Je voudrais qu'on le persuadât de réfléchir encore à l'inconséquence de sa déclaration, et qu'on l'amenât à la retirer de lui-même, pour laisser tout naturellement les choses sur leur ancien pied. Ne croyez-vous pas, continua sa Seigneurie, ce projet praticable? » — Non, Milord, répondis-je, je ne le crois pas. Quand même l'Assemblée désirerait que les choses en fussent aujourd'hui au point où elles étaient avant le discours du Gouverneur, cependant elle ne pourrait retirer ses réponses qu'il n'eût d'abord lui-même retiré son discours; et, comme pareil acte aurait fort mauvaise grâce de sa part, je ne crois pas qu'on le lui permette. Quant à ce bill du Parlement, dont vous parliez tout à l'heure, qui tendrait à jeter Boston dans quelques embarras, il me semble qu'il n'aurait d'autre effet que de lui faire aviser, comme naguère, aux moyens d'incommoder à son tour l'Angleterre, jusqu'à la révocation de son acte; nous continuerions donc, de la sorte, à nous nuire et à nous provoquer réciproquement, au lieu de cultiver cette bonne intelligence et cette harmonie si nécessaires au bonheur général. — « Cela se peut, reprit Sa Seigneurie; je sais que nos dissensions sont nuisibles aux deux pays, car nous sommes encore un seul empire; quels que soient les sentimens de l'Assemblée de

Massachusetts. » Lord Dartmouth ne voyait pas comment il pouvait en être autrement; il était étonné que le Parlement n'eût pas déjà demandé communication des dépêches, en raison de la grande publicité de la querelle; il croyait donc qu'il ne pouvait éviter de les faire bientôt connaître, quelque répugnance qu'il en eût, à cause de la crainte que lui inspiraient les conséquences que ses démarches pouvaient avoir. « Mais que feriez-vous, me dit Sa Seigneurie, si vous étiez à ma place? Vous exposeriez-vous à vous voir sommer, un beau jour, de rendre compte de votre conduite en plein Parlement, pour avoir soustrait des dépêches d'une aussi haute importance? » — Sa Seigneurie, repris-je, doit mieux savoir que moi ce qui lui reste à faire dans sa position; mais s'il m'était permis de donner un avis au Parlement, je lui conseillerais, dans le cas où les dépêches lui seraient présentées, d'ordonner qu'on passât outre à leur égard, sans en faire le moindre cas: car si j'étais aussi-bien Anglais que je suis Américain, quelque désireux que je fusse de voir s'affermir l'autorité du Parlement, je vous avoue que je ne douterais pas que la plus petite tentative que ferait ce Parlement, pour accroître son autorité, ne tendît, en sens inverse, à la diminuer; après avoir fait beaucoup de mal, finalement il la perdrait : cette perte, après tout, ne serait peut-être pas, en elle-même, d'une grande conséquence. Le Parlement, faute de renseignemens suffisans et de connaissances nécessaires, ne sera donc jamais en état de bien faire valoir son au-

torité; ce n'est donc pas la peine de tant risquer pour la maintenir. » Je terminai en assurant Sa Seigneurie que je serais heureux de l'aider à mettre fin à nos différends. Lord Dartmouth me dit alors que le plus grand service que je pourrais lui rendre, serait d'obtenir, s'il était possible, que l'Assemblée générale retirât ses réponses. Je lui répondis que j'en désespérais, attendu que le Peuple et l'Assemblée n'avaient qu'une même opinion. » Peut-être, ajoutai-je, le Gouverneur aurait-il présenté, sous un faux jour, à Votre Seigneurie, les récriminations de Boston, en l'assurant qu'elles étaient partielles, et en opposition avec une majorité d'opinions qui prévaudrait un jour; mais, s'il ne s'abuse pas lui-même, il trompe Votre Seigneurie. En effet, nonobstant l'influence toute naturelle de sa charge, il ne s'est pas trouvé dans les deux Chambres une seule voix qui s'opposât à ces réponses quand on les proposa ». Lord Dartmouth me répondit que le Gouverneur ne lui avait rien écrit de cette nature, mais que des personnes qui se prétendaient bien instruites lui avaient assuré que beaucoup de gens pensaient comme le Gouverneur, sans oser faire connaître leurs opinions. — « Je n'ai jamais entendu dire, répliquai-je aussitôt, qu'on ait fait violence à qui que ce soit pour avoir pensé comme le Gouverneur. — « Qu'on se soit porté à des violences envers ces gens! Non sans doute, reprit Sa Seigneurie; mais on leur dit des injures, on les insulte, et personne n'aime à se voir haï ou méprisé de ses voisins. » Le gouverneur Bernard sortait de chez Sa Seigneurie au

moment où j'entrais : je pensai qu'il pouvait bien être un de ces donneurs de nouvelles, de ces *personnes bien instruites* dont venait de me parler lord Dartmouth.

Ainsi finit notre conférence. Je veillerai à cette affaire jusqu'à la clôture du Parlement ; je tâcherai de convaincre surtout le peuple en général des inconvéniens qui résulteraient pour ce pays de donner suite aux contestations, autant que paraissent en être persuadés les tisserands de Spital-Fields dans la pétition qu'ils adressent au Roi : je vous l'envoie sous ce pli. J'ai déjà eu le plaisir d'apprendre que le sermon de mon ami l'évêque de Saint-Asaph faisait beaucoup de bruit partout ; ce qui est d'un bon augure.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CLII.

PÉTITION AU ROI, ET RÉPONSE.

A l'honorable Thomas Cushing, esq.

Londres, 2 juin 1773.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière lettre du 6 mai, j'ai reçu les vôtres en date des 6 et 24 mars, avec une pétition adressée au Roi et une lettre pour lord Dart-

mouth. Tout considéré, j'ai pensé qu'un plus long délai, pour présenter la première pétition et les remontrances, pouvait avoir quelque fâcheux résultat; en conséquence, je me suis fait introduire chez lord Dartmouth, et lui ai donné la lettre et la seconde pétition; en même temps je lui ai représenté la première, en le priant instamment de la mettre sous les yeux de Sa Majesté : ce qu'il m'a promis de faire. Vous trouverez, ci-inclus, la réponse de lord Dartmouth. Je profite de l'occasion du courrier qui va partir dans quelques heures, attendu que les vaisseaux qui se rendent à Boston n'appareilleront point avant le commencement de la semaine prochaine. Je vous enverrai, par l'un d'eux un *duplicata*, avec des observations que le manque de temps m'empêche de jeter sur le papier. Permettez-moi de témoigner l'espérance que la Chambre ne prendra point de résolutions précipitées; plus elle délibérera, plus elle examinera l'état des choses avec maturité, et plus ses décisions auront de poids. C'est avec un respect sincère que je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

B. FRANKLIN.

LETTRE CLIII.

IMPÔT SUR LE THÉ.

A l'honorable Thomas Cushing, esq.

Londres, 4 juin 1773.

MONSIEUR,

J'ai transcrit ci-dessus copie d'une lettre envoyée par le paquebot, dans laquelle était inclus l'original de la réponse de Sa Majesté à nos pétitions et à nos remontrances. Maintenant je vous en envoie une autre copie, que je devrais accompagner de quelques observations et de mes sentimens sur l'état général des affaires dans ce pays, et sur la conduite que nous imposent les circonstances; en commençant à écrire, je m'aperçois que la matière est trop féconde, et qu'un objet de cette importance ne peut se renfermer dans les bornes d'une simple lettre : les vaisseaux devant partir demain, je remets ces observations à un autre moment.

Je croyais, au commencement de la session, que l'impôt sur le thé, en Amérique, serait aboli; mais on a adopté un plan beaucoup plus sage : c'est de réduire le droit de manière que le thé se vende en Amérique à meilleur marché que les étrangers ne peuvent nous le fournir; la taxe restera tout juste

ce qu'il faut pour en consacrer le droit. On ne croit pas ici qu'un peuple puisse se diriger par d'autres principes que ceux de l'intérêt; on imagine que trois pences par livre de thé suffiront pour étouffer tout patriotisme dans le cœur des Américains; cet impôt n'est qu'une bagatelle sur une consommation de dix livres dans une année.

Je me propose de vous écrire très-incessamment plus en détail. Je n'ai point la permission de faire copier ni de publier les lettres que je vous ai communiquées, mais vous en pouvez garder les originaux tant que vous le jugerez convenable.

J'ai l'honneur, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CLIV.

DIFFÉREND AVEC LE GOUVERNEUR HUTCHINSON. —PREMIÈRE IDÉE D'UN CONGRÈS AMÉRICAIN. — JUSTIFICATION DE FRANKLIN, ACCUSÉ DE NÉGLIGER LES INTÉRÊTS DES MASSACHUSETTS.

A l'honorable Thomas Cushing, esq.

Londres, 7 juin 1773.

MONSIEUR,

Je vous remercie des brochures que vous m'avez envoyées sur les contestations entre le Gouverneur et les deux Chambres. Je les ai distribuées de la manière

qui pouvait être la plus avantageuse. Le Gouverneur est sans doute un habile dialecticien, mais par malheur il défend une mauvaise cause; il faut bien qu'il ait recours aux faux-fuyans, aux sophismes, aux artifices de toute espèce. Le Conseil et l'Assemblée ont un bien grand avantage sous le rapport de la franchise, de la justesse et de la force des raisonnemens. C'est en vain qu'on invoque des actes du Parlement, qui ont asservi les Colonies, et notre consentement tacite à ces mêmes actes. J'aimerais autant qu'un tuteur qui a vexé, trompé et pillé un mineur sans défense, vînt, après l'expiration de la tutelle, citer ses propres faits comme un droit pour continuer la même spoliation. Depuis un temps immémorial on vole les passans sur la route qui traverse les bruyères de Hounslow; mais les brigands qui se permettraient aujourd'hui d'y exercer des rapines, n'en seraient pas moins pendus.

Je vois avec plaisir les résolutions de la Chambre des Représentans de Virginie; il y règne un esprit public fort énergique. J'ai lieu de croire que toutes les Colonies s'empresseront d'y accéder. Rien de plus naturel que votre idée que, « si l'oppression continue, un Congrès naîtra de la correspondance de toutes nos Assemblées. » Rien ne serait plus capable d'alarmer nos Ministres; et si les Colonies veulent former un Congrès, je ne vois pas qui les en empêchera!

Je crois que l'instruction relative à l'exemption des Commissaires, est déjà révoquée; on retirera sans doute aussi celle qui concerne les Agens, quoique je

n'en aie pas entendu parler. La seule chose qui m'étonnerait, c'est que le Gouverneur pût se montrer disposé à agir d'une manière si contraire à ses instructions, s'il ne s'attendait pas à une révocation prochaine de ces mêmes ordres. Ne craignez pas que je fasse usage de votre nom dans cette circonstance ou dans toute autre semblable.

Je prends note de vos avertissemens sur les lettres publiques et particulières, et je ne manquerai pas de m'y conformer. Il me semble toutefois que la correspondance entière devrait être entre les mains du Président, afin qu'il en communiquât à la Chambre les extraits qu'il jugerait nécessaires. Rien de plus embarrassant pour un Agent que de donner le détail écrit de ses négociations avec les Ministres, lorqu'il sait que ses dépêches seront lues en pleine Assemblée, et que le Gouvernement peut y avoir des espions, sans compter les copies qui en circulent clandestinement, et les passages mêmes qu'on en extrait dans des opinions imprimées.

Comment écrire avec liberté dans de pareilles circonstances, à moins qu'on ne se mette hors d'état de se rendre par la suite utile à son pays, dès que le secret des négociations serait divulgué. Ce n'est pas pour moi que je parle en ce moment, puisque je me vois à la veille d'abdiquer tout caractère public, mais c'est afin que vous y fassiez attention, en nommant vos Agens à l'avenir.

Puisque je parle d'Agens, souffrez que je vous exprime ma douleur d'avoir encouru des reproches si

sévères de la part de la Chambre, qui m'accuse de négliger ses intérêts. Le respect seul m'a empêché d'y répondre dans ma dépêche officielle ; mais dans mon épanchement intime avec vous, je dois m'expliquer sur ces deux griefs. On me reproche de n'avoir pas donné un avis assez prompt, d'abord de l'article qui concerne les chantiers, et ensuite des appointemens accordés au Gouverneur et aux Juges. Le premier de ces reproches semble seul avoir quelque fondement. Je n'ai pas eu connaissance de la disposition du bill, et peut-être aurais-je pu en être informé ; mais mettez-vous à ma place. Pendant toute la session du Parlement, les étrangers n'y ont pas été admis, et l'on y a passé peut-être deux cents actes. Il n'est pas si facile qu'on le pense de connaître tous les articles des bills, et de s'opposer à ceux qui peuvent compromettre les intérêts des Colonies, d'autant que très-souvent on insère, dans un bill, des articles qui semblent étrangers à son intitulé; et c'est une tactique à laquelle on a recours, quand on craint quelque opposition. Je le répète, ce n'est pas une chose aisée. Mais, quand même j'aurais eu connaissance de l'article, comment y aurais-je mis obstacle dans la disposition actuelle du Gouvernement vis-à-vis de l'Amérique? Je ne vois pas non plus à quoi il vous eût servi d'en être instruit dès le premier moment.

Quant aux traitemens du Gouverneur et des Juges, si le Ministre m'en avait parlé, je ne me serais peut-être pas avisé d'en écrire à la Chambre. En effet, sa

première lettre énonce clairement que la Chambre a été déjà informée, avec certitude, que l'Administration « se propose d'augmenter les salaires des « Procureurs-Généraux, Juges et Gouverneurs des « Provinces. » Ainsi ce n'est pas moi qui aurais donné le *premier signal* des maux dont on était menacé. Cependant j'ai écrit positivement : « Il n'y « a pas de doute qu'on ait l'intention de rendre le « Gouverneur et quelques autres Officiers indépen- « dans des Colonies, pour leur salaire, et qu'on per- « sistera dans ce dessein, si les revenus d'Amérique « sont jugés suffians pour y pourvoir. »

Quelque pénible que soit pour moi cette censure, elle ne me surprend pas; je m'y attendais de longue main. Placé entre les amis d'un ancien Agent, mon prédécesseur, qui se plaint d'une destitution injuste, et ceux d'un jeune homme qui convoite le même emploi, ma situation est fort critique, et mes moindres fautes doivent être relevées avec amertume.

Je compte partir d'Angleterre au mois de septembre. Arrivé en Amérique, je me rendrai le plus tôt possible à Boston, où j'espère avoir le plaisir de vous présenter mes respects. Vous recevrez toutes les informations qu'il me sera possible de vous communiquer, et je vous dirai, de vive voix, ce que la prudence ne me permettrait pas d'écrire, enfin tout ce qu'un séjour de plusieurs années à Londres m'a suggéré pour le bien-être de notre pays.

Quelque temps avant mon départ, je remettrai vos papiers entre les mains de M. Lee, et je l'assisterai,

au besoin, de mes conseils. C'est un homme plein d'habileté et de talens ; s'il ne peut surpasser mon zèle pour les intérêts et la prospérité de notre province, sa jeunesse le mettra en état de la servir avec plus d'activité.

Je suis, Monsieur, avec un profond respect, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLV.

RÉPONSE DU ROI AUX PÉTITIONS AMÉRICAINES.— OPINION DU PEUPLE ANGLAIS SUR L'AMÉRIQUE. —CAPITAINE CALEF.— PROJET DE SIR FRANCIS BERNARD.

A l'honorable Thomas Cushing, esq.

Londres, 7 juillet 1773.

Monsieur,

Le Parlement est enfin prorogé sans qu'il se soit occupé de l'Amérique. On a consacré beaucoup de temps aux affaires de l'Inde; peut-être n'a-t-on pas jugé prudent de mettre sous ses yeux les renseignemens relatifs à la Nouvelle-Angleterre, quoiqu'on nous en ait plusieurs fois menacés. La réponse ferme du Roi (ainsi qu'on la qualifie) à nos pétitions, à nos remontrances, a sans doute paru suffire dans les conjonctures actuelles. Je vous ai

transmis cette réponse par le dernier courrier, et j'en ai envoyé une copie par le paquebot de Boston, au commencement du mois dernier. On y dit que « Sa Majesté a mûrement examiné les faits et les expressions contenus dans les pétitions; que toujours on la verra empressée à accueillir les *humbles* réclamations de ses sujets, et à redresser des *torts* réels; mais aussi qu'elle est déterminée à maintenir la *constitution*, et à résister énergiquement à toute tentative qui serait faite contre l'autorité de la *législature suprême.* »

Il semble, d'après cela, qu'on n'a pas trouvé assez *humbles* certaines *expressions* de la pétition; que nos plaintes ne sont pas fondées sur des torts *réels*; que le Parlement exerce la *suprême législature*, et qu'enfin son autorité sur les colonies dérive de la *constitution.*

Cette dernière idée est exprimée encore plus clairement dans le dernier paragraphe : on se sert des propres termes de l'acte pour déclarer les droits de la Couronne à faire avec le concours du Parlement, des lois qui aient *assez de force* et de *validité*, pour lier les sujets américains dans tous les cas imaginables.

Lorsque l'on considère la situation du Roi, entouré de Ministres, de Conseillers, de Magistrats et de Légistes, imbus de cette opinion; lorsque l'on songe à la nécessité où il est de vivre en bonne intelligence avec son Parlement, dont les subsides annuels entretiennent ses flottes, ses armées et comblent le déficit de sa liste civile, on ne peut s'étonner de la

ferme opinion émise par Sa Majesté : opinion que les amis même de l'Amérique ont soutenue lors de la révocation de l'impôt sur le timbre. Les deux Chambres tiennent si fort à ce privilége, que toute démarche contraire du Roi pourrait le brouiller avec ces deux corps puissans. Nous ne pouvions donc guère espérer un autre résultat. Les instructions dont nous nous plaignons si fort pourraient être révoquées, si Sa Majesté le jugeait convenable; mais les préventions de ceux qui dirigent le Roi ne nous permettent guère d'y compter en ce moment.

La question est donc de savoir comment nous obtiendrons réparation. Si nous portons nos regards sur l'histoire du Parlement britannique, nous serons convaincus que, dans des cas analogues, on n'a jamais obtenu justice qu'en privant jusqu'ici la Couronne des secours dont elle a besoin. C'est une coutume immémoriale de la Chambre des Communes de tenir à sa disposition exclusive tout ce qui concerne les subsides, et de ne jamais souffrir que la Chambre des Lords intervienne, soit dans la concession, soit dans la quotité, soit dans la perception des impôts. L'Angleterre se regarde collectivement comme notre Souverain; sa dette est énorme; ses fonds publics sont bien loin de remonter au pair, depuis la dernière guerre; de nouvelles hostilités augmenteraient sa détresse; sa population diminue, aussi-bien que son crédit; les hommes y seront bientôt aussi rares que l'argent, tandis que les Colonies obtiennent un accroissement rapide de population et de richesses.

Dans la dernière guerre, nous avions sur pied une armée de vingt-cinq mille hommes. Un pays, capable de cet effort, n'est point un allié à mépriser. Dans une autre guerre, nous fournirions peut-être, avec la même facilité, des secours. A l'heure du danger, on sollicitera notre assistance; on viendra au-devant de notre amitié, on nous courtisera, et c'est alors qu'il faudra dire : « *Rendez-nous d'abord justice*. Vous nous avez enlevé notre argent par force; aujourd'hui vous le demandez comme une offre volontaire : ces deux idées ne peuvent pas du tout coïncider. Si notre consentement ne vous est pas nécessaire, continuez de vous en passer, et soyez satisfaits de ce que vous obtiendrez de force : voulez-vous, au contraire, que nous vous fassions volontairement des offres? Renonà votre méthode coërcitive; reconnaissez nos droits, et assurez-nous-en la jouissance pour l'avenir. »

C'est alors qu'on écoutera nos griefs, et qu'on les redressera. Il n'y a pas long-temps que l'on craignait guerre avec l'Espagne; aussitôt les grands personnages du Ministère changèrent de conduite et de langage auprès de ceux qui passaient pour avoir quelque influence en Amérique. Cette observation m'a donné lieu de croire que, si la guerre avait eu lieu, le Ministre chargé des Colonies aurait été immédiatement renvoyé; on aurait changé toutes ses mesures, et mis tout en usage pour recouvrer notre affection et obtenir notre assistance. D'où il faut conclure que les mêmes causes produiront les mêmes effets.

De même que la puissance d'un empire ne dépend pas seulement de l'union de toutes ses parties, mais de leur empressement à concourir à la défense commune; que la discussion des droits peut paraître déplacée au commencement d'une guerre actuelle; que les délais qu'elle entraîne pourraient nuire au salut général; de même aussi, le refus d'une ou de plusieurs Colonies serait de peu d'importance, si les autres payaient libéralement leurs tributs : ce qu'on obtiendrait peut-être à force d'artifices, et en employant divers prétextes. Ce défaut d'harmonie ne permettrait pas de compter sur une satisfaction complète. Il serait donc plus sûr et plus loyal pour les Colonies de former, pendant la paix, un Congrès général, ou de correspondre entre elles, de manière à publier d'un commun accord une solennelle déclaration de leurs droits : elles prendraient les plus fermes engagemens de ne jamais fournir de subsides à la Couronne, en cas de guerre, jusqu'à ce que leurs droits eussent été reconnus par le Roi et par les deux Chambres. La Couronne serait informée officiellement de cette détermination. Une telle démarche amenerait promptement une crise; soit que l'on satisfît immédiatement à nos demandes, soit que l'on employât des mesures répressives pour nous y faire renoncer, le résultat serait le même. L'odieux qui accompagne la violence ne contribuerait pas peu à nous unir, à nous fortifier; et l'Univers entier rendrait hommage à notre conduite.

Personne ne révoque en doute les avantages d'une

alliance intime entre la mère-patrie et ses établissemens coloniaux ; si la justice et l'égalité président à cette union, chaque partie y trouvera son intérêt. La Grande-Bretagne nous verra prêts à la seconder dans toutes ses guerres ; l'usage que nous faisons des produits de son industrie et notre commerce enrichiront ses fabriques et ses négocians ; son Gouvernement trouvera, dans nos postes militaires, dans nos places fortes, un accroissement salutaire de moyens.

De notre côté, nous éprouverons les heureux effets de sa protection : sa médiation apaisera les différends, et préviendra la guerre civile entre les diverses Colonies. Ainsi, nous pourrons nous livrer sans obstacle à l'amélioration du pays, à l'accroissement de la population : nous n'avons rien de plus à exiger de l'Angleterre, et elle ne doit pas nous imposer d'autres lois. Qu'elle fasse preuve, de son côté, de prudence, de modération et même d'un peu d'indulgence : de notre côté, conduisons-nous avec décence ; excusons tout ce qui peut n'être que l'effet des circonstances ; supportons les défauts de son Gouvernement, comme on supporte ceux d'un père vieux et infirme ; mais revendiquons avec fermeté nos priviléges, et déclarons que nous les réclamerons par toutes les voies possibles : c'est ainsi que pourra naître une union avantageuse et durable. Nous la souhaitons ; nous ferons nos efforts pour l'obtenir. C'est à Dieu à disposer d'après sa profonde sagesse. Les Anglais, amis de la liberté, désirent que nous défendions long-temps cette liberté sur l'autre bord

de l'Océan, afin qu'elle existe encore quelque part, si elle venait à périr chez eux; ils témoignent en conséquence quelque inquiétude, et disent qu'une levée prématurée de boucliers pourrait nous en priver à jamais. Ce n'est pas, ajoutent-ils, le moment de courir un si grand risque, et il est inutile de nous exposer à une pareille chance, lorsqu'un peu de temps suffira pour accomplir infailliblement nos vœux.

Pour moi, je n'ai pas la présomption de vouloir donner de conseils ; il y a trop de sages parmi vous! J'espère que vous ne cesserez poiut d'être éclairés par des lumières supérieures.

Quant aux sentimens des Anglais en général sur l'Amérique, j'ose dire que nous comptons parmi eux un grand nombre d'amis : tous ceux de l'opposition sont pour nous, ainsi que les commerçans et les manufacturiers. Les propriétaires des campagnes ont eux-mêmes un sentiment général de l'importance toujours croissante de notre pays; ils désapprouvent hautement les vexations qu'on a mises en usage contre nous, et témoignent le désir d'un arrangement amiable. Quelques membres des deux Chambres, peut-être même des gens en place, ont à peu près les mêmes idées; mais aucun d'eux ne juge à propos de s'interposer activement en notre faveur, de peur que leurs adversaires n'en profitent pour les accuser de trahir les intérêts de la nation. Dans cet état des choses, il ne faut pas que, ni moi ni aucun de nos amis, nous espérions obtenir soudainement la révocation des lois sous lesquelles gémissent les colons, ni la rétrac-

tation des ordres du Gouvernement si destructifs des droits et des franchises de nos provinces en particulier. C'est par degrés, et en mettant judicieusement les événemens à profit, que nous opérerons un changement salutaire dans les esprits et dans les mesures; autrement, nous n'avons aucune espérance fondée à concevoir.

Je remercie la Chambre de la bienveillance avec laquelle elle m'a accordé, pour la seconde fois, une indemnité de six cents liv. sterl. Je ne puis vous apprendre si l'instruction qui déclare insuffisante la sanction du Gouverneur, est ou n'est pas révoquée, ou si elle le sera : jamais je n'en ai dit un seul mot à lord Dartmouth, bien déterminé comme je le suis à ne rien devoir à la faveur d'aucun Ministre. Si c'est par un sentiment de justice que l'on rétracte l'instruction, et si l'on renonce au principe général qui l'a déterminée, tout ira bien; mais vous n'auriez jamais l'idée d'employer ici un Agent, si ses émolumens dépendaient du caprice d'un Ministre : ma situation serait à mes yeux trop suspecte, et par conséquent trop déshonorante, pour que je voulusse rester ici seulement une heure. Je mène une vie sobre et frugale, qui me met à l'abri des besoins; et si je sers mes commettans avec fidélité, quoique avec peu de succès, j'ai la certitude qu'ils trouveront toujours bien d'une manière ou d'une autre manière de faire en sorte que les honoraires qu'ils m'allouent ne soient pas une vaine formalité.

Le capitaine Calef, de notre province, est arrivé

ici comme Agent de quelques-unes des villes orientales, afin d'obtenir la confirmation des terrains qui leur ont été concédés. Sir Francis Bernard paraît disposé à se servir de lui pour obtenir la séparation de ce pays de notre province, et en former un établissement distinct. Dans cette vue, il a préparé un projet de Mémoire, que Calef doit présenter; il y met en avant, non seulement les inconvéniens de ne pouvoir compter sur la propriété des terrains améliorés, mais aussi le malheur où se trouve réduit ce peuple privé de Gouvernement, attendu son éloignement de Massachussetts, où se trouve le chef-lieu de l'Administration : tels sont les motifs qui l'engagent à demander à être séparé de nous.'

Sir Francis et M. Calef sont venus chez moi avec ce beau projet, et m'ont demandé mon avis. Après avoir lu le Mémoire, je leur ai fait observer que personne ne désirait plus que moi que ces braves gens conservassent la paisible possession de leurs propriétés, et n'en pussent être dépouillés; mais j'ai ajouté que la province de Massachussetts avait des droits sur ce pays; qu'elle y tiendrait avec juste raison, et que je m'opposerais au Mémoire, s'il était présenté. Sir Francis a reconnu ce droit; mais il propose en compensation une vaste étendue de terres, situées entre les rivières Merrimack et Connecticut, lesquelles ont été concédées au New-Hampshire, mais qui peuvent être rendues à notre province par un ordre du Gouvernement. « Ces possessions, dit-il, étant plus rapprochées, vous conviendraient beaucoup mieux que

les terres orientales. » J'ai répondu que je vous en écrirais, mais que je m'opposerais provisoirement à toute démarche à cet égard, jusqu'à ce que je connusse l'avis de la cour générale sur l'échange offert. M. Calef lui-même ne paraissait pas approuver ce projet : je ne l'ai point revu depuis, et n'ai pas entendu parler de lui; mais je le surveillerai.

Veuillez présenter mes respectueux hommages à l'Assemblée, et me croire, avec une profonde et sincère estime, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CLVI.

Au révérend docteur Mather, à Boston.

Londres, 7 juillet 1773.

MONSIEUR,

Les remarques que vous faites sur les derniers procédés de l'Angleterre envers l'Amérique, sont infiniment judicieuses. Ce royaume doit, en grande partie, la liberté dont il jouit à l'esprit public de son ancien clergé, qui se joignit aux barons pour obtenir la grande Charte, et frapper d'excommunication ceux qui osaient l'enfreindre. Il n'est pas douteux que le droit que le Parlement prétend avoir de faire des lois qui soient, dans tous les cas, respectées par les Colonies, ne renferme pas le pouvoir de

changer notre religion, et d'y substituer le papisme ou le mahométanisme, selon qu'il lui plaît. Le pouvoir et le droit ne se rencontrent pas toujours ensemble, ainsi que vous l'observez très-bien; comme ici le droit n'existe pas, et que le pouvoir diminue en proportion de l'accroissement de notre puissance, l'un et l'autre ne seront plus bientôt qu'un vain mot. Vous paraissez seulement avoir commis une petite erreur; vous supposez que les Anglais évitent, par modestie, de déclarer qu'ils ont un droit; les termes de l'acte sont cependant « qu'ils ont et qu'ils doivent avoir un pouvoir absolu. »

Vous soupçonniez qu'indépendamment du gouverneur Bernard, plusieurs autres individus avaient envoyé ici, par écrit, leurs opinions et leurs conseils en faveur des résolutions nouvellement prises au grand préjudice de l'Amérique; vous craigniez que ces opinions et ces conseils n'eussent été accueillis et suivis avec trop de précipitation. Hélas! je crains, à mon tour, que vos soupçons, à cet égard, ne soient que trop fondés. Vous appelez ces gens-là des traîtres; vous les croyez-donc Américains? On trouva bien, parmi les douze Apôtres, un homme qui trahit son maître par un baiser : serait-il donc si étonnant de rencontrer, parmi ces milliers de véritables patriotes que renferme la Nouvelle-Angleterre, douze Judas prêts à trahir leur pays pour quelques misérables pièces d'argent? Ces gens ont les inclinations de Judas, et ils finiront de même que lui. Toutes ces oppressions ne tendent, au surplus, qu'à notre

bonheur. La Providence semble se proposer de faire de nous, un jour, une grande Nation. Puissent nos vertus publiques et privées croître avec nous, et durer éternellement! Puisse notre postérité jouir des libertés civile et religieuse, ainsi que les habitans de l'ancien monde, qui viendraient chercher un refuge dans le sein de notre pays! Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLVII.

GOUVERNEUR HUTCHINSON. — SES LETTRES.

Au docteur Cooper.

Londres, 7 juillet 1773.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu vos lettres des 15 mars et 23 avril; je suis enchanté d'apprendre que votre santé soit rétablie. Le Gouverneur s'est assurément bien trompé dans ses calculs politiques, s'il a cru se rendre recommandable en entamant cette dispute avec l'Assemblée: son imprudence de l'avoir commencée, est presque autant blâmée que l'inhabileté avec laquelle il l'a conduite. Le Conseil et l'Assemblée se sont acquis beaucoup de réputation par la clarté, le ton réservé, et l'énergie de leurs réponses. Je suis charmé de l'unanimité qui règne dans nos villes, quant aux

sentimens de liberté : elle prouve combien l'esprit de nos peuples s'éclaire de jour en jour, et combien en même temps est fausse l'opinion si accréditée ici par les partisans du pouvoir arbitraire sur l'Amérique, que très-peu de gens seulement se plaignaient des dernières mesures qu'on avait prises. Si la même unanimité pouvait régner dans toutes nos Colonies, nos requêtes n'en acquerraient que plus de poids à l'avenir. Je désire, comme vous, qu'on puisse, en établissant d'une manière positive les droits de l'Amérique, assurer une paix durable entre les deux pays; mais nos Ministres ne feront pas grande attention à cette tâche impérieuse, jusqu'à ce que le mal se soit accru au point de rendre impossible tout rapprochement.

Toutes les classes du peuple ont généralement ici le défaut de ne prêter que fort peu d'attention à ce qui se passe dans des pays aussi éloignés que l'Amérique, tant par l'espèce de répugnance qu'elles éprouvent à lire le moindre morceau de longue haleine, que par la propension qu'elles ont à remettre l'examen des choses dont elles savent devoir s'occuper enfin; car leur temps se partage entre les affaires qui les intéressent plus immédiatement entre leurs plaisirs et leurs dissipations journalières. J'ajouterai que certains Anglais nous voient d'un œil de jalousie, quelques autres, avec mécontentement; cependant la majorité de la Nation nous veut plus de bien que de mal, et n'a aucun désir d'empiéter sur nos priviléges. Il est même beaucoup d'Anglais qui, craignant que

la liberté ne soit insensiblement exilée de leur pays, se consolent par l'idée que leurs descendans la pourront retrouver inviolable et respectée sur le territoire des Etats-Unis. Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLVIII.

LORD NORTH. — LORD DARTMOUTH. — ANECDOTE CHEZ LORD HILLSBOROUG.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 14 juillet 1773.

Mon cher Fils,

Je suis charmé d'apprendre, par votre lettre du 4 mai, que vous ayez pu vous rendre utile en quelque chose à Josiah Davenport; mais je suis fâché que vous ayez, vous et lui, projeté de me faire rédiger une pétition, que je me trouve hors d'état d'entreprendre. Je ne suis pas assez bien avec lord North, pour lui demander une telle faveur. Mécontent de quelques propos qu'il avait tenus sur l'Amérique, depuis le premier de ce mois, je n'ai point assisté à son lever. Peut-être en est-il offensé. Nous nous sommes rencontrés, la semaine dernière, en revenant d'Oxford, chez le lord le Despencer, où j'étais allé pour assister à la solennité de son installation; il pa-

raissait éviter soigneusement de me parler. Je dois avouer, à ma honte, que je me sens, en pareille circonstance, autant d'orgueil que personne. Lady North fut plus honnête; elle vint s'asseoir près de moi, sur le même sofa, et daigna entamer une conversation assez agréable pour moi, comme si elle eût voulu m'offrir quelques compensations de la rencune que me gardait Milord. Son fils et sa fille l'accompagnaient; nous demeurâmes ensemble toute la nuit, c'est-à-dire, que nous dinâmes, soupâmes et déjeunâmes ensemble, sans dire trois paroles. Mais lord North eût-il même les plus grands égards pour moi, je ne pourrais me déterminer à lui demander cette place, toute petite qu'elle est, pour un de mes parens. J'ai en horreur le système des impôts qui pèsent sur l'Amérique; je me persuade que l'insolence et les vexations des gens employés à leur perception, ameneront un beau jour une rupture: je ne voudrais donc jamais voir un de mes proches parens y prendre part. Si vous le croyez capable de remplir la place de Secrétaire de légation, j'imagine que vous pourriez la lui procurer aisément par M. Morgann. Nous étions encore dernièrement ensemble; il est toujours très-complaisant. Sachant que je suis sur le point de partir pour l'Amérique, il me prie de tâcher de lui obtenir la place d'Agent de votre Province. Son ami, sir Watkin Lewes, naguère candidat pour cette dernière place, est aujourd'hui grand Shérif de Londres, et sur le point même d'être Lord Maire. Croiriez-vous que les deux nouveaux

Shérifs que l'on vient d'élire sont Américains. Je suis content que vous soyez si bien avec lord Dartmouth; je ne suis pas mal avec lui; il ne m'a cependant jamais parlé d'augmenter vos appointemens : c'est un homme vraiment respectable. Il désire sincèrement voir régner une bonne intelligence entre l'Angleterre et ses Colonies; mais je crois que son pouvoir ne répond pas à ses désirs. Je soupçonne, entre nous, que les dernières mesures émanent du Roi lui-même; il a, dans certaines circonstances, ce que ses amis appellent de la fermeté. Cependant, ayons soin de tout faire pour détruire les impressions fâcheuses qu'il a reçues; c'est le seul moyen peut-être, pour l'Amérique, d'obtenir la réparation des torts qu'elle réclame; ceci n'est qu'entre nous. Puisque je suis en train de vous parler de grands personnages, je dois vous dire un mot au sujet de lord Hillsborough. J'ai été à Oxford avec lord le Despencer, qui a toujours eu infiniment de bontés pour moi, et qui, depuis quelque temps, paraît rechercher ma société. M. Todd s'y trouvait aussi; il est assez attaché au lord Hillsborough; il me dit donc, en confidence, dans le cours d'une promenade que nous faisions ensemble, que ce lord était bien chagrin de se trouver déplacé, et qu'il m'en voulait beaucoup pour la réponse que j'avais faite à son rapport sur l'Ohio. « Je l'assurai, reprit M. Todd, que je savais pertinemment que vous n'en étiez pas l'auteur; il présuma que je ne lui disais pas la vérité, dans l'intention de vous excuser, de sorte qu'il s'est brouillé

avec moi, sans avoir aucun autre motif au monde. Son ami, Bamber Gascoign, assure aussi qu'il est avéré que cet écrit est du docteur Franklin, que l'on dit un des hommes les plus méchans de l'Angleterre. » Le même jour, lord Hillsborough fit une visite à lord le Despencer, dont l'appartement était contigu au mien, à *Queen's College*. Je m'habillais dans l'intérieur de ma chambre, et j'entendis sa voix; mais je ne le vis pas descendre avec lord le Despencer. Il paraîtrait, qu'au milieu de l'escalier, ce dernier lui apprit que je logeais au même étage que lui, car il revint de suite sur ses pas, et, m'abordant de la manière la plus gracieuse que l'on puisse imaginer: « Docteur, me dit-il, j'ignorais jusqu'alors que vous demeuriez ici; je viens pour vous faire ma révérence. Je suis charmé de vous voir à Oxford, et surtout en si bonne santé. » En retour de cette extravagance, je lui fis des complimens sur le jeu de son fils qui venait de débuter sur le théâtre; quoique cela fût en vérité bien indifférent. C'est ainsi que les choses se passèrent. Comme disent les petites gens, *s'il me bat, je le battrai;* je crois pouvoir dire, avec la même raison: *s'il me flatte, je le flatterai;* cela s'appelle la loi du talion. Son fils, lord Fairford est toutefois un jeune homme plein de mérite, et ses filles, Marie et Charlotte, sont des demoiselles fort estimables. Je ne suis brouillé qu'avec lui; il est de tous les hommes que j'aie rencontrés, le plus inconstant dans sa manière de traiter le monde, le moins sincère, et, en même temps, celui dont la tête soit la plus folle. Par

exemple, vous rappelez-vous ses différens procédés envers nous, sa duplicité lorsqu'il nous engageait, d'une part, à demander assez de terrain pour former une province, (alors que nous ne demandions que 2,500,000 arpens), feignant d'appuyer en même temps notre pétition, tandis qu'il faisait secrètement tous ses efforts pour la faire échouer? Il dit même, à cette occasion, à un de ses amis, qu'il ne nous avait conseillé de demander davantage, que dans l'espérance de nous exposer plus sûrement à un refus. Il est donc doublement puni, puisqu'il nous a d'abord rendu service par les moyens mêmes qu'il avait projetés pour nous perdre, et puis qu'ensuite il s'est culbuté lui-même. Je suis votre père,

B. Franklin.

LETTRE CLIX.

A M. Winthrop, de Boston.

Londres, 25 juillet 1773.

Mon cher Monsieur,

Je suis enchanté d'apprendre que vous venez d'être élu conseiller, et que vous allez prendre une part active à nos affaires publiques; vos talens, votre intégrité, votre attachement inviolable à la cause de la liberté, seront fort utiles, dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, pour diriger notre

chaloupe au milieu des orages, et la conduire au port. Il semblerait, d'après les journaux de Boston, qu'il est parmi nous des esprits violens très-disposés à une rupture immédiate; j'espère que nos compatriotes auront généralement assez de bon sens pour voir que nous sommes redevables à notre puissance, qui s'accroît de jour en jour, des pas rapides que nous faisons vers cette grande époque où l'on ne pourra plus nous rien refuser. Une lutte prématurée tendrait à nous affaiblir, et à nous tenir un siècle encore dans l'esclavage. Il est entre amis des affronts qui ne sont pas absolument de nature à provoquer un duel; il en est de même entre deux nations, on ne doit pas se déclarer la guerre pour la moindre injure; de même encore entre *gouvernans* et *gouvernés*, ces derniers ne doivent pas se révolter pour chaque méprise que leurs gouvernans commettent, ou pour chaque empiétement qu'ils font sur leurs droits. Il nous suffit, pour le moment, de veiller constamment à la conservation des nôtres; de tout mettre en usage pour les bien faire apprécier par le peuple; d'entretenir une harmonie parfaite dans les Colonies, afin que l'unanimité de sentimens les rende plus respectables; de se souvenir, par-dessus tout, que l'Angleterre (notre mère, quoique depuis peu, fort cruelle) mérite nos égards; que de notre union avec elle dépendent en grande partie et son bonheur et son poids dans la balance de l'Europe. Si nous nous comportons ainsi, je suis persuadé que nous obtiendrons, dans quelques années d'ici, toute espèce de

faveurs, et toute sécurité pour ces glorieux priviléges dont nous nous montrons si jaloux.

Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLX.

PUBLICATION DES LETTRES D'HUTCHINSON.

A l'honorable Thomas Cushing.

Londres, 25 juillet 1773.

Monsieur,

J'ai reçu vos lettres des 14 et 16 juin, contenant plusieurs copies des résolutions du comité, sur les lettres d'Hutchinson. Je vois, par la nature des délibérations, que vous n'avez pu vous opposer à ce qui s'est fait. Quant au rapport que quelques autres copies de ces lettres étaient venues d'Angleterre, je sais que cela n'était pas possible. Vous me mandez qu'à l'exception du docteur Cooper et d'un membre du comité, tout le monde ignore que c'est moi qui ai envoyé ces lettres; je ne les ai cependant accompagnées d'aucune prière de cacher la source d'où elles venaient; en effet, j'ai cru qu'il était de mon devoir, comme Agent, de faire ce que j'ai fait, méprisant les conséquences que pouvait avoir pour moi cet envoi, quoique je ne doutasse pas que, non seulement

les parties intéressées, mais encore l'administration d'ici n'en voulussent beaucoup. Cependant, puisque les lettres sont aujourd'hui copiées et imprimées, malgré la promesse que j'avais faite, je suis fort aise que mon nom n'ait pas alors été connu; et comme je ne vois pas de quel avantage il pourrait être au public d'en savoir davantage à cet égard, je veux à présent continuer de garder l'anonyme, quoique je n'en aie guère l'espoir. Quant aux vôtres, vous pouvez être assuré que je n'en ferai pas mention, à moins que je ne sois forcé d'exhiber votre lettre pour me justifier auprès de la personne à qui j'avais fait la promesse, car autrement elle pourrait croire avoir le droit de me faire des reproches. Il est impossible qu'après avoir découvert la duplicité de ces Gouverneurs qui, tout en feignant de prendre le plus grand intérêt à leurs provinces, sapent en secret les bases de leurs priviléges, la Couronne puisse tirer aujourd'hui le moindre parti de leurs services, et employer davantage dans son propre intérêt des individus si généralement détestés; on croit donc qu'ils seront destitués, mais avec des titres, des pensions, si vos revenus suffisent pour les payer.

Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXI.

Au docteur Cooper, (1) à Boston.

25 juillet 1773.

Je vous ai écrit assez en détail le 7 courant, et j'ai eu depuis le plaisir de recevoir votre lettre du 14 juin. Je suis fort content de la proposition faite par l'assemblée de Virginie, et de la manière respectueuse avec laquelle nous l'avons reçue. Vous croyez que les lettres en question sont arrivées fort à propos; qu'elles peuvent être de quelque utilité publique; je me réjouis qu'il en soit ainsi : je ne les ai accompagnées d'aucune restriction; quant à moi, en ma qualité d'Agent de la province, je me suis cru obligé à en donner la communication la plus satisfaisante que possible. Je n'ignorais pas que je me ferais là-bas des ennemis, que j'offenserais ici le Gouvernement; mais je me mettais au-dessus de toutes ces considérations. Je ne pensais pas, il est vrai, qu'on eût pu faire un secret du nom de celui qui les en-

(1) Ministre de l'église presbytérienne, le plus distingué, pendant la révolution, par ses talens, l'amabilité de son caractère, et la considération dont il jouissait. Son église était à Boston, où il a rendu de grands services à la révolution, et particulièrement à l'alliance française.

voyait; mais comme il en a été ainsi jusqu'à présent, je désire continuer de rester inconnu. La publication que l'on a faite de ces lettres a bien changé les circonstances : si elle continue à diminuer l'influence et à détruire le pouvoir de ces individus dont la Correspondance a été jusqu'ic , et n'aurait probablement cessé d'être aussi nuisible aux intérêts et aux droits de la province, je serai plus tranquille sur les inconvéniens qui peuvent, soit ici, soit là, résulter pour moi de leur publication; et je ferai tout mon possible pour supporter le reproche d'avoir manqué à ma promesse. Je pense que le Gouvernement ne peut raisonnablement espérer de tirer quelques nouveaux services de pareilles gens : on suppose donc qu'ils seront bientôt destitués; au surplus, nous verrons. Ne manquéz pas, je vous prie, de donner constamment de vos nouvelles pendant tout le temps de mon séjour ici : vos lettres sont pour moi ce qu'elles sont pour tout le monde, c'est-à-dire, charmantes.

Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXII.

ADRESSE DE MASSACHUSETTS.

A l'honorable Thomas Cushing.

Londres, 24 août 1773.

MONSIEUR ;

J'ai reçu vos lettres des 25, 26 et 30 juin, avec les papiers qu'elles renfermaient. Lord Dartmouth était à son château dans le Staffordshire ; je lui ai transmis la requête qu'on m'a envoyée à l'effet de destituer le Gouverneur et le Sous-Gouverneur. M. Bollan et moi nous avons, chacun de notre côté, fait cette communication à sa Seigneurie. J'ai délivré à M. Bollan une liasse d'originaux de lettres, et nous agirons de concert dans cette affaire.

On assure que le Gouverneur a demandé permission de s'en retourner. Quelques grands personnages de la Cour ne croient pas que les lettres (car ils les ont toutes vues) soient d'une assez grande conséquence pour justifier les résolutions prises ; il ne leur semble donc pas probable que le Gouverneur soit destitué : peut-être lui sera-t-il permis de donner sa démission et lui réservera-t-on quelque place ici. Cependant j'imagine qu'on n'entreprendra rien d'ici à quelque temps, car la plupart

des grands officiers d'Etat, dont se compose le Conseil privé, sont à la campagne; ils y resteront probablement jusqu'à ce que le Parlement s'assemble; et peut-être au total n'est-ce qu'une conjecture que je forme. J'ai fait savoir à M. Lee que j'étais chargé de l'engager comme Conseiller pour la Province; quoique je n'aie pas reçu d'argent, je lui avancerai tout ce qui lui sera nécessaire : ces audiences de Conseils étant fort dispendieuses. Je compte vous écrire de nouveau par le paquebot, et je suis, etc.

B. Franklin.

P. S. On n'a encore publié aucune détermination au sujet des allégations de M. Lewis contre le gouverneur Wentworth.

LETTRE CLXIII.

RÉSOLUTION DES VILLES DE CÔTES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE. — PROJET D'UNION AVEC L'IRLANDE.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 17 septembre 1773.

Mon cher fils,

J'ai sous les yeux vos lettres des 5 et 6 juillet; le paquebot d'août n'est point encore arrivé. L'opinion que le docteur Cooper, de New-York, émet sur

l'auteur du sermon, quelque honorable qu'elle soit pour moi, n'est qu'une injure pour le bon Evêque. Je dois dire, en toute justice et vérité, que j'ignorais que l'Evêque eût l'intention de prêcher sur un sujet semblable, et je n'avais pas vu un seul mot de son sermon avant qu'il ne fût imprimé. Quelques conversations que nous avons eues précédemment ensemble peuvent avoir influé sur ses idées, mais voilà tout. J'espère que les résolutions qu'ont prises les villes de côtes de la Nouvelle-Angleterre, auront l'effet de prouver que les mécontentemens furent vraiment généraux, et que les sentimens qu'elles avaient exprimés, au sujet de leurs droits, étaient unanimes, et non la rêverie de quelques chefs de parti, ainsi que les Gouverneurs voulaient bien le représenter; de sorte que ces résolutions auront servi à quelque chose, quoique le Gouvernement ne soit pas encore disposé à reconnaître les droits qu'elles font valoir. Ce peuple pense probablement qu'il lui suffit, pour le moment, d'exposer et de soutenir ses droits, espérant qu'on sera tôt ou tard obligé de les reconnaître. La loi déclaratoire qu'on a rendue ici, a eu l'effet de prévenir, ou du moins de diminuer les mécontentemens qu'on pouvait avoir contre le Ministère qui avait révoqué l'acte du timbre, comme ayant renoncé au droit qu'a ce pays de gouverner l'Amérique; assurément elle ne pouvait être d'aucune autre utilité, et je me rappelle que lord Mansfield disait aux autres lords, à propos de ce bill, qu'il était ridicule ou sinon bien futile.

On a, dit-on, le projet de former une alliance avec l'Irlande. Il paraîtrait que lord Harcourt serait chargé d'en faire la proposition à la première Assemblée du Parlement irlandais. Toute la partie Est de l'Irlande est opposée à ce projet; elle suppose que si Dublin cessait d'être le siége de leur gouvernement, son commerce pourrait déchoir, parce que son port n'a rien que de fort ordinaire, et que, dans cette même supposition, les ports de l'Ouest et du Midi s'élèveraient sur ses ruines, attendu qu'ils sont réellement bons et plus avantageusement situés pour le commerce; c'est aussi la raison pour laquelle ces parties Ouest et Sud de l'Irlande sont disposées, au contraire, à ce changement; et on croit qu'il aura lieu. Ces sortes d'affaires, infiniment épineuses, demandent généralement plus de temps et de réflexions que ne l'imaginent les gens qui les premiers en eurent l'idée. M. Crowley, auteur de divers projets d'union entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et qui d'ailleurs est assez répandu chez les Ministres, me dit que l'union avec l'Irlande n'est qu'un premier pas à une alliance générale. Il veut que cette union soit arrêtée par le Parlement anglais, sans le concours des Colonies; et il ose répondre que, pour peu que les termes en soient honorables, elles entreront l'une après l'autre dans cette alliance : je crois, en vérité, que la tête lui tourne.

On dit ici que les fameuses lettres de Boston furent, en grande partie, sinon en totalité, envoyées à M. Wheatly. Elles me sont tombées entre les mains, et j'ai cru devoir en donner connaissance à quelques

personnes recommandables. Je crois ces lettres plus odieuses que vous ne les supposiez; vous ne les avez pas toutes lues, et peut-être ne connaissez-vous pas même les remarques que le Conseil a faites sur elles. Je lui ai mandé ne pouvoir accepter l'offre qu'il me faisait de devenir son Agent, à cause de mon prochain départ pour l'Amérique. Le docteur Lee me remplacera. Je n'occupe cette place que pendant mon séjour ici. Je suis bien affligé d'apprendre la mort de mon bon ami Evans; j'ai perdu tant d'amis depuis que j'ai quitté les Etats-Unis, que je commence à craindre de ne plus trouver, à mon retour, personne de connaissance, et d'y vivre inconnu dans un monde étranger. S'il en était ainsi, il m'en faudrait revenir à mes bons amis d'Angleterre.

Je suis votre père,

B. FRANKLIN.

LETTRE CLXIV.

OBSTACLES A LA RÉVOCATION DE L'IMPÔT SUR LE THÉ. — ÉDIT PRUSSIEN IMAGINAIRE.

A l'honorable Thomas Cushing, esq.

Londres, 12 septembre 1773.

MONSIEUR,

Pour empêcher la révocation de l'impôt sur le thé, en Amérique, et pour trouver en même temps un sûr débit de cette marchandise, on a le projet d'expédier d'ici (au compte de la Compagnie des Indes) du thé que l'on vendra en Amérique, conformément au dernier arrêté qui autorise les lords de la Trésorerie à accorder à la Compagnie des licences pour exporter le thé sans impôt, mais sous certaines restrictions. On chargera, en les intéressant, certains individus de Boston, de New-York, de Philadelphie, quelques amis enfin du Gouvernement (ainsi qu'on les appelle), de faire réussir ce plan dans les Colonies. De quel œil les autres négocians qui se trouveront de la sorte exclus du commerce de thé, verront-ils cette transaction ? C'est ce que je ne saurais dire. Ils sont tenus par leur traite, si je m'en souviens bien, de ne faire aucune importation de thé, jusqu'à ce que l'impôt en ait été finalement ré-

voqué. Peut-être croiront-ils qu'on leur a rendu un grand service; mais cet expédient temporaire ne sert, pour le moment, qu'à introduire du thé; on peut l'abandonner l'année prochaine; la Trésorerie peut exiger de nouveau des droits de sortie; elle peut, selon les circonstances ou sa volonté, accorder ou refuser de semblables licences. Ne lui paraîtra-t-il pas bien dur d'avoir les mains liées, tandis que quelques particuliers, jouiront exclusivement des bénéfices, qui proviennent de cet article.

Je vous envoie, sous ce pli, une petite pièce (1)

---

(1) ÉDIT PRUSSIEN, etc.

Dantzick, 6 septembre 1773.

Nous avons admiré long-temps l'indifférence que la nation anglaise a témoignée, quant aux impôts que la Prusse mettait sur ses marchandises qui entrent dans nos ports. Ce n'est que tout récemment que nous avons connaissance des réclamations, tant anciennes que modernes, que faisait cette Nation; nous ne pouvions pas concevoir qu'il fût de son devoir de se soumettre à des contraintes qui paraissent incompatibles avec la justice. L'édit suivant peut, s'il est véritable, répandre quelques lumières sur ce sujet.

FRÉDÉRIC, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, etc., etc., etc., à tous présens et à venir: salut. La paix qui règne dans toute l'étendue de nos territoires nous offre le loisir de songer à notre commerce, d'améliorer nos finances, et de venir en même temps au secours de nos sujets accablés sous le poids des impôts. Dans ces causes, et par ces considérations, nous déclarons ici, qu'après en avoir délibéré dans

de ma façon, que j'ai écrite pour prouver à la nation,

---

notre Conseil, en présence de nos frères aimés et d'autres grands-officiers de l'État, nous avons, d'après notre intime conviction, notre plein pouvoir et autorité royale, fait et publié l'édit suivant.

Comme il est notoire pour tout le monde que les premiers Allemands qui s'établirent dans l'île de la Bretagne, furent, quoique divisés par colonies, sujets des ducs nos ancêtres, soustraits à leur domination par Hengist, Horsa, Hella, Uffa, Cerdicus, Ida et plusieurs autres; que lesdites Colonies ont fleuri, pendant plusieurs siècles, sous la protection de notre auguste famille, qui ne les a jamais abandonnées; comme nous avons combattu nous-mêmes dans la dernière guerre pour les soutenir contre le pouvoir de la France; comme le secours que nous leur avons donné les a mises à même de s'emparer de plusieurs établissemens appartenant à ce royaume, en Amérique; comme il est enfin juste et nécessaire que lesdites Colonies nous fournissent un revenu à titre d'indemnité, en qualité de descendans de nos anciens sujets, qu'elles soient forcées de nous obéir encore, de remplir notre coffre royal, ainsi qu'auraient dû le faire leurs ancêtres, s'ils fussent restés dans les territoires qui nous appartiennent, nous décrétons et ordonnons ce qui suit :

A dater du jour de la publication de ces présentes, des impôts seront payés à nos officiers de douanes, sur toute espèce de merceries, quincailleries, objets manufacturés, grains et autres produits de la terre généralement quelconques, exportés de ladite île de Bretagne, au prorata de quatre et demi pour cent *ad valorem* pour nous et pour nos descendans; et, pour que lesdits impôts soient plus sûrement recueillis, nous ordonnons en outre que tous vaisseaux ou bâtimens chargés dans la Grande-Bretagne, (pour quelque

aussi clairement qu'on le peut faire, l'absurdité des

---

autre partie du monde, ou se rendant, de quelque endroit que ce soit, en Angleterre), qui, dans leurs voyages respectifs, mouilleraient dans notre port de Kœnisberg, seront déchargés et visités pour payer les impôts.

Comme quelques-uns de nos Colons ont, de temps à autre, découvert des mines de fer dans l'île de la Grande-Bretagne; que plusieurs de nos sujets, sachant purifier et travailler ledit métal, s'y sont transportés jadis pour communiquer cet art aux habitans; que ceux-ci, se croyant en droit de tirer les plus grands avantages possibles des produits naturels de leur sol, ont fait construire, non seulement des fourneaux pour fondre ce métal, mais encore des forges et des meules pour l'aplatir, le fendre, et le travailler de toutes les manières: de sorte qu'ils menacent de détruire les manufactures de même espèce établies dans nos anciens domaines; nous ordonnons donc qu'à dater de ce jour, aucun moulin ou machine quelconque ne sera construit pour fendre ou rouler le fer; qu'aucune forge à marteau, ou four pour travailler l'acier ne continuera d'être en usage dans l'île de la Grande-Bretagne; nous voulons en outre que chaque lieutenant de comté, dès qu'il apprendra que de semblables machines se construisent, ou sont conservées dans l'étendue de sa juridiction, donne des ordres pour qu'elles soient détruites sur l'heure : chacun d'eux répondra sur sa tête de l'exécution de cette ordonnance; nous permettrons néanmoins aux habitans de ladite île de transporter leur fer en Prusse, pour y être manufacturé et leur être ensuite retourné, après l'acquit préalable, vis-à-vis de nos sujets prussiens, des frais de manufacture, droit de commission, de frêt et d'assurance d'aller et retour.

Nous ne croyons pas devoir étendre cette faveur aux articles de laine; mais voulant encourager, non seulement les

mesures que prend l'Angleterre à l'égard de l'Amé-

---

manufactures de draps, mais encore le commerce des laines dans nos anciens territoires, et par conséquent les anéantir, autant que possible, dans notre île susdite, nous défendons absolument, par ces présentes, l'exportation de laines de cette île, même pour la Prusse, sa mère-patrie; et pour empêcher davantage encore ces insulaires de tirer le plus petit profit de leur laine, nous défendons expressément à qui que ce soit de transporter d'un comté dans un autre les moindres laines filées, frises, droguets, raz, serges, etc.; de leur faire traverser les plus petites rivières ou ruisseaux, sous peine de confiscation des objets manufacturés, ainsi que des bateaux, voitures, chevaux qui auraient servi à leur transport. Cependant nous permettons à nos sujets bien-aimés de se servir, si cela leur fait plaisir, de leur laine pour engraisser les terres et les rendre plus fertiles.

Attendu que l'art de fabriquer la chapellerie est parvenu, en Prusse, au dernier degré de perfection, il est conséquemment de notre devoir d'empêcher nos sujets éloignés de s'occuper avec succès de cette espèce de fabrication; attendu en outre que ces Bretons, possédant de la laine, du castor et d'autres fourrures, ont présomptueusement conçu l'idée qu'ils avaient le droit de confectionner des chapeaux à leur profit et au préjudice des manufactures de notre pays, nous défendons impérativement aux habitans de chaque comté de transporter, dans quelque endroit que ce soit de l'intérieur de l'île, au moyen de chevaux, charrettes ou voitures, ou d'exporter au dehors, sur des bâtimens, aucuns chapeaux ou feutres quelconques, teints ou non teints, confectionnés ou non confectionnés, sous peine de confiscation, et, en outre, d'une amende de cinq cents liv. sterling par chaque contravention. Nous prétendons d'ailleurs qu'aucun chapelier desdits comtés n'emploie pas plus de deux apprentis,

rique, et pour engager, s'il est possible, les Ministres à changer de système.

---

sous peine d'une amende de cinq liv. sterling par mois; voulant, par ces ordonnances, accabler lesdits chapeliers, quant au produit et à la vente de leurs marchandises, de manière à ce qu'ils ne tirent aucun profit de leur métier. Toutefois, comme nous désirons que les Bretons ne soient pas absolument privés de chapeaux, nous voulons bien encore leur permettre d'envoyer leurs fourrures de castor en Prusse, pour y être manufacturées, et renvoyées ensuite dans la Grande-Bretagne, sous la condition que le peuple, à qui l'on accordera cette faveur, sera obligé de tenir compte à nos négocians (comme pour l'article du métal) des dépenses de manufactures, intérêts d'argent, droits de commission et d'assurance, de frais de passage (aller et retour), etc.

Voulant enfin témoigner toute notre bienveillance à nosdites Colonies de Bretagne, nous ordonnons également que tous filoux, voleurs de rues ou de grands chemins, contrefacteurs, assassins, s—d—tes, et autres scélérats de cette espèce, qui auraient tous encourus la peine de mort en Prusse, mais que notre clémence extrême ne nous permet pas de pendre, seront chassés de nos prisons et envoyés dans la Grande-Bretagne, pour ajouter à la population de ce pays.

Nous nous flattons que nos ordonnances et décrets seront regardés comme *justes et raisonnables* par nos bien-aimées Colonies d'Angleterre, puisque nous les rendons à l'imitation de leurs statuts 10 et 11 Will. III, c. 10. — 5 Geo II, c. 22. — 23 Geo. II, c. 29. — 4 Geo. I, c. 11, et d'autres lois équitables que leurs Parlemens ont faites, ou bien encore des résolutions qu'ils ont prises à l'égard de leurs propres Colonies d'Irlande et d'Amérique.

Veuillez présenter mes respects à la Chambre et au Comité, et me croire votre, etc.

B. FRANKLIN.

Quiconque tenterait de s'opposer, en tout ou en partie, à l'exécution de notre présent édit, sera considéré, par ce seul fait, comme coupable du crime de lèze-majesté, sera mis dans les fers, et transféré de la Grande-Bretagne en Prusse, pour y être jugé et exécuté selon les lois prussiennes.

Tel est notre bon plaisir.

Donné à Postdam, ce 25 août 1773, dans la trente-troisième année de notre règne.

Par le Roi, en son Conseil,

RECHTMŒSSIG, *secrétaire*.

Nota. Quelques personnes prennent cet édit pour une plaisanterie du Roi; d'autres le supposent très-sérieux, et pensent que le Roi de Prusse veut par là chercher querelle à l'Angleterre : au surplus, tout le monde s'accorde à penser que l'assertion qui termine cet édit, touchant les actes du Parlement anglais vis-à-vis de ses Colonies, n'est qu'une injure bien gratuite; car il est impossible de s'imaginer qu'un peuple si renommé par son amour pour la liberté, qu'une nation si sage et si libérale dans ses sentimens, si juste et si équitable envers ses voisins, ait pu, se laissant aveugler par les viles considérations d'un lucre passager, traiter ses propres enfans d'une manière si arbitraire et si tyrannique.

LETTRE CLXV.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 6 octobre 1773.

Mon cher Fils,

Je vous ai écrit le premier septembre, et depuis cette époque j'ai reçu votre lettre de New-York, sous la date du 29 juillet. Je ne sais quelles sont les lettres dans lesquelles le gouverneur Hutchinson a pu voir que je conseillais au peuple d'insister sur le fait de son indépendance. Au surplus, quelles que soient ces lettres, je m'imagine qu'il en a envoyé des copies ici ; car j'en ai entendu faire des plaintes autour de moi : je serai cependant en état de justifier tout ce que j'ai écrit, dès qu'on le voudra. De longues et profondes méditations m'ont convaincu que le Parlement n'avait le droit de faire aucune loi que les Colonies fussent tenues de respecter ; qu'elles doivent obéir au Roi seul, et non pas au Roi assisté de ses deux Chambres ; qu'il n'appartient enfin qu'au Roi et à leurs Parlemens respectifs de leur donner des lois. Je n'ignore pas que vous avez vous, à cet égard, une toute autre manière de voir ; vous appuyez les prétentions du Gouvernement : je n'en suis pas étonné, et je ne chercherai pas à vous convertir ; mais je voudrais seulement que vous vous conduisis-

siez avec justice et fermeté; que vous évitassiez cette duplicité qui rend une chicane à la fois odieuse et méprisable. Si vous pouvez assurer la prospérité de votre peuple, et le laisser plus heureux que vous ne l'avez trouvé quand vous vous êtes mis à sa tête, quels que soient vos principes politiques, on honorera votre mémoire. J'ai dernièrement écrit, pour le *public-advertiser*, deux articles sur les affaires de l'Amérique, pour mettre au grand jour, d'une manière aussi laconique que frappante, la conduite de l'Angleterre vis-à-vis de ses Colonies, espérant attirer par ce moyen l'attention publique. Le premier de ces écrits est intitulé : *Moyens par lesquels un grand Empire peut être réduit à rien*; le second est un *Edit du Roi de Prusse*. Je vous fais passer un exemplaire du premier; mais je n'ai pu m'en procurer du second, quoique mon secrétaire ait été le lendemain matin chez l'imprimeur, et partout ailleurs où il se vendait, sans en avoir pu trouver. Quant à moi je pense que ce premier morceau est meilleur, tant à cause de l'étendue et de la variété de la matière qu'il traite, que par la manière piquante dont se termine chacun de ses paragraphes; mais je m'aperçois que mon Edit est généralement plus estimé. Il n'y a qu'un ou deux de mes amis qui m'en croient l'auteur; et on le regarde comme une des pièces les plus piquantes et les plus terribles en même temps qui aient paru ici depuis long-temps. Lord Mansfield a, dit-on, avoué que cet Edit décelait beaucoup de talent et de ruse; qu'il ferait beaucoup de mal en Angleterre, par la

mauvaise impression qu'il laisserait à l'égard des mesures du Gouvernement, et dans les Colonies, par l'encouragement qu'elles y trouveraient à persister dans leur opiniâtreté. Cet Edit est réimprimé dans le *Chronicle ;* vous l'y verrez, mais dépourvu de ces lettres capitales et italiques, qui indiquent les endroits saillans d'un discours, et font sentir les allusions. Imprimer une telle pièce avec un seul caractère, c'est, suivant moi, répéter, avec la monotonie d'un écolier, un des Sermons de Whitfield. Ce qu'il y a de plus plaisant encore, c'est que le peuple fut, en le lisant, comme on dit, *mis dedans*, et qu'il le prit pour un Edit véritable, jusques environ moitié de la pièce ; je crois que le caractère du Roi de Prusse a contribué aussi à donner lieu à cette méprise. Je me trouvai chez le lord Le Despencer, quand la poste apporta les journaux du jour. M. Paul Whitehead, l'auteur *des Mœurs*, était aussi présent; il s'empara tout aussitôt des gazettes, en disant à la compagnie qu'il lui rendrait compte de ce qu'il y trouverait de remarquable. Nous le laissâmes faire sa lecture, et passâmes dans la salle à manger, pour y causer plus à notre aise. Soudain il accourt, presque hors d'haleine et tenant une gazette à la main : « Voici, voici « des nouvelles, s'écria-t-il ; le Roi de Prusse soutient « qu'il a des droits sur ce Royaume. » Tout le monde de se regarder dans le plus grand étonnement, et moi de feindre la surprise plus qu'un autre; enfin, il se mit en devoir de nous lire le journal. A peine en eût-il parcouru deux ou trois paragraphes, qu'une

des personnes présentes s'écria : « Sacré effronté !
« vous verrez que la première poste nous apprendra
« qu'il est en marche avec 100,000 hommes, pour
« appuyer ses belles prétentions. » Whitehead, qui
est très-rusé, commença bientôt à se douter de
quelque chose, et me regardant en face : « Je veux
« être pendu si cet édit n'est pas une mistification
« que vos Américains nous font. » Il poursuivit la
lecture de l'article. Dès qu'il fut achevé, on rit de
bien bon cœur, en avouant que la plaisanterie était
excellente. On détacha la pièce de la gazette pour la
placer dans la collection de Sa Seigneurie.

Je ne suis point étonné que Hutchinson soit si
triste; il doit être fort désagréable, en effet, pour lui,
de vivre parmi des gens qu'il sait le détester généralement. Cependant je ne crois pas qu'on lui permette
jamais de revenir en Angleterre, parce qu'on ne
saurait trop qu'en faire, et qu'on est d'ailleurs assez
mécontent de sa conduite. Je suis votre père,

B. Franklin.

LETTRE CLXVI.

A l'honorable Thomas Cushing.

Londres, 1er novembre 1773.

MONSIEUR,

J'ai dûment reçu votre lettre du 26 août, avec une incluse pour lord Dartmouth, que je lui ai fait tenir sur-le-champ. Dès que Sa Seigneurie sera de retour à Londres, je me présenterai chez lui pour lui parler au sujet du contenu de la lettre, et je vous ferai connaître sans délai les résultats de notre entretien.

Selon moi, la lettre des deux Chambres du 29 juin, par laquelle on propose comme mesure satisfaisante de rétablir les choses sur le pied où elles se trouvaient à la fin de la dernière guerre, est assurément de notre part une proposition aussi noble que généreuse, et je proteste que la Grande-Bretagne n'avait pas le droit de s'attendre à quelque chose de semblable. Je souhaite qu'il lui reste encore assez de sagesse pour accepter nos propositions, et pour s'arranger de suite avec nous : car plus elle attendra pour accepter des conditions auxquelles elle sera définitivement bien obligée de souscrire, et plus il est à craindre que ces conditions ne deviennent de jour en jour moins avantageuses, parce que l'inégalité de

pouvoir et d'importance qui existe aujourd'hui entre elle et nous s'affaiblit toujours insensiblement, à mesure que nous acquérons davantage le sentiment de nos droits et de son injustice. Je suis d'autant plus fondé à tenir un pareil langage, que je m'aperçois que la nation est portée en notre faveur; qu'elle est persuadée qu'on nous a maltraités, et surtout qu'une rupture avec nous serait très-funeste pour l'Angleterre. Je remarque aussi que les écrits que je fais dans l'intention d'entretenir et de fortifier ces sentimens sont lus avec plus d'avidité qu'à l'ordinaire : on en parle davantage; on en fait plus de cas. Le gouverneur Bernard a fait une longue réponse à l'un de mes écrits ; je vous l'envoie sous ce pli. On assure qu'elle n'est pas même du goût des individus pour la justification desquels elle a été écrite : on en prépare une autre meilleure. Je pense comme vous qu'on éprouvera de très-grandes difficultés à présenter un nouveau tableau de nos griefs, sans parler de nos droits, parce que le consentement de tant de Colonies semble aujourd'hui nécessaire : c'est pourquoi il vaudrait infiniment mieux que le Parlement, qui, par parenthèse, ne s'assemble que vers le milieu de janvier, se chargeât lui-même de l'affaire, et l'amenât de suite au point désiré. Il ne manque pas ici de gens qui croient qu'il en sera véritablement ainsi; en effet, comme on songe à une nouvelle élection, les membres actuels qui composent le Parlement regarderont sans doute la conclusion amiable des différends avec l'Amérique comme une mesure fort importante

pour la partie manufacturière et commerçante de la nation ; peut-être craindront-ils, en y manquant, de donner prise sur eux à leurs ennemis.

Je n'ai point encore reçu de réponse à la requête qu'on a faite pour obtenir la destitution des Gouverneurs ; je crois que le Gouvernement anglais aura beaucoup de peine à l'accorder, attendu qu'il serait fort embarrassé pour les placer ailleurs : on regardera comme une cruauté de mettre de côté des hommes qui ont tout sacrifié pour s'attacher, à ce qu'on appelle ici, les droits et les intérêts de la nation. Au surplus, ce n'est qu'une conjecture que je hasarde, car je n'ai rien entendu dire de positif à cet égard. Je crois en vérité que ce serait plutôt leur infliger un châtiment que leur accorder une faveur, de les laisser en place. Quel plaisir peut-on trouver à vivre parmi des gens pour lesquels on s'est rendu un objet de haine et de mépris ?

J'ai l'honneur d'être, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXVII.

ÉCRITS DE FRANKLIN.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 3 novembre 1773.

MON CHER FILS,

Je vous ai écrit assez en détail par l'occasion du dernier paquebot; n'ayant pas eu de vos nouvelles depuis le commencement du mois d'août, j'ai aujourd'hui peu de chose à vous dire, d'autant que tout est assez tranquille ici depuis quelques jours. Je vous marquais dans ma lettre que j'avais composé deux écrits; que le premier me plaisait davantage, mais que le public préférait le second : il paraît que j'avais mal jugé de l'opinion publique, puisque le premier de ces morceaux a été, quelques semaines après, réimprimé dans le même Journal. L'éditeur annonça qu'il ne prenait ce parti singulier que pour satisfaire aux instances réitérées d'un grand nombre de personnes et de quelques sociétés recommandables. Ce qui vous paraîtra bien plus extraordinaire, c'est qu'il avait été publié déjà par plusieurs autres gazettes, et notamment par le *Gentleman's-Magazine* (1).

---

(1) Préface de l'éditeur anglais (Dr Franklin) aux déli-

Ces papiers publics peuvent sembler disposés à augmenter nos divisions, mais mon but est tout différent. J'espère exposer en un petit espace, et placer sous un point de vue lumineux, tous les griefs des Colonies, appeler ainsi sur eux l'attention de nos administrateurs; j'espère voir enfin se rétablir l'harmonie entre nous, et destituer alors quelques-uns de ces messieurs, quand leur injustice aura été bien reconnue.

B. FRANKLIN.

LETTRE CLXVIII.

A Joseph Galloway.

Londres, 3 novembre 1773.

MONSIEUR,

Il règne ici maintenant une profonde tranquillité; il n'y a point d'apparence que la guerre entre les Turcs et les Russes s'étende plus loin en Europe. On s'accorde à regarder la dernière récolte dans ce pays comme très-abondante; mais cependant comme les récoltes des années précédentes n'avaient point

---

bérations des Francs-Tenanciers et autres habitans de la ville de Boston, assemblés conformément à la loi (publiée par ordre de la ville, etc.), imprimée à Boston, réimprimée à Londres, et vendue par Wilkie, cimetière Saint-Paul, 1773.

été brillantes du tout, on croit ne pas avoir de blé à exporter, de sorte que les provinces où le blé croît en abondance, continueront de jouir de très-grands avantages.

Le Parlement ne s'assemblera que vers la fin de janvier. On paraîtrait disposé à décider les différends avec l'Amérique avant la prochaine élection, parce que la partie commerçante et manufacturière de la Nation est généralement portée en notre faveur; qu'elle se persuade qu'on nous a traités trop durement; parce qu'elle craint que les conséquences des procédés dont nous nous plaignons, ne deviennent enfin très-funestes; et qu'en un mot, si l'on ne faisait subir aucune réforme à ces mesures, un esprit américain n'influençât l'élection prochaine, au détriment des individus qui composent le Parlement, ou de ses amis qui sont à la tête de l'administration. Depuis quelques années notre refus constant de tirer du thé d'Angleterrre a fait ici quelque impression. Vous connaissez déjà le plan qu'on a formé pour nous fournir du thé, sans révoquer l'acte d'impôt et au moyen des licences que la Trésorerie accorde temporairement à la Compagnie des Indes; mais je voudrais bien savoir comment ce thé sera reçu chez nous. Si nous ne voulons pas recevoir ce thé, l'acte sera de toute nécessité révoqué; mais si nous le recevons, l'acte continuera d'avoir son effet; et, dès que nous serons une fois habitués au thé de la Compagnie et que nous aurons remercié nos correspondans étrangers qui nous le fourni-

ront jusqu'à ce jour, on supprimera tout à coup les licences, et l'acte sera remis en vigueur.

Je crains que la bonne intelligence qui régnait naguère encore dans l'Administration de notre Etat ne soit détruite sous le nouveau Gouverneur : vous saurez bientôt à quoi vous en tenir. Je suis, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CLXIX.

PÉTITION CONTRE LES GOUVERNEURS DE MASSACHUSSETTS. — DUEL ENTRE M. TEMPLE ET M. WHEATLEY.

A l'honorable Thomas Cushing, esq.

Londres, 5 janvier 1774.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 octobre, ainsi que les procès-verbaux de la Chambre et le sermon prêché par M. Turner, à l'occasion des élections.

J'ai été voir lord Dartmouth à son retour en ville, et j'ai appris qu'il avait remis à Sa Majesté notre pétition tendante à faire changer le Gouvernement. On ne s'en est pas encore occupé, mais Sa Seigneurie m'a dit que le Roi en renverrait probablement l'examen à un Comité du Conseil, et que j'en serais prévenu, afin que l'on pût m'entendre à l'appui de cette demande.

Je crains, d'après le tour de sa conversation, quoiqu'il ne l'ait pas dit positivement, que la demande ne soit pas accueillie : c'est ce que nous verrons. Le lord manifeste comme à son ordinaire beaucoup de peines de l'état des choses, de désirs qu'elles puissent s'arranger ; peut-être son pouvoir se borne-t-il à former des souhaits!

Les fameuses lettres ayant malheureusement provoqué entre M. Temple et M. Wheatley un duel qui, quoique interrompu, se serait probablement renouvelé, j'ai cru de mon devoir de chercher à prévenir, autant qu'il était en moi, tout malheur à venir, en déclarant publiquement la part que j'avais dans l'affaire de ces lettres, et en mettant en même temps, par ce moyen, l'honneur de M. Temple à l'abri d'une imputation aussi susceptible de le compromettre que celle d'avoir enlevé ces lettres à M. Wheatley, en abusant de sa confiance.

J'ai fait cette démarche avec d'autant plus de plaisir, que je regarde M. Temple comme un ami sincère de notre pays. Quelques personnes trouvent imprudent à moi d'avoir avoué que j'avais obtenu et envoyé ces lettres, parce que le Gouvernement en aura du ressentiment. C'est ce dont je me soucie peu; mais si ce mal leur arrive, j'en supporterai seul les conséquences; et j'espère que cela n'occasionera de désagrémens à aucun ami de votre côté de l'Océan, car je n'ai jamais dit à qui j'avais envoyé ces lettres. L'une de celles que je vous ai écrites (et précédemment imprimée dans une Gazette de Boston), vient

d'être réimprimée ici, « pour prouver, dit l'éditeur, que je suis *un des plus cruels ennemis de la prospérité et du bonheur de l'Angleterre ;* » dans l'opinion de quelques personnes, un homme qui désire le bonheur de tout l'Empire peut être cependant ennemi *de la Grande-Bretagne*, s'il ne désire pas son bonheur à l'exclusion de celui de toutes les Provinces, et s'il ne veut pas que sa prospérité soit fondée sur leur servitude. Je suis très-certainement un de ces ennemis-là ; mais il ne me semble pas convenable d'imprimer à Boston des lettres de moi, qui donnent lieu à de semblables réflexions.

Je continuerai de faire, cet hiver, tout ce que je pourrai pour arranger nos différends, mais j'ai peu d'espoir. La Providence aveugle d'abord la puissance qu'elle veut perdre.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute estime, Monsieur, votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXX.

DUEL DE TEMPLE.

Au gouverneur Franklin.

Londres, 7 janvier 1774.

Mon cher Fils,

J'ai reçu vos lettres des 29 octobre et 2 décembre; votre envoi de décembre ne m'est pas encore prvenu.

Aucun rapport de la nature de celui que vous m'indiquez, relativement à M. Galloway, ne m'a été fait; et c'eût été, au reste, bien inutilement: car j'ai toujours eu la plus grande confiance dans la solidité de son amitié; cette confiance est fondée sur la connaissance que j'ai de son intégrité, et sur les services aussi nombreux que désintéressés qu'il m'a rendus. Mon retour ne nuira aux intérêts ni à l'influence de personne, mon intention étant de refuser de prendre aucune part aux affaires publiques, (à moins que ce ne soit pour obliger un ami,) et de me contenter de communiquer les connaissances que je puis avoir acquises, ou de donner mon avis pour le bien public, si on me le demande, ou quand je croirai qu'il sera bon à suivre. Je vais entrer dans ma soixante-neuvième année; j'ai consacré une assez grande partie de ma vie au public, pour qu'il

paraisse naturel que je désire en réserver le reste à mes amis et à moi-même. Si l'honorable emploi dont vous me parlez est agréable à M. Galloway, je désire de tout mon cœur qu'il l'obtienne. J'espère seulement que, si on le lui offre, il insistera pour que ce ne soit pas *tant qu'on voudra*, mais *quamdiù se benè gesserit*.

Vous verrez dans les gazettes que notre ami Temple s'est trouvé engagé dans un duel pour une affaire qui ne le concernait pas. Comme le combat a été interrompu, mais ne semblait qu'être suspendu, j'ai cru devoir faire ce qui était en mon pouvoir pour éviter de plus grands malheurs; et j'ai déclaré que c'était moi qui avais transmis les lettres en question. On a un peu blâmé cette démarche; mais, à mesure que je vieillis, je deviens moins sensible à la censure du monde, surtout quand je crois avoir fait mon devoir, et que j'ai la satisfaction d'avoir justifié un ami dont l'honneur était injustement attaqué.

Je me propose sérieusement de partir pour l'Amérique; j'ai le projet d'envoyer mon bagage, mes livres et mes instrumens par All ou par Falconer, et d'arrêter mon passage pour New-York dans un des paquebots du printemps ou de l'été. J'ai quelques affaires à arranger avec le Bureau de poste de cette ville, et je désire aussi vous voir, en me rendant à Philadelphie, pour prendre de vous une idée plus exacte de l'état des affaires du pays.

Votre affectionné père,

B. FRANKLIN.

LETTRE CLXXI.

DIFFÉRENDS ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET SES COLONIES.

A l'Imprimeur du PUBLIC-ADVERTISER.

Sans date.

MONSIEUR,

Le morceau ci-joint a été écrit presqu'au moment où lord Hillsborough quittait le département de l'Amérique. La réputation du noble lord qui lui succéda, donna l'espoir qu'on ferait droit, sous son administration, aux plaintes des Colonies. Cet écrit ne fut donc pas publié; mais comme, loin de chercher à changer une seule des mesures prises par son prédécesseur, ce lord n'a pas cessé au contraire d'en prendre de nouvelles, qui ne tendent qu'à exaspérer les Américains, à les porter au désespoir, à les entraîner, s'il est possible, dans une rébellion ouverte, il peut n'être pas inutile de livrer aujourd'hui cet écrit au public, parce qu'il fait connaître, dans le plus grand détail, la naissance et les progrès de ces querelles qui sont sur le point de déchirer l'Empire.

Je suis, Monsieur, votre etc.

A. P.

MONSIEUR,

C'est sans doute le propre d'un mauvais caractère de se complaire dans l'opposition, de se montrer toujours prêt à censurer indistinctement tout un ministère. La charité veut que l'on croie que nous n'ayons jamais eu de si mauvaise administration qui ne se soit distinguée par quelques actes de sagesse et de bonté, et qu'il en est ainsi même à présent. L'écriture dit : « Vous les connaîtrez par leurs œuvres. » C'est donc par leur conduite dans leurs départemens respectifs, et non par leur conduite générale ou par leurs rapports de parti qu'il les faut juger. L'une des affaires les plus importantes de ce pays, qui aient le plus attiré dans ces derniers temps l'attention du Gouvernement, c'est notre mésintelligence avec les Colonies; elles font partie des attributions de lord Hillsborough; et d'après l'opinion que l'on a conçue de son habileté, les autres Ministres les ont presque entièrement abandonnées à son administration. En conséquence, c'est à lui qu'en appartiendra surtout la gloire, si nos affaires d'Amérique ont été conduites avec prudence.

Peu de temps après la dernière guerre, les Ministres voulurent tirer quelques revenus de l'Amérique: l'acte du timbre fut leur première tentative. L'on reconnut bientôt que cette mesure n'avait pas été bien réfléchie; que les droits, la puissance, les opinions et le caractère de cette grande Nation n'avaient pas été pris en assez grande considération. Les Améri-

cains se plaignirent que la taxe était d'abord *inutile*, puisque leurs Assemblées, lorsqu'elles en avaient été régulièrement requises, s'étaient toujours montrées disposées à accorder au Gouvernement des dons volontaires proportionnés à leurs moyens; *injuste*, parce qu'ils n'avaient pas de représentans dans le Parlement britannique, et qu'ils possédaient eux-mêmes des Parlemens dans lesquels leur *consentement* était donné comme il *devait l'être*, lorsqu'il s'agissait d'accorder leurs propres deniers. Je n'ai pas l'intention d'approfondir cette question. Le Parlement cassa l'acte du timbre; mais, dans un autre acte, il soutint avoir le droit de taxer l'Amérique: ainsi, l'année suivante, il greva de droits les produits des manufactures anglaises exportés dans ce pays. Les Américains, lors de la révocation de l'acte du timbre, en étaient revenus à des dispositions amicales: ils avaient repris leur commerce avec l'Angleterre; mais cette nouvelle tentative renouvela leurs inquiétudes. Depuis long-temps il leur était défendu, aux termes de l'acte de navigation, d'acheter des objets manufacturés par aucune autre nation; il était donc évident que la Grande-Bretagne, par ce moyen indirect, tendait à les imposer autant que par une taxe directe, à moins que les Américains ne pussent se passer des produits qu'ils avaient coutume d'acheter d'elle ou bien qu'ils les fabriquassent eux-mêmes.

Les choses en étaient à ce point, quand le lord Hillsborough prit les rênes de l'administration américaine; on lui accordait beaucoup de talens, d'appli-

cation, surtout de connaissance des affaires de ce département; les journaux étaient remplis de ses louanges; l'on conçut des espérances peut-être exagérées.

Les Américains résolurent de présenter une requête à leur Souverain, et de solliciter sa gracieuse médiation auprès de son Parlement, pour qu'il révoquât l'établissement des droits qu'ils regardaient comme une violation de leurs priviléges. L'Assemblée de *Massachusetts-Bay* avait décidé que l'on proposerait aux autres Colonies de concourir à cette mesure. Une pareille décision offensa singulièrement Sa Seigneurie, sans que j'en pusse deviner la raison; et l'une de ses premières démarches fut de chercher à s'opposer à ces pétitions collectives. — Pour y parvenir, il envoya à cette Assemblée (qui sert de Parlement à sa province,) l'ordre d'annuler sa décision, et de se désister de sa mesure projetée, la menaçant de la faire dissoudre, en cas de désobéissance. — Le Gouverneur communiqua à l'Assemblée les instructions qu'il venait de recevoir à cet égard. Elle refusa d'obéir, et fut dissoute. De semblables ordres furent adressés en même temps aux Gouverneurs des autres Colonies pour la dissolution de leurs Parlemens respectifs, s'ils prétendaient accéder à la proposition faite par celui de Boston, de présenter une requête à Sa Majesté; plusieurs d'entre eux furent également dissous.

Les mauvais Ministres se sont toujours fortement opposés aux droits que réclament les sujets de faire des représentations et des remontrances à leur Sou-

verain, parce que le Prince peut être instruit par ce moyen de la mauvaise administration de ceux qu'il emploie. — Ces remontrances peuvent quelquefois les mettre en danger, ou fournir du moins à leurs adversaires de puissantes armes contre eux. Mais comme l'abus dont on prétendait se plaindre ne provenait pas de Sa Seigneurie, il est assez extraordinaire qu'elle ait voulu prendre pour son compte les plaintes qu'on avait l'intention de faire. Dans les lettres pleines de passion que ce lord adressait en Amérique, il appelait la proposition de pétition au Roi « une mesure de la nature la plus *dangereuse* tendant à enflammer les esprits des sujets de Sa Majesté dans les Colonies, à former une ligue, à encourager une désobéissance que rien ne pouvait excuser, à exciter une *opposition ouverte à l'autorité du Parlement*; *enfin, à dénaturer le véritable esprit* de la *Constitution.* » Il enjoignait en conséquence aux Gouverneurs, immédiatement après la réception de ses ordres, d'exercer toute leur influence pour déjouer cette abominable tentative.

Sans nous occuper des motifs particuliers de cette partie de la conduite de Sa Seigneurie, examinons un peu si elle a été sage. Pour des sujets qui se croient opprimés ou lésés, la faculté de porter leurs plaintes au Souverain ou au Pouvoir qui gouverne, est un soulagement à leurs maux et un motif de tranquillité pour leur âme. En acceptant leur requête avec quelque apparence d'égards et en la prenant en considération, on leur rend quelque espoir;

on donne au ressentiment le temps de se calmer, de manière que le refus même, lorsqu'il est exprimé avec décence, accompagné de prétextes, devient moins désagréable, est à moitié approuvée; on s'y conforme avec résignation; mais quand on ferme tout accès à l'expression du mécontentement du peuple, qu'il se trouve ainsi réduit au désespoir, il s'ensuit des malheurs sans nombre. Beaucoup de Princes ont perdu une partie de leurs Etats; quelques-uns les ont perdus en entier, et d'autres ont aussi perdu la vie, par suite de cette conduite de leurs serviteurs. Le Secrétaire-d'Etat de l'Amérique ne semble donc pas, dans cette occasion, avoir jugé sainement de ce qui convenait aux intérêts de son excellent Maître.

Mais, en supposant que cette mesure de s'opposer aux pétitions et *d'en prévenir* la rédaction fût bonne, les moyens de parvenir à ce but étaient-ils judicieusement choisis? J'entends parler de cette menace *de dissoudre*, et de la dissolution effectuée des Parlemens américains. Sa Seigneurie a probablement jugé les choses d'après ce qui se passe en Angleterre et en Irlande, où les candidats ont souvent beaucoup de peine, et dépensent quelquefois beaucoup d'argent pour être réélus, après une dissolution. Cette mesure peut donc être considérée, à la fois, comme une amende et comme une punition pour les Membres qui désirent rentrer au Parlement. Mais, dans presque toutes les Colonies, on ignore ce que c'est que d'être candidats pour les élections. Il n'y a ni repas, ni argent donnés; personne n'exprime même

le plus léger désir d'être choisi ; loin de postuler humblement des voix, vous entendez, avant chaque nouvelle élection, d'anciens membres, tout en remerciant de l'honneur qu'on leur a fait précédemment, rappeler les services qu'ils ont rendus à la chose publique, et prier qu'en considération de leur zèle, on veuille bien choisir d'autres citoyens pour les remplacer. Quand les choses se passent ainsi, quand les mêmes représentans peuvent être et sont généralement réélus après une dissolution, sans demander une voix et sans donner même un verre de cidre à un électeur, était-il vraisemblable que la menace faite aux Assemblées, pût contribuer le moins du monde à faire atteindre le but qu'on se proposait ? Les essais tentés par les précédens Gouverneurs, auraient pu convaincre Sa Seigneurie que cet expédient ne valait rien. Plusieurs d'entre eux, trompés par leurs idées anglaises, avaient essayé ce moyen pour forcer les Assemblées à l'obéissance, mais toujours sans succès. Un Gouverneur, disposant des places, a naturellement beaucoup d'amis dans une assemblée. Ceux-ci peuvent, s'ils continuent de siéger, et quoiqu'en minorité, servir fréquemment ses vues, soit en proposant ce qu'il désire, soit en s'opposant à ce qui lui déplaît : mais si, dans son dépit, il dissout la Chambre pour punir la majorité, s'il ordonne une nouvelle élection, il peut être assuré de ne pas voir un seul de ses amis dans la nouvelle Assemblée. Le peuple, regardant la dissolution de son Assemblée comme un affront, laisse de côté tous ceux que l'on soupçonne

avoir eu la moindre condescendance pour le Gouverneur. Tel a été le véritable effet des dissolutions que lord Hillsborough a fait opérer en Amérique; les nouvelles Assemblées se sont montrées plus intraitables que les anciennes. Mais, outre que cette mesure était imprudente, était-elle constitutionnelle? Le Gouvernement a sans doute le droit de dissoudre les Parlemens, et cette prérogative lui a été accordée pour le bien public qui, en différentes circonstances, peut en exiger l'emploi. — Mais si un Roi de la Grande-Bretagne demandait à son Parlement de casser une de ses décisions, s'il lui défendait de lui faire des remontrances sous *peine de dissolution*, et si l'effet suivait immédiatement la menace, j'ai peine à croire que le Ministre qui l'aurait conseillée ne courût pas le risque d'être au moins blâmé pour avoir fait servir la prérogative royale à la violation du droit commun et de la Constitution. Les Assemblées américaines n'ont pas de moyens d'accuser un pareil Ministre; mais le Parlement d'Angleterre a ce pouvoir: il l'a employé à propos, dans une autre circonstance, quand il accusa un grand homme (lord Clarendon), *d'avoir tenté* (quoique dans une seule occasion) *d'introduire un Gouvernement arbitraire dans les Colonies*.

L'effet que produisit en Amérique l'opération du Secrétaire-d'Etat de ce département, ne fut pas d'empêcher les pétitions, comme il le désirait, mais de porter le peuple à désespérer de leur succès, puisqu'elles ne pouvaient arriver au trône qu'en pas-

sant par les mains d'un homme qui se montrait si contraire à leur existence : c'est ce qui donna naissance au projet d'intéresser les négocians et les manufacturiers anglais au succès des demandes des Américains, en convenant de ne plus importer de marchandises anglaises, jusqu'à ce que leurs plaintes fussent accueillies. Le ressentiment général rendit cet accord plus unanime; et l'envoi à Boston de troupes qui insultaient journellement l'Assemblée (1) et les habitans de la ville, au lieu de les forcer à se soumettre par terreur aux mesures ordonnées, ne fit qu'exaspérer les esprits dans tout le Continent, et les engager à se passer d'objets de luxe, pour ne plus faire usage de marchandises anglaises, et déterminer les habitans à établir enfin des manufactures dans leur pays.

Boston avait grièvement offensé Sa Seigneurie par l'esprit de désobéissance qu'elle avait montré en renommant les mêmes représentans regardés comme les chefs de l'opposition; le lord résolut donc de punir cette ville en transférant l'Assemblée à Cambridge, ville située à quatre milles de Boston. Les idées anglaises et irlandaises de Milord semblent l'avoir encore induit en erreur sur ce point; on peut, en faisant sortir un Parlement de Londres ou

---

(1) Une garde nombreuse faisait journellement le service autour des Parlemens; le bruit des tambours et des fifres interrompait les discussions, et des pièces de canon étaient braquées contre le lieu des séances.

de Dublin, où tant d'habitans vivent de la dépense que font un grand nombre de gens riches, membres des deux Chambres, causer un tort considérable à ces villes : mais la translation d'une Assemblée, composée de fermiers simples et honnêtes, ne pouvait blesser à Boston que les intérêts de quelques pauvres veuves qui y louent des appartemens meublés. Tous les objets manufacturés dont les membres avaient besoin, étaient encore achetés à Boston; quant à eux personnellement, ils souffraient sans doute un peu d'être moins commodément logés, mais les longues prorogations qui les tenaient séparés l'un de l'autre, lorsque les affaires publiques exigeaient leur réunion, bien loin de les réconcilier avec les mesures ministérielles, ne tendaient qu'à les exaspérer encore davantage contre la Grande-Bretagne : une ignorance complète de la situation réelle de ce pays pourrait seule faire excuser des procédés aussi étranges.

Avoir un but louable, mettre en usage pour y atteindre des moyens efficaces, voilà ce qui constitue le Ministre à la fois bon et sage; viser au même but, mais par de mauvais moyens, c'est le propre d'un Ministre bon, mais inhabile; poursuivre de mauvais desseins par des moyens artificieux, voilà le fait d'un Ministre pervers, quoique habile. Mais quand les desseins de ce Ministre sont pervers, quand les moyens qu'ils emploie pour les accomplir sont maladroits, que dire alors d'un pareil homme? Voici la conduite que nous tenons depuis quelque temps

vis-à-vis de l'Amérique : nous avons suspendu son pouvoir législatif, parce qu'il ne consentait pas à faire des lois d'après les instructions que nous voulions lui transmettre d'ici ; nous avons protégé ses ennemis, nous leur avons accordé des récompenses et des pensions payées avec l'argent extorqué aux Etats-Unis, par suite de lois qu'ils n'avaient pas consenties ; nous avons envoyé en Amérique, pour percevoir cet argent, une nuée de commis insolens qui, par l'impudence de leur conduite, par la gêne qu'ils imposent au commerce, et par les accusations continuelles qu'ils dirigent contre le bon peuple qui les fait vivre, et qu'ils peignent au Gouvernement comme traître et rebelle, se sont rendus, il est vrai, universellement odieux, mais sont, en récompense, encouragés et caressés en Angleterre. Nous avons dissous arbitrairement ses Assemblées ; nous avons caserné des troupes au milieu du peuple pour le menacer et l'insulter : si nous nous sommes portés à tant d'excès dans la seule intention d'exciter les Américains à la révolte, de nous rendre en conséquence maîtres de leur vie, et de confisquer leurs biens, nous avons choisi les moyens les plus propres pour parvenir à ce but infernal. Mais si notre intention fut tout bonnement de réconcilier les Américains à notre domination, de faire revivre notre commerce avec eux, de cultiver leur amitié, de nous assurer enfin les secours que l'accroissement de leurs forces, de leur richesse et de leur puissance peut, d'ici à quelques années, nous rendre très-avantageux, peut-

on rien voir de plus insensé, de plus absurde? Sa Seigneurie a peut-être un esprit juste en général : ses amis le prétendent; mais il doit sûrement y avoir, dans la partie politique de cet esprit, quelque chose de *travers*, quelque *extrême obliquité*.

Un Ami du Roi, qui désire le bonheur de tous les États.

LETTRE CLXXII.

A l'Imprimeur du PUBLIC-ADVERTISER.

Craven street, 9 août, 1768.

MONSIEUR,

Votre correspondant *Britannicus* reproche avec amertume au docteur Franklin son ingratitude envers le Ministère, qui a répandu sur lui tant de faveurs; il lui a effectivement donné la direction des postes d'Amérique; il a fait son fils Gouverneur, et on lui a offert une place de 500 liv. sterling par an dans l'administration des sels, s'il voulait abandonner les intérêts de son pays; mais il a eu la scélératesse de lui rester fidèle, et il est toujours aussi Américain qu'avant. Comme c'est une chose convenue dans notre Gouvernement que tout homme a son prix, il est clair que les Ministres sont des maladroits, et qu'ils ne lui en ont pas donné assez. Leur maître doit être aussi irrité contre eux, que l'est

Rodrigue, dans la comédie, contre son apothicaire, qui n'a pu parvenir à empoisonner Pandolphe, et ils emploîront probablement la même justification que l'apothicaire. Voici le passage :

SCÈNE IV.

RODRIGUE, FELL *l'apothicaire.*

Rodrigue. Vous m'aviez promis de faire mourir ce Pandolphe en moins d'une semaine : il y a plus d'un mois de cela, et il se promène, et me regarde insolemment.

Fell. Cela est vrai, et cependant j'y ai mis tous mes soins. J'ai donné, de différentes manières, à ce misérable assez de poison pour tuer un éléphant : il a avalé toutes les doses, et, loin d'en être incommodé, il semble ne s'en porter que mieux; il a une constitution admirable : je ne pourrais le tuer qu'en lui coupant la gorge. Je ne crois pas que ce soit mon affaire.

Rodrigue. En ce cas, ce sera la mienne.

Rien ne peut exprimer la rage actuelle de nos écrivains ministériels contre nos frères d'Amérique, qui ont le malheur d'être *Whigs* sous un règne où le *Whiggisme* n'est plus de mode, et qui sont, en outre, protestans non conformistes, enthousiastes de la liberté. Il est aisé de deviner d'où partent les injures qu'on leur prodigue dans les journaux : les efforts qu'ils font pour soutenir leurs droits sont

qualifiés de *rébellion*, et eux-mêmes sont traités de *rebelles;* tandis que ceux qui se sont réellement révoltés en Ecosse, en 1745, pour expulser la famille actuellement régnante, pour établir le papisme et le pouvoir arbitraire sur les ruines de la liberté et du protestantisme; qui sont entrés en Angleterre et sont venus jusqu'à Derby, au grand étonnement de la capitale, et au grand préjudice du crédit public, ont maintenant obtenu le pardon de toutes leurs fautes, en faveur de leurs nouveaux principes, et ne sont pas appelés *rebelles*, mais du nom plus doux d'*insurgens*. Ces écrivains haineux font tous leurs efforts pour nous persuader que cette guerre avec les Colonies (car cette querelle deviendra une guerre) est une cause nationale: par le fait, elle est purement ministérielle. Le Gouvernement a besoin de tirer un revenu de l'Amérique pour en faire des moyens de corruption. La querelle roule sur un misérable droit de trois sous sur le thé. Il n'y a aucun choc réel d'intérêts entre la Grande-Bretagne et l'Amérique; leur commerce réciproque leur est également avantageux, ou plutôt il l'est plus pour l'Angleterre, qui trouve en Amérique un vaste marché pour les produits de ses manufactures, et des paiemens aussi sûrs (je n'en parle que d'après une connaissance exacte) qu'en aucun autre des pays avec lesquels elle trafique. Mais mon témoignage est inutile, les faits parlent assez clairement; car, si nous pouvions avoir ailleurs des prix plus élevés et des paiemens plus assurés, nous n'enverrions pas nos marchandises en Amérique.

Les vils calomniateurs de ce peuple, qui veulent nous porter à tremper nos mains dans le sang fraternel, ont l'impudeur de dire à l'univers que les Américains avaient résolu de ne pas nous payer ce qu'ils nous devaient, à moins que l'acte du timbre ne fût cassé : *c'est un mensonge infâme*, et ils le savent bien. Je somme les incendiaires qui l'ont avancé de produire leurs preuves : qu'ils nomment deux Américains qui aient formé une semblable Association, ou un seul qui ait fait une pareille déclaration ; cette assertion est aussi absurde que mensongère. Tous ceux qui connaissent le commerce savent bien qu'un négociant qui oserait faire partie d'une association de ce genre aurait perdu à jamais son crédit et sa réputation à la Bourse de Londres. Les fortes avances qui ont été faites aux Américains depuis cette époque, les sommes considérables qu'ils nous doivent en ce moment, sont des preuves de la confiance que nous avons dans leur probité. Un autre mensonge aussi bas, également avancé contre les Américains, c'est qu'ils refusent de contribuer aux dépenses générales de l'Empire, quoique nous en ayons fait d'énormes pour les protéger. Le fait est *qu'ils n'ont jamais refusé d'acquiescer à une demande de ce genre*. Un écrivain, qui se nomme *Sagittarius* (apparemment parce qu'il lance de tous côtés des brandons, des *flèches* et la mort, comme le fou de Salomon,), affirme dans le *Ledger* du 9 mars, que l'expérience a été tentée; que les Américains n'ont pas même jugé convenable de faire une réponse. Et il prouve ce

fait en disant que les Agens des Colonies ont appris de M. Grenville qu'on leur demanderait un revenu, afin de subvenir aux frais de la protection dont elles ont besoin; mais cette demande a-t-elle jamais été faite? Des lettres circulaires ont-elles été adressées par le Secrétaire-d'Etat aux différens Gouverneurs des Colonies, par suite des ordres de S. M., ainsi qu'il est d'usage pour faire le tableau des circonstances qui nécessitent les subsides, et pour en demander de proportionnés aux moyens et au dévouement des provinces? A-t-on alors refusé non-seulement de donner quelque chose, mais même de répondre? Il n'existe rien de pareil : des Agens ne sont pas les intermédiaires ordinaires de semblables demandes. Si M. Grenville leur a dit qu'un revenu serait demandé; si les Colonies n'ont fait ni offre, ni concession, et n'ont pas décrété d'impôts, s'ensuit-il qu'elles ne l'auraient pas fait, si on les en avait requises? Elles ont probablement pensé qu'il serait assez temps d'agir, quand la réquisition arriverait; et le fait est qu'elle n'a pas encore paru jusqu'à ce jour. Dans la dernière guerre, les Colonies donnèrent si libéralement, que nous nous crûmes obligés en conscience de leur rendre un million. Mais nous nous sommes dégoûtés de leurs dons gratuits; nous voulons avoir quelque chose de force, semblables à un propriétaire imbécile qui refuserait le paiement volontaire de toutes ses rentes, et préférerait n'en avoir qu'une partie, mais la voler. Cet écrivain déhonté voudrait tromper le peuple anglais par l'idée qu'il est Roi de

l'Amérique; que son honneur est blessé, parce que les Américains méconnaissent son Gouvernement. Il nous fait asseoir bon gré mal gré sur le trône, et voudrait que nous parlassions comme il écrit de nos sujets d'Amérique, de *notre souveraineté* sur l'Amérique, oubliant que les Américains sont *comme nous sujets* du Roi, et non pas nos sujets; qu'ils ont des Parlemens et le droit de ne donner leur argent qu'après que leurs Représentans l'ont accordé; droit dont nous ne pouvons les dépouiller que par la violence et l'injustice. Après avoir presque réduit un peuple loyal au désespoir, par un enchaînement de mesures iniques et vexatoires, nous transformons en actes de rébellion tout ce que fait la populace américaine, quoique le Gouvernement désapprouve sa conduite, et en ordonne le châtiment (ainsi que cela a lieu en ce moment pour le thé qui a été détruit). Nous ne parlons que de troupes et de flottes, d'employer la force, de bloquer des ports, de détruire des pêcheries, d'abolir des priviléges; etc. Ici, des scieurs anglais peuvent brûler des moulins à scie; des laboureurs anglais peuvent détruire ou piller des magasins de blé; des porteurs de charbon anglais peuvent attaquer des maisons à main armée; des contrebandiers anglais peuvent combattre les croiseurs du Roi, les faire échouer et les brûler (comme cela a eu lieu dernièrement sur les côtes de Galles et de Cornouailles); mais nous n'entendons pas dire pour cela que l'Angleterre soit en état de rébellion; qu'on doive lui enlever sa *grande Charte*, ou casser son *bill de droits*:

car nous jurons bien que les excès de la populace sont presque toujours inattendus, instantanés, et de si courte durée, que le pouvoir civil, qui peut rarement les prévenir ou les faire cesser, puisque la multitude est souvent dispersée avant qu'il soit en état d'agir, ne doit pas toujours être rendu responsable des malheurs qu'elle occasione.

Certes, le commerce étendu que fait notre Nation avec les Américains, est trop important pour qu'on le compromette dans une querelle qui n'a d'autres motifs que l'obstination et la pique ministérielles.

C'est nous qui avons retiré pendant long-temps, et qui retirons encore par le commerce, tout le profit de leurs travaux; mais est-ce en les traitant de fripons, d'hypocrites, de coquins, de traîtres, d'esclaves, de tyrans, etc., suivant le ton actuel et aimable de toutes nos gazettes, que nous les rendrons plus nos amis, que nous augmenterons leur goût pour nos marchandises? Jamais un commerçant a-t-il imaginé, pour faire fortune, de battre ses pratiques dans sa boutique? Et l'honnête fermier, *John-Bull*, sera-t-il long-temps satisfait de valets qui cherchent, sous ses yeux, à tuer ses chevaux de labour?

Signé un Habitant de Londres.

LETTRE CLXXIII.

DÉPRÉCIATION DU PAPIER-MONNAIE D'AMÉRIQUE.

Au docteur Cooper.

Passy, 22 avril 1779.

MON CHER AMI,

J'ai reçu votre précieuse lettre, apportée par le marquis de La Fayette, et une autre par M. Bradford. Je ne puis en ce moment vous écrire que quelques mots en réponse à la seconde, n'ayant pas la première sous la main. La dépréciation de notre papier-monnaie doit, comme vous l'observez, affecter vivement les employés, les veuves et les orphelins. Je crois que ce malheur mérite l'attention des différentes Assemblées, et que l'on devrait, s'il était possible, y remédier, par quelque loi équitable adaptée aux circonstances locales. J'ai fait ce que j'ai pu dans le Congrès pour éviter la dépréciation des billets, en proposant d'abord qu'ils portassent intérêt : cet avis fut rejeté, et on les émit tels que vous les voyez. Après la première émission, je proposai de n'en plus faire, mais d'emprunter à intérêt ceux qui étaient en circulation. Cette proposition ne fut pas alors adoptée, et l'on fabriqua une plus grande quantité de billets. Dès qu'ils commencèrent, en raison de

leur trop grand nombre, à perdre, nous résolûmes d'emprunter à intérêt, et je proposai, pour fixer la valeur du principal, que l'intérêt fût promis en argent. On regarda cela comme impraticable; mais je persiste à croire qu'en expédiant des bâtimens qui auraient rapporté le prix de leurs cargaisons en argent, nous aurions pu en importer assez pour cet objet, comme nous avons eu de la poudre, etc. etc.; et que, quand même cet essai eût été infructueux, la perte qui en serait résultée aurait été un bien moindre malheur que le discrédit des billets, qui menace de nous enlever notre plus grand moyen de défense. Le Congrès en vint enfin à proposer de payer l'intérêt en argent; mais alors la masse était en dépréciation, et la rapidité de sa chute était trop grande pour pouvoir être arrêtée par un moyen dont l'emploi, dans le principe, aurait suffi pour prévenir l'impulsion. *Le seul remède maintenant* semble être une diminution de la quantité, par une imposition de grosses sommes *nominales*, que le peuple est bien en état de payer en raison de la quantité des billets et de leur peu de valeur; notre seule consolation dans ce malheur, c'est que la dette publique diminue dans la même proportion qui suit la dépréciation; et cela, par une espèce de taxe insensible, chacun en ayant payé une portion par la différence de valeur qu'ont éprouvée les sommes qu'il a eues entre les mains, pendant le temps qui s'est écoulé entre la recette et le paiement. Il faut se rappeler que l'intention première était d'amortir les billets par des

taxes qui auraient éteint aussi entièrement la dette, qu'un rachat le ferait en ce moment. Cet effet du papier-monnaie n'est pas compris de ce côté-ci de la mer ; et, dans le fait, c'est un mystère même pour les politiques, que nous ayons pu faire la guerre pendant quatre ans sans argent, et payer avec du papier pour le rachat duquel on n'avait pas, avant tout, désigné un fonds spécial et suffisant. Ce papier est une chose admirable par la manière dont nous nous en servons. Il a rempli le but de sa création, lorsque nous l'avons émis : il a payé et habillé les troupes, procuré des vivres et des munitions; et enfin, au moment où l'émission en devient excessive, il s'amortit par sa propre dépréciation.

Nos affaires sont en général vues d'un œil favorable dans toute l'Europe. Notre cause est universellement approuvée ; nos Constitutions ont été traduites et imprimées dans presque toutes les langues; l'on est si charmé de l'esprit de liberté qui y règne, que l'on croit qu'après la guerre, toutes les parties de l'ancien Continent, et particulièrement les îles anglaises, nous fourniront une forte augmentation de richesses nationales : nous n'avons, pour cela, qu'à persévérer et à réussir. Votre, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXXIV.

CARACTÈRE DE LA NATION FRANÇAISE.

A l'honorable Josiah Quincy.

Passy, 22 avril 1779.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu votre très-obligeante lettre par M. Bradford, qui m'a paru être un jeune homme aimable et spirituel : j'aurais eu beaucoup de plaisir à l'obliger, d'après votre respectable recommandation, mais j'apprends qu'il repart immédiatement. C'est bien sincèrement que je me joins à vous pour reconnaître et admirer les bontés de la Providence à notre égard. L'Amérique n'a plus qu'à se montrer reconnaissante et à persévérer : Dieu achevera son ouvrage, assurera notre indépendance; et, aussitôt que la paix sera faite, les amis de la liberté viendront en foule de toutes les parties de l'Europe, jouir parmi nous de celle que nous aurons conquise. Je suis charmé de ce que vous me dites de la politesse et de l'urbanité que l'on a remarquées parmi les officiers et les troupes de la flotte française. Les Français ont certainement laissé, à cet égard, les Anglais loin derrière eux. Je les regarde comme le peuple avec lequel il est le plus agréable de vivre. L'opinion commune attribue de la cruauté aux

Espagnols, de l'orgueil aux Anglais, de l'insolence aux Ecossais, de l'avarice aux Hollandais, etc. etc. Mais je ne crois pas que l'on donne aux Français aucun vice national; ils sont un peu frivoles, mais nullement méchans; se coiffer de manière à ne pouvoir plus mettre son chapeau, à être forcé de le tenir sous le bras; se remplir le nez de tabac : voilà des folies, mais non pas des vices : ce sont des effets de la tyrannie de la mode. Enfin, il ne manque au caractère des Français rien de ce qui constitue l'homme aimable et vertueux; ils ont seulement quelques bizarreries dont ils feraient bien de se corriger

Me permettrez-vous, tandis que je rends cette justice aux Français, de censurer un peu nos compatriotes? Je le fais dans de bonnes intentions et avec le désir que l'on remédie au mal. Vous savez combien nous avons besoin des secours de l'Europe, et vous n'ignorez pas les difficultés que nous éprouvons à présent pour effectuer des retours. Les billets à intérêts seraient bien utiles pour acheter des armes, des munitions, des habits, des toiles à voiles et autres objets nécessaires à notre défense. Lorsque je demande à ceux qui me présentent leurs traites à l'acceptation, à quoi leur montant doit être employé, j'apprends que la plus grande partie en est applliquée à des superfluités, et plus de la moitié à des achats de thé. Combien il est malheureux que la folie de notre Nation et l'avidité de nos négocians concourrent de la sorte à appauvrir et affaiblir notre pays! J'ai dernièrement calculé que nous dépensions, avant

la guerre, 500,000 livres sterling par an pour ce seul article. En arrêtant la consommation, on avait gagné une grande partie de cette somme. J'admirais la courageuse résolution de nos femmes qui avaient renoncé à cette légère jouissance, mais je regrette que ce courage ait été de si peu de durée; et 500,000 liv. sterling, si nous les dépensions chaque année, soit à nous défendre, soit à nuire à nos ennemis, seraient infiniment mieux employées. De quel front pourrons-nous demander à nos amis des secours et des subsides, quand nous dissipons aussi follement nos propres richesses?

Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXXV.

Au marquis de La Fayette.

Passy, 19 août 1779.

Mon cher Monsieur,

Je reçois à l'instant votre lettre du 17. Je vous ai écrit, il y a quelques jours, et n'ai que peu de chose à ajouter à ce que je vous ai marqué. Vous me demandez quelle conduite je pense que les Anglais tiendront dans cette circonstance. Je ne crois pas qu'ils proposeront d'entrer en négociation pour la paix ; je n'ai qu'une seule règle pour juger ce peuple : c'est d'imaginer qu'il négligera tout ce qu'il lui conviendrait de faire, et qu'il fera tout ce qu'il lui faudrait éviter. Cette règle, comme toute autre règle générale, peut admettre des exceptions; mais je pense qu'elle conviendra dans le plus grand nombre de cas, au moins tant que le Ministère actuel existera, ou plutôt tant que le *fou actuel* aura le choix des Ministres. Vous désirez savoir si je suis satisfait des Ministres français. Il est impossible de l'être davantage; ils font les plus grands efforts pour servir la cause commune, et particulièrement nos intérêts. Nous ne saurions rien désirer de plus, sinon un subside, que notre extrême pénurie nous rendrait nécessaire, pour être à même d'agir plus vigoureusement,

de parvenir à chasser l'ennemi des postes qui lui restent encore, et de soumettre le Canada. Mais les dépenses de la France sont déjà si considérables, que je n'ose insister sur cette augmentation: j'espère cependant que nous obtiendrons quelques secours d'armes et de munitions, et peut-être, quand il sera possible, quelques vaisseaux pour nous aider à soumettre New-York et Rhode-Island. Je n'ai connaissance en ce moment d'aucune bonne occasion pour écrire en Amérique.

Il y a continuellement des bâtimens marchands qui y vont, mais cette voie n'est pas bien sûre. Je suis impatient d'apprendre *votre heureuse arrivée* en Angleterre (1); mais les vents sont contraires, il faut prendre patience.

B. FRANKLIN.

---

(1) Ce *safe arrival* (heureuse arrivée) n'est qu'une plaisanterie du docteur. Je vais expliquer cette énigme. Le général La Fayette étant revenu, en 1779, en Europe, où il négocia le secours d'hommes et d'argent, qui, sous les ordres du Comte de Rochambeau, fut remis, l'année suivante, à la disposition du général Washington, se trouvait alors à l'armée du maréchal Devaux, prêt à faire une descente en Angleterre.

LETTRE CLXXVI.

Au marquis de La Fayette,

en lui envoyant l'épée votée par le Congrès.

Passy, 24 août 1779.

Monsieur,

Le Congrès, plein de reconnaissance pour les services que vous avez rendus aux Etats-Unis, mais hors d'état de les récompenser dignement, a décidé qu'il vous offrirait comme une légère marque de sa gratitude une épée ornée d'emblèmes (1), relatifs aux circonstances. On y a donc représenté quelques-uns des événemens les plus importans de la guerre dans laquelle vous vous êtes distingué par votre valeur et votre conduite. Ce travail, et quelques figures allégoriques, admirablement bien exécutées, forment sa principale valeur. Avec le secours des excellens artistes que possède la France, je trouve facile d'exprimer tout, excepté le sentiment que nous avons de

(1) Parmi les emblèmes qui faisaient allusion au jeune général, on remarquait, sur cette épée, un guerrier blessant *le lion britannique*, l'Amérique délivrée de ses chaînes, et lui offrant une branche de laurier, enfin la nouvelle république, représentée par un croissant, avec cette devise : *CRESCAM UT PROSIM*.

votre mérite, et nos obligations envers vous ; des emblêmes, des paroles mêmes, sont insuffisantes pour les peindre. Je me bornerai donc à vous dire, Monsieur, que je suis avec la plus parfaite estime et le respect le plus profond, etc.

B. FRANKLIN.

P. S. Mon petit-fils se rend au Hâvre (1); il aura l'honneur de vous présenter l'*épée*.

LETTRE CLXXVII.

LE PRINCE NOIR. — COMMODORE JONES. — PRISE DU SÉRAPIS. — BRUITS DE PAIX.

Au docteur Cooper.

Passy, 27 octobre 1779.

MON CHER MONSIEUR,

Il y a bien long-temps que je n'ai eu le plaisir de recevoir de vos nouvelles. Les détails que vous aviez

(1) L'édition de la Correspondance publiée à Londres par M. Temple, ne nous apprend pas que M. le Marquis ait eu la politesse de faire une réponse à ces lignes obligeantes du docteur ; cependant M. de La Fayette en a témoigné toute sa reconnaissance par une lettre *anglaise*, datée du Hâvre (29 août 1779), qui commence par ces mots : « *Whatever expectations might have been raised from the sense of past*

coutume de me donner, étaient souvent très-utiles à nos affaires. J'espère que je ne suis pas privé de votre amitié, comme je le suis de vos lettres. J'apprends que notre excellent M. Winthrop est mort. C'est le désir de jouir de la société de vieux amis, au nombre desquels je le comptais, qui m'engageait à retourner en Amérique, pour y passer le reste de mes jours. Encore quelques pertes semblables, je me trouverai étranger dans ma propre patrie. Voir mourir ses amis, tel est l'impôt que paie l'homme qui vit de longues années.

Vous verrez, par les gazettes, que nous avons un peu inquiété les côtes d'Angleterre cette année. Un petit corsaire, nommé le *Prince-Noir,* sorti de Dunkerque avec une commission du Congrès et un équipage composé de quelques Américains et de contrebandiers irlandais et anglais, a fait autour des îles Britanniques trente-sept prises en moins de trois mois. La petite escadre du Commodore Jones, avec une commission pareille, et sous le même pavillon, a fort alarmé leurs côtes, a occasioné des dépenses intérieures considérables, causé beaucoup de dom-

---

favors, etc. M. Temple aurait-il donc omis, par modestie, de faire mention de cette lettre qui termine ainsi : « *The polite manner in which your Grandson was pleased to deliver that sword, lays me under great obligations to him and demands my particular thanks.* » M. de la Fayette était, de tous les Français, amis de Franklin, le seul qui entretînt avec lui une correspondance en anglais.

mages au commerce anglais, pris enfin deux frégates montées de quatre cents hommes. Ce Commodore est maintenant avec ses prises les plus considérables en Hollande, où il est assez bien accueilli; mais il lui faudra quitter ce pays neutre, tout aussitôt que ses avaries seront réparées. La prise du *Sérapis*, par le Commodore Jones, est une des actions navales où l'on ait fait preuve de plus de sang-froid, de bravoure et d'intrépidité.

On a beaucoup parlé cet été, en Europe, de préliminaires de paix, par la médiation de la Russie et de la Hollande; mais on attribue au fond ce bruit à quelques courtiers de commerce, ou autres individus intéressés à le propager. L'Angleterre ne paraît pas encore assez revenue de son fol orgueil pour reconnaître l'indépendance des Etats-Unis, et pour traiter avec eux sur ce pied; mais nos amis ne consentiront jamais à la paix sous d'autres conditions. Nous ouvrirons donc probablement une nouvelle campagne. Il paraîtrait que notre peuple a moins besoin du nécessaire que de superfluités. Il est difficile de croire à votre détresse, lorsqu'on voit la plus grande partie de votre argent prodigué en modes, en joujoux, en thé. Ne nous est-il donc pas possible de devenir plus sages, quand nous le pourrions, par une bien simple économie, en évitant de faire des dépenses inutiles, des frais au delà des charges de la guerre? Nous exportons des denrées de toute espèce, indispensables à la subsistance de l'homme, et nous importons des modes, des objets de luxe et des colifichets. Un

commerce semblable peut enrichir ceux qui le font, mais jamais leur patrie. Notre cause, qui est celle de la liberté et du genre humain, triomphe dans toute l'Europe. Si cela continue, tous les peuples du Continent n'auront plus qu'un vœu, celui de voir l'orgueil de l'Angleterre humilié et son pouvoir abattu. Ces circonstances sont encourageantes, et nous donnent l'espoir d'une heureuse issue. Puisse le Ciel nous l'accorder! Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXXVIII.

NOUVELLE CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS.

Au révérend docteur Cooper.

Passy, 25 mai 1781.

Mon cher Monsieur,

Je suis enchanté d'apprendre que votre nouvelle Constitution est enfin arrêtée à une si grande unanimité, et à la satisfaction de tout le monde. Elle me semble infiniment meilleure que toutes les autres; si quelques-uns de ses articles peuvent n'avoir pas encore acquis toute la perfection dont ils seraient susceptibles, ils sont cependant tels qu'il était impossible, dans l'état actuel des choses, de les obtenir meilleurs : quand l'expérience démontrera leur défec-

tuosité, il est probable qu'alors on les rectifiera. Je ne ferai mention, quant à présent, que d'un seul article, c'est-à-dire, de celui qui a rapport au maintien du Clergé. Il me paraît que, d'après la Constitution, les Quakers peuvent être, à cette fin, obligés de payer la taxe. Mais dans quel but véritable l'impose-t-on ? Il est notoire que c'est pour favoriser la piété, la religion, la morale. Notre peuple a trouvé le moyen d'accomplir par lui-même ces vues importantes, sans le secours d'un Clergé régulier : il n'alloue aucun traitement à ses ecclésiastiques; je ne croirais pas juste de le taxer en faveur d'un ministre de paroisse; seulement, je pense que cette matière pourrait être réglée d'une manière satisfaisante par les lois qui restent à faire sur la perception des taxes de paroisse.

Votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CLXXIX.

A l'honorable Robert Morris (1), *surintendant des États-Unis.*

Passy, 26 juillet 1781.

Mon cher Monsieur,

Je reçois à l'instant votre aimable lettre du 6 juin dernier, qui m'annonce votre nomination à la surintendance de nos finances. Cette nouvelle me comble de joie; car vos connaissances, votre intégrité et vos talens font espérer au public qu'il retirera les plus grands avantages de votre administration. Vous n'avez pas tort de penser que la plus douce récompense que vous puissiez retirer de cet emploi sera la certitude d'avoir rendu service à votre patrie. La tâche que vous avez entreprise est si complexe de sa nature, elle absorbera une si grande partie de votre temps et de votre attention, que vos intérêts particuliers en souffriront nécessairement; le public, d'ailleurs, est souvent avare, même de remercîmens : je le compare à

---

(1) D'abord très-riche négociant de Philadelphie, il éprouva depuis des pertes de fortune; il fut mis à la tête des finances sur la fin de la révolution, et contribua beaucoup à relever le crédit de la fédération.

ces petits insectes malfaisans (1) qui nous attaquent dans l'obscurité, troublent notre repos, nous fatiguent et nous piquent, tant que nos sueurs et notre sang peuvent contribuer à leur subsistance. Je serai heureux, pendant la durée de mes fonctions ici, de pouvoir vous être utile en quelque chose : c'est le vœu le plus sincère que je forme, car je m'honore de votre amitié. Je suis pour toujours votre, etc.

B. FRANKLIN.

P. S. Je joins à la présente une réponse à votre lettre officielle du 8 juin.

LETTRE CLXXX.

GRANDS-OFFICIERS D'ÉTAT HÉRÉDITAIRES.

A David Hartley, esq.

Passy, 7 janvier 1784.

MON CHER AMI,

Je reçois à l'instant votre lettre du 25 décembre, qui me fait part d'un nouveau changement d'administration. On parle quelquefois de retoucher à votre Constitution : si pareille chose arrivait, je ne sais pas

---

(1) *Resembling those little dirty, stinking insects.*

s'il ne conviendrait point mieux de rendre vos Grands-Officiers d'Etat héréditaires, plutôt que d'être exposés aux inconvéniens de changemens aussi fréquens et aussi considérables. Combien de factions et de cabales n'éviteriez-vous pas, en investissant de l'hérédité un premier Lord de la Trésorerie, un Grand-Chancelier, un Garde-des-Sceaux, un Président du Conseil, un Secrétaire-d'Etat, un premier Lord de l'Amirauté? On ne dira pas que, vu l'importance des devoirs qu'imposent de semblables charges, nous ne puissions nous en fier au hasard quant au choix des talens qu'elles exigent, depuis que nous avons un certain nombre de Juges en dernier ressort héréditaires, une Chambre des Pairs héréditaire, un Roi héréditaire, et enfin même dans une certaine Université allemande, un professeur de mathématiques héréditaire.

Nous n'avons point encore entendu parler de l'arrivée en Amérique de notre exprès porteur du traité définitif; il s'est embarqué le 26 septembre. Tout aussitôt que j'aurai connaissance de la ratification, je vous en donnerai de suite avis. Je suis, etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXXXI.

A l'honorable John Jay, à New-York.

Passy, 8 février 1785.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu, par le Marquis de La Fayette, votre aimable lettre du 15 décembre. Elle m'a fait plaisir, sous deux rapports, puisqu'elle m'informe de l'état des affaires publiques, et de la santé de votre petite famille; j'allais presque dire de la *nôtre:* car, depuis que j'ai eu la satisfaction de l'avoir près de moi dans la même maison, je n'ai cessé de ressentir pour elle une affection qui ne le céderait pas à celle du plus tendre des pères. J'espérais apprendre, par le dernier courrier, que vous aviez accepté le Secrétariat des affaires étrangères : mon espoir a été déçu; je vous écris donc seulement comme à un ami particulier. Cependant, à l'égard des affaires publiques, je crois pouvoir assurer (autant qu'il m'est possible de m'en apercevoir) que la Cour de France est toujours dans les mêmes dispositions pour nous. Je désirerais en dire autant des autres Cours de l'Europe. Je soupçonne que leurs désirs de se lier avec nous par des traités, sont depuis peu fort diminués. Ne serions-nous pas redevables de ce refroidissement aux soins que prend l'Angleterre de nous représenter

partout comme déchirés par des divisions, comme mécontens de ceux qui nous gouvernent? Ne prétend-elle pas que notre peuple refuse de payer les taxes; que le Congrès est incapable de les lever; qu'un grand nombre de citoyens désirent le rétablissement de l'ancien Gouvernement? Les papiers anglais sont remplis de ces contes bleus, et les Ministres de la Grande-Bretagne en font insérer des copies dans les journaux étrangers. Le Congrès change à tout moment de résidence; ces allées et venues perpétuelles produisent un mauvais effet, en accréditant le bruit que ses membres craignent le peuple. J'espère qu'ils se fixeront bientôt quelque part, et qu'ils dissiperont, par la fermeté et la sagesse de leurs mesures, tous ces nuages de faux exposés élevés par la constante malveillance de nos anciens ennemis, et qu'ils établiront notre réputation sous le rapport de la justice et de la prudence nationales, comme ils l'ont fait sous celui de notre courage et de notre persévérance.

Je suis très-fâché que nous n'ayons pas été en état de nous acquitter envers *cette Cour* de l'intérêt de notre première année, échue au commencement du mois dernier. J'espère que cela n'arrivera plus à l'avenir, et que nous nous arrangerons de manière à faire preuve d'une grande exactitude : *Celui qui paie bien*, dit le proverbe, *est maître de la bourse d'autrui*. Si celui qui paie mal a jamais de nouvelles occasions d'emprunter, il lui en coûte cher pour sa négligence et son injustice.

Vous avez eu le bonheur d'arriver bien portant dans votre pays. Je serais moins malheureux, si j'imaginais que le retard de mon congé fût utile, ou le moins du monde nécessaire aux Etats-Unis : ils possèdent une quantité de citoyens aussi capables que moi de faire ce que je fais ici. Les traités nouvellement proposés sont ce qu'il y a de plus important; hé bien, deux négociateurs peuvent en poursuivre, aussi-bien que trois, la conclusion, si toutefois on espère quelques résultats; et c'est ce dont je commence à douter; les nouveaux traités font peu de progrès, et les anciens, auxquels il ne manquait plus que la sanction du Congrès, paraissent maintenant rétrograder : je parle de ceux que j'ai projetés avec le Danemarck et le Portugal.

Mes petits-fils sont bien sensibles à l'honneur de votre souvenir ; ils vous présentent leurs respects, ainsi qu'à Mme Jay : je joins tous mes souhaits aux leurs, et suis, avec estime et affection, mon cher Monsieur, votre, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CLXXXII.

VARIÉTÉS.

A M. Small.

Philadelphie, 9 septembre 1787.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 6 juin 1786, et j'y ai répondu; cependant votre lettre de juillet 1787 ne me dit pas que cette réponse vous soit parvenue.

Je n'ai perdu aucun des principes d'économie publique que vous me connaissiez autrefois; mais, pour faire changer les mauvaises habitudes d'un pays, pour y en introduire de nouvelles, même meilleures, il devient nécessaire de dissiper d'abord les préjugés du peuple, d'éclairer son ignorance, et de le convaincre que les changemens qu'on lui propose sont d'accord avec ses intérêts; et ce n'est pas là l'ouvrage d'un jour; nos législateurs sont tous propriétaires de terres, et ils ne sont pas encore persuadés que toutes ces taxes sont finalement payées par la terre. D'ailleurs, notre pays est fort peu peuplé; les habitations, particulièrement dans les contrées de l'Intérieur, sont peut-être éloignées l'une de l'autre de cinq ou six milles, ainsi le temps et le travail du collecteur, dans ses courses de maison en maison, et l'obligation où il est

de demander souvent la taxe avant de pouvoir la recouvrir, surpassent la valeur de la taxe même; en conséquence, nous avons été forcés d'adopter le mode des taxes indirectes, savoir : celui des impôts sur l'importation des marchandises et sur les denrées.

Je n'ai fait aucune tentative pour introduire ici la formule de prières que vous et le bon M. Baldwin m'avez fait l'honneur d'approuver. Les choses de ce bas monde me prennent une trop grande partie de mon temps, et il m'en reste trop peu pour entreprendre quelque réforme en matière religieuse; quand nous pourrions jeter de bonnes semences, nous devrions, faute de mieux, attendre avec patience le temps indiqué par la nature pour qu'elles poussent. Il en est qui restent plusieurs années dans la terre; et enfin certaines saisons ou certaines circonstances favorables les en font sortir : elles poussent alors des jets vigoureux.

Si j'avais été dans notre pays, comme vous le désiriez peu de temps après la paix, j'aurais peut-être été en état d'adoucir quelques-uns des actes de rigueur exercés contre les royalistes; car je crois que la crainte et l'erreur, plutôt que la méchanceté, leur ont fait abandonner la cause de leur pays et adopter celle du Roi. Le ressentiment public contre eux est tellement diminué aujourd'hui, qu'aucun de ceux qui demandent la permission de revenir, n'éprouve de refus, et que beaucoup d'entre eux vivent maintenant fort tranquilles au milieu de nous. Quant à la restitution des biens confisqués, c'est une opération que nul de

nos politiques ne s'est encore hasardé à proposer : ce sont des gens qui aiment à se fortifier dans leurs projets par des exemples; peut-être attendent-ils que votre Gouvernement rende aux Ecossais les biens confisqués en Ecosse, aux Irlandais ceux qui l'ont été en Irlande, et aux Bretons ceux qui l'ont été en Angleterre.

Je suis charmé que les exilés dans la détresse, qui restent avec vous aient reçu ou soient sur le point de recevoir quelque compensation pour les pertes qu'ils ont essuyées; car j'ai pitié de leur situation. Il est évidemment juste que le Roi indemnise ceux qu'il a séduits par ses proclamations; mais il ne paraît pas aussi clairement obligatoire de la part du Parlement d'en agir ainsi, au lieu et place du Prince. Si quelque Roi jugeait à propos, dans un moment de caprice, de faire la guerre à ses sujets d'Ecosse et d'Irlande, comme ont fait les Stuarts, l'exemple de ces dons que ferait le Parlement n'encouragerait-il pas les successeurs de ce Prince à l'imiter? Ses sujets ne seraient-ils pas excités à se couper mutuellement la gorge, d'abord dans l'espoir d'avoir part aux confiscations, et ensuite dans celui d'obtenir des compensations en cas de mauvais succès? Le Conseil des animaux de la Fable savait cela. De peur que cette fable ne vous soit inconnue, j'en joins ici une copie.

Votre traité de commerce avec la France semble annoncer les progrès des deux nations dans la science économique. Toute l'Europe peut être beaucoup plus heureuse avec un peu plus de lumières.

En Amérique, nous avons tenu dernièrement Conseil à l'effet d'établir une Constitution nouvelle; je vous envoie ci-joint le résultat de nos délibérations. Sera-t elle généralement adoptée et mise à exécution? C'est ce qui nous reste à savoir; mais les apparences sont en sa faveur. Je serai charmé de recevoir de vos nouvelles.

Je suis, etc.

B. FRANKLIN.

LETTRE CLXXXIII.

CONSTITUTION D'AMÉRIQUE. —PRINCIPES DE COMMERCE.

A M. Dupont de Nemours (1).

Philadelphie, 9 juin 1788.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez favorisé le 31 décembre, avec l'extrait d'une autre, que vous désiriez que l'on traduisît et publiât ici. Mais, avant qu'elle me parvînt, sept Etats avaient ratifié la Constitution nouvelle, et l'on attendait chaque jour que

---

(1) Ami et coopérateur de Turgot; il a conservé jusqu'à l'époque de la révolution le titre et les fonctions de Secrétaire-général du commerce.

les autres fissent de même; car les discussions les plus étendues ayant eu lieu dans le Conseil et dans tous les papiers publics, chacun était fatigué de traiter cette matière. Il ne parut donc plus temps de proposer un délai, et surtout un délai comme celui qui eût exigé la révision et la correction de toutes les Constitutions séparées. En effet, il eût fallu au moins une année pour convaincre treize Etats que les Constitutions qu'ils avaient eues jusqu'ici, depuis la révolution, et dans lesquelles ils n'avaient pas encore observé d'assez grandes imperfections pour qu'elles valussent la peine d'être améliorées, étaient cependant assez vicieuses pour ne pouvoir durer davantage, ni faire partie d'un Gouvernement fédéral; et, lors même qu'on les en eût convaincus, il aurait fallu probablement quelques années de plus pour opérer les réunions. Un huitième Etat adhère à la Constitution nouvelle; et quand un neuvième s'y joindra (ce que l'on attend de jour en jour), la Constitution sera mise à exécution. Il est probable, cependant, qu'à la première session du nouveau Congrès, plusieurs amendemens seront proposés et discutés. J'espère alors que votre ouvrage *sur les principes et le bien des Républiques en général*, pourra être lu par les membres; et j'ai la conviction qu'un pareil livre fournira des idées utiles, et produira de grands avantages, lors même que ces principes ne seraient pas entièrement adoptés. Mais nous ne devons pas espérer qu'un nouveau Gouvernement se forme comme on joue une partie d'échecs. Le nombre des

joueurs est si grand, leurs idées si différentes, leurs préjugés si forts, leurs intérêts particuliers si indépendans de l'intérêt général et souvent si opposés, qu'on ne peut faire un coup qu'il ne soit contesté. Les nombreuses objections confondent l'intelligence; les plus sages peuvent accepter des propositions déraisonnables, croyant en obtenir de raisonnables et d'une plus grande importance; ainsi, le hasard a part à un grand nombre de résolutions, de sorte que ce jeu ressemble plus au trictrac qu'aux échecs.

Nous sommes très-charmés de l'intention que manifeste votre Gouvernement (dans son dernier réglement), de favoriser notre commerce. Vous paraissez convaincus d'une vérité que peu de Gouvernemens comprennent; c'est qu'A doit prendre quelques-uns des produits de B; ou bien autrement, B ne sera pas en état de payer ce qu'il recevra d'A. Mais une chose manque pour faciliter et augmenter nos relations. C'est un dictionnaire, expliquant dans les deux langues les noms des différens articles de manufactures. Quand j'étais à Paris, je reçus de vastes commissions pour une grande quantité de marchandises différentes, particulièrement de l'espèce appelée effets pesans, c'est-à-dire, objets de fer et d'acier. Quand je montrai la demande à vos manufacturiers, ils ne comprirent point quelles espèces de marchandises ou d'outils ces noms désignaient; et on ne put trouver aucun dictionnaire anglais ou français qui les expliquât. De sorte que j'envoyai chercher en Angleterre un objet de chaque espèce, pour servir à la fois d'ex-

plication et de modèle. Ce dernier point était également important ; car les hommes sont prévenus en faveur des *formes* auxquelles ils ont été accoutumés, quoiqu'elles ne soient peut-être pas les meilleures. Ces objets me coûtèrent 25 guinées; mais ils se perdirent en chemin et la paix étant survenue, mon projet échoua. Je pense cependant qu'il méritait d'être adopté; car nos marchands disent que nous envoyons encore chercher en Angleterre les marchandises dont nous avons besoin, parce qu'on y comprend nos demandes, et qu'on les exécute avec précision.

Je suis, etc. etc.

B. Franklin.

LETTRE CLXXXIV.

A l'Imprimeur de l'EVENING-HERALD.

MONSIEUR,

Les journalistes anglais ne sont que trop constans dans leurs efforts pour noircir l'Amérique. Nous ne devrions pas prendre à tâche de leur fournir ainsi des armes contre nous, en nous injuriant les uns les autres, surtout quand nos critiques ne sont pas fondées.

J'ai remarqué dernièrement que, dans un de vos papiers-nouvelles, la conduite de l'Etat de Massachussetts était présentée comme inconvenante, absurde et blâmable, pour avoir essayé de lever une taxe au moyen du timbre, et pour avoir exercé la traite des esclaves.

L'auteur de ces réflexions aurait pu considérer que les principales objections des Américains, contre les taxes de timbre, venaient autrefois de ce qu'elles étaient proposées par le Parlement anglais, qui n'avait aucun droit à cet égard; car autrement une taxe de timbre est peut-être aussi facile à lever, et n'offre pas plus d'inconvéniens qu'aucune autre. L'Irlande a une taxe de timbre qui lui est propre; mais cependant si l'Angleterre prétendait imposer une semblable taxe sur les Irlandais, il est probable qu'ils

s'y opposeraient généralement. Devrait-on les accuser pour cela d'inconséquence ?

On peut blâmer, avec raison, un ou deux marchands de Boston, qui font servir leurs vaisseaux à l'abominable trafic des nègres, quoiqu'ils n'amènent pas leurs esclaves chez nous, et qu'ils les vendent aux Indes occidentales. L'Etat en question n'a jamais, que je sache, encouragé ce commerce infernal; et il y a toujours eu moins d'esclaves dans les Gouvernemens de la Nouvelle-Angleterre que dans aucune des autres Colonies Britanniques. Des reproches qui portent sur toute une Nation, sont rarement justes, et il ne faut pas décrier un peuple entier pour les crimes de quelques individus.

En publiant cette lettre, vous ferez quelque réparation à ce brave peuple, et vous obligerez un de vos abonnés.

UN PENSYLVANIEN.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE ET DU TOME PREMIER.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

VARIÉTÉS, ou LETTRES PARTICULIÈRES.

LETTRES Pag.

DEUXIÈME PARTIE.

AFFAIRES DE L'AMÉRIQUE.

LETTRES Pag.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

